CONSULTATIONS
CHOISIES
DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER,

SUR

DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri, & au Griffon.
PISSOT, Fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

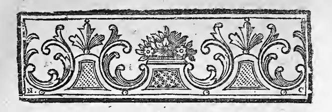
TABLE

Des Consultations contenues dans le huitiéme Volume.

CONSULTATION PREMIERE.

Fin de la Table du huitiéme Volume.

CONSULTATIONS



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

PREMIERE CONSULTATION.

Sur une mélancolie jointe à l'incube.

MEMOIRE.

IL y a environ six ans que le malade étudioit en médecine à Montpellier, âgé pourlors d'environ vingt trois ans; quelques affaires de famille fort affligeantes lui etant survenues, jointes à la grande application à ses études; le malade desſécha à vû d'œil, fut atteint d'une opression de poitrine pendant la nuit, de vomissemens pendant le jour

& de douleurs de tête. Après avoir fait plusieurs remedes qu'on croyoit pouvoir le soulager sans aucun succès, on lui conseilla d'aller à sa patrie, espérant que son air natal pourroit beaucoup contribuer à la guérison de son mal; il est vrai qu'après qu'il fut arrivé, à l'aide de quelques remedes le vomissement cessa, l'embonpoint revint peu à peu; mais les oppressions de poitrine ne discontinuerent point; bien loin de-là, elles furent plus fréquentes & plus longues, accompagnées de mille songes affreux, tristes & lugubres, tantôt c'étoit des diables couchés sur sa poitrine, tantôt une vieille sorciere d'une figure horrible, tantôt c'étoit sous les ruines d'une maison qu'il se trouvoit comprimé, tantôt enfoncé dans l'eau; enfin mille songes de cette nature tous des plus affligeans, toujours avec efforts pour s'éveiller sans le pouvoir, un ton de voix plaintif; ce qui etoit pour le plus souvent accompagné de mouvemens spasmodiques, sur-tout vers les muscles de l'abdomen avec un enfoncement & un tiraillement au nombril du dehors en dedans; ce même tiraillement se commu-

nique d'abord au gras de la jambe, monte ensuite vers la cuisse, la rend douloureuse & foible; pendant le jour qui succéde à la nuit de l'attaque, le malade est comme étourdi, ébété, mélancolique, taciturne, cherchant la solitude, rêvant continuellement à son mal, les jours au contraire qui n'ont pas été précédés par une nuit si triste, le malade se trouve d'assez bonne humeur, tient sa place dans les compagnies; cettte maladie continue depuis environ seize ans sans presqu'aucun relâche, quoiqu'on ait employé différens remedes comme purgatifs, vomitifs, apéritifs, céphaliques & autres par ordre des Médecins de réputation. Il faut remarquer que pendant que le malade étoit en classe il avoit été épouventé pendant qu'il dormoit par un de ses amis, & que cette peur l'avoit rendu rêveur pendant quelques heures. Le malade éprouve aujourd'hui différentes attaques de son mal, & presque toutes les nuits; ces mêmes attaques le reprennent autant de fois qu'il s'éveille & se rendort pendant la même nuit; il a essayé plusieurs régimes de vivre, tantôt il s'est couché sans souper, sans en éprouver de soula-

gement, tantôt il se farcissoit avant souper de vin & de viandes, le tout sans diminution du mal ; il est âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament sanguin n'ayant jamais été adonné à la débauche.

REPONSE

Après avoir vu tous les remedes qu'on vous a conseillé de faire sans compter ceux que vous avez fait de vous-même, & le tout fort inutilement ; j'ai pensé qu'il vous seroit peut-être plus convenable de rester un tems un peu long sans faire de remedes, d'autant mieux qu'à votre âge la nature a des ressources souvent plus heureuses pour guérir les maladies chroniques, que tous les remedes que les Médecins conseillent ; cependant comme vous m'avez témoigné désirer de sçavoir mon avis sur votre maladie, je vais vous satisfaire en peu de mots.

Je crois donc que votre maladie est compliquée, que vous êtes attaqué de l'incube, ce qui est bien évident, vous en conviendrez aisément, & qu'en même tems il y a un peu d'affection mélancolique ; quoique ces deux maladies

ſemblent différentes, elles viennent pourtant de la même cauſe, c'eſt-à-dire de la même conſtitution des liqueurs, & d'une même diſpoſition des ſolides ; auſſi voyons-nous par expérience que les mélancoliques ſont attaqués fréquemment de l'incube : la conſtitution de vos liqueurs eſt ſéche, & comme réſineuſe, c'eſt-à-dire que les parties globuleuſes en ſont trop unies, & qu'elles compoſent des parties maſſives & peſantes. Comme la ſéroſité ne s'unit pas facilement avec les liqueurs d'une ſubſtance réſineuſe, les vaiſſeaux ne ſont pas auſſi aſſez humectés, & n'ont pas leur ſoupleſſe naturelle, ce qui les rend plus fermes & plus élaſtiques ; & comme les nerfs ſont de tous les vaiſſeaux du corps humain ceux qui doivent avoir le plus de ſoupleſſe, il eſt évident qu'ils doivent être plus tendus par le défaut d'humidité, & par conſéquent plus élaſtiques & plus propres à être ébranlés fortement, & à faire des rétractions violentes dans les parties : il eſt encore certain que la grande application à l'étude & les chagrins conſidérables que vous avez eu n'ont pas peu contribué à produire le vice conſidérable des liqueurs & des ſo-

lides mentionnés ci-dessus ; mais ces deux causes ont agi particulierement sur le cerveau, soit en tendant & desséchant les fibres qui servent aux opérations de l'ame, & que l'on doit regarder comme le principe de nerfs, soit en retardant le sang dans le cerveau, & rendant son cours plus lent dans les vaisseaux qui composent ce viscere ; & comme les parties du sang étoient massives & pesantes, il y a apparence qu'elles ont forcé le ressort des vaisseaux où elles ont séjourné, ce qui rend la circulation lente & difficile dans cette partie, & cause la pesanteur que vous y sentez qui est plus ou moins considérable selon qu'il y a plus ou moins de sang arrêté, ou qu'il circule plus lentement.

Je crois même que c'est la véritable cause de votre incube, c'est-à-dire que les sinus latéraux de la dure-mere affoiblis par la quantité du sang dont ils sont remplis, n'ont pas assez de ressort pour chasser par leur contraction tout le sang qui leur vient du sinus longitudinal lorsque vous êtes couché, parce que le sang monte abondamment à la tête dans cette situation, & qu'il se meut alors plus vîte dans le sinus longitudinal par les rai-

ſons que l'anatomie nous apprend ; de ſorte que le ſang s'accumulant dans les ſinus latéraux de la dure-mere les diſtend, ceux-ci étant diſtendus preſſent les paquets des filets médullaires qui partent du cervelet pour aller à la moëlle allongée ; or comme les muſcles de la reſpiration reçoivent leurs nerfs des filets médullaires qui partent du cervelet pour aller à la moëlle allongée ceux-ci étant comprimés, les muſcles ne ſçauroient auſſi ſe contracter avec la même force pour dilater la poitrine, de maniere qu'il n'entre que peu d'air dans les bronches, & par conſéquent le ſang s'arrête dans le tiſſu des poumons ; ce ſang arrêté ſecoue fortement les nerfs du poumon ; cette ſecouſſe portée au cerveau excite l'idée de l'oppreſſion, même d'une oppreſſion qui émeut l'ame & l'agite vivement : & comme elle n'a pas la liberté des ſens, puiſque c'eſt dans le tems du ſommeil, & que le cerveau eſt pour ainſi dire gorgé, elle remue fortement le liquide ſpiritueux contenu dans le cerveau qui ſecoue à ſon tour les fibres, & excite des idées que l'ame joint enſemble, non pas par un jugement ſain & fait avec réflexion, mais parce

qu'elles s'excitent en même tems que l'idée de la ſuffocation ou de la grande oppreſſion de la poitrine.

Tous les autres accidens qui accompagnent l'incube, comme le bruit confus & non articulé, les efforts pour ſe remuer, les tremblemens, la palpitation, les douleurs gravatives des parties que vous ſentez après l'attaque ſe déduiſent aiſément de cette cauſe.

Quant aux rêves horribles & effraïans que vous faites ordinairement, on ne peut les rapporter qu'à la ſituation violente de votre eſprit : vous avez été très-allarmé ſur votre état, vous avez même déſeſpéré d'en guérir, après tant de remedes que vous avez tenté inutilement, tout cela n'a fait que préſenter à votre ame des idées triſtes, fâcheuſes, déſagréables qui l'ont continuellement affecté, & ſi vous voulez l'avouer vous conviendrez que vous avez penſé ſans ceſſe à une mort ſubite, & aux ſuites que votre maladie pourroit avoir : il eſt vrai que vous ne pourriez guéres vous empêcher d'avoir de telles idées : or l'ame ne penſant pendant le tems de la veille qu'à des objets triſtes, fâcheux & horribles, nous ſçavons qu'on rêve pour

l'ordinaire sur les objets dont les idées sont les plus présentes à l'ame dans le tems de la veille ; mais voici d'autres accidens qui vous surprennent que vous regardez comme extraordinaires, n'ayant jamais rien vu de semblable ni même lu dans les Auteurs, ce sont des mouvemens spasmodiques qui tirent le nombril en dedans par un mouvement subit & involontaire, lequel se communique aussi-tôt à la jambe droite, au-dessous du gras de jambe, puis par des grouillemens du bas-ventre & de l'estomac se porte à la tête & vous rend étourdi, hébété jusqu'à perdre la mémoire ; c'est-là véritablement ce qu'on appelle des vapeurs convulsives, ainsi le nombril est tiré en dedans par une contraction violente & convulsive des muscles de l'abdomen, & sur-tout des muscles droits ; ces contractions convulsives se font aussi dans le muscle du gras de la jambe où le tiraillement est si violent qu'il laisse une douleur même après l'attaque par l'engorgement inégal des vaisseaux ; le grouillement des entrailles & de l'estomac sont aussi des contractions convulsives qui se font successivement dans le canal des intestins ; vous

concevez aisément comment les contractions fortes & subtiles chassent avec force l'air qui est dans les intestins, ce qui excite les grouillemens ; ces contractions convulsives des intestins ne vont guéres sans celles des muscles qui composent les gras de la jambe, comme nous l'observons dans le cholera morbus ; la convulsion des muscles qui font le gras de la jambe en étant un symptôme patognomonique ; il ne reste donc plus à présent qu'à chercher la cause de ces convulsions, & voici de quelle maniere on peut l'expliquer. Toute convulsion est faite par le liquide des nerfs qui coule avec plus de vitesse & plus abondamment vers le muscle, il y a une infinité d'arteres dans le cerveau qui avoisinent l'origine ou le principe des nerfs ; le battement de ces arteres doit presser les filets nerveux voisins, & par conséquent faire couler avec plus de vitesse le liquide qu'ils contiennent ; ces principes posés, & ayant établi ci-dessus la constitution de vos liqueurs résineuses, les solides desséchés & tendus, les canaux même du cerveau affectés, voici comme je raisonne. Le sang roulant difficilement dans les vaisseaux de la tête, il ne peut revenir par

les veines jugulaires en la même quantité qu'il y a été porté par les arteres carotides ; donc, il doit s'y amasser, & par conséquent les arteres doivent en contenir nne plus grande quantité ; mais cette plus grande quantité de sang doit produire des dilatations des arteres plus grandes & plus fortes, donc les filets nerveux voisins de ces arteres seront plus pressés, donc le liquide nerveux coulera avec plus de vitesse & en plus grande quantité vers le muscle où les filets vont se terminer, donc le muscle sera en convulsion ; & comme le sang engorgé ainsi successivement s'arrête dans les vaisseaux sanguins., il doit aussi arriver que l'engorgement devienne peu à peu si considérable que toute la masse du cerveau en soit pressée, que les vibrations des fibres de l'emporium soient empêchées & que vous tombiez à la fin dans cet état d'étourdissement qui débilite la mémoire. Mais me direz-vous, pourquoi les muscles du bas ventre, ceux qui font le gras de la jambe, la tunique musculeuse des intestins & de l'estomac sont-ils plutôt en convulsion que les autres muscles ? Je répondrai que c'est à cause de la foiblesse & du peu de ressort des artérioles

qui sont dans le voisinage des vaisseaux nerveux qui se terminent à ces muscles ; le défaut du ressort fait que le sang s'arrête plus aisément & en plus grande quantité dans ces artérioles que dans les autres, quoiqu'il circule avec peine dans toutes, comme je l'ai marqué ci-dessus ; les engorgemens se font subitement, puisqu'ils dépendent de la circulation du sang & ne durent pas toujours, parce que les vaisseaux gorgés par des contractions plus fortes & plus réitérées, se déchargent enfin de la surabondance du sang dont ils étoient remplis ; mais la distraction violente que ces convulsions ont fait dans les parties affectées y laissent une douleur que la circulation des liqueurs entretient pendant quelque tems en ébranlant les fibres qui ont été tiraillées avec violence.

Par l'exposition que nous venons de faire de votre maladie & de la nature des causes que je viens d'établir, il est aisé de conclure qu'elle ne peut pas céder aisément aux remedes, qu'il ne faut point aiguillonner vos humeurs en se servant de remedes vifs & piquans, que les plus puissans altérans & céphaliques,

de même que les apéritifs & les purgatifs forts, en dissipant le peu de sérosité qui reste à votre sang, doivent en augmenter la sécheresse, la tension des solides, & par conséquent fomenter votre mal; aussi n'avez-vous jamais reçu un grand soulagement de ces remedes, il faut par conséquent avoir recours aux humectans & adoucissans; ainsi je suis d'avis que vous preniez cet été des petites eaux legérement apéritives, celles de Vals, par exemple, affoiblies en y mêlant un tiers d'eau de fontaine; voici comme je vous conseille de les prendre. Il faut d'abord vous purger avec une bouteille d'eaux de Vals, qui contienne environ trois pintes, les boire dégourdies & affoiblies, en y mêlant le tiers d'eau de fontaine, vous pourrez prendre un bouillon ordinaire ou un peu de thé, après en avoir bu quatre ou cinq verres, après le quinziéme jour des eaux repurgez-vous avec une bouteille d'eaux de Vals; au mois d'août prenez le bain domestique pendant quinze jours. Dès que l'automne sera venu purgez-vous avec votre médecine ordinaire, & tout de suite mettez-vous au lait. A midi dînez à votre ordinaire,

sur les sept heures du soir, mangez une soupe au lait avec un biscuit, pour boire un coup, choisissez le lait d'une vache qui soit jeune & qui ait mis bas depuis peu : continuez le lait pendant deux ou trois mois, vous purgeant dès que vous connoîtrez en avoir besoin ; ce n'est que par un long usage du lait que vous pourrez humecter vos humeurs, les adoucir, & relâcher vos nerfs : à cela il faudra joindre un bon régime de vivre, vous privant de viandes salées, épicées, des alimens aigres, indigestes : prenez garde aussi au vin, je crois que vous devez en boire bien peu & toujours bien trempé, & sur-tout je vous recommande de ne pas réfléchir à votre mal ; vous êtes d'un tempérament mélancolique, & quoique vous paroissiez guai & enjoué en compagnie vous n'en êtes pas pour cela moins rêveur ni mélancolique ; lorsque vous êtes seul, il faut, Monsieur bannir de votre esprit toutes ces idées tristes & fâcheuses qui vous dévorent & qui ne contribuent pas peu à augmenter votre mal.

CONSULTATION LI.

Sur une disurie.

LA disurie que le malade a depuis longtems, les glaires & les viscosités qu'il rend en urinant sont l'effet des cicatrices & des gonflemens des glandes du col de la vessie occasionnés par plusieurs gonorrhées que le malade a eu dans sa jeunesse & qui peut-être ont été mal traitées : on ne peut à présent tenter la cure radicale à cause des douleurs que le malade ressent & qui ont été occasionnées par les traitemens qu'on lui a fait l'été dernier, il faut se contenter de relâcher le canal & d'adoucir les urines ; pour y parvenir, si le malade a encore la fiévre, il faut le ressaigner, le lendemain on le purgera de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez une once & demie de moëlle de casse récente ; un demi gros de crême de tartre ; faites bouillir légérement

dans douze onces d'infusion de fleurs de violette & de mauve : faites-en deux prises & dissolvez dans la premiere une once & demie de manne.

Il prendra la premiere prise à six heures du matin, la deuxiéme à huit, & si la premiere n'a pas commencé à vuider le malade, on ajoutera une once de manne dans la seconde ; à dix heures un bouillon ordinaire, & il dînera à une heure après midi, s'étant reposé un jour après cette médecine on tentera le demi bain domestique préparé avec la décoction des plantes émollientes ; il prendra le demi-bain le matin à son lever & y restera environ une heure, s'étant remis au lit il prendra un bouillon : si le malade se trouve bien du demi-bain il le continuera pendant huit à dix jours, mais s'il en est incommodé il le laissera & passera tout de suite au petit-lait préparé de la maniere qui suit.

PETIT-LAIT.

Prenez un demi-pot de lait de vache ou de chevre, s'il se peut, qui est encore meilleur, fraîchement trait ; faites-le bouillir sur un petit feu, dès qu'il com-

mencera à bouillir ajoutez-y un gros de crême de tartre bien pulvérisé, dès que le lait sera caillé, passez-le à travers un linge; prenez la sérosité qui sera passée, remettez-la sur le feu pour la clarifier avec le blanc d'œuf à la maniere de syrop, repassez & ajoutez-y un peu de sucre candi pour l'adoucir.

Le malade prendra le petit-lait pendant douze jours de suite, se purgera à la fin avec la médecine en deux verres ordonnée ci-dessus; deux jours après cette médecine il prendra le matin au lit un petit verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, quelques jours après si son estomac soutient bien le lait, il faudra augmenter peu à peu jusqu'à ce qu'il en prenne une petite écuellée; il faut continuer le lait pendant deux à trois mois, se purger une fois le mois avec la médecine ordinaire; dès que le malade aura commencé le demi-bain ou le petit-lait il faudra injecter dans le canal de l'urethre deux fois par jour avec une petite seringue, une injection d'huile d'amandes douces, recente & tirée sans feu, ayant soin de faire mettre le malade dans une situation convenable pour recevoir l'injection,

ſerrant le prépuce d'abord après afin que l'huile puiſſe croupir quelque tems dans le canal.

Il faudra continuer cette injection pendant quelque tems jusqu'à ce que les douleurs aient ceſſé, ou conſidérablement diminué ; lorſqu'on aura adouci la ſenſibilité du canal par le moyen des injections ; il faudra employer les bougies commençant par une petite pour paſſer enſuite à une autre un peu plus groſſe, il faudra introduire la bougie dans le canal trois fois par jour, l'y laiſſer chaque fois demi-heure ou une heure ; il faut pour cela que le malade ſoit couché dans ſon lit ſur ſon dos, les cuiſſes écartées. Lorſqu'on aura uſé quelque tems de bougie, il faudra avoir recours aux ſondes de plomb, commençant par une petite, quelques jours après employant une médiocre, & enfin lorſque celle là entrera & ſortira librement on en emploïera une plus groſſe.

Nota. 1°. Pendant le tems que le malade prendra le lait d'âneſſe il ne faut point le ſonder qu'il n'y ait quatre heures qu'il ait pris le lait.

Nota. 2°. Il faut huiler les bougies & les ſondes avant de les introduire, avec l'huile d'amandes douces.

5°. Il faut employer la main d'un habile Chirurgien pour ſonder, qu'il ſoit prudent & adroit, qu'il ne force point les endroits où il trouvera de la réſiſtance. Le malade pourra uſer de la ptiſanne qui lui a été ordonnée avec les fleurs de violette & de mauve pour ſa boiſſon ordinaire : dès qu'il ſe ſentira ſoulagé du côté des urines il quittera la ptiſanne pour ſe mettre à l'eau de fontaine afin de ne pas affadir ſon eſtomac qui ne paroît pas d'ailleurs fort bon ; cependant l'hiver il prendra l'eau dégourdie. Le malade gardera un régime de vie exact, ſe privant du maigre, ragoûts, viandes ſalées, & ſe nourrira avec des ſoupes à la viande, du ritz au bouillon, du bouilli & du rôti, ~~ne mangeant que des viandes~~ de boucherie, de la volaille, & du gibier ; au ſurplus je ſerois d'avis que le malade fît deux petits repas ſoupant de bonne heure & très-légérement, mangeant plus à dîner.

Il pourroit bien y avoir un peu de virus ſur le tout, mais ce n'eſt pas le tems de l'abatre, il faudra d'ailleurs le faire avec de grands ménagemens.

Signé LAZERME.

CONSULTATION III.

Sur des vertiges, des maux de tête & d'estomac avec vomissement.

PUisque le malade, malgré tous les remedes qu'il a pris le printems passé & pendant l'été, a eu de tems en tems quelques vertiges, des maux de tête & d'estomac, & des vomissemens; il est évident que le fonds de son mal persiste encore, d'autant plus qu'il continue à se livrer à la mélancolie, il est pourtant vrai qu'il y a une diminution considérable, puisqu'il n'a eu depuis aucun accident ni perte de connoissance, ni mouvemens convulsifs; ainsi il doit espérer qu'en continuant les remedes déja ordonnés, & les répétans à plusieurs reprises dans des saisons différentes, il guérira entierement; pour cet effet on doit toujours avoir en vue de remplir les mêmes indications qui sont de rendre au sang & aux autres humeurs leur fluidité naturelle, d'enlever par ce moyen les embarras du cerveau, & de réta-

blir l'état de l'estomac & procurer de bonnes digestions.

Ainsi à son arrivée à Marseille Monsieur se fera saigner du pied, & le lendemain il prendra la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez deux gros de séné, un gros de sel végétal, un gros de rhubarbe; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dans la colature qui sera de huit onces dissolvez deux onces de manne de Calabre; ajoutez trois grains de tartre stibié; faites une potion que le malade prendra avec les précautions convenables.

Ensuite de ce purgatif on lui fera prendre les bouillons faits avec un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, un gros de racine de valériane sauvage, & autant de pivoine mâle, une poignée de feuilles de cresson d'eau, & de chicorée amere, & après l'avoir fait couler & exprimer fortement on y dissoudra quinze grains de tartre kalibé soluble; on lui fera continuer les bouillons pendant neuf à dix jours consécutifs,

le matin à jeun, on le purgera comme ci-dessus, à l'exception du tartre émétique qu'on retranchera.

Il prendra ensuite la poudre apéritive & antispasmodique faite avec trente grains de poudre de guttete, quinze grains de safran de mars apéritif & six grains de cassia lignea. Cette poudre sera continuée pendant dix ou douze jours, avalant par-dessus une ou deux tasses d'infusion de mélisse en guise de thé avec un peu de sucre; il se repurgera encore à la fin de cette poudre comme ci dessus sans tartre émétique, & tout de suite il prendra le petit-lait bien clarifié avec deux blancs d'œufs tous les matins pendant douze à quinze jours, à la dose d'un grand verre, dans lequel on jettera deux ou trois clous rougis au feu, & on y ajoutera deux cuillerées de suc de cresson d'eau ou de chicorée bien dépuré.

On repurgera derechef le malade, & on le mettra à l'usage du lait d'ânesse qu'on lui fera continuer pendant un mois & même au-delà si son estomac le supporte. Pendant l'usage de ces remedes le malade boira à son ordinaire de l'eau ferrée ou d'une infusion de rhu-

barbe, & pendant le lait d'âneſſe il prendra trois fois la ſemaine l'opiate antiſpaſmodique ſuivante.

OPIATE.

Prenez demi-once de racine de valériane ſauvage & autant de celle de pivoine mâle, quinquina, corail rouge préparé, & rhubarbe, deux gros de chacun; ongle d'élan & gui de chêne de chacun un gros & demi, un gros de ſafran de mars apéritif & autant de ſel d'abſynthe, deux ſcrupules de cinabre d'antimoine, & autant de diagrede, caſſia lignea & caſtoreum de chacun un ſcrupule : faites-en une opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé, dont la doſe ſera d'un gros & demi ou deux gros.

Le malade prendra cette opiate le ſoir en ſe mettant au lit, & la continuera tout l'hiver : tous les ſuſdits remedes doivent être faits avec exactitude & répétés pendant pluſieurs années de ſuite, parce qu'il n'eſt pas poſſible d'enlever tout d'un coup un mal qui eſt contracté depuis ſi long-tems.

ſigné HAGUENOT.

CONSULTATION IV.

Sur une paralyſie imparfaite.

IL ne paroît pas poſſible de guérir la paralyſie imparfaite du malade, pour lequel on nous conſulte, non-ſeulement à cauſe de ſon âge, mais principalement parce qu'il en eſt attaqué depuis huit à neuf ans, & qu'il faut par conſéquent que le tiſſu des nerfs ſoit extrêmement affoibli; tout ce qu'on peut eſpérer de faire c'eſt d'en arrêter le progrès; la maladie commençant d'attaquer le côté même ſain, & diminuer l'oppreſſion qui fatigue le malade qui eſt obligé de ſe tenir couché dans le lit recourbé & comme en peloton; or pour y parvenir nous croyons devoir rectifier les digeſtions, le pouls du malade devenant comme fiévreux d'abord après le repas, quoiqu'il ait bon appétit, diviſer & attenuer les humeurs qui paroiſſent être épaiſſies & gluantes comme on en peut juger par la nature des crachats, mais pourtant ſans ſe ſervir de remedes vifs & piquans, parce

parce qu'on peut obſerver que les bains de Digne où l'on envoya le malade au commencement de ſa maladie augmenterent beaucoup ſon mal, & qu'enfin les bouillons d'écreviſſes & de viperes devinrent entiérement inutiles : dans cette vue on purgera inceſſamment le malade avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez deux gros de ſéné, un gros & demi de rhubarbe, un gros de tartre ſoluble : faites bouillir dans une décoction de polypode de chêne de ſix onces ; diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & un gros & demi de l'électuaire diacarthami.

Le malade s'étant repoſé un jour après cette médecine prendra le lendemain le bouillon préparé comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet & un morceau de maigre de veau ; faites bouillir pendant deux heures dans de l'eau de fontaine pour avoir une priſe de bouillon ; ajoutez un gros & demi de racine d'enu.

la campana, un gros de racine de pivoine mâle, & un demi gros de racine de valériane de jardin; laissez bouillir pendant une heure, ajoutez sur la fin trois écrevisses de riviere que vous aurez lavées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier de marbre, & une poignée de sommités de petit-chêne; laissez bouillir doucement pendant un petit quart d'heure; passez le bouillon à travers une serviette, & exprimez fortement pour le faire prendre.

Le malade prendra ce bouillon pendant dix jours & se repurgera à la fin; deux jours après il prendra le matin au lit le petit-lait tiré du lait de chevre ou de vache, avec un demi gros de crême de tartre, bien clarifié avec le blanc d'œuf, on y éteindra deux grands clous rouillés & rougis au feu, on y fera infuser ensuite pendant un demi-quart d'heure quinze cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés dans un mortier, une pincée de sommités séches & fleuries d'hypericum; on y ajoutera, après avoir coulé, une cuillerée de suc de menthe de jardin dépuré par résidence; le malade prendra le petit-lait pendant douze ou quinze jours s'il s'en trouve bien, se pur-

geant à la fin avec la médecine ordinaire; deux jours après cette médecine il prendra le matin le lait de vache préparé de la maniere suivante.

LAIT.

Prenez une livre de lait de vache fraîchement trait, c'est à-dire une écuellée, mettez-le sur un petit feu sans le faire bouillir, ôtez les peaux à mesure qu'elles se forment, passez ensuite à travers un linge, ajoutez-y une tasse chaude de la ptisanne suivante, & un peu de sucre pour l'adoucir; la ptisanne sera faite avec demi-once de salsepareille coupée à morceaux qu'on fera bouillir dans trois turquettes d'eau de fontaine jusqu'à la diminution de la troisiéme partie, ensuite on coulera & on gardera cette ptisanne daus une bouteille de verre bien bouchée.

Il faut prendre le lait pendant un mois & même plus si le malade s'en trouve bien; pendant le tems du lait il prendra les pilules suivantes.

PILULES.

Prenez un ſcrupule de poudre de cloportes, quinze grains de fleurs martiales; faites-en deux ou trois pilules pour une priſe avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de fleurs de pêcher.

Il faut prendre ces pilules le matin avant le lait ; après le tems du lait on repurgera le malade. Pendant le reſte de l'hiver il prendra quinze ou vingt jours de chaque mois douze grains de ſafran de mars apéritif bien pulvériſé & tamiſé, qu'il mettra entre deux ſoupes pour l'avaler en ſe mettant à table pour dîner ; au printems prochain le malade reprendra les remedes ci-deſſus dans le même ordre. Comme nous ſommes perſuadés qu'on fait garder au malade un régime de vivre convenable nous ne le preſcrirons pas, nous ferons ſeulement obſerver que le pouls du malade devenant comme fiévreux après le repas, il faudroit le faire manger moins à la fois & un peu plus ſouvent pour ſoulager ſon eſtomac, ne lui donnant d'ailleurs que des alimens de bon ſuc, & faciles à digérer.

LAZERME.

CONSULTATION V.

Sur une jaunisse.

IL est bien certain que la jaunisse que Monsieur l'Abbé * * * * a depuis un mois est l'effet des embarras qui se sont formés dans son foie, qui s'opposent à la sécrétion de la bile, la font regorger dans la masse des humeurs & répandre sur toute l'habitude du corps. Pour traiter cette maladie méthodiquement ; il est important de connoître la véritable cause qui a produit les embarras du foie ; les raisons suivantes nous persuadent que c'est la constitution de la bile résineuse, moins fluide, dont les particules salines, devenues plus grossieres, & par conséquent peu propres à couler aisément par les petits vaisseaux sécréroires du foie ont produit les embarras, dont nous avons parlé. 1°. le tempérament vif & bilieux du malade qui marque que le sang a peu de parties fluides, douces & balsamiques, ce qui paroît bien marqué

par les marques dartreuses que le malade eut il y a quelques années, dont il ne fut gueri que par le laitage & les bains d'eaux de Rennes ; 2°. le grand travail d'esprit & de corps auquel Monsieur l'Abbé s'est livré depuis plusieurs années n'a pas peu contribué à faire dissiper les parties douces & fluides des humeurs, & à dessécher par-là les fluides & même les solides ; 3°. on ne peut rapporter les embarras du foie à aucune autre chose, pas même au vice des digestions, puisque le malade a conservé jusqu'ici son appétit, & qu'il rend les excrémens comme dans une santé parfaite : s'il a eu quelque peu de dégoût avant que la jaunisse parût, s'il sent même de tems en tems quelque légére colique d'estomac, on doit plutôt le rapporter à une partie de sa bile qui peut se jetter dans l'estomac par des conduits sécrétoires, qu'au dérangement des digestions ; or il suit de ce qu'on vient de dire qu'on doit traiter cette maladie avec de legers apéritifs mêlés avec beaucoup de délayans & d'adoucissans, par ce moyen on détrempera plus aisément la bile, on donnera plus de souplesse aux conduits du foie, qu'on soupçonne un

peu racourcis par le desséchement ; & si on pouvoit se flatter que les obstructions du foie fussent récentes, on pourroit espérer de les emporter radicalement, malgré l'âge du malade : mais quand même il resteroit quelque endroit du foie obstrué la bile pourra prendre son cours libre par les autres endroits débouchés, & par conséquent la santé du malade pourra se rétablir.

Comme Monsieur l'Abbé vient de prendre les bouillons apéritfs, & qu'il aura été purgé à la fin de leur usage il passera tout de suite au petit-lait qu'il prendra comme il suit.

PETIT-LAIT.

Prenez un demi pot de lait de chévre fraîchement trait, ou de celui de vache, mettez-le dedans un poëlon sur le feu ; dès qu'il commencera à bouillir jettez-y demi-dragme de crême de tartre en poudre ; dès que le lait sera caillé, passez-le à travers une serviette, remettez sur le feu la sérosité que vous aurez tirée du lait pour le clarifier avec le blanc d'œuf repassez à travers la serviette, éteignez dans le petit-lait trois gros clous

rouillés & rougis au feu ; ajoutez deux cuillerées de ſuc de creſſon ou de cerfeuil dépuré par réſidence, & un peu de ſucre candi pour l'adoucir ; il faut prendre ce petit-lait pendant douze jours & repurger à la fin le malade avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez deux gros de ſéné, un demi-gros de rhubarbe, un gros de tartre ſoluble ; faites bouillir dans une décoction de tamarins de douze onces ; ſur la fin de la coction ajoutez une demi poignée de fleurs de pêcher ; coulez avec expreſſion & diviſez la potion en deux priſes, dans la premiere vous diſſoudrez deux onces de manne de Calabre, & vous ajouterez à la ſeconde une once de ſyrop de roſes ſolutif.

Il faut prendre le premier verre à ſix heures, le ſecond à huit, & à neuf un bouillon altéré avec une poignée de feuilles de chicorée, & dîner à une heure après midi. Si le premier verre vuidoit beaucoup le malade on ne donneroit point le ſecond : deux jours après cette médecine Monſieur l'Abbé prendra le

matin à ſon lever l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif & rhubarbe miſe en poudre, de chacun un ſcrupule; poudre de cloportes & caſſia lignea miſe en poudre, de chacune douze grains; faites-en une opiate pour une priſe avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée composé.

Le malade prendra par-deſſus cette opiate un bouillon fait avec le maigre de veau, dans lequel on fera bouillir pendant un petit quart d'heure trois écreviſſes de riviere lavées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, retirant le pot du feu, on y jettera une pincée de ſommités ſéches & fleuries d'hypericum; on les laiſſera infuſer un moment, on paſſera le bouillon à travers une ſerviette, & on exprimera fortement; il faut prendre l'opiate & le bouillon pendant neuf jours, repurger à la fin le malade avec la médecine ci-deſſus, & deux jours après lui redonner le petit-lait préparé comme ci-devant qu'il prendra pendant quinze jours, ſe purgeant à la fin de l'uſage du petit-lait. On fera des fomentations ſur la région du

foie pendant une heure avec la décoction des plantes émollientes chaudes dans laquelle on trempera des linges qu'on appliquera sur la partie malade, & qu'on renouvellera de tems en tems.

Deux jours après la derniere médecine Monsieur l'Abbé prendra le matin au lit un bon verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre candi ; si l'estomac a peine à le soutenir on y ajoutera deux cuillerées d'une légere infusion de canelle, à mesure que l'estomac soutiendra le lait on l'augmentera peu à peu jusqu'à ce qu'il en prenne une écuellée, il le prendra pendant un mois & se purgera en le quittant ; pendant le tems du lait il prendra trois fois la semaine douze grains de safran de mars apéritif qu'il mettra entre deux soupes pour l'avaler en se mettant à table pour dîner ; pendant le reste de l'hiver ; il continuera pour sa boisson ordinaire l'eau ferrée à laquelle on ajoutera un nouet de rhubarbe, il prendra trois fois la semaine le petit acier lorsqu'il voudra dîner, se repurgeant de tems en tems.

Au reste il paroît que le caffé ne convient pas trop à Monsieur l'Abbé, nous croyons qu'il fera bien de

s'en priver pendant le tems des remedes, & de n'en prendre ensuite que rarement, parce que le caffé desséche les humeurs & les solides. Monsieur l'Abbé doit faire deux petits repas par jour, se priver pour toujours, du maigre, des ragoûts, des viandes salées, des alimens aigres & cruds; il se nourrira avec de bonnes soupes, du bouilli & sur tout du rôti, ne mangeant que des viandes de boucherie, du gibier & de bonnes volaille : nous l'exhortons sur-tout à relâcher beaucoup de son travail, puisqu'on a dit ci-dessus que c'étoit une des principales causes de sa maladie.

Délibéré A Montpellier 1737. *signé*

LAZERME.

CONSULTATION VI.

Sur une surdité.

IL paroît que la fluxion, qui produit la dureté d'oreille que la Dame Religieuse a depuis l'été dernier, attaque principalement le canal auditif externe,

puisqu'elle sent dans l'oreille quelquefois des craquemens, comme des pétards & ordinairement des brouissemens, ou tintemens. L'humeur de la fluxion qui au commencement s'étoit jettée sur les yeux marque une lymphe grossiere, qui roulant avec le sang a été déposée sur la partie malade ; ces sortes de fluxions sont ordinairement rebelles, & sur-tout lorsqu'elles attaquent des personnes d'un certain âge ; mais comme celle-ci est récente on peut espérer du moins de la diminuer si on ne peut pas la guérir radicalement ; pour cet effet la malade fera les remedes suivans. Elle sera purgée incessamment avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez deux gros de séné un gros de tartre soluble ; faites-bouillir dans une décoction de feuilles de chicorée de six onces ; dissolvez dans la colature deux onces de manne, & ajoutez-y un gros de l'électuaire diacarthami.

S'étant reposé un jour après cette médecine elle prendra le matin à son lever le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez une livre de maigre de veau & de collet de mouton, faites cuire pendant trois heures dans l'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon dans lequel on fera bouillir pendant un quart d'heure quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & douze cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés dans un mortier ; en retirant le pot du feu on jettera cinq ou six feuilles de mélisse qu'il faut laisser infuser un moment ; on passera le bouillon à travers une serviette, & on exprimera pour le faire prendre. La malade prendra immédiatement avant le bouillon trente grains de tartre martial soluble qu'il faut dissoudre avec deux ou trois cuillerées du même bouillon pour faire avaler : il faut continuer le bouillon & le tartre martial pendant dix jours, après lesquels on repurgera la malade avec la médecine ci-dessus ; deux jours après cette médecine la malade prendra la poudre qui suit.

POUDRE.

Prenez safran de mars apéritif & rhubarbe réduite en poudre de chacun vingt grains, poudre de guttete & cassia lignea de chacune douze grains, sel ammoniac & diagrede de chacun huit grains ; faites-en une poudre pour une prise.

Si la malade aime mieux prendre ce remede en opiate, on se servira du syrop de fleurs de pêcher ; il faut prendre par-dessus ce remede deux tasses d'infusion de mélisse, faite comme celle de thé adouci avec un peu de sucre, continuer pendant neuf jours & se purger à la fin.

Pendant tout l'hiver la malade se purgera une fois tous les mois, & prendra trois fois la semaine quinze grains de safran de mars apéritif mis en poudre très-fine qu'elle mettra entre deux soupes, pour l'avaler en se mettant à table pour dîner.

Il faut joindre à ces remedes les topiques ou remedes externes pour déboucher les glandes du canal auditif & détourner l'humeur de la fluxion, pour

cet effet on injectera deux fois le jour dans l'oreille avec une petite seringue, une décoction de feuilles de bétoine qu'on animera avec quelques gouttes d'eau de-vie, on fera l'injection chaude, & d'abord après l'injection on nettoïera le canal auditif avec un cure-oreille; il faut continuer ces injections pendant douze à quinze jours, après lequel tems on se servira de l'eau suivante. Il faut avoir une branche de frêne verte, la mettre sur le feu pour la faire brûler mettre aux deux extrémités une écuelle ou assiette de terre pour recevoir l'eau qui en dégoutera, & qu'il faut garder dans une bouteille de verre bien bouchée; on en prendra une cuillerée à caffé qu'on fera un peu chauffer & on y ajoutera dix ou douze gouttes d'élixir de propriété de paracelse; on fera tomber doucement cette liqueur dans le trou de l'oreille malade, ayant fait bien pancher la tête à la malade, afin que la liqueur puisse couler dans tout le canal auditif, on bouchera l'oreille d'abord après, afin que la liqueur y reste une petite demi heure: il faut faire ce remede deux ou trois fois par jour pendant dix jours de suite, & quelques jours après le refaire pendant

le même tems ; il faut auſſi appliquer en même tems un emplâtre de véſicatoires derriere les oreilles pour faire couler des eaux, & renouveller de tems en tems l'application de cet emplâtre, afin d'entretenir long tems l'écoulement des ſéroſités.

On fera ces remedes externes en même tems que la malade prendra les internes, elle ne doit pas faire maigre ; elle ſe nourrira avec des ſoupes à la viande, du bouilli & du rôti, ſe privant des alimens ſalés, épicés, aigres ou cruds ; elle aura ſoin de peigner tous les jours ſa tête pour ôter la craſſe, & de la couvrir l'hiver pour en faciliter la tranſpiration.

LAZERME.

CONSULTATION VII.

Sur des vapeurs convulſives.

LES tiraillemens que la malade ſent en diverſes parties du corps, & cela de tems en tems avec de grandes inquiétudes caractériſent la maladie de vapeurs convulſives.

La cauſe de cette maladie eſt un ſang épais, ſec & acrimonieux avec deſſéchement, tenſion & roideur au genre nerveux ; cet état du ſang ſe préparoit depuis long-tems, & il s'eſt enfin déterminé à un plus haut degré dans l'âge avancé, lorſque les régles ont été ſupprimées.

Quoique cette maladie ne ſoit pas dangéreuſe elle eſt cependant très-inquiétante ; elle eſt auſſi très-difficile à guérir, & ce n'eſt que d'une longue ſuite de remedes que l'on peut attendre du ſoulagement. Les vues que l'on doit avoir dans ce cas ſont de rectifier les digeſtions, d'humecter & diviſer doucement la maſſe du ſang, & de l'adoucir, afin qu'ayant donné la détrempe aux fluides les fibres nerveuſes puiſſent ſe ramollir & devenir ſouples ; c'eſt pourquoi l'on commencera par cette potion purgative.

PURGATION.

Prenez une once de polypode de chêne, faites-en une décoction de douze onces, infuſez-y deux gros de ſéné, une pincée de fleurs de violette & autant de

celles de mauve, coulez pour deux prises, dans la premiere vous dissoudrez deux onces de manne, & dans la seconde une once de syrop de fleurs de pêcher.

Le lendemain de la purgation on passera à l'usage des bouillons faits avec un jeune poulet, une poignée de chicorée amere de jardin, une pincée de sommités fleuries de millepertuis, on prendra ainsi ce bouillon vers le quinze de septembre, pendant douze matins, ensuite on se purgera comme ci-devant, on reprendra les mêmes bouillons, mais on y ajoutera trois ou quatre écrevisses de riviere & vingt grains de tartre martial soluble.

Après l'usage de ces bouillons on viendra tout de suite au petit-lait de vache, dont on prendra le matin à jeun environ douze onces, après y avoir éteint trois ou quatre clous rouillés & rougis au feu, l'avoir clarifié avec le blanc de deux œufs, y avoir ajouté trois cuillerées de suc de cerfeuil dépuré & une cuillerée de la deuxiéme eau de chaux. Ayant pris le petit-lait douze matins on se purgera comme ci-devant pour en venir au lait d'ânesse que l'on prendra

un mois & demi, se purgeant à la fin; mais pendant l'usage du lait on prendra de trois en trois jours le soir en se couchant, & trois heures après avoir soupé avec une soupe & un morceau de pain, vingt grains de poudre de guttete dans trois cuillerées d'eau & une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Pendant l'usage du lait d'ânesse on essayera de prendre encore le soir une soupe au lait de vache; mais on ne commencera cet essai que huit ou dix jours après avoir commencé le lait d'ânesse; & si l'estomac supporte bien tout ce laitage on la mettra au lait pour toute nourriture.

Dans le printems on réitérera tous les remedes de l'automne, au surplus on observera un bon régime de vivre, se tenant à la soupe, au bouilli & au rôti, on ne boira que de l'eau, ou si l'on veut une décoction de demi-once de caffé daus une pinte d'eau.

A Montpellier *signé* FIZES.

CONSULTATION VIII.

Sur des vapeurs.

LES vapeurs que Madame a depuis quelques années bien caractérisées par les tiraillemens, les engourdissemens des extrémités & les embarras qu'elle sent quelquefois à la tête sont l'effet d'une constitution des humeurs séche & acrimonieuse que Madame a contractées par son tempérament & par son régime de vivre, ayant été très-délicate pendant sa tendre jeunesse. On peut rapporter à cette constitution des liqueurs les attaques de colique néphrétique qu'elle a eues, on peut même regarder la délicatesse de sa poitrine comme une suite de cet état des liqueurs, mais on ne peut rapporter à cette cause l'écoulement d'une matiere jaunâtre & ensuite verdâtre qui a duré pendant vingt-cinq jours & qui est revenue dès que Madame a eu commerce avec son mari, cet écoulement qui est une gonorrhée virulente, suppose un virus vérolique, qui

a infecté la masse des liqueurs, & surtout la lymphe, & par conséquent on peut assurer que Madame a la vérole. On doit rapporter à cette cause les ardeurs & demangeaisons qu'elle sent dans les parties génitales, & les douleurs vagues qu'elle sent en différentes parties, de même que les cloches ou petites vessies qui paroissent de tems en tems à la peau, accompagnées d'une grande demangeaison, & qui jettent une sérosité; on ne peut espérer de guérir Madame qu'en purifiant son sang du virus qui l'infecte, mais si la saison ni son état ne permettent pas d'employer pour cela le remede spécifique, il faut auparavant détremper le sang, l'humecter & l'adoucir; ainsi dès que Madame sera arrivée à l'endroit où elle doit faire son séjour, & qu'elle sera rétablie de la fatigue du voyage, elle se fera tirer trois palettes de sang du bras; le lendemain elle se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez six gros de moëlle de casse, un demi gros de sel végétal, une demi-poignée de fleurs de pêcher; faites bouil-

lir légérement dans huit onces d'eau de fontaine, diſſolvez dans la colature deux onces de manne, & ajoutez-y une once de ſyrop de roſes pâles, faites-en une potion qui ſera priſe avec le régime convenable.

Madame s'étant repoſée un jour après cette médecine prendra le lendemain le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, faites-le bouillir pendant trois heures dans une grande écuellée d'eau de fontaine pour avoir une priſe de bouillon, ajoutez trois écreviſſes de riviere ou quatre ſi elles ſont petites, lavées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, bouchez le pot, & faites-le bouillir pendant un quart d'heure ; tirez-le du feu, & jettez-y une pincée de ſommités ſéches & fleuries d'hypericum ; laiſſez-les infuſer un moment, paſſez le bouillon à travers une ſerviette, & exprimez pour le faire prendre. Madame prendra ce bouillon pendant dix jours, ſe purgeant à la fin avec la médecine ci-deſſus ; deux jours après elle prendra le matin au lit

un grand verre de petit-lait, tiré du lait de chévre ou de vache avec la présure ou avec un demi gros de crême de tartre, clarifié avec le blanc d'œuf; on y ajoutera deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil dépuré par résidence & demi-once de sucre candi; Madame prendra quinze jours le petit-lait, & si elle sent son estomac un peu affoibli elle reprendra pendant dix jours le bouillon d'écrevisses ci-dessus, sans se purger qu'à la fin des bouillons; mais si l'estomac va bien elle se purgera après le tems du petit-lait, & deux jours après elle prendra le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait avec un peu de sucre pour l'adoucir; à mesure que l'estomac s'accoutumera au lait on l'augmentera peu à peu jusqu'à ce que Madame en prenne une écuellée; dès que Madame sera accoutumée au lait d'ânesse elle dînera à son ordinaire & soupera sur les huit heures du soir avec une écuellée de lait de vache, ou une écuellée de ritz au lait.

Madame continuera le lait pendant deux mois, se purgeant lorsqu'elle le quittera, & au milieu de son usage, s'il est nécessaire; dès qu'elle aura fini le lait

elle prendra le matin à ſon lever le demi bain domeſtique & y reſtera une heure; au ſortir du bain elle prendra le petit-lait préparé comme ci-deſſus & continuera ces remedes pendant quinze jours ſe purgeant à la fin avec la médecine ordinaire. Comme on aura bien adouci & détrempé les humeurs par tous les remedes que l'on vient de preſcrire, il ſera tems alors d'employer le remede ſpécifique pour détruire le virus vérolique pourvû que la ſaiſon ſoit convenable, mais on doit avertir Madame que ce remede doit être adminiſtré avec un grand ménagement, non-ſeulement à cauſe de ſon tempérament, mais ſur-tout à cauſe de la foibleſſe de ſa poitrine; elle doit donc choiſir des perſonnes expérimentées & prudentes pour la conduire dans ce remede. Madame aidera l'effet des remedes qu'on vient de preſcrire par un régime de vivre convenable; elle ſe nourrira avec de bons alimens, faciles à digérer, comme la ſoupe à la viande, le bouilli & le rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, de la volaille & du gibier; elle ſe privera de viandes ſalées, de ragoûts, de la pâtiſſerie, de la fritûre, des alimens aigres & cruds; elle

boira

boira l'eau de fontaine à son ordinaire, & si elle ne peut se passer du vin à cause de son estomac, elle en boira fort peu; elle doit se priver de liqueurs, de caffé & même de chocolat. Si Madame est constipée elle prendra de deux jours l'un un lavement fait avec l'eau tiéde & quelques cuillerées de bonne huile.

Délibéré à Montpellier. *signé*, LAZERME, HAGUENOT, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION IX.

Sur des douleurs rhumatismales & sciatiques.

MEMOIRE.

IL y a environ dix-huit mois que le malade a eu au col une tumeur plus grosse qu'un œuf, dure, ronde, sans fiévre; elle fut très-lente à suppurer; elle suppura pourtant vingt-un jours, lui ayant fait donner un coup de lancette lorsqu'elle fut à parfaite maturité; les vingt-un jours passés le trou se cicatrisa, & il y restoit encore quelque petite dureté que l'on fit fondre en y met-

tant l'emplâtre de Vigo avec le mercure ; pendant ce tems-là le malade s'amusoit quelques heures du jour à travailler au tour ; environ quinze jours après le malade sentit une douleur au haut de la cuisse droite qui est la partie qui donne le mouvement au tour : on attribua cette douleur à cette tumeur, en croyant qu'une partie de cette humeur s'étoit jettée sur cette partie ; d'abord le malade négligea cette douleur, parce que n'y ayant jamais été sujet il croyoit que ce seroit une douleur passagere, cependant elle ne fit qn'augmenter, pour-lorsil se détermina à faire quelques petits remedes, comme bassiner la cuisse avec l'eau-de-vie, faire des frictions avec différentes graisses & des huiles.

Aucun de ces remedes & nombre d'autres extérieurs qu'on fit ne réussirent point ; le malade se fit ensuite saigner du pied & du bras ; la premiere saignée lui fut inutile, on lui ordonna de prendre le bain domestique dans de bon vin chaud, ce qu'il exécuta ; il prit encore le bain dans l'eau chaude, où l'on mit les herbes émollientes, comme la mauve, guimauve &c. Il suoit toutes les fois qu'il sortoit du bain jusqu'à mouiller trois

ou quatre chemises ; il continua ce bain pendant huit jours sans en recevoir aucun soulagement ; sur l'avis de quelque Médecin il se détermina à aller à Bagneres où il prit les eaux, les bains tempérés & les bains chauds ; ces derniers le firent beaucoup suer, cependant ils ne produisirent aucun bon effet, il se retira chez lui pour se tranquilliser & passa tout l'hiver dernier avec beaucoup de souffrance sans faire d'autres remedes que des frictions avec une pomade qu'il avoit composée, ayant soin de tenir cette partie bien chaude ; il trouva que la chaleur lui appaisoit la douleur, quoiqu'au commencement de son mal elle lui fut très-contraire ; il passa sans rien faire jusqu'au mois de juillet ; pour-lors il fut à Barbatane pour se mettre dans les boues, il sua beaucoup sans ressentir aucun soulagement ; on lui conseilla ensuite d'aller à Bareges, où il se rendit pour y prendre les bains & les eaux ; il fit l'un & l'autre, mais fort inutilement ; il se retira après toutes ces courses, croyant être en repos ; cependant un Médecin de ses amis lui conseilla de prendre les pilules d'œthiops minéral mêlées avec des cloportes ; en-

ſuite il lui fit prendre une priſanne avec la ſalſepareille, le bois de gayac, &c. le faiſant purger de tems en tems, il a été dans cet état environ deux mois, après lequel tems il a été ſaigné, purgé, & n'a reſſenti aucun ſoulagement. Il eſt bon de vous dire que le malade a vingt-ſix ans, il eſt d'un tempérament ſanguin & un peu mélancolique ; il a toujours poſſédé une bonne ſanté, il ne la prodiguée, ni par les veilles, ni par le vin, ni par les femmes, ce ſont des faits conſtans. Nombre de Médecins ont raiſonné différemment ſur la nature de ſon mal ; les uns ont cru que c'étoit une ſçiatique, d'autres ont cru que c'étoit une douleur de rhumatiſme ; quoi qu'il en ſoit voyez ſon progrès ; d'abord cette douleur ſe déclara à la racine de la cuiſſe, enſuite il reſſentit cette même douleur au milieu de la cuiſſe & au genou ; il ſentit que ſa douleur augmentoit de jour en jour, & qu'elle lui produiſoit l'alongement de la cuiſſe, il eut beau le dire à ſon Médecin, il ſe moqua de lui ; cependant la choſe eſt ſi vraie & ſi conſtante qu'aujourd'hui les médecins qui le voyent boiter, & qui ont vu que cette cuiſſe étoit plus longue d'un pouce, diſent que la tête du femur eſt ſortie du fond de la

cavité, qui se trouve chassée par l'épaississement de la synovie, & qu'elle appuie en partie sur l'os l'ischion, ce qui lui cause de si grandes douleurs que cela l'empêche de dormir. Le malade sent des tiraillemens des tendons dans toute la cuisse si affreux que souvent pendant la nuit il est obligé de se lever; les ligamens qui sont autour de l'ischion sont si sensibles qu'il souffre beaucoup lorsque quelque chose y touche; pendant le tems humide, & pendant le mauvais tems, il sent des douleurs beaucoup plus vives, il n'y a que la chaleur dans ces occasions qui le soulage; il tient autour de sa hanche des emplâtres attractives qui ne lui font ni bien ni mal, d'ailleurs il se porte assez bien, il fait parfaitement ses fonctions animales, à le voir on ne diroit pas qu'il souffre à présent; il s'étoit déterminé à se remettre entre les mains de la Providence, cependant à la pressante sollicitation de ses parens, & sur la crainte qu'il a que la tête du fémur ne soit sortie de sa cavité, il s'est déterminé à consulter le plus habile médecin qu'il connoisse en France, espérant bien trouver son soulagement dans son ordonnance.

REPONSE.

Les douleurs que le malade ſent à la cuiſſe & au genou ne reconnoiſſent d'autre cauſe que l'épaiſſiſſement & l'âcreté de l'humeur ſynoviale qui abreuve les articulations & les ligamens, & qui par ſon ſéjour dans les parties gêne la circulation du ſang & y excite des douleurs vives; il y a apparence que les vices de cette humeur doivent être cherchés plus loin & que la maſſe du ſang d'où cette humeur ſe ſépare, participe du même caractere; la tumeur qui ſurvint il y a environ dix-huit mois au malade, au col, & qui étoit froide & lymphatique en eſt une preuve inconteſtable, & fait ſoupçonner un vice conſtant de la lymphe & du ſang, puiſqu'à peine fut-il guéri de cette tumeur froide du col qu'il lui ſurvint, la douleur ſciatique & rhumatiſmale de la cuiſſe. Comme on s'eſt contenté juſqu'ici d'attaquer le mal au dehors par des remedes topiques, il ne faut pas être ſurpris que ces douleurs aient continué; & il eſt arrivé même que par l'application de ces remedes chauds, on a diſſipé ce qu'il y avoit de plus fin &

de séreux dans la synovie au lieu de la délayer ; & s'étant, pour ainsi dire, pétrifiée, elle a poussé au dehors de la cavité des os innominés la tête du fémur & relâché les ligamens qui servent à l'y contenir.

Cette maladie ne doit point être négligée, parce qu'autrement le malade boiteroit toute sa vie, c'est la seule chose qu'il ait à craindre de ce mal, puisqu'on nous assure qu'il fait d'ailleurs toutes ses fonctions ; on peut absolument parlant, le guérir, n'étant pas dans un âge avancé, pourvû toutefois que l'endurcissement de la synovie ne soit point parvenu à un certain point.

On doit pour cet effet avoir en vue de purifier le sang en le divisant légérement & sans exciter d'orgasme par les remedes délayans, adoucissans & légérement apéritifs qui puissent rétablir la fluidité naturelle des humeurs & en adoucir la salûre.

Pour remplir ces indications nous sommes d'avis qu'on commence par la saignée du bras que l'on réitérera même le troisiéme jour si les douleurs l'exigent ; on purgera ensuite le malade en lavage comme il suit.

PURGATION.

Prenez trois gros de séné, un gros & demi de rhubarbe qu'on fera bouillir légérement dans deux verres de décoction de racines de polypode ; dans le premier on dissoudra deux onces de manne, & on ajoutera au second une once de syrop de chicorée composé; le lendemain du purgatif on fera prendre au malade les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez une livre de maigre de veau, ou bien un quart de collet de mouton, un gros de racine d'enula campana que vous ferez bouillir dans la quantité d'eau qu'il faut pour faire une prise de bouillon ; on y jettera ensuite, demi-heure avant que de retirer le pot du feu, trois écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre & douze cloportes pareillement écrasés, & sur la fin de la coction on y ajoutera une demi-poignée de feuilles de cresson d'eau & autant de chicorée amere ; on coulera

& on exprimera. Le malade continuera ces bouillons pendant dix ou douze jours, après lesquels on le purgera comme il a été dit ci-dessus, & ensuite on lui fera prendre dix ou douze jours tous les matins à jeun un grand verre de petit-lait clarifié avec deux blancs d'œufs, & dans lequel on mettra deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil dépuré, & dix cloportes vifs & écrasés ; on le purgera comme dessus à la fin du petit-lait ; en observant les précautions ordinaires ; après quoi on viendra au lait d'ânesse que nous croyons être le remede le plus convenable ; il prendra donc le lait d'ânesse tous les jours le matin & le soir avant de se coucher à la dose d'un demi-setier, & plus même s'il le supporte bien, & il le continuera pendant un mois, un mois & demi, ou deux, & si les douleurs se calment & que l'estomac du malade s'en accommode, on le lui donnera après les huit ou neuf premiers jours, deux fois par jour le matin & le soir.

Pendant l'usage du lait on pourroit faire prendre au malade trois fois la semaine, le matin à jeun des pilules faites avec vingt grains d'œtiops minéral,

incorporé dans un peu de conserve de roses. On croit qu'il faut s'abstenir de tous les remedes trop chauds qui animent trop le sang & le desséchent ; sur-tout le malade étant d'un tempérament mélancolique, ayant les humeurs visqueuses & les solides tendus & desséchés. On pourroit aussi à la place du purgatif ci dessus proposé le purger avec une bouteille d'eau minérale de moyenne vertu qui soit le plus à portée, que l'on fera dégourdir, & au premier verre de laquelle on ajoutera deux onces & demie de manne. A l'égard des remedes externes nous sommes d'avis qu'on en suspende l'usage jusqu'à ce qu'on ait corrigé les vices généraux du sang & de la lymphe qui entretiennent ces douleurs, qu'on tienne en attendant la partie affectée bien chaudement, en faisant appliquer par-dessus des peaux d'agneau préparées qui empêchent l'action de l'air extérieur, & que vers le printems prochain, après que le malade aura usé long-tems du lait, qu'il emploie par préférence les eaux de Bareges à toutes les autres.

Il faut d'ailleurs que le malade observe un régime de vivre très-exact, qu'il évite la tristesse & toutes les passions de l'ame

qu'il ne mange rien de salé, d'épicé, de crud, de grossier & de difficile digestion, qu'il ne boive point de vin, ou qu'il le boive trempé & qu'il ne mange que des soupes, bouilli, rôti, crêmes de ritz, de gruau ou d'orge, & que sur-tout son aliment le plus ordinaire, soit la viande blanche.

signé HAGUENOT. 1738.

CONSULTATION X.

Sur le calcul de la vessie.

APrès avoir mûrement réfléchi sur les différentes incommodités que le malade a souffert depuis l'âge de dix ans, il nous paroît que le calcul qu'il porte dans la vessie depuis ce tems y a produit de très-grands désordres, & principalement un ulcére fistuleux qui s'est fait jour du côté du col de la vessie à travers le gros intestin rectum, par lequel l'urine & la semence sont souvent forcés de passer pour se vuider ensuite par le fondement: puisque le malade a

toutes les parties externes de la génération bien constituées, qu'il est capable de l'érection & de l'éjaculation nécessaires pour la production de deux enfans à laquelle il dit avoir concouru, on ne sçauroit le taxer d'impuissance, mais puisqu'au jourd'hui il ne jette aucune semence par la verge l'orsqu'il sent le plaisir de l'éjaculation, après lequel sa verge se détend comme elle a accoutumé de faire, il y a tout lieu de douter que la semence des vésicules séminaires ne pouvant pas enfiler le conduit de l'urettre embarrassé se détourne nécessairement du côté du rectum, à la faveur de l'ulcere fistuleux ci-dessus marqué ; la petite goutte d'humeur blanche qui sort alors par la verge vient des prostates & de l'ulcere même qui se trouve comprimé lors de l'éjaculation.

Les eaux qui sortent involontairement par l'anus sur-tout la nuit pendant le sommeil & le cours de ventre séreux qui subsiste depuis trois ans malgré tous les remedes sans que la santé du malade s'en trouve considérablement dérangée sont de nouvelles marques de l'ulcere fistuleux en question, à travers duquel l'urine se fait jour & s'écoule sans

cesse de la vessie dans le rectum sans y causer aucune douleur, parce que les bords de l'ulcere sont en cet endroit fort calleux comme ils le sont ordinairement dans toutes les fistules : quoique le malade puisse prendre & donner du plaisir dans l'acte vénérien, vu que les muscles érecteurs & accélérateurs sont dans leur état naturel, & peut-être plus souvent & plus fortement irrités à l'occasion de l'ulcere, le malade ne peut espérer de concourir à la génération ; on peut craindre au contraire que de trop fréquentes érections n'attirent de nouvelles fluxions, & que la fistule ne s'élargisse par le passage forcé de la semence ; l'on peut craindre aussi que l'urine trop âcre & trop piquante qui coule sans cesse par la fistule ne produise de nouveaux clapiers & de nouveaux sinus dans la partie supérieure du rectum : il peut enfin arriver que la fiévre lente se mettant de la partie le malade aura le chagrin de se voir périr peu à peu sans ressource, lorsque le marasme sera parvenu à son dernier degré ; au lieu qu'on peut espérer de le délivrer de toutes ses incommodités par l'opération de la taille & de la fistule pour laquelle le malade

paroît mal à propos avoir une repugnance insurmonatable. La répugnance seroit bien fondée si son sang étoit d'ailleurs fort mauvais & infecté d'un venin vérolique, mais comme à sa vessie près il jouit d'une bonne santé & qu'il proteste n'avoir eû aucun mal vénérien, nous ne sçaurions lui conseiller rien de mieux que de se confier, ou de se livrer à quelque homme qui puisse en le sondant par le fondement découvrir l'ouverture de la fistule du rectum que nous jugeons fort basse, & qui pourroit être guérie par une opération très-légére & très-aisée, sans danger, se livrant au reste à un habile Lithotomiste ; que si le malade ne veut pas absolument tater de la Chirurgie, dont il a grand besoin, nous lui conseillons de boire encore incessamment des eaux de Camarès qu'il a déja éprouvées très-propres à adoucir l'aerimonie des urines ; il en doit prendre deux neuvaines, mettant trois ou quatre jours d'intervalle de l'une à l'autre ; on ne doit pas épargner de faire des saignées proportionnées aux forces & au tempérament du malade ; on usera rarement de purgatifs, parmi lesquels on ne doit em-

ployer que les plus doux, tels que sont la manne, la casse, les tamarins, dans un verre de petit-lait clarifié. Après l'usage des eaux minérales, le malade prendra deux fois par jour le demi-bain domestique, restant une heure à chaque bain, & continuant pendant huit à neuf jours ; il usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec la graine de lin & les feuilles de pariétaire mondées ; au sortir du demi-bain du matin on lui servira un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre semences froides, & de la graine de pavot ; demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau ; après les chaleurs de l'été on essayera si l'estomac du malade peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, qu'il prendra deux heures avant sortir du lit pendant un ou deux mois avec les précautions ordinaires ; il observera la chasteté, & ne fera aucun exercice violent.

signé CHICOINEAU, DEIDIER.

CONSULTATION XI.

Sur le délire.

LE délire sans fievre, & les mouvemens convulsifs périodiques dont Madame est actuellement attaquée depuis un mois sont des suites d'un sang grossier & surchargé de mauvais sucs qui ne peuvent pas rouler facilement dans le cerveau ni se dépurer dans les visceres du bas ventre, & produisent tous les symptômes des vapeurs qui ont paru depuis un mois & demi ; la tristesse, la mélancolie, la couleur pâle, l'enflure des pieds, la toux séche, les rougeurs, les pustules survenues sur différentes parties du corps ; le peu d'écoulement des mois, & enfin les urines, tantôt crues tantôt troubles, sont des marques constantes d'un sang grossier qui, ne pouvant bien se dépurer par aucunes voies ordinaires, se trouve aujourd'hui si fort chargé de mauvais levains, qu'il sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, de le rétablir dans son état natu-

rel ; cependant comme la malade est encore fort jeune, & qu'elle a quelques bons intervalles on pourroit espérer de la soulager par les remedes suivans:

LAVEMENT.

Prenez de la décoction ordinaire pour les lavemens une livre, de catholicon *pro ore* deux onces, de miel de Narbonne une cuillerée ; faites-en un lavement, dont on se servira lorsque le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine du bras pour tirer environ neuf onces de sang, & si c'est le tems des regles on fera la saignée du pied, réitérant l'une des deux suivant l'état & les forces de la malade, sur-tout dans le paroxisme du délire, lequel on suspendra de fois à autre par l'usage du syrop de pavot, si on n'aime mieux employer le laudanum à la dose d'un grain & demi, qu'on augmentera ensuite suivant la nécessité. On aura recours ensuite aux remedes suivans.

PILULES.

Prenez de la poudre d'algaroth quatre grains, & faites-en des pilules avec de la conserve de roses; on les avalera long-tems après les repas, & on boira pardessus la potion suivante.

POTION.

Prenez de la rhubarbe & du sel végétal un demi-gros; faites infuser dans cinq ou six onces de décoction d'absynthe & dissolvez-y ensuite deux onces de syrop de fleurs de pêcher.

Si après cette évacuation le paroxisme dure long-tems & qu'il revienne plus souvent, la malade usera de l'infusion suivante, à la dose de deux ou trois onces pendant quatre ou cinq jours de suite.

INFUSION.

Prenez de la racine de matricaire desséchée, & du quinquina en poudre, de chacun une once, d'iris de Florence desséchée & pulvérisée deux gros; faites infuser auprès du feu pendant la nuit, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine & de vin rouge.

Enfin si les paroxismes sont courts &

moins fréquens par l'usage de ces remedes, on travaillera à dépurer le sang par l'usage de la ptisanne sudorifique & autres remedes.

D. DEIDIER.

CONSULTATION XII.

Sur un vomissement.

LE vomissement presque continuel dont est atteint Monsieur est la suite du dérangement de son estomac & & des mauvaises digestions qu'il fait depuis environ trois ans, assez marquées par la douleur d'estomac & de violentes tranchées du ventre qui étoient si vives qu'elles l'empêchoient de dormir.

Les accidens ayant continué malgré les remedes purgatifs, émétiques, stomachiques, apéritifs & autres qu'on lui a prescrits en différentes occasions il est à présumer que les indigestions passant dans le sang, l'ont épaissi, qu'étant de ce caractere, les sucs digestifs qui s'en séparent ont été de plus en plus moins propres à briser les molécules des

alimens, & qu'il a toujours résulté un chyle grossier & acrimonieux, qui irrite l'estomac, & les premieres voies, & qui excite la cardialgie, les coliques & les vomissemens habituels auxquels il est actuellement sujet; les matiéres aigres que le malade rejette en vomissant nous confirment dans ces soupçons; il y a apparence même que dans cet état le sang ne circulant pas aisément dans le tissu de l'estomac y séjourne & y excite une espece de phlogose ou de tension qui fait qu'à la moindre irritation les causes du vomissement se mettent en jeu, & c'est de-là que vient que le malade vomit si facilement.

Cette maladie n'est point à négliger; cet état de tension de l'estomac peut dégénérer en inflammation, & quand même cela n'arriveroit pas il suffit que le chyle soit mal conditionné pour produire à la longue de plus grands désordres dans le sang, d'autant plus que par le vomissement continuel il y entre en moindre quantité, ce qui causeroit l'atrophie & la fiévre lente; pour obvier à ces inconveniens qui menacent le malade, nous estimons qu'il doit faire les remedes suivans pour tâcher de relâcher

l'estomac, & donner de la liquidité à son sang, d'en adoucir la salûre & d'en rectifier les digestions; les remedes chauds qu'on a jusqu'ici employés, & qui pourroient assez convenir, ne nous paroissent pas à présent pouvoir être mis en usage; il faut au contraire tourner du côté des adoucissans, comme on l'a projetté & y entremêler des apéritifs légers; si le malade n'a point de fiévre & qu'il ait été saigné, on pourra s'abstenir de la saignée, sinon nous croyons, si le pouls est tant soit peu plein ou fréquent, qu'il faut commencer à lui tirer deux palettes de sang de l'un des bras, le lendemain le purger avec deux onces de moëlle de casse, récemment extraite, & une dragme de sel végétal, qu'on fera dissoudre dans deux grands verres d'eau de fontaine, ou ce qui seroit encore mieux dans deux verres de petit-lait, & en faire deux verres de purgatif, dans le premier desquels on fera dissoudre deux onces de manne choisie.

Le lendemain de ce purgatif il prendra les bouillons suivans pendant dix à douze jours.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, ou bien à sa place une demi-livre de veau, ou un quart de colet de mouton, qu'on fera cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, ensuite on y fera bouillir cinq ou six écrevisses de riviere qu'on aura fait mourir auparavant dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier, on les y laissera pendant une heure, ou environ, & vers la fin de la coction on y jettera une poignée de feuilles de bourrache, de cresson d'eau, de chicorée sauvage, & une pincée de cerfeuil ? après qu'il aura achevé les bouillons, si son estomac ne rejette plus tant, nous croyons qu'il faut le mettre à l'usage du lait d'ânesse qui est le plus propre à son état, à commencer par lui en faire prendre tous les matins une turquette pendant huit jours; ensuite deux fois le jour, matin & soir; & si enfin on voyoit que son estomac le supportât le mettre à la diéte blanche, c'est-à-dire au lait pour toute nourriture en lui faisant prendre le matin un verre de lait

d'ânesse ou de vache, & à souper une autre soupe au lait, ou une crême de ritz au lait pour faciliter la digestion du lait ; il faut que le malade prenne chaque soir avant de se mettre au lit l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez des conserves de kinnorrhodon, & d'enula campana une once de chacune, de sang dragon & de terre sigillée de chacun une dragme, de corail rouge & des yeux d'écrevisses préparés deux dragmes de chacun ; on incorporera le tout avec une suffisante quantité de syrop de coins pour en faire une opiate dont la malade prendra chaque fois un gros ou un gros & demi. Il faut s'abstenir de lavemens purgatifs, comme aussi de l'usage de la ptisanne laxative pour boisson ordinaire, parce que ces remedes troubleroient la digestion du lait & l'empêcheroient d'entrer dans la masse du sang, ce qu'on a grand interêt à procurer ; le malade peut boire à son ordinaire, ou de l'eau panée, ou de l'eau de ritz, ou d'une infusion légere de capillaire ; on peut aussi lui faire prendre de tems en tems de

la mélisse ou citronelle en forme de thé, une ou deux heures après son lait le matin.

Du reste il doit se tranquilliser sur son état, & ne pas se livrer aux inquiétudes d'esprit que cause naturellement un mal si long & si opiniâtre ; pour cet effet il faut qu'il tâche de se dissiper le plus qu'il pourra par des plaisirs permis; il faut qu'il se prive du vin, de tout ce qui est crud ou salé, & qu'il évite avec soin les violentes passions de l'ame.

Délibéré à Montpellier, *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XIII.

Sur un rhumatisme.

IL paroît que le rhumatisme dont le malade est attaqué depuis que les ulceres qu'il avoit aux jambes sont cicatrisés est causé par de mauvais sucs qui sont retenus dans la masse du sang, & qui avoient coutume, de se dégorger par les ulcéres, de sorte qu'il semble être à propos de donner quelques cours

cours à ces mauvais ſucs en appliquant du cautere à la jambe affectée, ce qui fera déterminer quelque partie des humeurs qui cauſent le rhumatiſme par l'endroit où l'on appliquera le cautere, après quoi il s'agit de nettoyer les premieres voies avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

prenez du ſéné mondé deux gros, rhubarbe concaſſée un demi gros ; faites infuſer dans de la décoction de polipode de chêne ſix gros ; diſſolvez dans la colature deux onces de manne.

Il eſt néceſſaire d'adoucir le ſang ; à quoi l'on parviendra en prenant pendant neuf à dix jours les bouillons d'écreviſſes ; il faut que le malade ſe purge de tems en tems avec la médecine ci-deſſus, qu'il évite tous les alimens ſalés, épicés, qu'il ſe prive du maigre & de la viande du cochon.

Délibéré à Montpellier. *ſigné* LAZERME.

CONSULTATION XIV.

Sur la faim canine.

LA faim canine, la douleur & la pesanteur que le malade sent à l'estomac qui l'obligent de manger très souvent le jour & la nuit, sont l'effet de la grossiereté & de l'acrimonie de ses humeurs & de la sensibilité de son estomac qui est dénué du velouté qui l'enduit dans l'état naturel : la maigreur & l'épuisement en sont des suites nécessaires ; & si on veut chercher les causes éloignées, on les trouvera aisément dans le grand usage que le malade a fait des pilules mercurielles, dans la fiévre intermittente qu'il a gardée assez long-tems, dans les excès qu'il a faits dans sa jeunesse & les fatigues qu'il a essuyées à l'armée ; en effet toutes ces causes ne peuvent qu'appauvrir & dépouiller le sang des parties fluides, douces & balsamiques, & rendre les parties intégrantes plus massives, & de-là le velouté a manqué à l'estomac, les parties du fluide stoma-

chal qui servent à la digestion étant devenues plus massives & plus propres à irriter causent aussi des ébranlemens plus forts & plus douloureux sur les fibres de l'estomac, & précipitent la digestion en divisant fort vîte, mais inégalement les alimens; de sorte que les sucs qui en résultent étant mal travaillés ne peuvent aussi se mêler avec le sang, comme il seroit nécessaire pour le nourrir & le réparer, ce qui cause la maigreur & l'épuisement du malade. On ne peut pas disconvenir que cette maladie ne soit longue & opiniâtre, elle vient de loin, & les causes qui l'ont produite ont eu le tems d'agir; elle pourroit aussi tourner en maladie de langueur, ou produire l'hydropysie si elle étoit négligée; mais on espere de prévenir ces fâcheuses suites en rectifiant les digestions, corrigeant le vice du suc gastrique, & enfin en humectant & adoucissant les humeurs; comme le malade est maigre on ne croit pas qu'il faille faire de saignée, à moins qu'il ne se trouve fort échauffé, mais il se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez de la rhubarbe concassée & du tartre soluble une dragme, de semence de coriandre une pincée ; faites bouillir dans six onces de décoction de tamarins, & dissolvez-y ensuite deux onces de manne.

Le lendemain il prendra le matin à son lever le demi bain domestique, où il restera une heure ; au sortir du bain, il se mettra au lit, & il prendra un bouillon fait avec un jeune poulet farci de demi once des quatre semences froides concassées, qu'on fera bouillir doucement pendant une heure ; on y mettra quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre, sur la fin on ajoutera une poignée de feuilles de chicorée amere ; on passera à travers une serviette & on exprimera fortement. Le tems du demi-bain & du bouillon sera de dix jours, après lesquels on repurgera le malade avec la médecine ci-dessus, & deux jours après il prendra l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conſerve de kinorrhodon & du quinquina réduit en alcohol de chacun un demi gros, de conſerve d'enula campana & de rhubarbe pulvériſée, de chacun un ſcrupule ; faites-en une opiate pour une doſe avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes.

Le malade prendra deſſus cette opiate un bouillon de poulet à la chicorée, & on en continuera l'uſage pendant douze jours. Si les demi-bains & les bouillons d'écreviſſes n'ont pas rallenti la faim, & que le malade ſoit encore obligé de manger la nuit, il prendra en ſe couchant deux ou trois heures après qu'il aura ſoupé l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez de la conſerve de kinorrhodon un demi gros, de laudanum un grain ; faites-en une opiate.

Après le tems de la premiere opiate le malade ſera purgé avec la médecine ordinaire ; enſuite il prendra pendant un mois, en ſe mettant à table pour dî-

ner, huit grains de ſafran de mars apéritif, paſſé par le tamis, qu'il avalera entre deux ſoupes; après le tems de l'acier le malade prendra trois fois la ſemaine, le matin à jeun l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez de la conſerve de roſe un demi gros, de celle de balauſte un gros, de baume de Judée dix gouttes, & avec du ſyrop de roſes ſéches faites-en une opiate pour une doſe.

Il continuera cette opiate pendant deux mois, & alors il fera des injections dans la verge avec une petite ſeringue de la maniere qui ſuit.

INJECTION.

Prenez des ſommités de lentiſque une poignée, de racine de tormentille une once & demie; faites cuire dans deux livres de décoction d'orge juſqu'à la conſomption du quart, & ſur la fin de la coction ajoutez une poignée de roſes rouges; coulez & exprimez; dans la colature diſſolvez trois onces de miel roſat.

On ajoutera à chaque injection six gouttes de collyre de lanfranc, & l'on fera les injections le matin pendant quelque tems ; si la faim continue on continuera l'opiate, pour la prendre le soir, quand le malade se couchera. Dès que nous serons au printems prochain le malade se fera tirer deux palettes de sang du bras ; ensuite il se purgera avec la médecine ordinaire ; il prendra le demi-bain avec les bouillons d'écrevisses ; ensuite l'opiate ordonnée pour prendre le matin ; & s'étant repurgé il prendra le matin au lit un verre de lait d'ânesse, fraîchement trait & adouci avec un peu de sucre ; si son estomac le soutient, quelques jours après il en prendra une autre prise en se couchant ; enfin il se mettra au lait pour toute nourriture pendant quelque tems, n'y ayant rien de plus propre pour corriger le vice des humeurs que le lait ; ensuite il prendra les bains domestiques avec les bouillons de poulet, afin d'humecter les humeurs, & d'en détruire l'acrimonie ; il ne faut pas que le malade mange beaucoup à la fois quelque faim qu'il sente, afin de ne pas accabler son estomac ; il se nourrira avec des soupes

ou de ritz ou de bouillon, & de viandes légéres comme la volaille & le gibier; il se privera de ragouts & alimens épicés & salés; il boira peu de vin, l'eau paroît même lui convenir, sur-tout s'il vouloit la boire dégourdie; l'air natal pourroit aussi lui faire du bien, étant plus pur & plus subtil que celui qu'il respire en Bourgogne.

Délibéré à Montpellier, *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XV.

Sur des attaques de colique venteuse.

MEMOIRE.

IL y a environ sept ou huit ans que M. le Commandeur, âgé de cinquante ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique ressentit des douleurs très-vives dans toute la capacité de l'abdomen, desquelles il fut délivré par une ou deux purgations. Ces douleurs que l'on caractérisa avec raison de colique, reprirent M. au bout d'un an; on s'attacha toujours à vuider le malade ou par des lavemens, tantôt purgatifs, tantôt anodins & car-

minatifs, ou vomitifs & purgatifs. Cette deuxiéme attaque disparut, & M^r. en demeura quitte pendant trois ou quatre ans, pendant lequel tems il survint des accès de fievre tierce au printems ou en automne qui se dissiperent par le moyen du Kina & des eaux acidules du cornet de Vic-le-Comte. Pendant ces trois ou quatre ans que la fievre revint régulierement plus de colique; la fievre ne paroissant plus la colique reprit à sa place; mais les douleurs furent fort légeres, & les attaques peu fréquentes, jusqu'il y a environ un an qu'elles se font cruellement sentir deux ou trois fois tous les mois par les douleurs vives & insupportables, tantôt sur la région du foie, tantôt sur celle de la rate, souvent dans l'estomac avec des vents qui sortent par la bouche, des bruits & des borborigmes dans tout le canal intestinal dans le tems de l'attaque. On se sert des lavemens, tantôt purgatifs, & le plus souvent anodins & carminatifs; les douleurs enfin calmées on purge le malade, il se fait une vuidange très-considérable de matieres bilieuses & glaireuses, & voilà le malade quitte jusqu'à dix, douze ou quinze jours qu'il faut revenir à nouveaux frais.

Mr. a pris les eaux thermales de la grille de Vichy ſur les lieux une fois, une autre fois apportées chez lui; les attaques n'ont pas laiſſé de revenir à l'ordinaire, & comme on a lieu de ſoupçonner que la principale cauſe de ces attaques & fréquens retours ne peuvent être que des matieres bilieuſes & glaireuſes collées dans la membrane veloutée de l'eſtomac, & dans tout le canal inteſtinal, peut-être auſſi dans le foie, dans la rate, & tous les autres viſceres qui ont réſiſté à tous les purgatifs & eaux minérales que Mr. a pu prendre; on lui a conſeillé celles de Balaruc, comme étant plus actives & plus propres à remplir les indications qu'on ſe propoſe d'enlever ces matieres viſqueuſes, qu'on peut vraiſemblablement ſoupçonner être la cauſe de cette cruelle & rebelle colique; mais auparavant de rien entreprendre, on conſeille à M. le Commandeur de s'en aller à Montpellier, où il trouvera d'habiles Médecins.

REPONSE.

Les attaques de colique venteuſe que M. le Commandeur a depuis huit ou neuf ans & dont les retours ſont plus fréquens de-

puis un an, ensorte qu'il en a deux ou trois attaques tous les mois, sont l'effet des matieres grossieres & visqueuses qui s'amassent dans l'estomac & les boyaux par de mauvaises digestions, de maniere que les alimens étant mal travaillés, se changent en une espece de filasse qui embarrasse les parties d'air, & venant à se rarefier après un certain tems de séjour, ont produit la colique venteuse. On auroit peine de se persuader que cette colique eût duré si long-tems, & résisté à plusieurs remedes qu'on a employés, si elle ne dépendoit que du seul vice des liqueurs; ainsi on est porté à croire que les glandes de l'estomac & des boyaux, & leurs conduits excrétoires sont gorgés d'une humeur gluante & visqueuse peu propre à pénétrer les alimens, & à les diviser en particules fines & déliées capables de former un chyle fluide & doux, peut-être même qu'il y a des embarras semblables dans le foie & dans les autres visceres, mais qui ne sont pas assez considérables pour se faire appercevoir au tact. On ne peut douter qu'il n'y en ait dans l'estomac, puisqu'on s'apperçoit d'une légére tension de ses tuniques, & que la douleur de colique s'y fait sentir plus vive-

ment qu'ailleurs, la constitution séche & comme résineuse du sang, les matieres épaisses & glaireuses que M^r. rend par l'action des purgatifs prouvent la cause que l'on vient d'établir. Cette maladie ne paroît pas à présent dangéreuse, on ne trouve rien dans les visceres du bas-ventre qui puisse faire appréhender des suites dangéreuses; mais aussi on peut s'assurer qu'elle sera rebelle parce qu'on ne peut pas déboucher en peu de tems les vaisseaux sécrétoires des glandes de l'estomac, ni corriger la constitution des humeurs qui produit cet engorgement, & qui est soutenue par le tempérament vif & mélancolique du malade; on espere pourtant d'y parvenir en se servant des légers incisifs, des délaïans & adoucissans. Pour cet effet, dès que M. le Commandeur sera de retour chez lui, & qu'il sera refait de la fatigue du voyage, il se purgera de la façon suivante.

PURGATION.

On aura les eaux de Vic, on en fera dégourdir au bain-marie quinze verres, on dissoudra deux onces de manne en larmes dans le premier verre des eaux; de-

mi-heure après Mr. en boira deux grands verres ; il continuera de boire deux verres de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce qu'il en ait bû quinze verres. On dissoudra quinze grains de manne dans le pénultiéme verre ; Mr. prendra un bouillon une heure après qu'il aura bû les eaux & ne dînera qu'à deux heures après midi.

Si M. le Commandeur ne peut avoir les eaux de Vic en arrivant chez lui, il se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez du séné deux gros, de rhubarbe un demi-gros, de tartre soluble un gros ; faites bouillir légérement dans douze onces de décoction de polipode de chêne ; coulez pour deux prises, & dans la premiere vous dissoudrez deux onces de manne, & dans l'autre une once & demie, Mr. prendra le premier à six heures du matin, le second à huit ; & à neuf un bouillon, & dînera à deux heures. S'étant reposé un jour après la médecine, il prendra le lendemain le bouillon suivant au lait.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vuidé, faites-le cuire pendant deux heures dans une grande écuellée d'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon ; ajoutez-y deux onces de racine dénula campana, seche & coupée en morceaux, qu'il faut laisser bouillir pendant une heure ; faites-y bouillir pendant demi-heure trois écrevisses de riviére lavées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier ; ajoutez sur la fin une petite poignée de feuilles de chicorée amere, laissez-le bouillir un moment, passez le bouillon à travers une serviette ; exprimez fortement pour le faire prendre.

Mr. prendra ce bouillon pendant dix jours, se purgera à la fin avec les eaux de Vic dégourdies & la manne, deux jours après il prendra le matin au lit un grand verre de petit-lait de chevre, ou de vache tiré avec la présure ordinaire, clarifié avec blanc d'œuf, filtré à travers le papier gris, & on y éteindra trois clous de fer rouillés & rougis au feu; on y ajoutera deux cuillerées de suc de menthe de jardin dépuré par résidence, & ce qu'il faudra de sucre pour l'adoucir.

Mr. prendra le petit-lait pendant dou-

ze jours, se purgera avec les eaux de Vic dégourdies & de manne ; deux jours après il reprendra le bouillon d'écrevisses qui est ci-dessus pendant dix jours, prenant avant le bouillon 25. grains de tartre martial soluble, qu'il délayera avec quelques cuillérées du même bouillon pour l'avaler. Après le tems de ce bouillon & du tartre chalibé il se repurgera avec les eaux de Vic & la manne pour prendre tout de suite pendant douze jours le petit-lait préparé comme ci-dessus, se repurgeant à la fin de la même maniere.

M^r. se reposera dix à douze jours après ces remedes, & prendra ensuite pendant neuf jours les eaux de Vic dégourdies au bain-marie, & en boira chaque jour douze verres dans l'espace de trois heures, prenant un bouillon ordinaire une heure après avoir bû les eaux. On dissoudra le premier jour deux onces de manne dans le premier verre des eaux, & le neuviéme jour on en dissoudra aussi deux onces dans le pénultiéme verre.

Dès que l'automne sera venu M^r. se purgera avec les eaux de Vic dégourdies & la manne, ou avec la médecine en deux verres, qui est ci-dessus ; deux jours après il boira le bouillon d'écrevisses préparé

comme dessus pendant dix jours, & tout de suite sans se purger le petit-lait préparé comme ci-devant pendant dix jours. Pendant l'hiver, Mr. se purgera de tems en tems, il prendra le petit acier pendant dix ou douze jours tous les mois à la dose de douze grains ; il le prendra en se mettant à table pour dîner ; il le mettra entre deux soupes pour l'avaler ; il le prendra de la même maniere pendant le tems du lait d'ânesse.

Dès que le Printems de l'année prochaine sera venu, Mr. se fera saigner & purger, il prendra ensuite le bouillon d'écrevisses & le petit-lait, avec les mêmes précautions ; & sans répéter les mêmes remedes, il se remettra tout de suite au lait d'ânesse, qu'il prendra jusqu'aux grandes chaleurs. Pendant l'Eté il prendra les eaux de Vic & le bain domestique alternativement, comme il est marqué ci-dessus. En Automne il prendra les bouillons d'écrevisses, le petit-lait, ensuite le lait d'ânesse jusques aux grands froids de l'hiver : comme cette maladie dure depuis plusieurs années, on ne peut espérer d'en venir à bout qu'en continuant les remedes pendant quelque tems.

Si pendant le tems des remedes Mr. a

quelque attaque de colique il le suspendra pour les reprendre après que la colique sera appaisée ; dès que Mr. sera attaqué de sa colique il se mettra au bouillon & boira beaucoup d'eau dégourdie. On injectera dans le fondement avec une seringue cinq ou six onces d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, si la douleur est vive. Si M^r. a la fiévre on le saignera du bras ; on lui donnera quelque tems après un gros de diascordium avec douze gouttes anodines ; & si la douleur ne s'appaisse pas, on redonnera au malade quinze ou vingt gouttes anodines, ou un gros de laudanum, parce que c'est le seul remede qui puisse appaiser la douleur de colique ; on rejettera la saignée si le cas le requiert ; mais on espere qu'en donnant le narcotique, il ne sera pas nécessaire. Dès que l'attaque sera finie on repurgera M^r. & on lui fera reprendre les remedes qu'il avoit discontinués.

M^r. gardera un bon régime de vie ; il se privera du maigre, des ragoûts, de la patisserie, des viandes salées & épicées, des alimens aigres & cruds, & se nourrira avec des soupes de viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que des viandes de boucherie, du gibier & de la volaille, il

foupera de bonne heure & légérement; il mangera un peu plus a dîner ; il boira du vin bien vieux & léger, il le trempera bien, ne le buvant jamais pur ; il se privera de toutes sortes de boisson qui peuvent échauffer: il fera de l'exercice allant souvent à la promenade, à pied ou à cheval, il faut pourtant qu'il ne se fatigue pas, & que l'exercice soit modéré; il évitera les veilles & les contentions d'esprit; il fréquentera les compagnies & les personnes de bonne humeur.

signé, LAZERME, VERNY, FIZES.

CONSULTATION XVI.

Sur une dysurie & une hydrocele.

LE malade pour lequel on demande avis a deux maladies, la premiere est un gonflement du testicule, & vraisemblablement de la gaîne des vaisseaux spermatiques qui a produit l'hydrocele pour laquelle on lui a fait en dernier la ponction. On n'est pas d'avis que le malade s'expose à l'opération, qui seule pour-

roit guérir radicalement cette maladie; mais aussi dont le succès est incertain & dangereux, par conséquent il faut qu'il se contente de porter un suspensoir, & de se faire tirer les eaux par la ponction lorsque la nécessité le demandera, pouvant d'ailleurs vivre fort long-tems & sans de grandes incommodités avec cette maladie. La seconde maladie qui n'a paru que depuis un an ou un peu plus, est une dysurie, ou des cuissons que le malade sent toujours en urinant, & qui se font toujours sentir à l'extrémité du gland, rendant les urines troubles, chargées d'un sable fin, & déposant un sédiment gluant. Lorsque le malade va à cheval, en chaise, ou qu'il se promene un peu trop, non-seulement la cuisson des urines augmente; mais le malade fait aussi du sang avec les urines, sentant pour - lors un serrement du côté de l'ânus, comme s'il avoit envie d'aller au bassin, & une douleur dans l'hypogastre.

Tous ces accidens nous font soupçonner une pierre dans la vessie qui en est la véritable cause, & quoique le malade ait été sondé & qu'on ait pas trouvé la pierre, on est cependant persuadé que si on sonde le malade dans quelque tems

d'ici on trouvera la pierre, sur tout si avant de le sonder on remplit la vessie d'eau tiéde, afin de remuer la pierre, & la faire changer de place, parce que nous soupçonnons qu'elle est encore petite, & qu'elle est logée au-dessous du col de la vessie du côté de l'intestin rectum, & par conséquent que la sonde passe par-dessus sans la toucher; cependant pour calmer les ardeurs d'urine, & prévenir une inflammation de la vessie, on est d'avis de rendre les urines plus douces & plus coulantes en humectant & adoucissant la masse des humeurs.

Pour cet effet on tirera deux bonnes palettes de sang du bras du malade, le lendemain on le purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez des fleurs de mauve & de violette, de chacune une pincée; de crême de tartre un demi gros; de moëlle de casse récente une once; faites bouillir dans huit onces d'eau de fontaine, & vous y dissoudrez ensuite deux onces de manne.

S'étant reposé un jour après cette mé-

decine il prendra le lendemain au lit un grand verre de petit-lait, tiré du lait de vache avec la présure ordinaire, clarifié avec le blanc d'œuf, & adouci avec un peu de sucre ; il prendra le petit-lait pendant quinze jours, se purgeant à la fin avec la médecine ordonnée ci-dessus. S'étant reposé, il prendra le matin pendant neuf jours de suite un bouillon de poulet préparé de la maniere suivante.

BOUILLON.

On prendra un jeune poulet plumé & vuidé, on le fera bouillir pendant trois heures dans deux écuellées d'eau de fontaine ; on ajoutera sur la fin le cœur d'une laitue & une pincée de fleurs de mauve ; on laissera quelques bouillons, on le passera à travers une serviette, on exprimera fortement pour le faire prendre.

Mr. s'étant reposé neuf à dix jours prendra pendant douze jours un grand verre de petit - lait préparé comme il est marqué, se purgeant à la fin avec la médecine ordonnée ci-dessus. S'étant reposé huit jours il prendra le bouillon de poulet comme ci-dessus pendant dix

jours, après lesquels s'étant reposé huit jours il reprendra le petit-lait préparé comme ci-dessus pendant douze jours, se purgeant à la fin avec la même médecine. Dès que les chaleurs de l'été auront fini M^r^. prendra le lait d'ânesse; il en prendra au commencement un petit verre le matin au lit fraîchement trait, & adouci avec un peu de sucre. A mesure qu'il connoîtra que son estomac s'accoutumera au lait il en prendra peu à peu, augmentant la dose jusqu'à ce qu'il en prenne une écuellée; & comme pour rendre les urines douces & coulantes, il faut bien humecter & adoucir, le malade prendra le lait d'ânesse pendant deux mois, se purgeant au milieu & à la fin après la médecine ordonnée ci-dessous.

Pour que ces remedes puissent procurer au malade le soulagement qu'on doit en attendre, il faut qu'il garde exactement un régime de vie convenable; il se privera du maigre, des viandes salées, épicées, des ragoûts, de la chair de cochon, des alimens aigres & cruds, comme la salade, le fromage, le caillé; il mangera quelquefois un peu de fruit bien mur, de bonne qualité & en compôte; encore doit-il en manger rarement. Il se nourrira avec

des soupes de viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, de la volaille & du gibier. Il soupera à bonne heure & légérement, mangeant un peu plus à dîner; il se mettra à l'eau; si son estomac ne la peut soutenir il boira un peu de vin léger & vieux; il fera peu d'exercice, & par cette raison il doit manger avec beaucoup de modération.

Délibéré à Montpellier, ce 10. Juin 1738. *signé*, LAZERME, VERNY.

CONSULTATION XVII.

Sur un ulcère au rein gauche.

LE pus qu'on remarque dans les urines, la pésanteur, les douleurs accompagnées quelquefois d'élancemens dans le rein gauche, l'engourdissement de la cuisse du même côté, la diminution des urines, & le pus qu'on y a remarqué ne permettent pas de douter que Mme. n'ait un ulcére au rein gauche, & comme depuis 15. ans elle est sujette à la

néphrétique qu'elle vient de rendre un petit calcul plat & blanc, de consistence dure, gros & épais comme trois lentilles, on ne doute pas que l'ulcère en question n'ait été causé par un calcul, ou peut-être plusieurs arrêtés dans le bassinet des reins, & qui ont excorié & fait ulcérer cette partie. On ne peut pas assurer qu'il n'y ait plus de calculs dans le bassinet du rein affecté, & quand même on en seroit certain, on ne pourroit pas promettre une guérison certaine, tant à cause du passage continuel de l'urine par l'endroit du rein ulcéré, que par la nature des parties affectées qui sont membraneuses, & qui se consolident difficilement lorsqu'elles sont ulcérées; cependant l'âge & la bonne constitution de la malade font qu'on ne doit pas désespérer.

Pour guérir cet ulcère, il faut rendre les urines douces & moins piquantes, faciliter la sortie du pus, déterger & mondifier l'ulcere; c'est ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans.

PURGATION.

Prenez de la moëlle de casse récente, une

une once & demie, de fleurs de mauve & de violette de chacune une pincée ; faites bouillir dans douze onces d'eau de fontaine, à la colature diſſolvez trois onces de manne pour deux doſes.

M^ne^. prendra le premier verre à ſix heures du matin, le ſecond à huit heures, un bouillon de poulet entre neuf & dix, & dînera à une ou deux heures après midi. La malade s'étant repoſée un jour après cette médecine, prendra le lendemain matin au lit un bon verre de lait d'âneſſe fraîchement trait & adouci avec un peu de ſucre ; à dîner elle mangera un peu de viande, à ſix heures du ſoir elle prendra une écuellée de ritz au bouillon ; au reſte on eſt d'avis qu'on faſſe le bouillon pour M^ne^. avec le veau & un poulet ; deux ou trois jours après on augmentera le lait d'âneſſe juſqu'à une petite écuellée. Dès que M^ne^. aura accoutumé le lait on la fera dîner avec une ſoupe de viande ſeulement ; à cinq heures du ſoir elle prendra une autre écuellée de lait d'âneſſe ; à neuf heures elle prendra une écuellée de ritz ou de gruau au bouillon, & dès que ſon eſtomac ſera exactement accoutumé au lait, on préparera le ritz ou le gruau qu'elle prendra le ſoir avec du lait de vache ; à

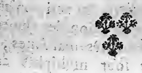
dîner Mme. pourra manger avec la ſoupe un morceau de pain, ou un gros biſcuit pour boire. Dès que Mme. aura commencé à prendre le lait trois fois le jour, on lui donnera de deux jours l'un le matin avant la priſe du lait dix gouttes de baume de copahu, ou quatre gouttes de celui de Lamecque, qu'elle avalera avec une cuillerée d'huile d'amandes douces tirée ſans feu. Si ce baume rend les urines un peu piquantes, ſi la malade ſent un peu de chaleur dans le rein gauche, on ne le donnera que de trois jours l'un.

Comme l'ulcére des reins eſt une maladie difficile à guérir, il faut auſſi tenir long-tems la malade à l'uſage du lait, il faut par conſéquent qu'elle le prenne juſqu'à la Noël, & ſi ſon eſtomac a peine à le ſoutenir, on ajoutera deux cuillerées d'eau ſeconde de chaux au lait d'âneſſe. Pendant que Mme. prendra le lait d'âneſſe on la purgera ſeulement lorſque ſon Médecin ordinaire verra qu'elle en aura beſoin, on lui fera prendre la médecine en deux verres ordonnée ci-deſſus, comme le purgatif le plus convenable à ſa maladie. Si la malade pendant le tems du lait ſentoit des douleurs vives dans le rein malade, on eſt d'avis en ce cas de

lui donner quelque narcotique, si le syrop de pavot ne peut les appaiser, on donnera les gouttes tranquilles ou le laudanum solide à une dose convenable, que le Médecin ordinaire réglera. Quant à la boisson, on a trouvé à propos de faire user à Mme. d'une légére infusion de fleurs de mauve & de violette, faite dans l'eau bouillante comme celle de thé, pour rendre les urines plus douces & plus coulantes, sans pourtant affoiblir l'estomac.

Il n'est pas nécessaire de prescrire le régime de vivre que la malade doit garder, parce que son Médecin ordinaire qui connoît parfaitement cette maladie & sa cause en fait sans doute observer un convenable. On se contentera seulement de faire observer que pendant l'hiver Mme. pourroit prendre une fois le jour le lait d'ânesse en prenant les précautions nécessaires.

Délibéré à Montpellier ce deuxiéme Septembre 1738. *signé*, LAZERME, VERNY.



CONSULTATION XVIII.

Sur une fiévre lente avec une jaunisse.

Après avoir examiné avec attention la relation bien circonstanciée, qui nous a été remise, le Conseil soussigné estime que Madame la Consultante est dans la fiévre lente, avec ictere noir & squirre au foie.

Il est certain que Mme. faisoit mal les digestions depuis long-tems, les coliques, les cardialgies, les vomissemens auxquels elle étoit sujette en sont une preuve évidente ; elle avoit la masse de la lymphe épaisse & acrimonieuse ; les rhumatismes habituels le faisant voir. Continuant à veiller & ne se ménageant pas sur les alimens, son sang s'est desséché ; il est devenu plus acrimonieux & chargé de particules grossieres, épaisses & tenaces, les couloirs des organes digestifs, & sur-tout de l'estomac se sont embourbés de sucs grossiers & acrimonieux, peu propres à la digestion des alimens ; les digestions se sont très-mal faites, les mauvais sucs se sont multipliés dans

l'estomac ; il s'est produit un chyle épais, mal travaillé, dépourvu de douceur ; le sang a été infecté d'une grande quantité de sucs épaississans & acrimonieux, & enfin la matiere de la bile a été si fort épaissie qu'elle n'a pu couler librement dans les vaisseaux, non plus que la lymphe hépatique devenue trop épaisse ; de-là le squirre du foie & l'ictere noir avec tout l'appareil des symptômes énoncés.

Cette maladie est accompagnée d'un grand danger, la malade pouvant périr ou par la fiévre, ou par l'hydropisie qui peut survenir si la maladie dure, ou même par une suppuration qui peut absolument arriver au foie dans la suite, quoiqu'actuellement on ne puisse pas la soupçonner, puisqu'on dit que le foie est entiérement sans douleur.

Les vues que l'on doit avoir dans ce cas sont de vuider les mauvais sucs des premieres voies, de corriger les digestions, de dépurer par la voie des urines le sang des mauvais sucs qui le surchargent, d'ouvrir doucement, & même en détrempant, les obstructions du foie ; enfin de jetter une douce détrempe dans le sang.

C'eſt pourquoi d'entrée on ſe purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez des tamarins une once ; faites bouillir dans douze onces d'eau , où vous mettrez infuſer deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée , une demi-poignée de fleurs de violette & de pêcher , pour deux doſes ; dans la premiere vous ferez diſſoudre deux onces de manne , & une once dans la ſeconde.

L'on paſſera enſuite à l'uſage des bouillons qui ſeront faits avec huit onces de collet de mouton , une once de racines de lapathum accutum , une poignée de chicorée blanche , & le cœur d'une laitue.

Ayant pris ces bouillons ſix matins on paſſera à l'uſage des apozêmes , qui ſeront faits avec une poignée de creſſon de fontaine , une poignée de chicorée verte de jardin , & une laitue ; on fera bouillir le tout une heure dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction ; ayant coulé on délayera au premier verre deux onces de ſyrop roſat ſolutif , & au ſecond une once de

ſyrop de limon ; on prendra le premier verre d'apozême le matin à jeun, avalant un bouillon ordinaire deux heures après, & le ſecond verre d'apozême ſera pris quatre heures après le dîner.

Ayant pris ces apozêmes trois jours, on reviendra aux bouillons ordonnés ſix matins, après leſquels on ſe purgera avec la médecine preſcrite.

On paſſera enſuite à l'uſage du petit-lait tiré du lait de vache, ou par la préſure, ou par la crême de tartre ; la doſe de ce petit-lait ſera d'environ douze onces ; on clarifiera ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, y faiſant bouillir pendant la clarification huit cloportes écraſés en vie, & une pincée de feuilles ſeches de lierre terreſtre ; & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de ſucre.

Ayant pris ce petit-lait douze matins on ſe purgera comme auparavant ; pour paſſer a l'uſage des bouillons, qui ſeront faits avec un jeune poulet, les cuiſſes de quatre grenouilles écorchées, deux petites écreviſſes de riviere pilées en vie, une poignée de pimprenelle de jardin, & douze grains de tartre martial ſoluble.

Ayant pris ces bouillons douze matins

on prendra trois jours les apozêmes prefcrits ci-devant, pour paffer à l'ufage des bouillons au bain-marie, dont les ingrédiens feront une poignée de chicorée amere de jardin, autant de creffon de fontaine, une pincée de cerfeuil, une dragme de racine d'enula campana mife en poudre groffiere, trente grains de rhubarbe en poudre, & vingt-quatre onces de maigre de veau. On coupera le veau par tranches, on hachera les herbes; on rangera tous ces matériaux couches par couches dans un pot convenable fuivant les régles de l'Art; on y verfera deffus un verre d'eau; on bouchera bien le pot, & on le fera bouillir au bain-marie depuis trois heures de l'après midi jufqu'à fept heures du foir; le lendemain matin on fera bouillir le bain-marie demi-heure, enfuite on coulera le bouillon, exprimant fortement tous les matériaux.

On prendra ces bouillons au bain-marie douze matins, fe purgeant à la fin avec la médecine à deux verres ci-devant prefcrite.

On ne peut pas ordonner de remedes pour plus de tems, la maladie pouvant prendre différentes tournures, qui pour-

roient demander, ou l'usage du lait, ou celui des apéritifs plus marqués que ceux qui ont été ordonnés.

A l'égard du régime de vivre, les cinq ou six premiers jours de ce traitement, il faut mettre la malade aux bouillons de quatre en quatre heures, ensuite on lui donnera encore une soupe par jour, & dans la suite une seconde. Si la fiévre s'abbat dans quelque tems on pourra encore ajouter un peu de viande à dîner. La boisson doit être de la ptisanne ou de racine d'oseille, ou de fruits de kinorrhodon. Si la fiévre s'abbat la ptisanne sera de capillaire ou de scolopendre. Pour faire reposer la malade on lui donnera le soir une émulsion cuite avec cinq dragmes de syrop de nymphea, & autant de syrop de pavot blanc.

Délibéré à Montpellier le 21 février 1747. *signé* FIZES, GOURRAIGNE.



CONSULTATION XIX.

Sur une mélancolie hypocondriaque.

LEs différens symptômes dont Monsieur ... se plaint, tels que sont des douleurs, soit fixes, soit vagues, des faux sentimens de froid, coulant en des parties différentes, des soubresauts en divers endroits, un sentiment, dit-on, de roideur à l'œsophage avec quelque peine d'avaler, ou plutôt un sentiment de resserrement au gosier, le tout accompagné de vents qui sortent par haut & par bas ou qui causent des grouillemens, & d'une certaine crainte ou anxiété qui ne quitte pas la personne, caractérisent une affection mélancolique, ou pour trancher le terme, une mélancolie hypocondriaque.

La cause de cette maladie doit être rapportée au desséchement de la masse générale des fluides qui se trouvent en même tems appauvris de parties spiritueuses, douces & détrempantes, & à la trop grande roideur & tension des fi-

lets qui composent le genre nerveux. De ces deux états des fluides & des solides, on peut rendre aisément raison du fonds de la maladie & des symptômes énoncés.

Le tempérament ardent du malade, & la disposition qu'il a aux furoncles démontrent encore cet état des fluides. Les excès de Venus, & autres exercices, les veilles, le jeu, & peut être une vie occupée & contentieuse ont donné occasion à ce haut degré de dérangement des fluides & des solides, d'autant plus aisément que le tempérament portoit une telle tournure.

Cette maladie est sans aucun danger pour la vie, elle sera rebelle aux remedes, & ce ne sera que par une suite méthodique de bien des secours que l'on peut en venir à bout, & l'on peut s'en flatter vû l'âge du malade, & que d'ailleurs la maladie n'est pas bien ancienne; mais on doit l'avertir que pour parvenir à la cure, il doit concourir de sa part aux secours médecinaux, & n'entretenant pas son mal par sa maniere de penser contentieuse & craintive, sans quoi les secours de la médecine ne suffiroit pas.

Les vues que l'on doit avoir sont de

tenir les digeſtions en bon état, de rendre le ſang coulant en l'inciſant doucement, lui donnant beaucoup de détrempe & l'adouciſſant.

C'eſt pourquoi le malade ſe purgera d'entrée avec une priſe ordinaire d'eau de Vals, diſſolvant dans le premier verre une once & demie de manne, & dans le dernier une once de manne. Il prendra enſuite ſept matins les eaux de Vals (j'entens toujours de la Marquiſe) mais affoiblies par un tiers d'eau du rhône ou de fontaine, & le neuviéme jour, il prendra les eaux de Vals entieres avec la manne ajoutée au pénultiéme verre, à la doſe de deux onces & demie.

S'étant repoſé deux jours, il prendra douze jours des bains domeſtiques, à ſçavoir le matin à jeun, avalant à la ſortie du bain un bon verre de petit-lait clarifié avec le blanc de deux œufs, auquel on aura ajouté un peu de ſucre, ou bien une taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronelle en guiſe de thé, ſi l'eſtomac ne ſoutenoit pas bien le petit-lait. Les bains finis on reviendra à la neuvaine d'eaux de Vals comme ci devant, après laquelle on prendra encore douze bains comme il a été dit.

S'étant reposé ensuite sept ou huit jours on passera à l'usage des bouillons faits avec un jeune poulet, deux ou trois écrevisses de riviere, une pincée de sommités fleuries d'hypéricum, & demi-poignée de chicorée amere de jardin. On prendra ces bouillons neuf jours, purgeant avant & après comme il suit.

PURGATION.

Prenez de polipode de chêne une once; faites bouillir dans une livre d'eau; vous mettrez ensuite infuser deux gros & demi de séné, & une pincée de fleurs de mauve; dans la colature vous ferez dissoudre deux onces de manne pour le premier verre, & une once pour le second.

Après ces bouillons on passera à l'usage du petit-lait de vache ou de chevre, pris à la dose de douze onces, après y avoir éteint trois clous de la longueur du doigt rougis au feu, l'avoir clarifié avec le blanc de deux œufs, & y avoir enfin ajouté trois cuillerées de suc de cerfeuil & un peu de sucre.

Après douze jours de ce petit-lait on purgera comme ci-devant, & s'étant re-

posé le lendemain de la purgation on passera à l'usage du lait d'ânesse que l'on prendra deux mois de suite, purgeant à la fin comme auparavant ; mais pendant l'usage du lait d'ânesse on prendra de trois en trois matins, un moment avant le lait huit grains de safran de mars apéritif dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Pendant l'hiver on prendra dix fois le mois dix grains de safran de mars apéritif à la premiere cuillerée de la soupe du dîner, & les autres jours une tasse de mélisse en guise de thé le matin à jeun.

Au printems prochain si le mal n'a pas entiérement cessé on répetera les remedes de cette automne, & l'été ceux de l'été.

Au surplus on observera une régime de vivre humectant, évitant les ragoûts & toute sorte de salure & d'épicerie, comme aussi toutes sortes d'alimens grossiers & de difficile digestion. On boira le vin bien noyé d'eau. On évitera la veille, le jeu, & toute sorte application d'esprit, sur tout on ne s'occupera pas de son mal, que l'on doit mépriser, & on se dissipera l'esprit par quelque

léger exercice du corps & par des amusemens honnêtes.

Délibéré à Montpellier ce 29. juillet 1739. *signé* FIZES.

CONSULTATION XX.

Sur la même maladie.

IL paroît par la relation communiquée que la maladie de Monsieur subsiste quant au fonds, cependant comme on a ressenti du soulagement, sur tout lorsqu'on s'est ménagé sur le régime de vivre, il y a lieu d'espérer de venir à bout de cette maladie, qui à la vérité résiste ordinairement quelque tems, mais qui n'a rien de visqueux; on doit, dis-je, se flatter d'autant plus d'en venir à bout, que Monsieur le malade est jeune.

Je dois cependant exhorter d'entrée Monsieur à ne pas s'amuser à lire des livres de médecine sur l'affection mélancolique ou vapeurs; cette lecture bien loin de lui faire trouver des remedes, à

son mal ne feroit que lui entretenir l'imagination dans de plus fortes contentions, ce qui ne favoriseroit pas le succès de son traitement. L'on demande en conséquence de la teinture d'Hoffman, si l'on mêlera des eaux minérales avec le lait, à quoi je répons que cette pratique usitée en Allemagne n'a pas été goutée d'aucun des Praticiens de Montpellier ; je puis dire en avoir vu de mauvais effets, me trouvant l'été dernier à Toulouse, à l'égard de quelques malades traités par un Médecin de Toulouse, & cette pratique fut la principale cause de la maladie d'une Dame de considération qui m'appella à son secours dans cette ville ; d'ailleurs j'ai vu ici quelques Allemans qui avoient été traités chez eux dans ce goût, & qui n'en ayant tiré aucun fruit, ou ayant été plus incommodés étoient venus chercher du secours à Montpellier.

A l'égard de la teinture d'Hoffman qui est l'esprit de vitriol, adouci par l'esprit de vin & que l'on fait à Paris où on l'employe, elle n'est pas d'usage dans ce pays ; elle calme la rarescence du sang qui cause la vapeur, mais elle n'en détruit pas du tout la cause ; d'ailleurs

elle ne ſçauroit convenir lorſque l'attaque de la vapeur vient de l'épaiſſiſſement du ſang. Un hypocondriaque qui venoit de Paris, & qui me conſulta à Montpellier en uſoit beaucoup, tout cela ne lui avançoit rien; il eſt vrai que les attaques de vapeurs qui venoient toujours en lui par raréfaction du ſang étoient diminuées, & voilà tout, car le fonds du mal alloit ſon train.

Tout bien examiné j'eſtime que Monſieur doit profiter de la ſaiſon pour faire les remedes ſuivans.

Il ſe purgera d'entrée comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez du polypode de chêne une once; faites-bouillir dans douze onces d'eau de fontaine dans leſquelles vous ferez infuſer deux gros de ſéné, une pincée de feuilles de pêcher, une demi-poignée de fleurs de violettes; dans la colature faites diſſoudre deux onces de manne pour le premier verre & une once pour le ſecond.

L'on paſſera enſuite à l'uſage des bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet, la culótte de quatre grenouilles, demi-on-

ce de racine de lapathum acutum, deux écrevisses de riviere, & demi-poignée de cresson d'eau.

Après neuf matins d'usage de ces bouillons sans se purger, on passera à celui du petit-lait de chevre ou bien de vache, à la dose d'environ douze onces, on clarifiera ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes lavés & écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera deux cuillerées de suc de cerfeuil, & une cuillerée de sucre en poudre.

Après douze jours d'usage de petit-lait on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du lait d'ânesse que l'on prendra jusqu'à la fin du mois de juin, purgeant après.

Mais lorsqu'on aura commencé l'usage du lait d'anesse depuis sept à huit jours, à sçavoir le matin à jeun, on le prendra encore le reste du tems à dix heures du soir, & pour-lors on soupera à six heures avec un potage & un morceau de pain; de plus pendant tout cet usage du lait d'ânesse on prendra de trois en trois matins, un moment avant le lait, dix grains de safran de mars apéritif & six grains de casse ligneuse en poudre

avec deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Vers le dix du mois de juillet on commencera l'usage du bain domestique, on le prendra le matin à jeun, on y demeurera une heure, & à la sortie on avalera une grande tasse d'infusion de citronelle en guise de thé.

Ayant pris le bain domestique neuf matins de suite; on se reposera six jours prenant cependant tous les matins une tasse de citronelle, après lesquels on passera à l'usage des eaux de Vals affoiblies par l'addition d'un tiers d'eau de fontaine; on observera de les prendre dégourdies & d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne & tout autant au dernier verre du neuviéme jour. L'on observera encore de n'en prendre chaque matin qu'environ la valeur de six à sept livres.

S'étant reposé huit jours après cette neuvaine d'eaux on prendra le bain du rhône vers les cinq heures du soir, pendant une douzaine de jours; ensuite s'étant reposée six jours, on prendra une seconde neuvaine de bains domestiques, tout comme les précédens le matin à jeun.

A la fin de septembre on recommencera les remedes ordonnés pour ce printems, que l'on continuera de même jusqu'à la fin.

Pendant l'hiver on fera les petits remedes portés par ma premiere ordonnance, les indications étant toujours les mêmes. Mais si l'on veut venir à bout de ce mal obstiné, il faut nécessairement faire toutes ces suites de remedes sans interruption & dans la méthode marquée, sans quoi on pourra bien porter quelque soulagement, mais le fonds ne sera pas détruit; le mal repullulera & il deviendra d'autant plus difficile ensuite à guérir qu'il se trouvera plus ancien, & que l'on sera plus avancé en âge.

A l'égard du régime de vie, ce doit être le même qui est marqué dans ma premiere ordonnance. Moyennant tous ces secours, & ainsi long-tems continués on se flatte de pouvoir venir à bout de cette maladie rebelle.

Délibéré à Montpellier le 25. mars 1741. *signé* FIZES.

CONSULTATION XXI.

Sur un rhumatiſme gouteux.

IL paroît par la relation bien circonſtanciée, qui nous a été communiquée, que cette Demoiſelle a été attaquée d'un rhumatiſme gouteux avec caractere de paralyſie, puiſque dès l'entrée de la maladie elle a été ſaiſie de douleurs à la tête, à l'épine, en bien des jointures, aux gras des jambes, aux épaules, & en d'autres parties charnues, & qu'en même-tems il y a eu ſtupeur & foibleſſe des membres; ſymptômes qui ne ſont pas diſſipés, mais qui ſe trouvent diminués par les remedes qu'on lui a faits.

Cette maladie a été occaſionnée par une lymphe epaiſſe, engourdie, & en même tems acrimonieuſe, qui s'eſt cantonnée en bien des parties nerveuſes comme au péricrane, aux ligamens des vertebres, à ceux de pluſieurs articulations, aux membranes propres de pluſieurs muſcles; enfin même quelque peu aux origines des nerfs, de la

moëlle épiniere, & sur-tout des brachiaux & cruraux.

La foiblesse naturelle du corps, les chairs mollasses, la vie sédentaire & autres circonstances prouvent un caractere d'épaississement déja prédisposé dans les fluides de cette Demoiselle; mais l'hémorragie qui survint à l'occasion du suc de cerfeuil, la vivacité de quelques douleurs qui se firent sentir; enfin l'échauffement marqué pour avoir usé en dernier lieu d'un peu de vin, tout cela démontre l'acrimonie des fluides. Avec de telles dispositions dans la masse du sang les digestions se sont mal faites, les sucs digestifs s'en ressentant elles se sont d'autant plus dérangées qu'on avoit usé déja long-temps du lait sans se purger & que l'usage en avoit été prolongé pendant les premiers froids de cet hiver; ainsi il passa tout à coup des premieres voies dans le sang, des mauvais sucs qui l'épaissirent & déterminerent la maladie en question, d'autant plus que les froids de l'hiver disposoient le sang à l'épaississement. J'estime donc qu'actuellement ce caractere d'épaississement des fluides subsiste avec celui de l'acrimonie, que les digestions se font mal, &

qu'il passe de mauvais sucs des premieres voies dans la masse du sang ; ainsi la maladie résiste, & l'hiver ne la favorise pas par sa disposition.

Les vues que je crois qu'il faut avoir pour pouvoir procurer la guérison sont de vuider ces mauvais sucs des premieres voies qui pourroient bien à la fin exciter la fiévre, de corriger les digestions ; de donner de la fluidité à la masse du sang, & d'en chasser l'acrimonie par la voie des urines, jettant enfin de la douceur dans la masse des fluides.

C'est pourquoi, comme cette Demoiselle doit avoir ses régles lorsque mon ordonnance arrivera, si les régles ne paroissent pas, ou si elles coulent en petite quantité, ou si elles ont coulé en petite quantité, je suis d'avis que l'on fasse une petite saignée du pied de la valeur de six à sept onces de sang ; mais si elles ont coulé ou coulent suffisamment on omettra la saignée.

On la purgera ensuite de cette maniere.

PURGATION.

Prenez du polypode de chêne quatre

onces ; faites bouillir & réduire à huit onces d'eau, où vous mettrez infuser deux gros de séné, deux scrupules de rhubarbe, une demi-poignée de fleurs de pêcher, demi-gros de sel végétal, & dans la colature faites dissoudre deux onces de manne.

Elle prendra ensuite neuf matins des bouillons faits avec huit onces de collet de mouton, une dragme de racine d'enula campana, dix cloportes lavés & écrasés en vie, & demi-poignée de chicorée amere de jardin, purgeant comme auparavant, après le quatriéme bouillon, & après le neuviéme : elle passera ensuite à l'usage de cete opiate.

OPIATE.

Prenez des conserves d'enula campana & de kinorrhodon, des extraits de rhubarbe & de geniévre, de chacun deux gros, de cloportes préparés & de safran de mars un gros & demi, d'antimoine diaphorétique quatre scrupules : faites-en une opiate avec du syrop de chicorée composé ; la dose sera de deux gros.

On prendra le matin à jeun deux dragmes de cette opiate tant qu'elle durera

tera, avalant une heure après un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton, & demi-poignée de chicorée de jardin. L'on obſervera de trois en trois jours d'ajouter à la priſe de l'opiate ſix ou ſept grains de diagrede en poudre très-fine.

L'opiate finie on prendra trois matins les apozêmes ſuivans.

APOZEMES.

Prenez de la chicorée amere de jardin & du creſſon d'eau une poignée de chaque, des racines de pivoine mâle & de valériane ſauvage deux dragmes de chaque; on fera bouillir le tout une heure avec ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction; ayant coulé on ajoutera au premier deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher, & au ſecond une once de ſyrop de chicorée composé.

On paſſera le reſte de l'hyver en prenant tous les matins à jeun une taſſe d'infuſion de citronelle en guiſe de thé, avalant deux fois la ſemaine avec les deux ou trois premieres cuillerées douze grains de cloportes préparés.

Au commencement du printems on fera une petite ſaignée au pied, ſi les régles ſont diminuées; on ſe purgera comme ci devant; on prendra les bouillons marqués, neuf matins, purgeant à la fin; on prendra enſuite l'opiate marquée, après laquelle s'étant encore purgée on prendra un mois & demi le lait d'âneſſe, ſe purgeant à la fin. Mais pendant cet uſage du lait d'âneſſe, on prendra de trois en trois matins, un moment avant ce lait dix grains de ſafran de mars apéritif.

Au ſurplus on obſervera un bon régime de vivre les ſept ou huit premiers jours de l'éxécution de cette ordonnance; on ſe nourrira avec deux ſoupes & deux ou trois bouillons dans les vingt-quatre heures; enſuite on fera toujours gras, ſe tenant à la ſoupe, au bouilli, & au rôti, & l'on ſoupera légérement avec un peu de rôti. La boiſſon ſera de l'eau panée, ou de la décoction de chicorée amere de jardin; on ſe tiendra bien chaudement cet hiver, & lorſqu'il fera beau on fera un peu d'exercice de promenade. On pourra prendre trois ou quatre fois la ſemaine une taſſe de caffé après le dîner.

Délibéré à Montpellier le 10 janvier 1742. *ſigné* FIZES.

CONSULTATION XXII.

Sur un rhumatisme avec des crampes.

LEs douleurs rhumatiques dont Madame fut attaquée à sa campagne, & qui ont continuées jusqu'après son arrivée à Vienne ; les crampes survenues dans différentes parties de son corps ; le dégoût qui se mit de la partie, les frissons principalement aux jambes, & enfin l'insomnie incommode dont Madame a été tourmentée en même tems ; les accidens, dis-je, qui, aux crampes près, ont en quelque maniere disparu, doivent être regardés comme les productions d'un sang épais & acrimonieux, & de quelques embarras fixés dans les glandes mucilagineuses des membranes qui couvrent les muscles affectés de douleurs dans le commencement, & de crampe dans la suite ; il est même naturel de penser que les premieres crampes, & celles qui subsistent encore reconnoissent la même cause, & un état convulsif de quelques uns des muscles,

dans lesquels elles se sont encore fait sentir, & sur lesquels le moindre froid laisse des impressions propres à renouveller cet accident, & à l'empêcher de tomber.

Les coliques d'estomac, les maux de tête, & les douleurs dans le bas-ventre qui avoient précédé les douleurs rhumatiques & les autres incommodités énoncées ci-dessus, prouvent très-clairement le dérangement des digestions confirmé dans la suite par le dégoût, & qui peut avoir beaucoup contribué à augmenter le désordre du sang, & surtout celui de la lymphe musculaire auquel on doit rapporter les douleurs rhumatiques & les crampes.

Il n'est pas permis d'entrer dans un plus grand detail des différentes causes qui ont précédé, parce que dans la relation on ne dit rien, ni de l'âge, ni du tempérament, ni de la maniere de vivre de Madame.

Pour suivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des crampes & autres accidens qui font le sujet de cette Consultation; on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de procurer une division douce & mé-

nagée à la masse du sang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de dégager les embarras qui peuvent encore subsister dans les glandes mucilagineuses; ou dans le tissu fibreux des muscles attaqués d'abord de rhumatisme, & actuellement affectés de crampes. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par saigner Madame du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de sang pour lui faire prendre le surlendemain de la saignée pendant cinq matins les eaux de Vals qu'on aura soin de faire tiédir ou dégourdir. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre. La quantité de ces eaux sera de deux pintes ou deux pintes & demie, mesure de Paris par matinée.

Supposé que les eaux de Vals parussent trop fortes, on auroit soin de les couper avec un quart d'eau de fontaine.

On examinera l'effet de ces eaux pen-

dans les premiers jours de sa boisson ; & si elles ont bien passé, ayant laissé reposer Madame trois ou quatre jours, elle les reboira pendant cinq autres matins avec les précautions déja conseillées pour la premiere tentative; mais si au contraire les eaux avoient causé le moindre dérangement, on en interromperoit l'usage, & soit qu'on le continue pendant le premier essai, ou pendant les dix jours proposés ci-dessus, Madame prendra d'abord après pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une dragme de racine d'Angélique concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere,& de pimprenelle. On jettera dans le pot sur la fin de la cuisson dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on finira par cette médecine.

PURGATION.

Prenez un gros de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher ; faites-les bouillir dans huit onces d'eau de fontaine, où vous mettrez ensuite infu-

ser un gros & demi de séné, & dans la colature vous dissoudrez une once de manne.

Pendant les douze matins suivans, Madame boira une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chévre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit, à travers un linge pour le clarifier grand matin avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification une pincée des sommités séches & fleuries de germandrée ou petit-chêne, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre royal, & on réitérera la même Médecine à la fin.

Si malgré ces secours les douleurs rhumatiques se renouvelloient & que les crampes subsistassent, on reviendroit au même bouillon, & au même petit-lait, avec les précautions prescrites pour le premier usage de ces remedes; mais pendant celui du petit-lait, on donne-

ra chaque jour à Madame le bol ſuivant & le petit lait par-deſſus.

BOL.

Prenez de la poudre de guttete douze grains, de l'antimoine diaphorétique dix grains, ſafran de mars ſix grains; faites-en un bol avec du ſyrop de capillaire, qu'on partagera en deux ou trois pilules.

On croit que les remedes que l'on vient de conſeiller ſuffiront pour calmer les accidens de Madame, & on juge qu'elle pourra ſe paſſer dans ce cas-là des bains de Saint Laurent qui ſeroient indiqués ſi les douleurs rhumatiques recommençoient avec opiniâtreté.

Il eſt abſolument néceſſaire que Madame obſerve un bon régime de vivre, qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abſtenant de ragoûts, d'entremêts, de ſalade, de fruits cruds, de légumes, & de tous les alimens groſſiers, indigeſtes ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 28 août 1745. *ſigné* MONTAGNE.

CONSULTATION XXIII.

Sur une affection mélancolique & vaporeuse.

LES deux attaques de vertiges ténébreux survenues à Mr. il y a deux mois dans une très-petite distance de l'une à l'autre, le gonflement douloureux qu'il ressentit pour lors dans son estomac, la foiblesse des jambes & de tout le corps, la pésanteur de tête, la confusion des idées, la sincope qui se mit de la partie, les nouvelles attaques de vertige très-légéres qui se sont développées depuis fréquemment, les éblouissemens, les vents & les raports qui s'élevent de l'estomac, les trémoussemens, ou les secousses dans les différentes parties du corps ; mais surtout la consternation & la crainte qui ont saisi le malade, & qui se renouvellent à chaque instant par des idées d'une mort prochaine, ou de quelque dénouement funeste, tous ces accidens dis-je ramassés forment le caractere d'une affection vaporeuse & mélancolique.

Pour peu d'attention qu'on fasse au tempéramment plein d'ardeur & de feu de Mr. on concluera très-aisément que la masse de son sang a été originairement d'un caractere résineux & susceptible de fougues, d'épaississement, & d'acrimonie. Les fatigues militaires, l'intempérance dans le boire & le manger, les veilles excessives, & les violentes agitations de l'ame inséparables d'un penchant peu mesuré pour le jeu, ont beaucoup contribués à retrancher à la masse du sang son mucilage le plus fin ; mais le changement subit de cette maniere de vivre en une autre entierement opposée, c'est-à-dire, oisive & sédentaire, dénuée de tous les exercices du corps, & exposée journellement aux grands repas & à la bonne chere, a déterminé les progrès considérables de l'épaississement & de l'acrimonie de la masse des liqueurs : par une suite nécessaire le systême des solides, & tout le genre nerveux se sont ressentis des changemens survenus dans les fluides, & sont tombés dans une tension spasmodique qui entretient l'opiniâtreté des accidens; mais sur-tout les inquiétudes, & les terreurs paniques continuelles auxquelles

Mr. est devenu sujet, & qui ont pris le dessus d'une maniere si forte qu'elles croisent les secours que les réflexions les plus solides peuvent fournir pour l'en distraire.

Des faits que l'on vient de détailler, on déduira d'une maniére très-simple quelles sont les causes qui ont produit, & qui entretiennent l'affection mélancolique & vaporeuse qui fait le sujet de cette consultation, & on sera convaincu qu'elle dépend de l'épaississement, de l'acrimonie des liqueurs, & de la roideur ou tension spasmodique de tout le systême des solides; mais sur-tout de celle du genre nerveux.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens détaillés ci-dessus, l'on doit se proposer de mettre les fonctions de l'estomac en régle, de diviser la masse du sang sans l'incendier, d'en retrancher l'acrimonie dominante, d'assouplir le systême des solides, & de modérer les violentes crispations du genre nerveux, nous espérons que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivans.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé trois ou quatre jours, ſera ſaigné du pied, & on lui tirera deux bonnes palettes de ſang, pour commencer le lendemain de la ſaignée le demi bain domeſtique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, & qu'il continuera pendant ſix matins, & même davantage s'il s'en trouve bien, avalant à la ſortie une couple de taſſes d'infuſion de feuilles de citronelle préparée à la maniére du thé, & ſe purgeant ainſi à la fin.

PURGATION.

Prenez ſix dragmes de tamarins, une dragme de rhubarbe concaſſée, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de violettes, dont on formera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid, deux dragmes de ſéné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces & demie de manne; la médecine ainſi préparée, ſera partagée en deux verres, qu'on donnera à deux heures de diſtance de l'un à l'autre.

Immédiatement après Monſieur boira pendant neuf matins un bouillon fait avec

un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, une dragme & demie de racine de pivoine concassée, deux écrevisses de riviére étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la cuite une dixaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon. Pendant les six jours suivans Monsieur usera de l'opiate ci-jointe avalant par-dessus chaque dose quelques tasses d'infusion de milice & réitérant la même médecine à la fin.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kinorrhodon, & de celle de petite absinthe de chacune, une dragme & demie, de poudre de gutette quatre scrupules, d'antimoine diaphorétique une dragme, d'extrait de rhubarbe deux scrupules, dont on formera une opiate avec un peu de syrop de capillaire, pour partager la masse en six prises égales.

Monsieur boira ensuite pendant dix matins un grand verre de petit-lait qu'on

tirera du lait de vache ou de chevre, caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier dabord après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir pendant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé, deux ou trois cuillerées de suc de cresson de fontaine, ou de fumeterre bien dépuré, & on finira par le même purgatif.

Supposé que le petit-lait ait bien passé on aura recours au lait d'ânesse entier que Monsieur boira le matin, & qu'il continuera jusqu'aux grands froids de l'hiver, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée. On ajoutera chaque matin à la prise de ce lait deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux, & pendant tout le tems de son usage on donnera le soir à l'heure du coucher de deux en deux ou de trois en trois jours, un bol fait avec 12. grains de poudre de guttete, deux grains de cinabre d'antimoine, & sept ou huit grains de safran de mars apéritif, préparé à la rosé du mois de Mai, que l'on in-

corporera avec quelques gouttes de ſyrop de capillaire, purgeant au milieu, à la fin, ou ſuivant le beſoin.

Monſieur paſſera ſon hiver en ſe ſervant alternativement trois fois la ſemaine, ou d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & un peu de ſyrop de capillaire qu'il avalera le matin avec une ou deux taſſes d'infuſion de citronelle pardeſſus, ou du ſafran de Mars apéritif, préparé à la roſée du mois de Mai, qu'il enveloppera à l'heure du dîner entre deux ſoupes à la doſe de huit grains.

Le printems prochain Monſieur reviendra aux mêmes bouillons, à l'opiate, au petit-lait, & enſuite au lait d'âneſſe, qu'il continuera juſqu'aux chaleurs, avec les précautions conſeillées ci-deſſus; & ſi le lait d'âneſſe paſſe bien on pourra dans le même tems donner à l'heure du ſouper une ſoupe ou du ritz au lait de vache ou de chevre.

Les chaleurs de l'été étant arrivées; Monſieur employera le demi-bain domeſtique tiéde, pendant cinq ou ſix matins de ſuite, & s'il les ſupporte bien, après quatre à cinq jours de repos il les réïterera de la même maniere, & dans le même ordre juſqu'à la fin de l'été, ob-

ſervant par ces alternatives de prendre une trentaine de demi bains.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur change ſa maniére de vivre, & qu'il prenne le parti de bien dîner . & de ſouper très-frugalement, c'eſt à dire avec un potage, un bouillon, & quelques biſcuits, ou bien s'il ne s'accommodoit pas du potage, ou d'un bouillon avec un morceau de rôti pour boire deux ou trois coups, ſa nourriture ſera tirée des potages à la viande, du bouilli & du rôti, il s'abſtiendra des ragoûts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les alimens venteux, indigeſtes, ou échauffans; il boira très-peu de vin, & extrêmement trempé; il fera journellement de l'exercice, & profitera de la promenade à pied, ou à cheval, ſe diſtrayant d'ailleurs par la fréquentation du ſpectacle & des aſſemblées, où il pourra profiter des plaiſirs ſans débauches, & par des occupations amuſantes, & propres à croiſer le penchant qui l'entraîne à penſer ſans ceſſe à ſes incommodités; il doit d'ailleurs prendre ſur ſoi de s'aguérir aux légéres attaques qui pourroient ſurvenir, & qui ne

sçauroient porter aucune atteinte à la durée de sa vie.

Délibéré à Montpellier le 17 septembre 1741. *signé*, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION XXIV.

Sur des vapeurs.

ON n'a observé dans Madame d'autre maladie que des vapeurs, ainsi on ne peut rapporter la maigreur, les inquiétudes, les insomnies qu'à la trop grande tension des fibres du cerveau, & des nerfs, & à l'état de son sang qui est vif & fougueux. Comme cette maladie est opiniâtre & rebelle, on conseille à Madame de continuer les remedes qu'on lui prescrit ici. Etant de retour à Avignon, après quelques jours de repos, Madame prendra le lendemain le bain domestique pendant huit jours, au sortir du bain elle se mettra au lit, où elle prendra une tasse d'infusion de mélisse en guise de thé, avalant auparavant vingt grains de poudre de guttete délayée avec une ou deux cuillerées de la même infusion.

Madame s'étant repoſée ſix jours boira pendant douze jours les eaux de Meine ; elle en boira pendant chaque jour ſix verres dans toute la matinée ; elle boira de ces mêmes eaux à ſon ordinaire. Le premier & dernier jour on diſſoudra dans les eaux deux onces de manne, & trente grains de rhubarbe.

Madame s'étant repoſée huit jours reprendra le bain domeſtique avec l'infuſion de méliſſe, & la poudre de guttete pendant neuf jours. Dès que l'automne ſera venu Madame prendra pendant dix jours le bouillon ſuivant, fait avec un jeune poulet, deux dragmes de racine de pivoine mâle, deux écreviſſes de riviere, & une poignée de feuilles de chicorée.

Après ce bouillon Madame ſe purgera comme il ſuit ; ſçavoir avec le ſéné, tartre ſoluble, fleurs de pêcher, tamarins & manne.

Comme Madame eſt difficile à purger elle prendra du thé deux heures après la médecine, un bouillon dégraiſſé une heure après le thé, quelque tems après le bouillon elle boira quelques verres d'eau par intervalle.

Enſuite Madame prendra le matin au lit un grand verre de lait d'âneſſe fraî-

chement trait, adouci avec un peu de ſucre. A meſure que ſon eſtomac accoutumera le lait, elle augmentera la doſe juſqu'à une petite écuellée; dès qu'elle ſera bien accoutumée au lait d'âneſſe, elle ſoupera avec une ſoupe au lait de vache. A dîner elle mangera raiſonnablement du bouilli & du rôti. Elle prendra le lait juſqu'à Noël, ſe purgera en le quittant & pendant ſon uſage, ſi elle en a beſoin. Pendant le lait elle prendra trois fois la ſemaine la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez de la poudre de guttete quinze grains, & huit grains de ſafran de mars apéritif.

On délayera cette poudre dans un peu d'eau de fleurs d'orange pour la faire avaler immédiatement avant le lait.

Madame ſe privera de ragoûts, de viandes ſalées & épicées; ſe nourrira avec des ſoupes à la viande, bouilli & rôti. Elle pourra manger du bon poiſſon de rivière, ou de mer, cuit au court bouillon, ſans épicerie; mais ſur-tout elle doit ſe diſſiper, faire un peu d'exercice, & ne pas ſe tenir au lit comme elle fait toute la journée. Ce dernier article eſt plus important pour ſa ſanté qu'elle ne penſe, ſi elle ne ſe fait vio-

lence là dessus, elle risque de tomber dans quelque fâcheuse maladie.

A Montpellier ce 18. juillet 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION XXV.

De auditu difficili.

AUditus abolitus in una aure, difficilis verò in altera, quo ægra nobilissima jam diu laborat, nobis pendere videtur à laxitate, & debilitate nimiâ partium organi auditus; imo forsan nervi auris cujus functio aboletur perfectè paralitici sunt, dùm partes alterius auris minus laborant; hanc verò debilitatem non acquisitam, sed vitio quodam hæreditario contractam existimamus, cum mater nobilissimæ ægræ surditati fuerit obnoxia. Hanc partium, & fibrarum laxitatem plura demonstrant; 1°. ægra nobilissima anno ætatis undecimo auditus gravitate laboravit sine causa manifesta; 2°. plures abortus passa est qui summam debilitatem vasorum uterinorum indicant; 3°. ab infantia, & à lactationis diebus, femoris relaxatione, & quasi luxatione correpta fuit; hæc profectò evin-

funt summam partium solidarum debilitatem & veluti laxitatem, ex quibus inferre licet ægram nobilissimam crasi sanguinis spissa simul & aquosa laborare.

Quoniam prædicta surditas à nimia auris debilitate, & à crasi sanguinis spissa & aquosâ pendet, ideo nullum potest expectari levamen, nisi à remediis quæ partes debiles corroborare, & vitiosam sanguinis crasim emendare possunt; monere tamen convenit abolitum auris auditum nullo modo sanari posse, hoc tantum intendere volumus, ut gravis auditus alterius auris minuatur, vel saltem ejus incrementum prohibeatur; quod ut assequi valeamus, remedia sequenti ordine administranda sunt, adeoque ægra purgabitur statim, deinde sumet jusculum sequens per novem dies.

4. Collivervecini lib. semi. rad. chinæ dragm. duas, croc. mar. aper. may. tor. præp. dragm. unam. bull. per hor. 1. fol. cicor. nastur. aquat. & betonic. manip. semi, milleped. noxii. expr.

Finito jusculum usu, ac repetita purgatione solita, ægra per dies octo utetur decocto sequenti.

Rec. Sals. par. minutim sectæ unc. tres rad. chinæ contus. & bard. ana unc.

unam, antimon. crud. contus: & in nodulo suspensi lib. semi, infu. frig. per noctem in aq. fon. lib. quatuor manè bulliant ad consum. 3æ. partis col. in vase vitreo obturato servetur ad usum.

Ægra nobilissima uncias quinque hauriat manè jejuno stomacho, haustum similem horâ quintâ serotinâ sumet, tertium tandem hauriet serò dum ad somnum se componet. Finito hujus decocti usu fiat sex dierum intervallum, ac dein per octo dies aut decem, usus decocti repetetur.

Autumno proximè sequenti hæc remedia eodem ordine sunt iteranda, imò paulò longior erit hujus decocti usus favente tempestatis temperie.

Interim ut primùm ægra nobilissima remedia præscripta inceperit, non nullis topicis auri applicandis eam uti suademus, quibus partes debiles corroborari, fluida spissa & in partibus laxis hærentia solvi, & attenuari possint, quæ profecto ad auris gravitatem minuendam aut ejus incrementum præcavendum non parum conducere speramus. In hunc finem sequens parabitur liquidum in aurem stillandum.

4. aq. frax. unciam unam, gut. octo bals. commendatoris. m. ad usum.

Instillentur hujus guttæ aliquot in auris ductum, dein cavitas ductûs gossyspio obturetur, repetatur instillatio bis, vel ter in die, & per dies decem, aut quindecim continuetur, quibus elapsis si levamen aliquot accidat, repetatur per eundem dierum numerum, imo per aliquot tempus notabile, si prodesse videatur; verum si hæc instillatio inutilis fuerit, tunc ad suffitum sequentem properabitur.

4. karabe in pul. red. q. s. projice super carbones accensos, fumus exhalans infundibulo recipiatur cujus apex in ductum auri immissus fumum evomet per cavitatem ductus dispergendum, id per unum, aut alterum minutum perseveret. Hic suffitus bis die iterandus, per dies quindecim, ac dein repetendus si necesse sit.

Ægra nobilissima victus regimen accuratè servabit. Vescetur offis jure carnium paratis, carne vervecina, avibus ut perdicibus, caponibus, pullis, aliisque similis indolis, assatis præsertim, à cibis salsis, & piperatis, gulæ irritamentis, nec non alimentis, crudis acidis, indigestis, sollicitè se abstinebit; cœna erit brevis, prandium paulò lautius, motu

ſe exercebit deambulando rhedâ, vel pedibus, modò tempus opportunum ſit. Aëris inclementias, & mutationes cautè vitabit, caput convenienter teget, aures mundas ſervabit, & dum aër frigidior, aut humidior fuerit, ductum auris goſſypio replebit, ne aër ſua frigiditate partes debiles magis adhuc offendat.

Monſpelii die 25. maii anni 1747. *ſigné* LAZERME.

Traduction de la Conſultation précédente,

Sur une dureté d'oreille.

LA ſurdité dans une oreille & la dureté de l'ouie dans l'autre, dont Madame eſt attaquée depuis long-tems, nous paroiſſent venir d'un trop grand relâchement des parties de l'organe de l'ouie ; peut-être même les nerfs de l'oreille qui ne fait plus ſa fonction ſont ils entiérement paralitiques, tandis que les parties de l'autre oreille ſont moins affectées. Nous croyons que cette foibleſſe n'a pas été acquiſe mais qu'elle eſt contractée

contractée par un vice héréditaire, puisque la mere de Madame a été aussi attaquée de la surdité. Ce relâchement des fibres & des parties se manifeste par plusieurs signes. 1°. La malade a éprouvé une dureté d'oreille, à l'âge de onze ans sans cause manifeste. 2°. Elle a eu plusieurs fausses couches, qui marquent une très-grande foiblesse dans les vaisseaux de la matrice. 3°. Elle a été attaquée depuis sa plus tendre enfance d'un relâchement, & presque d'une luxation de la cuisse. Tout cela désigne certainement une extrême foiblesse des parties solides. D'où l'on doit conclure que Madame a un sang épais & aqueux en même tems.

Puisque cette surdité vient de la foiblesse de l'oreille & d'une constitution du sang épaisse & aqueuse, on ne doit attendre aucun secours que des remedes qui fortifient les parties foibles, & qui peuvent corriger la mauvaise qualité du sang. Nous devons seulement avertir que la surdité est totalement incurable, & que nous n'avons en vue que de diminuer la dureté de l'autre oreille, ou du moins d'empêcher qu'elle n'augmente. On espere d'y réussir, par le moyen des remedes administrés dans l'ordre suivant.

Madame ſera purgée d'abord, & prendra enſuite pendant neuf jours le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez une demi-livre de collet de mouton, de racine de ſquine deux gros, de ſafran de mars apéritif un gros, que vous ferez bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau ; ſur la fin de la coction vous y ajouterez des feuilles de chicorée, de creſſon & de bétoine, de chacune une demi poignée, & douze cloportes.

Ayant fini l'uſage des bouillons, & répété la purgation ordinaire, la malade prendra pendant huit jours la décoction ſuivante.

DE'COCTION.

Prenez de la ſalſepareille coupée par morceaux trois onces, de racine de ſquine & de celle de bardane, de chacune une once, d'antimoine crud concaſſé & ſuſpendu dans un nouet une demi-livre ; faites infuſer à froid pendant la nuit dans quatre livres d'eau de fontaine, &

vous ferez ensuite bouillir jusqu'à ce que la liqueur soit réduite aux deux tiers. Coulez cette potion, & la gardez pour l'usage.

Madame en prendra cinq onces le matin à jeun, autant à cinq heures du soir, & avant que de se mettre au lit. Ayant fini l'usage de cette décoction, on se reposera pendant six jours, & on y reviendra ensuite pendant huit à dix jours.

L'automne prochain on répétera ces remedes dans le même ordre, & même on continuera plus long-tems à prendre cette décoction, la saison étant alors très-favorable.

Dès que la malade aura commencé ces remedes, nous lui conseillons de se servir de quelques topiques appliqués à l'oreille, qui puissent fortifier les parties foibles, résoudre & attenuer les fluides épais arrêtés dans les parties relâchées ; ce qui ne contribuera pas peu à diminuer la dureté d'oreille, & à en empêcher le progrès. On prendra donc une once d'eau de fraisier à laquelle on mêlera huit gouttes de baume de Commandeur ; faites-en tomber quelques gouttes dans le conduit de l'oreille qu'on

bouchera ensuite avec du coton. On fera cette instillation deux ou trois fois par jour pendant dix ou quinze jours; après quoi si on en a ressenti du soulagement on le répétera pendant le même nombre de jours, & même pendant un tems considérable. Mais si cette liqueur est inutile on viendra à la suffumigation suivante.

SUFFUMIGATION.

Prenez du karabé réduit en poudre une quantité suffisante; jettez-le sur des charbons ardens, & dirigez par le moyen d'un entonnoir la fumée qui s'en exhale dans le conduit de l'oreille, pendant une ou deux minutes. On réitérera cette suffumigation deux fois par jour pendant quinze jours, ce qu'on répétera ensuite s'il est nécessaire.

Madame observera un régime de vivre très-exact, s'abstenant des mets salés, épicés, & des alimens cruds, acides & indigestes. Le souper sera léger & le dîner plus copieux

Elle prendra de l'exercice en se promenant en carrosse ou à pied, pourvu que le tems soit beau & constant; elle

ſe couvrira bien la tête, tiendra ſes oreilles propres, & lorſque l'air ſera trop froid ou trop humide, elle remplira de coton le conduit de l'oreille de peur que l'air par ſa froideur ne ſoit encore plus nuiſible aux parties affoiblies.

A Montpellier ce 25. mai 1747. *ſigné* LAZERME.

CONSULTATION XXVI.

Sur des fleurs blanches accompagnées de dégoût & d'épuiſement.

LE dégoût général, l'épuiſement des forces, & la perte blanche que Madame a préſentement, ſont les ſuites de la perte de ſang que Madame a eu pendant long-tems, & de la conſtitution épaiſſe & âcre de ſes humeurs, de ſorte que quoiqu'on ait arrêté la perte blanche par l'uſage des remedes, on n'a pas pourtant corrigé le vice des liqueurs, ni redonné aux parties, & ſur-tout à l'eſtomac la force & la vigueur qu'il doit avoir.

On doit donc remplir les mêmes vues qu'on a eu ci-devant, avec cette différence que la perte rouge étant arrêtée, on doit moins donner d'astringens, & se servir de remedes stomachiques, de légers incisifs, & de délayans, pour rétablir les fonctions de l'estomac, & corriger l'épaississement des liqueurs & leur acrimonie. Pour remplir ces vues on purgera Madame avec la casse, les fleurs de pêcher, les sommités d'absynte & la manne.

Ensuite elle prendra pendant huit jours le matin l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez des conserves de kinorrhodon & d'enula campana de chacune un scrupule, d'extrait de baie de geniévre, de cachou, de la cascarille de chacun dix grains, faites-en une opiate avec du syrop de chicorée composé pour une dose.

Après chaque prise d'opiate Madame prendra un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, & une poignée de feuilles de chicorée, & se repurgera à la fin.

Ensuite elle prendra pendant quinze jours des bouillons faits avec une tortue, un jeune poulet, les cuisses de quatre grenouilles, deux écrevisses de riviere & une poignée de feuilles de cresson. La tortue doit bouillir trois heures, le poulet deux, & le reste une, en tout six heures.

Après l'usage des bouillons Madame s'étant repurgée prendra pendant quinze jours le matin au lit un grand verre de petit-lait de vache, clarifié, rendu stomachique par les feuilles de petit-chêne, & les cloportes, altéré par le suc de chicorée, & sucré.

Madame se repurgera à la fin de l'usage du petit-lait. On observera lequel de ces trois remedes aura le plus soulagé Madame afin de le répéter, & d'y insister quelque tems.

Comme on ne peut réparer les forces que par la nourriture, & que Madame à cause du dégoût ne peut en prendre la quantité suffisante, il faut lui donner des alimens, qui pris souvent, & en petite quantité puissent la nourrir, & fortifier l'estomac. Ainsi on est d'avis qu'on fasse des coulis de volaille ou de perdrix, dont Madame prendra cinq à six cuille-

rées de tems en tems. Elle essayera de manger deux fois le jour un peu de potage; on pourra aussi lui faire des hachis de blanc de volaille, ou de perdrix, dont elle prendra deux ou trois cuillerées à la fois. On lui fera aussi de la gelée avec le jarret de veau, volaille & corne de cerfs, on l'aromatisera avec un peu de canelle, zest de citron & sucre. Enfin elle pourra prendre quelques biscuits trempés dans de l'eau & du vin.

A Montpellier le 22. août 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATIO XXVII.

De fluxu hæmorrhoidali.

MOrbus de quo nunc à sex annis continuas habitualis est, adest cum illo color totius corporis flavus; itaque statuunt vitium icteri communicatum fuisse, quod vitium tactu percipitur à prima jecoris elevatione & resistentia in hypocondrio dextro. Adest in illo morbo digestio læsa, respiratio à pastu redditur difficilis quia

materiæ in ſtomacho contentæ ventriculum attollunt, premitur diaphragma, & ſic minus datur ſpatium pulmonibus ad libere ſeſe explicandum ; interdum die adveſperante pedes fiunt œdematoſi cujus phœnomeni dabitur explicatio.

Cauſa proxima ſtatuitur ruptio venarum hæmorrhoidalium, antecedens vero ſanguinis ſpiſſitudo difficile circulantis, moramque quodam modo trahentis in venis tum internis tum externis hæmorrhoidalibus ; unde facile deducitur ſymptomatum explicatio.

Non multum periculoſum ſed longum fore morbum pronuntiatur ; tum quia in jecoris ſolidis contextibus adeſt obex ; tum quia à ſex annis morbus eſt, valdeque inveteratus.

Prima indicatio eſt ut primæ viæ expurgentur ideoque ſumet hypecacuana gr. xxx. quod remedium in omnibus hæmorrhagiis apprimè convenit potiſſimum in partibus inferioribus, experientia duce ; deinde leviter purgabitur cum rheo & mannâ in decocto tamarindorum.

Secunda indicatio eſt ſanguinem fluidiorem reddere ; ſumet igitur juſculum aperiens cum pullo, rheo, azellis, herbis

aperientibus, nasturtio nempè cichorio, & chærefolio per 20 dies, quibus elapsis opiatam cum croco martis aperiente azellis, rheo pulverato quotidiè assumet: & mane libram unam lactis vaccini, melius vero asinini chalybeati. Purgatio item quolibet decimo die celebrabitur. hæc opiata ad dies 15. vel 16. erit, tunc assumet inter duas offas croc. mart. aperient. gr. 12; deindè juscul. cancr. fluviat. per 12 dies. Pro potu ordinario erit ptisana confecta cum capillis vener. kinorrhod. fol. cichor..

Délibéré à Montpellier, *signé* MONTAGNE, LAZERME.

Traduction de la Consultation précédente.

Sur des hémorrhoïdes.

LA maladie dont il s'agit continue depuis six ans, & est accompagnée de jaunisse; le foie est dur & enflé, comme on s'en apperçoit au tact. Les digestions sont en mauvais état, & la respiration devient difficile après le repas, parce que

les matieres contenues dans l'estomac le distendent, pressent le diaphragme, & laissent moins d'espace au poumon pour se dilater. Les pieds sont quelquefois œdémateux vers le soir.

La cause prochaine est la rupture des vaisseaux hémorrhoïdaux, & la cause éloignée est un épaississement du sang qui l'empêche de circuler facilement sur-tout dans les veines hémorrhoïdales internes & externes. La tumeur des pieds & les autres symptômes se déduisent aisément de ce que nous venons d'établir.

Cette maladie n'est pas fort dangereuse ; mais elle sera fort longue parce que l'affection du foie est fort ancienne.

La premiere indication est de purger les premieres voies ; c'est pourquoi le malade prendra trente grains d'ipecacuanha ; remede qui convient parfaitement dans toutes les hémorrhagies, sur-tout celles des parties inférieures, comme l'expérience nous l'apprend ; ensuite il se purgera légérement avec de la rhubarbe & de la manne dans une décoction de tamarins. La seconde indication est de rendre le sang plus fluide ; & pour cela le malade prendra un bouillon apéritif fait avec un poulet, de la rhubarbe, des clopors-

tes, des plantes apéritives, comme le cresson, la chicorée & le cerfeuil pendant vingt jours ; après quoi il fera usage tous les jours d'une opiate faite avec du safran de mars, des cloportes & de la rhubarbe en poudre ; & le matin il prendra une livre de lait de vache, ou ce qui seroit encore mieux de lait d'ânesse ferré. Il se purgera tous les dix jours, & continuera cette opiate pendant quinze jours ; ensuite il prendra entre deux soupes douze grains de safran de mars : après quoi il viendra aux bouillons d'écrevisses pendant douze jours ; sa boisson ordinaire sera une ptisanne faite avec les capillaires, le kinorrhodon & les feuilles de chicorée.

Signé LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVIII.

Sur une affection mélancolique avec vapeurs.

L'Etat présent de Monsieur de ***. est qu'il sent un affaissement ou une foiblesse universelle, qui paroît sur-tout d'un côté, puisque la jambe gauche lui

refuse le service, qu'il sent des douleurs au gras de la jambe, & sous le jarret, qu'il sent des engourdissemens & des froids à la main gauche, qu'il n'a pas le tact si sensible qu'à la main droite, qu'il a des brouillards fréquens aux yeux, sur-tout aux changemens de tems, que l'œil gauche en est plus attaqué que le droit; les reins sont souvent pris, sur-tout du côté gauche; qu'il lit avec beaucoup de peine, en ayant moins à écrire, qu'il se promene avec peine; qu'enfin il est obligé de couvrir extrêmement l'estomac, n'ayant pu soutenir le printems dernier le lait d'ânesse, s'appercevant qu'il lui donnoit des suffocations, lui ôtoit la liberté de la langue & le rendoit fort foible.

Tous ces accidens montrent une gêne considérable de la circulation du sang, principalement du côté gauche, causée par la constitution épaisse de cette liqueur dont les globules massifs & pesans roulent difficilement dans les vaisseaux dont le ressort est affoibli; les causes qui ont précédé cette maladie montrent que le sang péche, non-seulement par grossiereté & épaississement, mais aussi par sécheresse, & un peu

par acrimonie. Enfin il paroît que le dérangement des digestions contribue à soutenir cette maladie.

Comme le malade fait assez bien toutes les principales fonctions, qu'on ne voit d'ailleurs aucun dérangement dans les principales parties de la machine, qu'il n'a plus de maux de tête, qu'il n'a que peu de bourdonnemens, excepté dans les variations du tems; qu'enfin la maladie n'a pas changé de nature, & que ce sont toujours des effets des vapeurs; on ne voit non plus aucun danger dans cette maladie, & le malade ne doit pas s'allarmer, mais être convaincu qu'elle ne cédera qu'à une longue suite de remedes, qu'il faut beaucoup de ménagement de sa part; sur-tout du côté du travail & des contentions d'esprit Pour remédier aux accidens présens, Monsieur *** fera les remedes suivans.

Il se fera tirer deux bonnes palettes de sang du bras droit; le lendemain il se purgera avec les eaux de la Marquise de Vals; il en boira deux pots & demi, dégourdies au bain-marie, en six reprises, n'en prenant que deux verres à la fois, laissant un intervalle d'environ

demi-heure entre deux prises, prenant un bouillon ordinaire une heure après avoir bu les eaux ; on dissoudra dans le premier verre des eaux deux onces de manne & deux dragmes de sel d'Epson. Monsieur .. .. continuera de prendre les eaux de Vals pendant quatre jours, le quatriéme jour on dissoudra deux onces de manne & deux dragmes de sel d'Epson dans le pénultiéme verre des eaux.

Monsieur s'étant reposé un jour prendra pendant six jours le matin à son lever le bain domestique ; si le bain entier le fatigue, il ne prendra que le demi-bain ; en sortant du bain il se mettra au lit, où il prendra vingt grains de poudre de guttete, avalant par-dessus une bonne tasse d'infusion de feuilles de citronelle en guise de thé.

Après les six jours de bains Monsieur reprendra les eaux de la Marquise de Vals pendant quatre jours avec les mêmes précautions qu'on a marquées ci-dessus. S'étant reposé un jour après les eaux, il reprendra le bain domestique, avec la poudre de guttete, & l'infusion de citronelle pendant cinq jours, après lesquels il prendra pendant huit jours le matin à son lever l'opiate suivante ;

avalant par-dessus un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton dans lequel on fera bouillir un quart d'heure une petite poignée de feuilles de chicorée verte de jardin.

Prenez de la conserve de kinorrhodon & d'enula campana de chacune un scrupule, de poudre de guttete, de racine de valeriane sauvage & de cachou de chacun douze grains, d'extrait de geniévre un demi scrupule & de safran de mars quatre grains ; faites-en une opiate avec du syrop d'absynthe pour une dose.

Après le tems de cette opiate Monsieur se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez une once de polipode de chêne que vous ferez bouillir dans de l'eau & vous y mettrez ensuite infuser deux gros de follicules de séné, & une pincée de fleurs de pêcher & de sommités d'absynthe ; à la colature dissolvez deux onces de manne.

Comme on a tout lieu de croire que ces remèdes auront fortifié l'estomac, détrempé & humecté le sang, & qu'ainsi le malade sera bien préparé pour pren-

dre le lait d'ânesse, qui adoucira le sang, & lui donnera la fluidité nécessaire pour circuler librement ; on est d'avis que Monsieur se repose un jour après la médecine, & que le lendemain il prenne de bon matin au lit un bon verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, y ajoutant trois cuillerées de la seconde eau de chaux ; le quatriéme jour on augmentera un peu le lait d'ânesse ; ce qu'on fera tous les trois jours jusqu'à ce que Monsieur en prenne une petite écuellée.

S'il soutient bien le lait d'ânesse il le prendra jusqu'à la fin du mois de décembre, se purgera avec la médecine ordonnée ci-dessus, & pendant son usage lorsqu'il en aura besoin ; & afin que l'estomac puisse mieux soutenir le lait, Monsieur prendra trois fois la semaine la poudre qui suit.

POUDRE.

Prenez de la poudre de guttete, du corail rouge préparé, du cachou en poudre, de chacun dix grains ; mêlez pour une dose.

Il faut délayer cette poudre avec un

peu d'eau de fleurs d'orange & la faire avaler immédiatement avant le lait. Si Monsieur ne peut pas soutenir le lait, & qu'il se sente toujours dans le même accablement, on seroit d'avis qu'au commencement du mois d'octobre il vînt aux bains de Balaruc ; mais s'il est soulagé il continuera les remedes qu'on vient de conseiller.

Le régime de vie doit être le même qu'on a prescrit dans l'ordonnance du mois dernier. On exhorte Monsieur de relâcher quelque chose de ses occupations, on ne doute pas que la grande application aux affaires ne lui ait causé la maladie présente, n'ait épuisé son sang de parties douces & fluides, & affoibli le ressort des vaisseaux, il est par conséquent absolument nécessaire que Monsieur modere son travail, qu'il ne s'applique aux affaires que le moins qu'il pourra, s'il veut recevoir un bon effet des remedes.

Délibéré à Montpellier, ce 10. août 1745. *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXIX.

Pour la même personne, sur la même maladie.

LA paralysie que Monsieur a sur le côté gauche est la suite de l'épaississement de ses humeurs, & sur tout de la partie lymphatique qui arrose les nerfs des parties affectées, mais la vivacité & les inquiétudes qu'on remarque en lui, montrent que cet epaississement des humeurs est accompagné de sécheresse & d'acrimonie, on ne peut par conséquent redonner aux nerfs la tension & le ressort qu'ils ont perdu qu'en rendant plus fluide & plus coulante la lymphe qui s'est épaissie, ménageant pourtant l'usage des altérans & des divisans à cause de la sécheresse & de l'acrimonie des humeurs, il faut de plus travailler à mettre les digestions en bon ordre, afin que l'estomac puisse fournir au sang des sucs plus fluides & plus coulans. Pour remplir ces vues on est d'avis que le

malade fasse les remedes suivans.

Il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez deux gros de séné, un demi gros de rhubarbe, une pincée de fleurs de pêcher & de mauve : dans la colature faites dissoudre deux onces de manne, & deux gros de l'électuaire diacarthame.

Monsieur s'étant reposé un jour après cette medecine prendra pendant neuf jours le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez une livre de maigre de veau, faites-le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon; ajoutez ensuite une dragme de racine de valériane sauvage, & deux dragmes de racines de pivoine mâle coupées par morceaux; demi-heure après avoir mis les racines ajoutez trois écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre, laissez-les bouillir de-

mi-heure, ajoutez ensuite une poignée de feuilles de chicorée verte de jardin, & douze cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés en vie ; laissez bouillir un petit quart d'heure, passez le bouillon & exprimez pour le faire prendre.

Après l'usage de ce bouillon Monsieur prendra tout de suite sans se purger le petit-lait préparé de la maniere suivante.

PETIT-LAIT.

Prenez trois turquettes de lait de vache fraîchement trait ; faites-le cailler avec la presure ordinaire, prenez la sérosité qui se sera séparée du caillé, mettez-la sur le feu pour la clarifier avec le blanc de deux œufs fouettés comme on clarifie un syrop ; pendant le tems de la clarification faites-y bouillir douze cloportes lavés dans le vin blanc, & écrasés dans un mortier, & une pincée de sommités séches & fleuries d'hypericon ; passez ensuite le petit-lait éteignez-y trois gros clous de fer rouillés & rougis au feu ; ajoutez-y une cuillerée de sucre en poudre pour l'adoucir.

Il faut prendre le petit-lait pendant huit jours, se repurger à la fin avec la médecine ordonnée ci-dessus.

Pendant l'usage du petit-lait Monsieur prendra les pilules suivantes qu'il avalera le matin prenant le petit-lait immédiatement après.

PILULES.

Prenez de la poudre de guttete quinze grains, d'antimoine diaphorétique dix grains, de fleurs martiales six grains, faites-en des pilules avec du syrop d'absynthe.

Monsieur s'étant reposé deux jours reprendra le bouillon ordonné ci-dessus pendant huit jours & tout de suite le petit-lait avec les pilules pendant six jours se repurgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Si Monsieur est constipé pendant l'usage des bouillons il prendra de quatre en quatre jours la poudre de Monsieur Aillot.

Pendant l'hiver Monsieur prendra trois fois la semaine le matin à jeun les pilules suivantes.

PILULES.

Prenez de la poudre de guttete un scru-

pule, de grains de kermes & d'antimoine diaphorétique dix grains ; faites-en des pilules avec du ſyrop d'abſynthe pour une doſe.

Il faut prendre par-deſſus ces pilules une taſſe d'infuſion de feuilles de citronnelle en guiſe de thé & faire purger le malade de tems en tems.

Il faut tenir les parties malades bien couvertes, donner même quelques frictions avec des linges chauds à l'épine du dos. On fera ces frictions le ſoir, lorſque le malade voudra ſe coucher pendant quelques jours de ſuite & on les renouvellera deux ou trois fois le mois.

Le malade obſervera un bon régime de vivre ; il mangera de bons alimens, comme du bouilli & du rôti, prenant ſes repas aux mêmes heures, dînant à midi, ſoupant légérement ſur les ſept heures du ſoir ; il ne doit pas manger dans la nuit ; les alimens pris à ces heures indues ne ſe digerent pas, & accablent la machine au lieu de la réparer ; pour éviter cet inconvenient Monſieur ne doit pas dormir le jour pour pouvoir dormir la nuit, & éviter de manger ; il doit ſe faire violence pendant le jour, voir du monde, & faire la converſation avec ceux qui viendront le voir ;

cette maniere de vivre de dormir le jour, veiller & manger la nuit rendra tous les remedes inutiles, fera augmenter sa maladie ; il est donc d'une nécessité absolue que Mosieur réforme son genre de vie ; on nous marque que le malade est fort inquiet & fort vif, que sa vivacité va même quelquefois jusqu'à l'excès ; on est obligé de lui représenter que cela est capable d'entretenir sa maladie, en desséchant les humeurs & les nerfs ; on l'exhorte à être plus tranquille, à prendre un peu sur lui, s'il veut recevoir du secours des remedes. Ces deux articles sont d'une grande conséquence pour le malade, & nous espérons qu'il y fera une grande attention.

A Montpellier ce 17. octobre 1745. *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXX.

Sur des douleurs rhumatiques à la tête.

IL n'y a aucun lieu de douter que la principale indisposition, ou la douleur forte & constante au sommet de la tête

tête dont Monſieur ſe plaint depuis quelque tems, ne ſoit une véritable douleur rhumatique, & que les autres douleurs au derriere de la même région, & aux muſcles du col, qui l'ont précédé ne fuſſent auſſi de la même nature, & qu'enfin cette indiſpoſition ne ſoit entretenue par une cauſe ſemblable à celle qui produit les rhumatiſmes dans les autres parties de l'habitude du corps, ou à celle qui fomente la goute dans les jointures, & qui rend ces ſortes d'infirmités ſi opiniâtres, ſçavoir une lymphe épaiſſie, gluante & fort âcre qui eſt arrêtée dans les petits tuyaux lympatiques, dont la membrane qui revêt le crane eſt parſemée, & qui diſtend violemment par ſa maſſe & ſa groſſiereté, ou qui irrite fortement par ſon acrimonie, les fibres nerveuſes & tendineuſes qui rendent cette membrane ſi ſenſible; outre que ces diſtenſions & ces irritations doivent gêner notablement le cours du ſang & l'empêcher de circuler librement dans les vaiſſeaux voiſins qui le renferment, ce qui ne contribue pas peu à augmenter la force de la douleur, & doit auſſi par conſéquent donner lieu à la chaleur & à l'ardeur qui l'accompagnent.

Pour ce qui concerne les causes évidentes de l'épaississement & de l'âcreté de l'humeur lymphatique, aussi-bien que de toute la masse du sang; les maux de cœur, les envies de vomir & le défaut d'appétit que le malade a souvent ressenti,& ressent encore fréquemment,font aisément connoître que les crudités des premiers voies, ou la foiblesse des premieres organes de la digestion en sont les véritables sources, de façon qu'un chyle épais, gluant & mal digéré, passant journellement des veines lactées dans les vaisseaux sanguins doit nécessairement former un sang & une lymphe de même nature; enfin un chyle de cette espece ne sçauroit contracter ces mauvaises qualités qu'en conséquence des excès de bouche, ou des alimens tant solides que liquides, difficiles à digérer; où il en est du moins l'effet le plus ordinaire; mais les craintes, les grandes inquiétudes, la tristesse & les continuelles attentions auxquelles Monsieur se livre, ou dont il se laisse accabler, même dans les intervalles & hors de l'accès de sa douleur, donnent lieu de croire que la mélancolie, caractérisée par ces derniers accidens, est la principale cau-

se des crudités ou mauvaises digestions dont nous venons de parler ; que c'est elle qui les fomente, & qui les a rendues si rebelles à tous les remedes que l'on a employés jusqu'ici, quoique très-efficaces ; c'est ce que nous avons jugé à propos d'établir, & sur quoi le malade doit faire des réflexions sérieuses, pour que, connoissant bien la premiere source de ses infirmités, & étant convaincu que c'est cette forte & continuelle appréhension de succomber & de périr qui occasionne le dérangement des digestions, l'épaississement & l'âcreté des liquides, & leur arrêt dans les canaux de la région supérieure ; étant, dis-je, bien persuadé que ces craintes excessives suspendent le cours des liquides, le mouvement des solides, & pervertissent les qualités naturelles des premiers, & la bonne disposition des derniers, il mette tout en œuvre, & prenne les précautions convenables pour se rassurer, se distraire, s'égayer, & se tranquilliser ; en un mot pour bannir ces craintes & ces anxietés dangéreuses qui rendent les vertus des meilleurs remedes absolument inutiles. Ceux qui ont été mis en usage jusqu'à présent par M. R *** étoient très bien

indiqués, en ce qu'ils sont très-propres à redonner au sang & à la lymphe leur fluidité naturelle, à faciliter la circulation des liquides, à tempérer leur acreté, à nettoïer les premieres voies, & à rétablir les digestions, & par conséquent à remplir les principales indications qui se présentent, de sorte qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'ils n'eussent parfaitement réussi, si les craintes, les inquiétudes, & les tristes agitations de l'ame, n'en eussent suspendu les bons effets. Il est donc d'une nécessité indispensable, pour parvenir au but de la guérison, de changer la maniere de penser, de mettre l'esprit dans une situation différente de celle dans laquelle il se trouve présentement, & d'adopter de nouvelles idées entiérement opposées à celles qui entretiennent les dérangemens mentionnés, recherchant avec empressement tous les objets capables d'inspirer la gaieté, la fermeté, & de redonner à l'ame la tranquillité qu'elle a perdue, après quoi il y a tout lieu de se flatter que les remedes auront le succès qu'on se propose.

Après l'essai de la boisson & des douches des eaux de Balaruc que Monsieur

vient de faire, je crois qu'il doit se reposer quelque tems, pour mieux juger de leur effet, & se contenter d'observer un bon régime, sur-tout par rapport à la nourriture, n'usant que d'alimens simples, aisés à digérer, tels que sont le potage, le bouilli & le rôti; s'abstenant du petit salé, des épiceries, sucrerie, de viandes cuites au four, du maigre, du fromage, des fruits, & des herbages cruds; en un mot de tout ce qui est capable d'échauffer, d'irriter, ou d'aggraver; évitant aussi de surcharger l'estomac, ne prenant le matin à la place du déjeûné qu'un simple bouillon fait avec le collet de mouton, ou le maigre de veau, & une poignée de chicorée amere ou de cresson d'eau; dînant modérément avec les alimens marqués, & soupant fort sobrement; c'est-à-dire qu'il ne prendra qu'un simple potage & une croute, ou une couple d'œufs frais pour boire deux coups d'eau de fontaine rougie avec un peu du meilleur vin qui fera sa boisson ordinaire, s'abstenant de vin pur & des liqueurs.

Ce seul régime constamment observé avec la fermeté & la gaieté peut suffire pour ramener la santé, & délivrer ou

garantir Monsieur de toutes ses infirmités. Mais si, malgré ces précautions, la douleur rhumatique, & les maux de cœur, ou les dérangemens d'estomac, & de la digestion se soutiennent, ou menacent de revenir dans une vingtaine ou trentaine de jours ; je serois d'avis qu'il se purgeât avec deux verres de ptisanne royale composée de demi-once de séné, d'une once de polypode de chêne, d'une dragme de sel végétal, & autant d'anis, avec la moitié d'un limon coupé par tranches, faisant bouillir le tout légérement dans deux grands verres d'eau de fontaine pour deux doses, ajoutant à la premiere deux onces de manne pour prendre de bon matin à jeun, & le second quatre heures après, avalant entre deux un bouillon altéré par une poignée de bourrache ou de chicorée amere.

Après ce purgatif il prendra pendant trois jours une prise, c'est-à-dire une once chaque matin du syrop d'absynthe de Mademoiselle de Burges, qui est très-efficace pour raccommoder l'estomac & à aider à la digestion.

Outre ces remedes il usera d'une légere ptisanne sudorifique, composée seulement de la racine de salsepareille coupée menu

ſix onces ; de celle de ſquine coupée par tranches quatre onces, & trois onces de celle d'enula campana ; faiſant infuſer le tout dans quinze livres d'eau de fontaine ſur les cendres chaudes, pendant douze heures, & bouillir enſuite juſqu'à la conſomption d'un tiers, ajoutant ſur la fin demi once de régliſſe, & avant de la couler on y jettera auſſi demi-once de ſel végétal. La colature ſervira pour en boire trois grands verres, c'eſt-à-dire une bouteille d'Angleterre par jour, deux verres le matin à la diſtance d'une heure l'un de l'autre chaudement, & le troiſiéme entre le dîner & le ſouper, de façon qu'il y ait deux à trois heures de diſtance de la nourriture ; & il faudra continuer d'en uſer de même pendant quinze jours, réitérant les mêmes remedes, c'eſt-à-dire la purgation, le ſyrop d'abſynthe, & la ptiſanne ſudorifique pendant trois mois, ſçavoir, janvier, février, & mars, en obſervant religieuſement tout ce qui a été marqué ci deſſus touchant le régime : & nous eſpérons que cettte méthode ſuffira pour rétablir Monſieur dans un état de ſanté parfaite ; en tout cas ſur la fin de mars, & aux approches du printems

il aura la bonté de nous informer de ſa ſituation pour que nous puiſſions juger de ce qui conviendra, & propoſer une méthode propre à procurer une guériſon radicale.

A Montpellier le 9. décembre 1730. *ſigné* CHICOYNEAU.

CONSULTATIO XXXI.

De mania.

HISTORIA MORBI.

MUlier Hebrææ gentis, annos nata duos ſupra triginta, octo prolium mater, præter eam quam altero abhinc anno ab ortu mortuam excluſit, temperamento ſanguineo-melancholico donata, cum ſe valde formoſam ac prudentem ſemper credidiſſet, ſatis meditabunda, ambitioſa, judicio ſuo nimis confiſa, a quinque jam annis potu caffe ac cerevifia delectata, & ſedentariam vitam amplexa eſt, quam librorum hebraicorum eorumque doctiorum continuâ &

in feram noctem protractâ lectione propter hujus sexûs receptam consuetudinem exegit, ut ab omnibus devota crederetur. Ante tres fere annos absque ulla sibi datâ occasione in consortio aliarum inconcinnos sermones miscere cœpit, ita ut a suis delirans videretur, quem insultum 2. aut. 3. horas durasse, atque sponte sua sopitum esse referunt. Sub initium julii anni elapsi Ratisbonam petiit, ubi a suis amicis aliquot septimanis lautius accepta fuit; post notam tamen sibi suspicandi occasionem & gravem excandescentiam, subito mente aberrat atque in astantes non numquam invehi cœpit; noctes duxit insomnes, appetitus prostratus fuit, vires tamen solito potentiores. Hinc vena secta in brachio, & nescio quibus rationibus persuasus medicus diaphoretica & alexipharmaca propinat; hinc menstruæ periodi longiores fiunt cum notabili sanguinis diminutione & malum in dies multos exasperatur; ea propter amici reditum suadent & urgent. Medio augusto Viennam appulit, ubi in duos menses repetitis ex pede sanguinis missionibus, tum semicupiis atque aquarum Spadanarum tractata ab hoc affectu omnino liberata fuit, & demum sub me-

dio decembris conceperit, quod gestationis curriculum cum omni euphoria absolvit, nisi quod cerevisiæ & caffe potum denuo reliquis anteponere, quin non ad excessum sumere, consueverit. Interea temporis, quamquam libri omnes quibus utebatur omni studio subs-tracti fuerint, novam eorum copiam ab extraneis accepit, quorum lectioni invito marito diu, noctuque incubuit. Accessit tandem parturiendi tempus, quo filium sanum enixa est; verum solitus lochiorum fluxus non modo modicus & guttatim stillans, sed citius justo suppressus est. Hinc tamen in tres septimanas nihil conquesta est donec quarta a partu hebdomada in consortio suarum altum silentium in multas horas servasset, mox prolixos sermones aliis discumbentibus alta voce narraret, non omnino cohærentes, quos demum approbatione atque indignatione absolvit. Ad hoc magna adest alvi segnities, appetentia ciborum fere nulla, cerevisiæ autem summum desiderium, facies contemplativa. Ad averruncandum hoc malum larga ex pede venæ sectio celebrata est, remedia varia ordinata, imo sanguisugæ ad fedales venas applicandæ fuissent, sed hæc omna in cassum tentata fuerunt, cum omnia hæc

omnino respueret, neque vis in ea adigi potuerit. Die 29. novembris menstrua rediit periodus qua sanguinem in tertium diem, quo hæc scribo, quam ante longe copiosiorem fundit, a quo non modo nullum levamen, verum pejora observare licet, dum pene taciturna varios gestus, tam facie quam manibus edit ac si aliis loqueretur, oculos subinde fixos, subinde conniventes habet, dein in inconcinnum risum solvitur. Ab hac ultima menstruatione alvus non modo non soluta est, verum levi quadam diarrhea tentatur.

RESPONSIO.

Ex his quæ in historia morbi eleganter admodum exarata leguntur manifestum est mulierem ægrotantem tres insultus maniacos passam esse, quarum causa proxima & immediata est tensio nimia fibrarum cerebri, totiusque systematis nervosi, una cum diathesi sanguinis sicca & veluti resinosa. Hæc liquidorum vitiata crasis cerebrum, nervosque lædens, a pluribus remote producta fuit, 1°. à temperamento ægræ melancholico, 2°. ab assidua librorum de rebus seriis tractantium lectione in seram noctem sæpius protracta, maximam animi contentionem efficiente; 3°. crebriori usu caf-

se & cerevisiæ potu, partes sanguinis tenuiores & fluidiores consumente, sicque nervos cerebumque exsiccante; 4°. demum ad hanc producendam frequentes graviditates non parum contulere quibus non solum sanguis spissior evasit, sed etiam partibus pinguibus & gelatinosis magis ac magis orbatus fuit. Insuper graviditates frequentes stomachum debilitant, ciborum coctionem pervertunt, exinde jacturæ sanguinis integre non fuerunt reparatæ. Hic morbus sanatu facilis non est, præprimis cum ratione temperamenti ad hunc contrahendum magna sit proclivitas; nihilominus, cum recens sit non hæreditarius, & aliunde ægra adhuc juvenis, si radicitus non debelletur, saltem aliqua spes est posse mitigari, dummodo convenientia adhibeantur auxilia. Ut propositum obtineatur, 1°. rectificanda ciborum digestio, dein humores leniter incidendi, diluendi & edulcorandi sunt, ut nervi ab humoribus temperatioribus ac fluxioribus eos alluentibus emolliantur & laxentur, sicque nativam flexibilitatem adipiscantur, præternaturalem tensionem amittant; his indicationibus auxilia sequenti methodo adhibita satisfacere posse arbitramur. Itaque quia sanguis

ægre per cerebri vascula volvitur, mittatur e brachio ad uncias octo vel decem; altera die secetur vena in talo, sanguisque pari quantitate detrahatur: die sequenti ipecacuanha propinetur.

EMETICUM.

R. Ipecac. pulver. gr. xxx. cap. cum cochl. jusculi vel aquæ. Instante vomitu ægra plures aquæ tepidæ haustus sumet, ut materia rejicienda diluta facilius & copiosius vomitu rejiciatur. Altera die sequens parabitur purgatio.

PURGATIO.

R. Senn. mund. ℨIII. coq. in decoct. tamarind. ad ℥II. in colatur. diss. mann. calab. ℥III. f. poo. pro dup. dosi 1æ. add. syrup. rosar solut ℥I. cap. Exhibeatur prima dosis horâ septimâ matutinâ, altera hor. 9. jusculum horâ 11. Ægra vero hora 12. pomeridiana prandeat. Elapsâ unâ post purgationem die seq. juscul. mane exhibeatur.

JUSCULUM.

R. Frustulum carn. vitul. coq. per. 2. hor. in aq. font. f.q. dein. add. radic. enul. campan. in frustul. sect. ℥i ß. coq. per horam I. sub. fin. coct. add. cancr. fluviat in aq. calid. lotos & in mortar. contus n°. IV. ollâ probè obturatâ per hor. quadrant. bulliant, sub. fin. infundend. summit hyperic. floridar. & siccatar. p. I. trajice juscul. per linteum, & fortiter exprime. Hoc jusculum per dies decem sumetur, quibus elapsis, parabitur serum lactis e lacte caprillo aut vaccino expressum, ovi albumin. clarificat. cui addentur succi chærefolii aut cichor. per resident. depurati; cochlear II. vel. III. addita sacchar. q.s. ad illud edulcorandum dosis seri lactis erit ℥x. aut XII. Sumat serum lactis per dies 15. quibus elapsis, celebrabitur purgatio ut supra, factoque unius diei intervallo, juscula ut suprà repetentur quibus succedet serum lactis per dies 15. sumendum, celebrata in fine purgatione. Verùm si ægra mente orbata obsequiosa non fuerit, præmissis venæ sectionibus, imo & purgatione, si liceat, ad balnea domestica confugiendum quæ ma-

ne & sero parabuntur per dies 12. & ultra, si necesse sit. Insuper, si noctes insomnes degat opium ad gr. ij vel iij. exhibendum, ut his remissâ cerebri & nervorum tensione ægra mentis compos fiat, & præceptis medicis obsequiosa, ut morbi mitigatio obstineri queat. His demum peractis, accedente vere, ad lactis usum devenìendum. Id circo unâ post purgationem elapsâ die, ægra mane in lecto lac asininum hauriet. Dum stomachus huic lacti assuescet paulatim hujus dosis augebitur donec ad libram unam & semissem aut duas exhibeatur. Elapsis quatuor diebus altera dosis lactis asinini sero propinetur, dum ægra ad somnum se componet, assumptâ tantum offa vel oriza jure carnium parata quatuor horis ante somnum. Si lac asininum desit, caprillum aut bubulum sumetur. Elapsis aliquot diebus offa vel orisa lacte caprillo vel bubulo parata horâ quinta serotinâ propinabitur; &, si stomachus majorem lactis quantitatem ferre valeat, prandium ex una offa lactis parabitur. Poterit tamen ægra panem comedere imo identidem ova sorbillare. In diœta lactea perseverabit donec æstas accesserit purgatio verò tantum celebrabitur, cum

necessitas exiget, adeoque nonnisi adhibito medici ordinarii consilio est celebranda.

Ut primum calor æstatis accesserit cessata diæta lactea, ægra manè à lecti exitu in balneum domesticum descendet, & haustum seri lactis sumet per dies 12. quibus elapsis aquas Spadanas sic potabit. Prima die libras 10 aut 12 aquarum Spadanarum tepidarum pluribus haustibus intra tres horas potabit. In primo aquarum haustu mann. ℥ 11. solventur, addito etiam sale polycresto ad ʒiij si necesse sit. Dein per dies 13. mane ex quo e lecto surrexerit ad prandium aquarum Spadanarum haustus octo vel decem assumet, & iisdem aquis pro potu ordinario utetur 15a. die. Aquarum eamdem quantitatem ut primâ die potabit, additâ mannâ imò & sale polychresto in ultimo aquarum haustu.

Finito aquarum tempore iterum balneabitur, serumque lactis hauriet ut supra; & dein aquas Spadanas methodo jam jam prescriptâ per dies 15. potabit, sic continuato alterno aquarum & balneorum usu dum evanescente æstatis calore autumnus redeat. Tum juscula supra prescripta in usum vocanda, &, purgatione in horum fine celebratâ, iterum ad diætam lacteam paulatim & successi-

ve institutam confugiendum, quam ægra tenebit donec hyems riguerit, celebrata purgatione dum necessitas requiret.

Quoniam verò vitiata sanguinis diathesis insultus maniacos fovens non facile emendatur, idcirco existimamus necesse fore ut ægra diù remediorum usui instet. Quapropter accedente vere anni 1739. eadem exhibere oportet auxilia, incipiendo à jusculis, dein propinando serum lactis, demum diætam lacteam instituendo donec æstas accesserit; vigente verò æstatis calore, balnea domestica cum sero lactis & aquis Spadanis successive usurpanda, & redeante illius anni autumno præscriptis jusculis, & dein sero lactis per tempus conveniens, ægra diætam lacteam iterum adhibebit, donec hyems intense riguerit. Insuper venæ sectionem identidem celebrandam fore necesse existimamus, tum ad copiam tum ad fervorem sanguinis minuenda: tempus verò sanguinem mittendi seligendum medico ordinario relinquimus. Demum necesse est ut ægra librorum lectionem absolutè remittat, imo viros mulieresque qui de rebus non seriis loquantur, ita ut ne minimam animæ contentionem excitent; sed potius risus & hilaritatem præterea

exercitium & deambulationem, curru vel rhedâ moderate instituta, ad hunc debellandum affectum non parum conferre pro certo habemus. Quo ad diætam aqua font. pro potu erit. Vescetur ægra carnibus elixatis, pullis, caponibus &c. abstinebit à cibis salitis piperatis, &c.

Datum Monspelii, VERNY, FIZES, MONTAGNE, LAZERME.

Traduction de laConsultation précédente.

Sur un delire maniaque.

HISTOIRE DE LA MALADIE.

Une femme Juive âgée de trente-deux ans, mere de huit enfans outre celui dont elle accoucha mort il y a environ un an, s'étant blessée, d'un tempérament sanguin & mélancholique, se croyant très-belle & très-prudente, fort portée à faire des réflexions & à rechercher les honneurs, ayant beaucoup de confiance en ses propres lumieres; faisant un grand usage depuis cinq

ans de caffé & de biere ; menant une vie fort sédentaire, lisant continuellement une grande partie de la nuit les livres hébraïques, même les plus difficiles, voulant par ce moyen, suivant la coutume reçue parmi son sexe, être regardée par tout le monde comme très-pieuse ; cette femme il y a environ trois ans, étant en compagnie avec quelques-uns de ses amis, sans en avoir eû la moindre occasion, tint des discours si dénués de bon sens qu'on l'a regarda comme une personne qui déliroit ; cette espece d'accès dura deux ou trois heures, après lesquelles il cessa de lui-même.

Au commencement du mois de juillet dernier elle vint à Ratisbonne ; où elle fut très-bien reçue & très-bien traitée par ses amis ; elle eut occasion de se mettre dans une vive colere, ce qui la fit tomber de nouveau dans le delire, même jusqu'à dire des injures aux personnes qui étoient avec elle ; le sommeil & l'appétit disparurent, cependant ses forces augmenterent. Le Médecin qui fut appellé la fit saigner au bras & lui prescrivit, je ne sçais pour quelles raisons, des diaphorétiques & des cordiaux ; ces remedes retarderent l'écou-

lement, menſtruel & en diminuerent notablement la quantité. La maladie augmentant de jour en jour, ſes amis lui conſeillerent de ſe rendre à Vienne où elle arriva vers le quinze d'août ; là on mit en uſage les fréquentes ſaignées de pied, les demi-bains, les eaux de Spa, ce qui produiſit une parfaite guériſon. Elle devint groſſe dans le courant de décembre ; tout le tems de ſa groſſeſſe ſe paſſa parfaitement bien, à cela près qu'elle avoit un goût ſi marqué pour le caffé qu'elle le pouſſoit à l'excès, & qu'elle s'étoit encore adonnée à une continuelle lecture. Quoique ſon mari lui eût ôté tous les livres dont elle ſe ſervoit, elle avoit trouvé le ſecret, moyennant quelques perſonnes officieuſes à contre-tems dans cette occaſion, d'en recouvrer de nouveaux. Le tems d'accoucher arriva, elle eut un fils, ſe portant fort bien ; l'écoulement des lochies fut très-modique, ne ſe faiſant que goutte à goutte, & il s'arrêta plutôt qu'il n'auroit fallu, cependant elle ne ſe plaignoit de rien. Au bout d'un mois, étant avec quelques-unes de ſes amies, elle garda un profond ſilence pendant un aſſez long tems, après quoi pré-

nant la parole sur un ton plus élevé qu'à l'ordinaire elle fit un discours très-long, assez mal raisonné, & sans suite qu'elle finit en se donnant des louanges & en se mettant en colere contre celles qui étoient avec elles.

La malade est actuellement presque sans appétit, ayant le ventre paresseux, un goût excessif pour la biere, le visage pensif, & toujours très sérieuse.

Pour emporter cette maladie on a fait une copieuse saignée du pied, & on a ordonné différens autres remedes. On auroit voulu appliquer les sangsues aux veines hémorrhoïdales, mais la malade n'a jamais voulu y consentir, quoiqu'on ait même usé de violence pour l'y obliger. Le vingt-neuf de novembre les régles parurent & furent beaucoup plus abondantes qu'à l'ordinaire: malgré cela, bien loin que la malade en soit soulagée, il paroît au contraire qu'elle n'en est que plus mal, étant très-taciturne, faisant différentes mines & différens gestes comme si elle parloit à quelqu'un: tantôt elle ouvre les yeux, les tient fixes, le moment d'après elle les ferme; enfin elle éclate de rire d'une façon tout-à-fait ridicule. Depuis ces

dernieres régles elle a le ventre libre & même une légere diarrhée.

REPONSE.

Par l'histoire de la maladie précédente il est évident que la malade a eu trois accès de manie ; la cause prochaine & immédiate de cette affection est la tension trop grande des fibres du cerveau & de tout le systême nerveux, jointe à une constitution du sang séche & pour ainsi dire résineuse. Cet état vicié des liqueurs qui blessent les nerfs & le cerveau reconnoît pour causes éloignées, 1°. le tempérament mélancolique de la malade ; 2°. la lecture continuelle, même pendant une grande partie de la nuit, de livres savans, ce qui exigeoit une très-grande application ; 3°. l'usage trop fréquent du caffé & de la biere qui privoit le sang de ses parties les plus tenues & les plus fluides, & conséquemment desséchoit les nerfs & le cerveau ; 4°. enfin les fréquentes grossesses n'y ont pas peu contribué en ce qu'elles ont rendu le sang plus épais en le dépouillant de ses parties grasses & gélatineuses ; outre ce les fréquentes

grossesses affoiblissent l'estomac, dérangent les digestions, de-là les pertes du sang n'ont pu être suffisamment réparées. Cette maladie n'st pas aisée à guérir, sur-tout à raison du tempérament de la malade ; cependant, comme elle est récente, non héréditaire, & que d'ailleurs la malade est encore jeune, on peut espérer, si l'on ne la guérit pas radicalement, du moins d'en diminuer beaucoup la violence, pourvu qu'on mette en usage les remedes convenables.

Pour parvenir à ce but il faut commencer par rectifier les digestions, ensuite on délayera, adoucira, & incisera légerement les humeurs, afin que les nerfs soient amollis & relâchés par des liqueurs plus fluides & plus douces qui les arroseront ; par ce moyen ils reprendront leur flexibilité naturelle, & perdront cette tension contre nature qui est la cause de la maladie. Nous pensons que les remedes administrés de la façon suivante pourront remplir ces indications. Comme donc le sang circule difficilement dans les vaisseaux du cerveau, on commencera par faire une saignée du bras de huit ou dix onces, le lende-

main on en fera une au pied, & on tirera une pareille quantité de ſang, le jour ſuivant on fera prendre l'ipecacuanha.

EMETIQUE.

Prenez trente grains d'ipecacuanha réduit en poudre; la malade les avalera avec une cuillerée de bouillon, &, lorſque le vomiſſement approchera, elle prendra pluſieurs verres d'eau tiéde afin de faciliter le vomiſſement. Le jour ſuivant elle prendra la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez trois gros de ſéné, faites bouillir dans une décoction de tamarins de douze onces, diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre; faites-en une potion pour deux priſes; à la premiere vous ajouterez une once de ſyrop de roſes ſolutif; la malade la prendra à ſept heures du matin & l'autre à neuf heures; à onze heures un bouillon, & elle dînera à deux heures. Le ſurlendemain de la purgation on lui fera prendre le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez un morceau de veau ; faites le bouillir pendant deux heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; ajoutez-y un gros & demi de racine d'enula campana coupée par morceaux ; faites bouillir pendant une heure ; ajoutez sur la fin quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau chaude & broyées dans un mortier de marbre. Ayant bouché exactement le pot, faites bouillir pendant un quart d'heure, y ajoutant sur la fin une pincée de sommités d'hypericon ; passez le bouillon à travers un linge, & exprimez bien.

La malade prendra ce bouillon pendant dix jours, après quoi elle passera au petit-lait de chévre, ou de vache, qu'on clarifiera avec un blanc d'œuf ; on y ajoutera deux ou trois cuillerées de suc de cerfeuil, ou de chicorée, dépuré par résidence, & un peu de sucre pour l'adoucir. La dose du petit-lait sera de dix ou douze onces, & elle le prendra pendant quinze jours, au bout desquels on la purgera comme ci-dessus, & un jour après la purgation on répétera les bouil-

lons ci-devant prefcrits, auxquels fuccédera le petit-lait, qu'elle prendra pendant quinze jours, se purgeant à la fin.

Mais si la malade n'étant pas à elle ne veut pas faire ces remedes, après qu'elle aura été faignée & purgée, si cela est possible, il faudra venir aux bains domestiques dont elle fera usage pendant douze jours, & au-de-là, si cela est nécessaire. Outre ce, si elle ne dort pas la nuit, on lui fera prendre deux ou trois grains d'opium pour diminuer la tension des nerfs & du cerveau, & rendre par-là la malade plus docile aux préceptes des Médecins. Cela fait, au commencement du printems on en viendra à l'usage du lait. On purgera d'abord la malade, & un jour après la purgation elle prendra le matin dans son lit le lait d'ânesse, &, si son estomac s'en accommode, on augmentera peu à peu la dose jusqu'à ce qu'on soit parvenu à une livre & demie ou deux livres. Au bout de quatre jours on lui en fera prendre une prise le soir lorsqu'elle se couchera, ayant pris quatre heures auparavant une soupe ou du ritz à la viande. Si l'on n'a point de lait d'ânesse, on lui substituera le lait de chévre, ou celui de va-

che. Quelques jours après on lui préparera sa soupe, ou son ritz aussi au lait, & elle le prendra à cinq heures du soir. Si son estomac peut supporter une plus grande quantité de lait, elle prendra à dîner une soupe au lait. La malade pourra cependant manger un peu de pain, & de tems en tems avalera quelques œufs frais. Elle continuera l'usage du lait jusqu'à ce que l'été soit venu, & on ne la purgera que lorsque cela sera nécessaire. M. le Médecin ordinaire en décidera.

Dès que l'été sera venu la malade quittera le lait, & le matin au sortir du lit elle entrera dans un bain domestique. Elle prendra le petit-lait pendant douze jours, au bout desquels elle fera usage des eaux de Spa de la façon suivante.

EAUX DE SPA.

Le premier jour elle prendra dix ou douze livres de ces eaux tiédes en plusieurs prises dans l'espace de trois heures. On dissoudra dans le premier verre deux onces de manne ; y ajoutant trois gros de sel polychreste, si cela est nécessaire ; ensuite pendant treize jours

depuis ſon lever juſqu'à dîner elle prendra huit ou dix verres de ces eaux, elle s'en ſervira pour ſa boiſſon ordinaire; le quinziéme jour elle prendra la même quantité de ces eaux que le premier ajoutant au dernier verre la manne & le ſel polychreſte.

Ayant fini de prendre ces eaux elle retournera aux bains & au petit-lait, enſuite elle reprendra pendant quinze jours l'uſage des eaux de Spa, en ſuivant la méthode ci-deſſus preſcrite; & ainſi alternativement les bains & les eaux juſqu'à la fin de l'été. L'automne étant venu, on reviendra aux bouillons précédens, en purgeant à la fin; enſuite à la diete lactée que la malade obſervera juſqu'au commencement de l'hiver, ayant ſoin de la purger lorſque cela ſera néceſſaire.

Comme la conſtitution viciée du ſang qui produit les accès de manie eſt très-difficile à corriger, nous penſons qu'il eſt néceſſaire que la malade faſſe longtems uſage de ces remedes; c'eſt pourquoi au commencement du printems 1739. elle reviendra aux bouillons, petit-lait, diete lactée, juſqu'à l'été. Pendant cette ſaiſon elle fera uſage des

bains domestiques, petit-lait, & eaux de Spa. L'automne étant venu, elle prendra les bouillons prescrits & le petit-lait pendant un tems convenable, & passera ensuite à la diete lactée, qu'elle continuera jusqu'à l'hiver. De plus nous pensons qu'il est nécessaire de lui faire de tems en tems quelques saignées, tant pour diminuer la quantité du sang que pour en modérer l'effervescence. Nous laissons à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire à déterminer le tems où il sera à propos de faire ces saignées. Enfin il est nécessaire que la malade abandonne absolument la lecture, & même elle doit éviter les conversations sérieuses. La joie, les ris, l'exercice, la promenade, feront beaucoup pour la guérison de cette maladie. Quant au régime de vivre elle se servira d'eau de fontaine pour sa boisson ordinaire, se nourrira de viandes bouillies, poulets, chapons, &c. & s'abstiendra de viandes salées, épicées, poivrées, &c.

Signé VERNY, MONTAGNE, LAZERME, FIZES.

CONSILIUM XXXII.

De hepatis abſceſſu.

EX relatis in hiſtoria morbi patet nobilem religioſam abſceſſu jecoris cum ſumma ipſius debilitate laborare: abſceſſum autem indicant dolor & calor, nec non ſenſus ponderis ipſius, hepatis quæ febrem lentam comitem habent.

Ex impotentia in latus ſiniſtrum incumbendi conjicio latus hepatis externis coſtis ſpuriis præter naturam adhærere; cœtera vero ſimptomata, ut ſuffocatio dum ſupina conatur jacere vel dum in lecto recumbit, ex preſſione partium vicinarum & reſiſtentia majori diaphragmatis facta ob molem inſignem hepatis repeti facile poſſunt.

Is morbus a plurium cauſarum concurſu originem habet 1°. a nativa humorum craſi ſicca & ſalſuginoſa; 2°. infarctu & obſtructione ductum ſecretoriorum; inde frequens febris reditus; 3°. menſtruorum ſuppreſſione. Hæc ultima magis cæteris morbo pro-

ducendo concurrit, utpote cum plures partes impuræ tartareæque in sanguine retinentur, quæ graves obſtructiones parere aptæ ſunt. Paroxyſmos hiſtericos omittimus qui morbo hepatis parum conducunt, ſanguinis tamen ſiccitatem & acrimoniam, ſolidorum vero tenſionem & corrugationem ſignificant.

Hunc morbum graviſſimum & periculoſum eſſe per ſe liquet; pus enim in hepate genitum triplici tantum modo educi poteſt; vel facta adhæſione partis hepatis ſuppurantis cum muſculis abdominis vicinis per anteriora evacuari poterit, vel ſimili modo ad inteſtina viam ſibi parare, aut demum a ſanguiferis reſumptum excerni per colatoria poteſt; ſed quantum ſit diſcriminis in horum quolibet vel etiam in praxi leviter verſato patet; quapropter hunc affectum lethalem merito pronuntiamus.

Nihilominus tamen, cum ægra ſit juvenis, & vires adhuc ſatis conſtent, cumque natura modo inexpectato ægris aliquando opituletur, idcirco in ea ſumus ſententia ut remedia convenientia præſcribantur ad diluendum ſanguinem, ipſumque fluidiorem reddendum, tandem ad humores edulcorandos, partem

que hepatis ſuppuratam detergendam; ac propterea ſuadeмus ut ægra ſic purgetur.

PVRGATIO.

℞. ſen. mund. ℥ij. ſem. lin. & fl. malv. a. p. j. tart. ſolub. ʒj. bull. leviter in decocti fol. cap. vener. ℥ xij. cola & exprime pro dupl. doſi: in 1ª. diſſolv. pulp. caſſ. recent expreſſ. ℥ſ. mann. Calab. ℥j doſi 2æ. add. ſyrup. de cicor. compoſ. ℥j. capiat. Non exhibenda ſecunda doſis, niſi duabus elapſis horis a prima exhibita.

Altera a purgatione die parabuntur unciæ duodecim ſeri lactis vaccini cum albumine ovi clarificati, extincto ferro candente, ſucci fumariæ depurati unciis tribus, ſacchari cochleari uno. Uſus ſeri lactis erit duodecim dierum; quibus elapſis, ac iterata purgatione, parabitur juſculum cum pullo juniori in quo per horam unam decoquentur cancri fluviatiles nº. 4. ſub finem coctionis addendo foliorum borraginis, agrimoniæ, a. m. j. poſt levem coctionem cola & exprime.

Id juſculum per decem dies ſumetur,

dein, iterata purgatione, usus seri lactis vaccini ut supra parati per dies duodecim repetetur; quo finito tempore, ac repetita purgatione, ægra assumet mane in lecto haustum libræ unius lactis asinini recenter mulsi, & cum sacchato edulcorati. Verum ut lac sine acore traducatur per primas vias, ægra nobilis sumet hora somni pulverem cum oculis cancrorum & corallo rubro præparato ad gr. xx. antihec. Poter. gr. x. balsam ægyptiac. gut. iv. aut si forma pulveris magis arridebit, balsam. Peruvian. solidi. gr. vj. Insuper utile erit si ægra tribus horis ab assumpto lacte hauriat libram semissem infusi hæderæ terrestris cum sirupo tussilaginis.

Ut primum ægra noverit stomachum lac ferre, alterum ejus haustum sumet sero, offa vel orisa jure carnium parata horis circiter quatuor ante assumpta.

Demum si aliquot diebus elapsis ægra perfecte noverit stomachum lacti esse assuefactum, ei suademus ut lacte utatur pro omni cibo, id est manducet prandendo & cœnando offam ex lacte paratam, & unum aut alterum ovum sorbile cum modico panis albissimi, abstinendo ab usu carnium, & vini. Vescatur

ſic lacte per plures menſes, quia nihil eo præſtantius ad corrigendam pravam humorum craſim, & ſuppurationis progreſſum præcavendum; & ideo ſuademus adhuc ut ter in hebdomada ſumat ante lactis hauſtum mane balſami Ægyptiaci gutt. IV. quas cum ſyrupo quodam pectorale aſſumere poterit.

Purgatio tantum celebranda cum urgebit neceſſitas. Interim ſi res feliciter ſuccedant, ſi ſigna ſuppurationis evaneſcant, ſi nullus dolor, & calor in hepate percipiantur, remanente aliqua obſtructionum ſuſpicione, ſuademus tum ut croci martis aperientis gr. x. ſingulis diebus per aliquot tempus immediate ante prandium ſumat.

Demum cum dolor & calor in hepate notabilis ſentiatur, non abs re erit huic regioni imponere cataplaſma de mica panis; aut hanc partem fovere cum decocto fol. malv. alth. violar. lenticular. paluſtr. flor. malv. & nymphex, quæ omnia in aqua ad putrilaginem decoquantur. Pulpa quoque radicis altheæ regioni hepatis admota dolorem & calorem potenter mitigat.

Quoad victus rationem vel methodum

nihil trademus ; ipsi ordinarius providet sane Medicus.

Datum Monspelii die 5a. julii 1732.

LAZERME.

Traduction de la Consultation précédente.

IL paroît par la relation de la maladie que la Religieuse dont il s'agit est attaquée d'un abscès au foie avec beaucoup de foiblesse dans ce viscere. L'existence de l'abscès me paroît prouvée par la douleur & la chaleur & par le sentiment de pesanteur du foie même, le tout accompagné d'une fievre lente.

L'impossibilité où est la malade de se coucher sur le côté gauche me fait juger que le côté extérieur du foie est adhérent contre nature aux fausses côtes. Quant aux autres symptômes, comme la suffocation dès que la malade veut se coucher sur le dos, ou quand elle est au lit, peuvent se déduire aisément de la compression des parties voisines, & de la plus grande résistence du diaphragme causée par l'augmentation considérable de la masse du foie.

Cette maladie est produite par le concours de plusieurs causes ; 1°. par la tem-

pérature des humeurs, naturellement séches & acrimonieuses ; 2°. par l'engorgement & l'obstruction des canaux sécrétoires, ce qui produit de fréquens retours de fiévre ; 3°. par la suppression des regles. Cette derniere cause contribue plus que les autres à la production de la maladie, parce qu'elle retient dans le sang une grande quantité de parties impures & tartareuses, extrêmement propres à produire des obstructions considérables. Nous ne dirons rien des accès hystériques, qui contribuent peu à une maladie du foie, mais cependant qui prouvent la sécheresse & l'acrimonie du sang, & la tension & la crispation des solides.

Il est évident au premier coup d'œil que cette maladie est très-grave, & très-dangereuse ; car le pus qui s'est engendré dans le foie n'en peut sortir que de trois manieres, ou lorsque la partie suppurée du foie s'attache aux muscles du bas-ventre, ce qui donne lieu de l'évacuer par devant ; ou lorsque le pus se fait une route dans les intestins ; ou enfin lorsqu'étant repris par les vaisseaux sanguins il sort par les vaisseaux excrétoires. Il est aisé à ceux mêmes qui ne sont que légérement initiés dans

la pratique de s'appercevoir qu'il n'y a pas de ces moyens qui ne ſoient accompagnés d'un très-grand danger ; c'eſt pourquoi nous avançons hardiment que la maladie eſt mortelle.

Cependant, comme la malade eſt jeune, & que ſes forces ne ſont point encore épuiſées, & comme la nature a des reſſources inconnues pour ſecourir quelquefois les malades lorſqu'on s'y attend le moins, nous ſommes d'avis que la malade faſſe les remedes convenables pour délayer le ſang & le rendre plus fluide ; enfin pour adoucir les humeurs, & déterger la partie ſuppurée du foie. C'eſt pourquoi elle commencera par ſe purger avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux dragmes ; graine de lin & fleurs de mauve de chacune une pincée ; ſel végétal une dragme ; faites-bouillir légérement dans deux onces de décoction de capillaire ; coulez avec expreſſion pour deux doſes, dans la premiere deſquelles vous ferez fondre une demi-once de moëlle de caſſe récemment mondée, & une once de manne

de Calabre. Vous mettrez dans la ſeconde une once de ſyrop de chicorée composé. On laiſſera deux heures d'intervalle entre les deux priſes.

Le lendemain de la purgation on fera prendre à la malade douze onces de petit-lait de vache clarifié avec le blanc d'œuf, où l'on aura fait éteindre un fer chaud, & où on mêlera trois onces de ſuc dépuré de fumeterre, & une cuillerée de ſucre. On continuera l'uſage du petit-lait pendant douze jours, après leſquels la malade, ayant été repurgée, prendra tous les matins un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on aura fait bouillir pendant une heure quatre écreviſſes de riviere, & ſur la fin de la coction feuilles de bourrache & d'aigremoine de chacunes une poignée. Ce bouillon ſera coulé avec expreſſion après une légére ébullition des plantes.

Après avoir continué ce bouillon pendant dix jours, on repurgera la malade, & on la remettra pendant douze à l'uſage du petit-lait de vache préparé comme on l'a dit plus haut. Ce tems paſſé, & la malade ayant encore été purgée, elle prendra tous les matins au lit une chopine de lait d'âneſſe fraîchement trait, & adouci

avec un peu de ſucre. Mais, afin que le lait n'aigriſſe pas dans les premieres voies, on donnera tous les ſoirs à la malade avant qu'elle s'endorme une poudre compoſée d'ïeux d'écreviſſes & de corail rouge préparé, de chacun vingt grains; de dix grains d'antihectique de Poterius, & de quatre gouttes de baume de la Mecque ou de ſix grains de baume du Perou ſolide, ſi la forme de poudre lui plaît davantage. Il ſera fort utile à la malade de prendre trois heures après ſon lait quelques taſſes d'infuſion de lierre terreſtre avec le ſyrop de tuſſilage.

Lorſque la malade verra que ſon eſtomac ſouffre le lait, elle en prendra le ſoir une doſe pareille à celle du matin, environ quatre heures après avoir avalé une ſoupe mitonnée, ou bien une ſoupe au ritz faite avec du bouillon gras.

Si la malade voit qu'après quelques jours le lait paſſe parfaitement bien, nous lui conſeillons de le prendre pour toute nourriture, entremêlant cependant, ſi cela lui fait plaiſir, l'uſage de quelques œufs à la coque avec un peu de pain bien blanc. Elle aura ſoin de s'abſtenir de la viande & du vin, & ſe nourrira de lait pendant pluſieurs mois, parce qu'il n'y a rien de plus propre pour corriger la

mauvaise disposition des humeurs, & empêcher les progrès de la suppuration. Nous lui conseillons encore en conséquence de prendre trois fois par semaine avant le lait du matin quatre gouttes du baume de la Mecque, mêlé si elle veut avec quelque syrop pectoral. Il ne faudra purger que dans le cas de nécessité, & cependant, si la maladie prend une bonne tournure, si les signes de suppuration s'évanouissent, & qu'il n'y ait plus ni douleur ni chaleur au foie; enfin que l'on ne craigne que quelques obstructions, nous sommes d'avis qu'elle use pendant quelque tems tous les jours immédiatement avant son dîner de six grains de safran de mars apéritif.

Comme la malade sent actuellement une douleur & une chaleur considérables au foie, il est à propos de mettre sur cette région un cataplasme de mie de pain, ou de fomenter cette partie avec une décoction de feuilles de mauve, de guimauve, de violettes, de lentilles d'eau, & de fleurs de mauve, & de nymphea, que l'on fera bouillir dans l'eau jusqu'à ce quelles soient parfaitement cuites. La pulpe de racine de guimauve appliquée sur la région du foie est encore un re-

mede très-propre pour calmer puissamment la douleur & la chaleur.

Nous ne dirons rien par rapport au régime, que nous laissons à régler à M. le Médecin ordinaire, suivant sa prudence consommée.

Délibéré à Montpellier le 5 juillet 1732. *signé* LAZERME.

CONSILIUM XXXIII.

De liquida de glutiendi difficultate.

Cum alimenta liquida deglutiendi difficultas, de qua in hoc consilio habendus nobis est sermo, organa hujus functionis certo modo vitiata supponat, observandum videtur solidorum & liquidorum alimentorum deglutitionem dispari mechanismo fieri: solida equidem basioglossum, styloglossum, & pharyngem dilatantium musculorum simultanea actione œsophagei musculi vim contractivam superant, ut per œsophagum devolvantur; liquida vero, simplici quo gaudent liquiditatis motu ad laryngem, inde-

que ope rivulorum in lateribus epiglottidis excavatorum inita œsophagum solo musculorum pharyngem dilatantium nisu patentem permeant, & transeunt. Aucta igitur œsophagæi musculi resistentia propter tumores scirrhosos, inflammatorios vel ulcerosos, aut spasmo imminutis musculorum laryngem dilatantium viribus, ob resolutionem & paralysim, inversis item aut destructis magnitudine, figura & directione, supra laudatorum rivulorum, sive unicum sit vitium, sive ex duobus tribusve combinatum; liquidorum deglutitio necessario læditur, seu difficilis evadit.

His prælibatis concludimus in illustrissimo viro ægrotante liquidorum deglutitionis organa singulari vel composita ratione peccare; unde fit ut liquida supra epiglottidem tanquam supra pontem versalitem fluentia, cum liber non pateat per œsophagum ingressus, intra glottidis rimulam delabantur, & tussim convulsivam imo & suffocatoriam, tenebricosam vertiginem, & sensuum cum casu abolitionem excitent, ob villorum crispationem, & octavi paris nervique intercostalis variorum plexuum spasmos; quos sequitur sanguinis in cerebro stagnatio,

quæ in dies magis ac magis augenda videtur. Si adsint in hoc notabili, nobilique viscere, limphatici, varicosi, aut anevrismales tumores, imminentem epilepsiam prænuntiant.

Singulare in organis deglutitionis liquidorum existens vitium nobis absentibus determinare non licet; mediante igitur oris speculo examinari posset præsens laryngis & pharyngis status, a Medicis & Chirurgis anatomes peritis, ut peculiaris affectarum partium læsio stabiliretur.

Inflictam machinis deglutitioni inservientibus labem crassæ, resinosæ, & muriaticæ, fluidorum sanguineorum dispositioni adscribimus; quod evincitur ex temperamento bilioso, ex pustulis longe lateque serpentibus, tumoribus nodosis & tuberculosis furunculorum more suppurantibus, & doloribus atrocissimis qui annis 1726. & 1727. nobilissimum ægrum in variis partibus afflixere; lentorem autem ac acrimoniam fluidorum, conjunctasque necessario solidorum nimiam tensionem & rigiditatem, miasmatibus tempore impuri concubitus sanguini communicatis, particulis corrosivis mercurii dulcis non penitus subactis, & diuturniori ptyalismo, natales suos debere arbitramur.

Miſcela miaſmatum venereorum demonſtratur ex adhibitis remediis antivenereis quæ tum ſudorificis tum ſalivantibus ab expertiſſimis viris fuere præſcripta, & diſſipatione ſymptomatum quibus impugnandis talia fuere deſtinata medicamina.

Totus curationis ſcopus eo dirigendus eſt ut machinarum deglutitioni famulantium vitium amoveatur, fluida ſanguinea ſenſim & ſine orgaſmo reſolvantur, humectentur, diluantur, & demulceantur, & tandem ſolidorum tenſio præternaturalis corrigatur. Talibus indicationibus ſequentium remediorum auxilio ſatisfactum iri ſperamus.

Secabitur 1°. vena brachii, ut unciæ octo ſanguinis evacuentur; ſequente vero mane dabitur hic bolus.

BOLUS.

♃. pulp. caſſ. recent. ℥j. rh. pulver. ℈ij. m. f. b. deglut. ſuperbibendo juſcul. fol. borrag. & lactucæ alteratum. Utetur deinde per x dies hor. 7ᵃ. matutina & 5ᵃ. promeridiana balneo domeſtico in quo morabitur per horam integram. Poſt balneum matutinum ſumet offam vel

cremorem orizæ cum lacte caprino vel vaccino, horaque cœnæ lacteam etiam offam.

Transacta balneorum periodo aperietur saphæna, & unciæ octo sanguinis educentur, & crastino post venæ sectionem die iterabitur bolus cathatecticus supra præscriptus.

Per 25. aut 30 dies sequentes comedet offam lacteam mane hora 7a. rursus offam lacteam cum frustulo panis & ovo sorbili hora meridiana; cremorem orizæ cum lacte hora 5a. promeridiana, tandem offam lacteam cum frustulo panis hora nona serotina. Venere penitus & vino tunc abstinebit, & post triginta assignatos dies ad balnea domestica recurret, continuando illorum usum per xv dies, quibus elapsis, bolus purgans exhibebitur.

Mense julii potabit aquas Frescatenses per XII dies, illarumque ciathos aliquot bibet jejuno ventriculo, & per residuum diem administrabuntur pro potu. Bolus cathareticus post aquarum potum præscribetur, & deinde balnea domestica iterabuntur semel in die per 15 dies hora 7a. matutina; & egressus e balneo hauriet jusculum cum pullo gallinaceo, oriza, & foliis chicorii alteratum.

Finito balneorum tempore, & assumpto bolo, rursus aquas de quibus supra per XII dies cum præscripta superius methodo potabit, absolvetque eorum usum deglutiendo bolum purgantem.

Post hæc medicamina sedulo examinabuntur illorum effectus, &, si liquidorum deglutitio minus læsa videatur, ineunte autumno offis lacteis, aut cremoribus orizæ, aut ipso lacte vaccino aut caprino, alternatim exhibitis vescetur, observato eodem vitæ regimine per tres menses integros : sed si nullum levamen susceperit nobilissimus æger, poterit mense septembris nova præsidia in usum vocare, & Monspelium se conferre ; insufficientem enim illius curam ex mercurialibus suspicamur, tum ex eo quod diluentia, humectantia & demulcentia quæ justa solidæ praxeos regulas mercuriales curas antecedere debent fuerint penitus neglecta, tum ex eo quod mercurius dulcis poros habeat extraneis salibus saturatos, ideoque orbatus sit venenum venereum extinguendi & absorbendi specifica proprietate, quæ in mercurio crudo virgineo & non lavato, ex effectibus, quotidianis & felicissimis eminenter residere conspicitur.

Sed si nostra circa curam mercurialem sententia ægro non arrideat, & illustrissimi DoctoresRomani radicitus extinctam luem veneream censeant, poterunt autumnali tempore hæc usurpari remedia.

Post adhibitum bolum, æger mane jejuno ventriculo utetur per XII. dies hoc medicamine.

BOLUS.

℞. tartar. chalyb solub. gr. xxx. rh. gr. xx. milleped. pp. gr. xij. cass. lign. gr. vj. cum sirup. rosar. f. bolus, superbibend. juscul. fol. chicor. & cherefol. alterat. aut ciath. infus. fol. meliss.

Post statutos dies purgabitur cum bolo superius præscripto. Per sequentes xv. dies sumet æger hora prandii croci martis aperientis gr.xx.quæ ope frustuli offellæ deglutientur. Iterabitur purgans pharmacum, post finitum croci aperientis usum, & dein per mensem, aut sesquimensem, mane hora octava & vespere hora cœnæ, offam aut cremorem orizæ cum lacte vaccino aut caprino comedet.

Hæc sunt varia medicamina quæ affectui quo laborat ab anno præterito cla-

riſſimus Dominus curando idonea magis nobis viſa ſunt, ſi cum exacto vitæ regimine uſurpentur. Enixe rogamus igitur ut, pro ſingulari doctrina & eximia capacitate, Medici ordinarii clariſſimi viri conveniens vitæ regimen præſcribere velint.

Datum Monſpelii die 17ª. menſis februarii anno 1732. VERNY, LAZERME, MARCOT, HAGUENOT, MONTAGNE.

Traduction de la Conſultation précédente.

Sur une difficulté d'avaler les liquides.

LA difficulté d'avaler les alimens liquides, dont nous avons à parler dans cette Conſultation, ſuppoſant quelques dérangemens dans les organes deſtinés à cette fonction, nous commencerons par remarquer que la déglutition des alimens liquides & ſolides ſe fait par une méchanique différente; car il faut, pour avaler les ſolides, que la force des muſcles baſiogloſſe, ſtylogloſſe, & autres qui ſervent à la

la dilatation du pharynx agissent en même tems pour surmonter la force des contractions de l'ésophage ; mais les liquides en conséquence de leur liquidité même entrent dans le pharynx au moyen des goutieres creusées dans les côtés de l'épiglote, & de-là dans l'ésophage par la seule force des muscles qui dilatent le pharynx. L'augmentation donc de résistance du muscle & de l'ésophage causée par les tumeurs schirreuses, inflammatoires, ulcéreuses, ou par le spasme ; diminuant les forces des muscles qui dilatent le pharynx, la résolution & la paralysie changeant enfin, ou détruisant la grandeur, la figure, & la direction des goutieres dont nous avons parlé ci-devant, soit que le vice soit unique ou qu'il y ait complication de plusieurs ; il faut nécessairement que la déglutition des liquides soit dérangée, ou devienne difficile.

En conséquence nous concluons que les organes de la déglutition des liquides sont dérangés d'une maniere particuliere, ou compliquée, chez le malade qui nous fait l'honneur de nous consulter ; ce qui fait que les liquides qui doivent passer sur l'épiglotte comme sur un

pont levis, n'ayant point la liberté d'entrer dans l'ésophage, passent en partie par l'ouverture de la glotte, & produisent une toux convulsive, & même suffocative, accompagnée de vertiges & même d'abolition des sens avec chute, parce que les filets nerveux sont irrités, & que les nerfs de la huitiéme paire & intercostal ont plusieurs plexus attaqués de spasmes qui sont suivis d'une stagnation du sang dans le cerveau; accident qui paroît devoir augmenter tous les jours de plus en plus. Il y a même lieu de craindre une épilepsie prochaine, s'il y a dans ces visceres également nobles & interessans des tumeurs lymphatiques, variqueuses, ou anévrismales.

Il ne nous est pas possible de déterminer positivement en quoi consiste le dérangement des organes de la déglutition des liquides, le malade étant éloigné de nous. On pourroit y parvenir en examinant sa bouche au moyen du *speculum oris*, & connoître l'état présent du larynx & du pharynx, si des Medecins & Chirurgiens habiles Anatomistes employoient toutes leurs lumieres pour connoître le dérangement particulier des parties affectées.

Nous attribuons le vice des organes de la déglutition à la disposition épaisse, résineuse, & muriatique, des fluides qui composent le sang ; ce qui est prouvé par le tempérament bilieux du malade, par les pustules dont son corps est couvert, par les tumeurs noueuses, & les tubercules qui suppurent comme des furoncles ; enfin par les douleurs cuisantes qui ont fatigué le malade pendant les années 1726. & 1727. Quant à l'épaississement & à l'acrimonie des fluides, à la tension & à la roideur qui en sont les suites nécessaires, nous estimons qu'ils ont pour cause le virus qui a été communiqué au sang dans le tems que le malade a eu des maladies vénériennes ; les particules corrosives du mercure qui n'ont point été totalement évacuées, & la trop longue salivation qu'il a essuyée.

Le mélange du virus vénérien paroît entrer dans les causes de la maladie, puisqu'on a fait usage de remedes antivénériens, tant sudorifiques que salivans, suivant le conseil des Praticiens les plus habiles, & que ces remedes ont fait évanouir les symptômes contre lesquels on les emploie ordinairement.

Les indications qui se présentent à

remplir se réduisent à détruire le vice des organes qui servent à la déglutition, à dissoudre doucement & sans violence les humeurs sanguines, à les humecter, les délayer, & les adoucir, & enfin à corriger la tension contre nature dont les solides sont attaqués. Nous espérons que ces indicatious seront remplies par l'usage des remedes suivans.

On commencera par saigner le malade du bras d'où on lui tirera huit onces de sang, & le lendemain matin on lui fera prendre le bol suivant.

B O L.

Prenez pulpe de casse récemment mondée un gros, rhubarbe en poudre un scrupule ; mêlez, & faites un bol que le malade avalera en prenant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de bourrache & de laitue.

Le lendemain le malade commencera l'usage des bains domestiques, qu'il continuera pendant dix jours deux fois chaque jour, à sept heures du matin & à cinq d'après midi. Il y demeurera chaque fois une heure entiere. Après le bain du matin il prendra une soupe ou

une crême de ritz au lait de chevre ou de vache, & il en fera de même à souper.

Le tems des bains fini, on saignera le malade du pied, & on en tirera huit onces de sang, & le lendemain de la saignée on réitérera le bol purgatif ci-dessus prescrit.

Le malade prendra les vingt-cinq ou trente jours suivans une soupe au lait le matin, sur les sept heures une seconde avec un peu de pain, & un œuf frais sur le midi, une crême de ritz au lait trois heures après, & sur les neuf heures du soir une autre soupe au lait avec un morceau de pain. Pendant ce tems il fera treve avec le vin & les plaisirs de l'amour, & après les trente jours il reviendra aux bains domestiques, qu'il continuera pendant quinze jours, après lesquels on le repurgera avec le bol ci-dessus prescrit.

Au mois de juillet on lui donnera les eaux minérales de Frescati pendant douze jours. Il en prendra quelques verres le matin à jeun, & s'en servira pour boisson ordinaire pendant le cours de la journée. Ce tems passé on le repurgera avec le bol en question, & il

reprendra les bains domestiques une fois seulement par jour, quinze jours consécutifs à sept heures du matin, & avalera au sortir du bain un bouillon fait avec un poulet, le ritz, & les feuilles de chicorée sauvage.

Le tems des bains fini, & le bol purgatif ayant encore été pris, le malade reviendra pendant douze jours aux eaux minérales, en suivant la méthode que nous avons prescrite, finissant par le bol purgatif.

Après l'usage de ces remedes on examinera exactement leurs effets, &, si la déglutition des liquides se fait plus aisément, au commencement de l'automne le malade se nourrira de soupes au lait, de crême de ritz, ou même de lait de vache ou de chévre, donnés alternativement, observant toujours le même régime de vie pendant trois mois entiers.

Mais s'il n'a ressenti aucun soulagement, il est à propos qu'au mois de septembre il emploie d'autres remedes, & qu'il vienne à Montpellier ; car nous estimons que les remedes mercuriels n'ont point produit tout l'effet qu'on en devoit attendre, & nous fondons notre sentiment sur ce que les délayans, hu-

mectans, & adouciſſans, dont l'uſage doit précéder celui des mercuriels, ſuivant la bonne pratique, ont été entiérement négligés. C'eſt encore ce que nous concluons de ce que le mercure doux a les pores remplis de ſels étrangers; ce qui le prive de la faculté de ſurmonter & d'abſorber le virus vénérien par la vertu ſpécifique attachée au mercure crud, vierge, & non lavé; vertu qui ne peut être révoquée en doute, quand on examinera les effets journaliers & très-avantageux que produit le mercure vierge.

Mais ſi notre ſentiment au ſujet de l'application du mercure n'eſt pas du goût du malade, ni de celui des Médecins qui le traitent à Rome, leſquels penſeroient que le virus eſt totalement détruit, on pourra pendant l'automne faire les remedes ſuivans.

Après avoir repris le bol purgatif, le malade prendra le matin à jeun pendant douze jours un bol compoſé comme il ſuit.

BOL.

Prenez tartre martial ſoluble trente

grains, rhubarbe en poudre vingt grains, cloportes préparés douze grains, cassia lignea six grains ; faites un bol avec du syrop de roses, buvant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée sauvage & de cerfeuil, ou quelques tasses d'infusion de feuilles de mélisse.

Après l'usage du bol le malade reprendra le bol purgatif ci-dessus décrit, & les quinze jours suivans à l'heure de son dîner vingt grains de safran de mars apéritif dans la premiere cuillerée de soupe. Il se repurgera pour-lors, & recommencera pendant un mois ou un mois & demi l'usage de la soupe ou du ritz au lait de vache ou de chevre à sept heures du matin, & à son souper.

Tels sont les différens remedes qui nous paroissent le plus propres à combattre la maladie dont le malade est attaqué depuis l'année derniere, sur-tout si un régime de vie exact contribue à leur efficacité. Nous prions donc instamment Messieurs les Médecins ordinaires de faire usage de toutes leurs lumieres, & de toutes leurs attentions, pour régler le régime du malade.

Délib. à Montp. le 17. février 1732. *signé* VERNI, LAZERME, MARCOT, HAGUENOT, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXIV.

Sur des maux d'estomac.

PUisque la malade qui demande conseil s'est mal trouvée des remedes stomachiques chauds, l'on croit qu'il faut suivre une autre route, & faire prendre beaucoup de remedes délayans, en les mêlant avec quelques stomachiques légers.

Pour cet effet la malade fera les remédes suivans.

On commencera d'abord par lui faire une petite saignée du bras, supposé qu'il y ait quelque marque de plethore, ou émotion dans le pouls, ce qu'on laisse à la prudence du Médecin ordinaire. On la purgera le lendemain avec deux onces de manne, une once de syrop de chicorée composé, & vingt grains de rhubarbe, dans une verrée d'une décoction d'une pincée de poudre aux vers & autant de semence de coriandre.

Le lendemain du purgatif on fera prendre pendant douze jours à la malade

des bouillons faits avec un jeune poulet, auxquels on ajoutera sur la fin une pincée de sommités de petite absynthe, & autant de fleurs d'hypéricum.

On lui donnera ensuite pendant douze autres jours consécutifs le lait d'ânesse à la dose d'un demi-septier tous les matins à jeun, y ajoutant un peu de sucre; on pourroit même y tremper un fer rougi au feu, pour le rendre chalybé. On reviendra ensuite aux bouillons susdits, & au lait d'ânesse, de la même maniere que ci-dessus, si la malade se trouve bien de ces remedes.

Pendant que la malade fera ces remedes elle boira à son ordinaire de l'eau de Meyne.

On pourroit encore pendant l'usage du lait lui donner tous les soirs une prise de l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kynorrhodon, d'enula campana, de chacune une demi-once; du kina, du corail rouge préparé, & des yeux d'écrevisses réduits en poudre, de chacun deux dragmes; du sang dragon, & de la pierre hœmatite,

dé chacun une dragme & demie, qu'on incorporera avec une suffisante quantité de syrop de coings pour en former une opiate, dont la malade prendra chaque fois environ une ou deux dragmes.

Vers la mi-août la malade essayera les eaux de Vals, ou de Camarès, pendant huit jours, & se purgera au commencement & à la fin de ces eaux comme ci-dessus.

La malade doit au surplus observer un régime de vie exact; se priver sur-tout de ce qui est salé & épicé, de ragoûts, de la friture, de fruits, & autres alimens cruds, & de difficile digestion, & ne manger que des soupes, bouilli, rôti, & petits pieds.

Délibéré à Montpellier, *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XXXV.

Sur un Ictére jaune avec suppression des régles.

LA colique d'estomac dont fut atteinte la malade au mois de septembre dernier, & qui est revenue depuis, ne-

peut être attribuée qu'aux mauvaiſes digeſtions, auxquelles le chagrin qu'elle a eu de la perte de M. ſon époux a eu ſans doute beaucoup de part. Il eſt certain que les inquiétudes d'eſprit, & la triſteſſe, non-ſeulement ſuſpendent le cours du fluide nerveux, & relâchent par conſéquent l'eſtomac, mais même rallentiſſent le mouvement des ſolides & des liquides, & que par conſéquent l'eſtomac ne pouvoit dans cet état broyer ſuffiſamment les molécules des alimens pour en tirer un extrait louable, ni les ſucs digeſtifs être aſſez affinés pour les pénétrer. De-là il a réſulté un chyle mal travaillé, compoſé de parties groſſieres qui, paſſant dans le ſang, l'a épaiſſi; celui-ci a fourni de nouveau de mauvais ſucs digeſtifs, de telle ſorte qu'enfin les alimens ont été diviſés d'une maniere ſi imparfaite que le chyle a irrité la tunique nerveuſe de l'eſtomac au point de produire une douleur de colique violente, avec des vomiſſemens continuels, qui dura pendant trois jours. Les vents d'ailleurs, dont la malade eſt ſouvent tourmentée, ſont une preuve convaincante du dérangement des digeſtions.

Il y a apparence que la jauniſſe qu

survint quelques jours après dépendoit de la même cause, de l'épaississement du sang, causé par la grossiereté du chyle, & que le sang & la lymphe hépatique, qui participoient du même caractere, s'étant arrêtés dans leurs vaisseaux, empêcherent la sécrétion de la bile, laquelle, regorgeant dans le sang, produisit l'ictere en question.

Enfin il est à soupçonner qu'il s'est fait aussi dans la matrice quelque leger embarras par l'arrêt de la lymphe utérine qui a empêché les menstrues de couler depuis le commencement de la seconde attaque.

Tous ces dérangemens deviendroient sérieux dans la suite, si la malade négligeoit son mal; mais, si elle fait les remedes convenables, on doit la flatter d'une guérison prochaine, étant d'un âge peu avancé, & la maladie n'ayant pas encore jetté de profondes racines.

Il est évident que pour la guérir il faut avoir en vue de tranquilliser son esprit, de rectifier les digestions, de diviser son sang, lui donner sa premiere fluidité, & par-là emporter les embarras du foie, & de la matrice; ce que l'on tâchera de faire par les remedes suivans.

Il faut que la malade se dissipe par des amusemens licites, autant qu'elle le pourra, & qu'elle observe un régime de vie très-exact, ne mangeant que du bouilli, du rôti, des soupes, & petits pieds, évitant les ragoûts, la friture, les fruits, le maigre, &c. Le régime est absolument nécessaire si elle veut rendre les remedes profitables.

On commencera par saigner la malade du pied, & on la purgera le lendemain avec deux dragmes de senné; de sel végétal, & de rhubarbe, de chacun une dragme. On fera infuser le tout dans un verre de décoction de polypode, & dans la colature on dissoudra deux onces de manne.

On lui fera prendre tout de suite pendant neuf jours le matin à jeun des bouillons faits avec un jeune poulet, deux dragmes d'enula campana, trois écrevisses de riviere, les feuilles de bourrache, de chicorée amere, de cresson d'eau, & de capillaire, de toutes une bonne poignée; une pincée de fleurs d'hypericum, & autant de cerfeuil. Après avoir exprimé, & coulé le tout, on y dissoudra douze ou quinze grains de tartre chalybé soluble.

On purgera enſuite la malade comme ci-deſſus, & on lui fera uſer le lendemain du purgatif de l'opiate ſuivante, pendant dix jours conſécutifs.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif, cloportes, & rhubarbe en poudre, de chacun une dragme; extrait de genievre quinze grains; caſſia lignea dix grains; diagrede ſix grains; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée composé une opiate pour une doſe qui ſera priſe le matin, buvant par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de bourache, chicorée ſauvage, & cerfeuil.

Pendant l'uſage de tous ces remedes, elle boira à ſon ordinaire de l'infuſion de ſcolopendre en maniere de thé, ou de l'eau ferrée.

Elle recommencera les ſuſdits bouillons, & l'opiate, ſi elle n'eſt pas tout-à-fait guérie, & ſi ces remedes ne l'ont pas échauffée; mais au cas que les ſuſdits remedes euſſent excité en elle un peu trop de chaleur, alors nous ſommes d'avis qu'on tourne du côté des délayans & legers apéritifs. On pourroit

donc dans ce cas se servir du petit-lait chalybé, qu'on lui feroit continuer pendant trois semaines, ou un mois, la repurger ensuite, & lui faire prendre le lait d'ânesse, en serrant ces alimens trois fois la semaine, c'est-à-dire en lui faisant prendre dans la premiere cuillerée de sa soupe dix à douze grains de saffran de mars apéritif, & continuant la ptisanne de scolopendre pendant tout le printems prochain.

Aux approches de l'été, selon le succès des remedes proposés, on se déterminera mieux s'il convient de lui faire prendre les bains domestiques, & ensuite les eaux minérales acidules du pays; mais c'est sur quoi nous ne pouvons point décider par avance, ne connoissant point le tempérament de la malade.

Délibéré à Montpellier ce 7. février 1736. *signé* H AGUENOT.



CONSULTATION XXXVI.

Sur un crachement de ſang.

LE crachement de ſang auquel a été ſujet le malade à diverſes repriſes depuis l'année 1731. & qui perſévere encore aujourd'hui, malgré l'uſage des adouciſſans & des laitages, ſuppoſe néceſſairement un défaut de baume, & une acrimonie de la maſſe du ſang, lequel, étant viſqueux & ſalé, a produit une lymphe pulmonaire du même caractere, qui s'eſt arrêtée dans les vaiſſeaux lymphatiques de la trachée artere & du poumon, y a cauſé ſans doute de petits tubercules, & a gêné le paſſage du ſang au point de crever quelque petit vaiſſeau. Le caractere de ſalure du ſang & des humeurs eſt prouvé par la maigreur naturelle du malade, & par le retour du crachement à la moindre occaſion, ou lorſque le malade a ceſſé de prendre le lait.

Les allarmes qu'a eues le malade à l'occaſion de ce crachement, & qui l'ont

peut-être jetté dans l'abattement & la tristesse; la prisanne de ritz qu'il a prise long-tems, quoique d'ailleurs convenable; le long usage du lait; & enfin le caractere mauvais des sucs digestifs; toutes ces choses ont contribué à gâter les digestions. De-là les maux d'estomac qu'il ressent depuis plus d'une année; ensorte qu'on ne peut douter que la poitrine & l'estomac du malade ne soient tout à la fois affectés.

On ne sçait point s'il y a eu dans la famille du malade quelqu'un qui ait été attaqué de la poitrine; il suffit de sçavoir qu'il est d'un tempérament maigre, & qu'il a donné dans l'excès du commerce des femmes, pour pouvoir déterminer la cause de la constitution acrimonieuse de son sang.

Pour prévenir les suites fâcheuses de cette maladie, il faut insister aux remedes, & à la maniere de vivre qu'on a prescrits au malade jusqu'à présent, & avoir principalement deux choses en vue; la premiere de donner de la liquidité & du baume aux humeurs par le moyen des délayans & des adoucissans qu'on a employés; la seconde de rétablir l'estomac.

Le lait de femme que le malade nous propose seroit à la vérité un remede convenable ; nous l'ordonnons souvent aux enfans qui ont été sevrés depuis peu avec beaucoup de succès, pour remplir les mêmes indications ; mais, outre qu'une femme ne sçauroit fournir une assez grande quantité de lait, il y a d'autres inconvéniens à craindre, parmi lesquels la suction en est une considérable, les adultes ne pouvant pas bien apprendre à sucer, & d'ailleurs, quand même ils l'auroient appris, la suction gêne beaucoup la respiration, & incommode beaucoup la poitrine.

Ainsi nous sommes d'avis qu'on se tourne d'un autre côté ; &, comme le lait incommode le malade, nous croyons qu'il faut lui donner pendant quelque tems des adoucissans mêlés avec de légers stomachiques, pour revenir ensuite à l'usage du lait.

Le malade commencera par se purger de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée, & sel végétal, de chacun une dragme ; faites

bouillir dans un bouillon de poulet pendant une demi-heure, & diſſolvez dans la colature deux onces de manne choiſie.

Le lendemain du purgatif le malade prendra des bouillons de poulet ſous la formule qui ſuit.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, dont vous emplirez le ventre d'une poignée d'orge mondé; faites-le bouillir pendant trois heures dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Mettez-y pour-lors trois écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, ſix paires de cuiſſes de grenouilles; ajoutez ſur la fin de la coction feuilles de bourrache & de tuſſilage, de chacunes une poignée; fleurs d'hypericum une pincée; coulez avec une forte expreſſion, & faites un bouillon, dont on continuera l'uſage pendant quinze jours.

Enſuite il ſe repurgera comme ci-deſſus, & reprendra une autre quinzaine de jours les bouillons ſuſdits, ſe repurgera encore de la même maniere, & on en viendra à l'uſage du lait.

Lorſque ſon eſtomac aura été ainſi préparé par ces remedes, nous conſeillons au malade de ſe mettre à la diette blanche, c'eſt-à-dire au lait pour toute nourriture.

Il prendra donc le matin à jeun un verre de lait de vache, qu'on aura fait un peu écrêmer; à dîner une ſoupe au lait, ou une crême de ritz au lait; &, pour faciliter la digeſtion de cet aliment, il faudra faire prendre au malade l'après midi, vers les quatre heures, un bouillon fait avec demi-livre de veau, trois ou quatre écreviſſes de riviere, & une poignée de feuilles de pulmonaire & de lierre terreſtre.

Le malade prendra ces bouillons pendant trois jours, après leſquels il pourra pendant huit autres jours prendre à la place, une ou deux taſſes de kina en forme de caffé, que l'on fera en faiſant bouillir deux dragmes de kina dans de l'eau, & laiſſant raſſeoir la liqueur.

On purgera le malade de quinze en quinze jours pendant l'uſage du lait, & on le continuera avec les précautions marquées juſqu'aux grands froids, ſurtout ſi le malade le ſupporte.

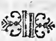
Le jour qu'on purgera le malade, il

ne prendra point de lait, mais des ſoupes à la viande, des bouillons, des crêmes, &c.

Que s'il ne pouvoit abſolument ſupporter les laitages, on pourroit tenter les bouillons de tortue, qu'il continueroit pendant dix à douze jours, & enſuite on le mettroit au bouillon & aux ſoupes de poiſſons pour tout aliment, obſervant de ne pas y mettre de ſel, ni aucune épicerie.

Au ſurplus, le malade doit obſerver un régime de vie exact. Il faut qu'il ne faſſe aucun violent exercice, & qu'il évite avec ſoin les paſſions de l'ame, ſur-tout la triſteſſe & la contention d'eſprit.

Délibéré à Montpellier ce 2. octobre 1734. *ſigné* VERNY, HAGUENOT.



CONSULTATION XXXVII.

Sur une difficulté de respirer avec enflure de jambes, & petite fiévre.

ON ne sçauroit douter que la maladie de Monsieur ne soit causée, & entretenue, par un sang épais, résineux, dénué de sérosité, & par un desséchement des solides. Il est aussi certain que le tempérament vif du malade, & ses occupations continuelles n'ont pas peu contribué à ces dérangemens, puisque rien n'est plus capable de dissiper ce qu'il y a d'aqueux & de fin dans les humeurs, de les appauvir ainsi de la sérosité qui en est le véhicule, & de les rendre par conséquent gluantes, visqueuses, & même acrimonieuses : la lymphe qui se sépare du sang a donc dû participer du même caractere, & a causé les accidens en question.

Premierement la lymphe pulmonaire, roulant avec peine dans le poumon, y gêne au moindre exercice de corps ou d'esprit le cours du sang ; de-là la difficulté

de respirer. En second lieu la lymphe hépatique & splénique par la même raison a produit des embarras dans le foie, & dans la rate. Peut-être s'en est-il aussi formé dans l'estomac & dans le mésentere, & dans les autres conduits lymphatiques des parties inférieures ; de-là l'arrêt de cette même lymphe dans les jambes qui produit l'enflûre des chevilles ; de-là la tension du bas-ventre & les mauvaises digestions, qui, passant dans le sang, l'épaississent de plus en plus, & causent la petite fievre du malade, & les retours de suffocation.

Cette maladie ne doit pas être négligée. Il est certain qu'à la longue les embarras des visceres augmenteroient, que les vaisseaux deviendroient variqueux, qu'il se feroit des épanchemens de sérosité dans le bas-ventre, ou dans la poitrine ; ou bien que le sang s'arrêtant dans quelque partie interne, produiroit quelqu'inflammation, qui seroit suivie d'une suppuration sourde ; ce qui est d'autant plus à craindre, que le malade est plus que sexagénaire, & qu'il seroit ensuite difficile de rétablir les vices des vaisseaux & des liqueurs. Cependant comme le malade est d'un bon tempérament

rament, & que les enflures ne sont pas encore fort considérables, on peut se flatter de le guérir par le moyen des remedes suivans.

Ces remedes doivent tendre à diviser le sang & la lymphe, & à leur donner leur fluidité naturelle sans exciter un trop grand mouvement, à assouplir les vaisseaux, & à rectifier les digestions. On remplira ces indications par le moyen des délayans & des apéritifs légers, tels que sont ceux que nous allons proposer; car on doit éviter avec soin tous ceux qui seroient trop forts, & qui échaufferoient le malade.

Pour cet effet on commencera par purger le malade, comme il suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once & demie; faites-les bouillir dans une livre de décoction de racines de polypode de chêne; ajoutez sur la fin de l'ébullition trois dragmes de senné mondé; faites une potion qui sera partagée en deux prises, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne choisie, & dans la seconde une once de syrop de fleurs de pêcher.

Si le malade s'eſt bien trouvé des bouillons de veau au bain marie, qu'il avoit d'abord diſcontinué, & qu'on nous a aſſuré qu'il avoit pris depuis, on pourra les lui faire prendre pendant ſept à huit jours, ſinon il prendra les ſuivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, & rempliſſez-en le ventre d'orge mondé; faites-le bouillir à petit feu pendant la nuit, & ajoutez le matin trois écreviſſes de riviere. Faites bouillir pendant une heure, & ajoutez ſur la fin de l'ébullition feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée ſauvage de chacunes demi-poignée; cerfeuil une pincée; coulez avec une forte expreſſion; ajoutez tartre martial ſoluble quinze à vingt grains.

On pourra auſſi ajouter à ce bouillon ſept ou huit cloportes lavés dans de l'eau de vie, & écraſés dans un mortier.

Le malade continuera ces bouillons cinq ou ſix jours conſécutifs, après leſquels on lui fera prendre le petit lait chalybé, en prenant feuillete de lait de vache, que l'on caillera avec de la préſure, ou du jus de citron. On coupera ce caillé; on

en fera distiler la sérosité, que l'on clarifiera avec le blanc d'œuf; on y jettera deux ou trois morceaux de fer rougis au feu, & on y fera infuser sept à huit cloportes écrasés.

On pourra aussi ajouter à ce petit-lait deux ou trois cuillerées de suc de cerfeuil, ou de fumeterre.

On continuera l'usage de ce petit-lait pendant douze à quinze jours, & on reviendra à l'usage des bouillons ci-dessus, & ensuite à l'usage du petit-lait, insistant davantage sur celui des deux qui fera le plus de bien au malade.

On purgera le malade dans l'intervalle de ces remedes, si M. le Médecin ordinaire le juge à propos.

Pendant qu'il prendra ces remedes on lui fera user pour boisson ordinaire de l'infusion de capillaire, de scolopendre, & de pimprenelle, ou simplement de l'eau ferrée.

Au cas que le malade ait quelque légére atteinte de fievre, pour rectifier les digestions, on pourra lui faire prendre de tems en tems une légere teinture de kina, ou bien du même kina en forme de caffé.

Si ces remedes produisent un bon ef-

fet, comme on a lieu de l'espérer, on pourroit ensuite faire prendre au malade vers la fin de février prochain, ou même au commencement, une poudre apéritive composée comme ci-dessous.

POUDRE.

Prenez safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, poudre de cloportes, de chacun douze grains; rhubarbe, cassia lignea, & iris de Florence, de chacun huit grains.

Ou en place de cette poudre on pourra prendre la suivante.

POUDRE.

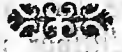
Prenez safran de mars apéritif dix gros; cannelle choisie, & iris de Florence, de chacun deux dragmes; jalap une dragme; mettez le tout en poudre, & mêlez-le exactement avec deux onces de sucre pulvérisé; faites une poudre dont le malade prendra une demi-dragme trois fois par jour, buvant par-dessus un verre de la prisanne prescrite.

Le tems de ces prises sera le matin à jeun, à quatre heures après midi, & le soir avant de se coucher.

Que si au contraire le malade se sentoit échauffé de ces remedes, qu'il tournât du côté du desséchement, & que la fievre devînt lente, alors il faut avoir recours au lait d'ânesse, dont le malade s'est bien trouvé; & on pourroit, ou le rendre chalybé comme le petit-lait, ou ferrer les alimens en mettant trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de sa soupe à dîner douze ou quinze grains de safran de mars apéritif, ou de limaille d'acier.

Le malade au surplus doit observer un bon régime de vie; éviter le salé, l'épicé, les ragoûts, & tout ce qui est crud, ne manger que des potages, bouilli, rôti, & petits pieds, s'abstenir sur toutes choses du travail, & de ses occupations ordinaires.

Délibéré à Montpellier ce 9. décembre 1734., *signé* HAGUENOT.



CONSULTATION XXXVIII.

Sur une enflure du testicule avec soupçon de verole.

LA gonorrhée virulente que prit le malade il y a environ un an, & qui fut accompagnée d'une enflure au testicule gauche, nous fait soupçonner avec quelque vraisemblance qu'il peut avoir resté dans la masse de son sang un peu de levain vérolique, d'autant plus que l'écoulement a été peu considérable, qu'il n'a pas été traité méthodiquement; que l'enflure du testicule gauche persiste, & qu il est survenu au prépuce, & au bas des bourses, une espece de dureté, ou de racornissement.

Cependant, comme ces maux ne sont pas à un point qui démontre absolument l'existence du virus, on peut se flatter de les dissiper par les remedes suivans, que nous croyons que le malade doit tenter, avant d'en venir au grand remede, auquel nous jugeons qu'il faudroit avoir recours dans la suite, sup-

posé que les remedes que nous allons proposer fussent sans succès, ou qu'il survînt au malade d'autres accidens qu'on peut soupçonner être véroliques.

Lorsque le malade sera arrivé chez lui, après deux ou trois jours de repos il se fera saigner de l'un des bras, & on lui tirera environ huit ou neuf onces de sang.

Le lendemain il prendra la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez éthiops minéral préparé sans feu un demi gros; faites avec une suffisante quantité de conserve de roses un bol qui sera pris le matin, avalant pardessus la potion suivante.

POTION.

Prenez feuilles de senné mondées deux dragmes; rhubarbe une dragme; sommité de chamedrys une pincée; faites bouillir légérement dans un verre de décoction de polypode de chêne; coulez, & dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre.

Le lendemain du purgatif le malade prendra le matin à jeun pendant huit jours consécutifs une pillule faite avec vingt grains d'éthiops minéral ; il se repurgera ensuite comme ci-dessus, & se mettra à l'usage du lait de vache écrêmé, fait de la maniere suivante.

LAIT PRE'PARE'.

Prenez un demi-setier de lait, que vous mêlerez avec parties égales de prisanne de salsepareille, & que vous écrêmerez peu à peu jusqu'à la réduction de la moitié que le malade prendra tous les matins à jeun dans son lit, observant de demeurer deux bonnes heures couché, & même de dormir, s'il le peut, sur le lait.

On fera ladite prisanne de salsepareille en faisant bouillir dans un pot d'eau jusqu'à la réduction au quart une once de cette racine.

Avant que le malade prenne ainsi son lait préparé on lui fera prendre dans une cuillerée de syrop de capillaire dix ou douze gouttes de baume de Capahu, & il avalera le lait par-dessus.

Il faut que le malade continue l'usage de ce lait pendant un mois, & même

jusqu'aux chaleurs de l'été, s'il n'en est pas incommodé, observant de se purger de quinze en quinze jours.

On lui fera prendre deux fois la semaine, le soir avant se coucher, une pilule d'éthiops minéral, comme il a été dit ci-dessus, & pour sa boisson ordinaire pendant le tems de tous ces remedes, d'une prisanne faite avec la prêle, ou queue de cheval, en latin *equisetum*.

Le malade portera toujours son suspensoire, & de tems en tems se fera frotter le prépuce & les bourses avec un peu d'onguent mercuriel.

Dès que l'été commencera de se faire sentir, on conseille au malade d'user des bains domestiques pendant dix ou douze jours, ensuite de prendre une neuvaine d'eaux minérales, parmi lesquelles celles de Vals & de Camarès sont à préférer à toutes les autres; &, si le malade s'en trouvoit soulagé, on lui conseille de reprendre les bains & les eaux froides, se purgeant au commencement & à la fin desdites eaux, en mettant dans un verre de ces eaux deux onces de manne, & deux dragmes de sel polychreste.

A l'égard du régime de vie que le malade doit garder pendant tout ce tems-là

il consiste à se priver de tout violent exercice de corps & d'esprit, à ne boire point ou peu de vin, & à s'abstenir des alimens salés, poivrés, cruds, & de difficile digestion, n'usant que de bons potages, bouilli, rôti, petits pieds, crêmes de ritz, &c.

Délibéré à Montpellier ce 26. avril 1735. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XXXIX.

Sur des tumeurs scrophuleuses.

LES tumeurs des glandes lymphatiques du col, dont est atteint le malade; les fluxions qui surviennent de tems à autre aux yeux, au nez, & aux levres; la dureté d'oreille; & enfin le crachement de sang qu'il eut il y a environ six années, sont l'effet d'un virus scrophuleux.

Il est certain que ce virus agit principalement sur la lymphe, qu'il coagule, & rend propre à s'arrêter dans ses vaisseaux; que d'ailleurs par le séjou cette

humeur acquiert une nature acrimonieuse. Cette lymphe ainsi épaissie, & salée, s'étant arrêtée d'abord dans les vaisseaux du poumon, doit y avoir produit des tubercules schirreux, qui, gênant le cours du sang, produisirent des crevasses dans les vaisseaux sanguins de ce viscere; delà le crachement de sang que le malade eut par des efforts qu'il fit en voulant passer à travers la foule, dans une assemblée. Cette même lymphe s'étant arrêtée & accumulée dans les conduits lymphatiques de la conjonctive, du nez, & des levres, y a excité à diverses reprises des inflammations dans ces parties, dans les glandes conglobées du col, des tumeurs, tantôt inflammatoires & douloureuses, tantôt froides, dures, & sans douleur, comme elles le sont actuellement; enfin dans les tuyaux lymphatiques du conduit de l'oreille une inflammation de cette partie, qui dégénéra en abscès, & qui, ayant sans doute corrodé la membrane du tympan, a causé la surdité, ou dureté d'oreille, qui dure encore aujourd'hui.

Il est à présumer que les différens excès que le malade a faits, joints à son tempérament vif & ardent, n'ont pas peu contribué

à augmenter l'épaissiſſement, & la ſalure des humeurs, & ont déterminé dans les occaſions la cauſe générale à agir ſur différentes parties en diſſipant ce qu'il y a de plus ſérieux & de plus fin dans ſon ſang.

Cette maladie n'eſt point abſolument dangéreuſe pour la vie, quoique, ſi elle étoit négligée, il fût à craindre que les tubercules du poumon ne vinſſent à ſuppuration, & qu'il ne ſe formât une ulcere incurable; mais, ſi le malade fait les remedes que nous allons propoſer, il peut prévenir ce malheur. Etant jeune, & les vaiſſeaux étant dans un état de ſoupleſſe qui peut leur faire reprendre leur reſſort naturel, & chaſſer les liqueurs, on peut le flatter, ſinon de le guérir radicalement, du moins de le ſoulager, & d'empêcher le progrès de ſon mal; mais on doit l'avertir que ce ne ſera qu'à la longue, & par une ſuite de remedes continués pendant long-tems.

Puiſque nous avons établi une conſtitution du ſang & de la lymphe épaiſſe & ſalée, il eſt évident que les indications qui ſe préſentent à remplir ſont de détremper les humeurs, de les diviſer légérement, & de les adoucir par les remedes ſuivans.

Dès que le malade sera arrivé à Ville-Franche, après un ou deux jours de repos, on le saignera du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de sang, ce qu'on pourra faire de mois en mois, le malade étant d'un tempérament fort sanguin.

Le lendemain de la saignée on le purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée grossierement une dragme; faites-la bouillir dans un verre de décoction de tamarins, & dissolvez dans la colature deux onces de manne choisie.

Le lendemain on lui fera prendre pendant huit ou neuf jours des bouillons faits avec un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, deux dragmes de racine de squine, & une poignée de feuilles de fumeterre, ou de celles de lierre terrestre.

On ressaignera à la fin de ces bouillons le malade, on le purgera comme ci-dessus, & on lui fera prendre l'espace de vingt ou vingt-cinq jours le petit-lait clarifié avec le blanc d'œuf, & dans lequel on fera bouillir légérement une pin-

cée de fleurs d'hypericon. On prendra ce petit-lait le matin à jeun.

Ces remedes ayant porté jusqu'aux grandes chaleurs, on fera baigner le malade ; mais à cause de la poitrine on se contentera du demi-bain domestique, dans lequel il demeurera environ une heure, & à l'issue duquel il boira un verre de petit-lait préparé comme dessus.

Il continuera ces demi-bains pendant neuf ou dix jours, après lesquels il prendra une neuvaine d'eaux minérales, telles que celles d'Yeuset, ou de Bagnols en Gevaudan. Mais, comme ces dernieres sont plus efficaces que les premieres, & qu'elles sont même plus à portée du malade, nous sommes d'avis qu'il se transporte sur les lieux, & qu'il y boive les eaux pendant neuf jours consécutifs, observant de se purger dans le premier verre de la premiere prise, & dans le dernier verre de la derniere, avec deux onces de manne.

On conseille au malade de reprendre les demi-bains avec le petit-lait comme ci-dessus, & pendant le même tems ; & une seconde neuvaine d'eaux de Bagnols, avec les mêmes précautions.

Au commencement de l'automne, il

faut revenir aux mêmes remedes, c'est-à dire à la saignée, au purgatif, & aux bouillons de poulet, & d'écrevisses ci-dessus ordonnés. On repurgera le malade, & on le mettra à l'usage du lait d'ânesse, qu'on lui fera prendre pendant une vingtaine de jours; & le soir une prise de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves d'enula campana, & de kynorrhodon, de chacune une once; mastic, & sang dragon, de chacun deux dragmes; antihectique de Poterius, & confection d'hyacynthe, de chacun une dragme; mêlez avec une suffisante quantité de syrop de coings, & faites une opiate, dont le malade prendra un gros & demi ou deux avant de s'endormir.

Il faudra accoutumer l'estomac du malade au lait, & lui en donner deux fois le jour, puis trois fois du lait de vache, & enfin le mettre à la diete blanche, c'est-à-dire au lait pour toute nourriture, que nous croyons être le remede le plus efficace qu'il puisse employer.

Pendant le tems qu'il sera au lait il faut qu'il use deux fois la semaine de

l'éthiops minéral incorporé avec un peu de conserve de rose. On préparera cet éthiops avec le mercure crud, & le baume sec du Pérou mis en poudre, que l'on broyera dans un mortier de bois jusqu'à ce que le mercure soit éteint. On le lui donnera ainsi préparé à la dose de vingt grains chaque fois ; & pour sa boisson ordinaire, il usera d'une légere décoction de squine.

Quant au régime de vie, il faut que le malade évite toutes sortes d'excès, qu'il ne prenne que des alimens de bons sucs & faciles à digérer, & sur-tout qu'il ménage beaucoup sa poitrine, en modérant autant qu'il lui sera possible la vivacité de son tempérament.

A l'égard de la dureté d'oreille, comme nous sommes convaincus qu'elle a été causée par les abscès qui s'y sont formés, & qui ont rongé la membrane du tambour, ou produit quelqu'autre dérangement dans le dedans des oreilles, & que ces abscès sont fomentés encore aujourd'hui par le venin scrophuleux, nous croyons que la douche seroit plus nuisible qu'utile, qu'elle pourroit renouveller l'ophthalmie, & augmenteroit la surdité ; ainsi il s'agit de combattre cette cause

par les remedes internes. Tout ce qu'on pourroit faire seroit d'injecter dans la cavité de l'oreille de tems en tems des eaux de Bareges qui sont huileuses, & fort déterfives.

On ne doit pas non plus attaquer les tumeurs du col par des remedes topiques ; il faut tâcher de les fondre par les secours que nous avons proposés interieurement, lesquels sont en état de corriger la masse du sang & de la lymphe ; ainsi on s'en tiendra à cet égard aux remedes ci-dessus ordonnés.

Délibéré à Montpellier, ce 11. juin 1735. *signé* LAZERME, HAGUENOT.

CONSULTATION XL.

Sur un virus scrophuleux avec soupçon de verole.

LEs tumeurs aux pieds, à la jambe, & au visage, & la tache qui est survenue à l'œil droit de la malade en conséquence des ophthalmies qu'elle a eues, sont d'une nature à ne pouvoir douter

qu'elles ne ſoient produites par un virus ſcrophuleux, & nous font connoître un caractere de ſang épais, viſqueux, & en même tems acrimonieux, qui fournit une lymphe du même caractere, laquelle, s'arrêtant, & ſéjournant dans différentes parties, forme les tumeurs en queſtion.

Mais outre le virus ſcrophuleux on peut ſoupçonner avec quelque fondement l'exiſtence d'un autre virus, puiſque la malade a été fort ſoulagée par les frictions mercurielles, auxquelles les ſcrophules ne cédent pas pour l'ordinaire, quand on les adminiſtre de la maniere qu'elles l'ont été. On peut même conjecturer que ce venin participe du caractere de l'un & de l'autre; ce qui nous fait préſumer que la malade pourroit en guérir radicalement, ſur-tout étant encore jeune, & les vaiſſeaux étant dans un état de ſoupleſſe, & pouvant plus aiſément reprendre leur reſſort naturel.

Fondés ſur l'épreuve qu'on a déja faite, nous ſommes d'avis qu'on tente le même remede; mais, comme la ſaiſon eſt avancée, & que nous allons entrer dans les chaleurs de l'été, il eſt bon de préparer

la malade jusqu'à l'automne prochain par les remedes suivans, qui tendent à diviser son sang, & la lymphe légérement, à les détremper, & les adoucir.

Dans cette vue nous sommes d'avis que dès que la malade sera arrivée chez elle, après un ou deux jours de repos, on lui fasse une saignée au pied, par rapport à la petite quantité de ses menstrues, & qu'ensuite on la purge de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes, rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une dragme ; faites bouillir légérement dans un verre de décoction de racines de polypode de chêne, & dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre.

Le lendemain du purgatif on lui fera prendre des bouillons faits avec un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, & sur la fin de la coction on y ajoutera des feuilles de bourrache, de chicorée amere, & de fumeterre, de chacunes une bonne poignée. On coulera le tout, & on l'exprimera fortement. La malade prendra ces bouillons le matin à jeun,

& les continuera pendant neuf jours de suite.

On la repurgera ensuite comme ci-dessus, & on la mettra à l'usage du lait d'ânesse, dont elle prendra chaque matin, jusqu'aux grandes chaleurs, environ un demi-setier avec tant soit peu de sucre.

Vers la fin du mois de juillet, ou au commencement d'août, on fera prendre à la malade les eaux minérales froides de Camarès un peu dégourdies, pendant neuf jours consécutifs. Elle en boira chaque fois trois pots, ou environ, à trois diverses reprises, observant de dissoudre dans le premier verre du premier jour, & dans le dernier verre du neuvieme, deux onces de manne.

Après les eaux elle usera du bain domestique, & le prendra une fois par jour pendant dix à douze jours. On l'y tiendra l'espace d'une heure, & à l'issue du bain elle se reposera dans son lit, & avalera un verre de petit-lait, auquel on mêlera deux cuillerées de suc de fumeterre.

On reviendra ensuite à une autre neuvaine d'eaux, & aux mêmes bains pendant le même tems, & avec les mêmes

précautions que ci-dessus, puis on saignera la malade, & on la purgera comme nous l'avons marqué.

Etant ainsi préparé à l'action du mercure, on lui administrera les frictions avec l'onguent ordinaire fait au tiers. Mais, afin que ce remede puisse agir plus long-tems dans son sang, nous estimons qu'il ne faut pas presser les frictions, ni donner une grande quantité de mercure. De cette maniere on ne procurera aucune salivation, & le mercure, roulant dans le sang, pourra beaucoup mieux détruire les concrétions véroliques & strumeuses de la malade.

Pour cet effet, on donnera à la malade les frictions de quatre en quatre, ou de cinq en cinq jours, & on la tiendra environ cinquante jours dans les linges. On lui fera prendre au commencement du traitement le lait deux fois par jour, & peu à peu on la mettra au lait pour toute nourriture. Elle prendra pour boisson ordinaire de l'infusion de capillaire, de scolopendre, & de pimprenelle.

Il faut au surplus que la malade observe pendant tous ces remedes un régime de vie des plus exacts; qu'elle ne

ſe gorge point d'alimens ; qu'elle n'en prenne que de bon ſuc, comme ſoupes, bouilli, & rôti ; qu'elle travaille peu, & ſur-tout qu'elle tâche de diſſiper ſon eſprit, rien n'étant plus capable d'augmenter ſon mal, & d'épaiſſir ſon ſang, que la triſteſſe à laquelle elle paroît ſe livrer.

Délibéré à Montpellier, ce 13. juin 1735. *ſigné*, LAZERME, HAGUENOT.

CONSULTATION XLI.

Sur des tumeurs ſcrophuleuſes.

LA nature des tumeurs lymphatiques qui ſont ſurvenues il y a environ une année à l'enfant de .... n'eſt point équivoque. Il eſt certain que ce ſont de vraies ſcrophules, puiſqu'elles ſe ſont formées peu à peu ſans cauſe manifeſte, ſans rougeur, ni douleur, & qu'elles attaquent les glandes conglobées du col.

Ces tumeurs reconnoiſſent pour cauſe un virus ſtrumeux, qui a épaiſſi la maſſe du ſang, & ſur-tout qui a porté ſur

la lymphe, qui l'a épaissie, & l'a fait, tantôt dans les guaines des tendons du pied, comme il arriva dans le commencement, lorsque le malade se plaignit d'une douleur de cette partie qui l'empêcha de marcher, & tantôt dans les glandes du col; mais sur-tout dans les deux genoux, où elle s'est comme cantonnée, & fixée.

Nous sçavons par l'expérience que ce virus est souvent communiqué par quelque vice héréditaire, ou par un venin vérolique dégénéré, ou par des alimens grossiers; mais, comme on nous assure que le pere & la mere ne sçauroient être soupçonnés d'aucun de ces maux, & que d'ailleurs on n'a point donné à cet enfant de mauvaise nourriture, il est plus vraisemblable de l'attribuer à la rentrée de la teigne qu'il avoit à la tête huit mois auparavant, & que l'on desécha par le moyen des topiques qu'on lui appliqua: car, ayant empêché ce dépôt, que la nature avoit formé, & qui dépendoit d'une lymphe épaissie, il est à présumer qu'il se jetta dans les parties qui souffrent maintenant.

Quoi qu'il en soit de la cause antécédente de ce mal, il est évident que la

lymphe est d'un caractere visqueux, & qu'elle a contracté de l'acrimonie. La viscosité se prouve assez par la nature des tumeurs, & la salure par la maigreur de cet enfant, & par la petite fréquence qu'on remarque dans son pouls.

Il sera difficile de corriger ces vices de la lymphe, qui ont déja fait du progrès aux genoux, puisqu'on observe que les condyles du fémur, & du tibia, sont abreuvés, ainsi que les ligamens & autres parties qui appartiennent à l'articulation; ce qui fait voir que non-seulement la lymphe articulaire est viciée, mais encore la lymphe osseuse. Cependant, comme cet enfant est dans un âge encore tendre; que les vaisseaux sont mols, élastiques, & qu'ils n'ont pas acquis leur entier accroissement; on peut espérer que ce mal pourra à la longue être guéri, ou du moins diminué.

Pour cet effet nous estimons qu'il faut détremper le sang du malade, délayer la lymphe, & en même tems l'adoucir par les remedes suivans.

On commencera d'entrée par l'usage des demi-bains domestiques, que l'on fera prendre au malade huit jours de suite

ſuite pendant une heure, à la ſortie duquel on lui donnera un bouillon de poulet dans lequel on jettera ſur la fin de la coction une demi-poignée de feuilles de pimprenelle, & une pincée de citronelle, pour ſoutenir l'eſtomac.

Enſuite pendant huit autres jours on lui fera prendre le matin à jeun un verre de petit-lait bien clarifié avec le blanc d'œuf avec un peu de ſucre.

On reviendra aux demi-bains, & aux bouillons de poulet, & alternativement au petit-lait à deux nouvelles repriſes, enſorte que le malade prenne vingt-quatre bains, & pendant vingt-quatre jours le petit-lait.

On eſſayera après quelques demi-bains de lui faire prendre le bain entier, s'il le peut ſupporter.

Pendant le tems de ces remedes il boira à ſon ordinaire de l'eau de Meine.

Le malade étant ainſi humecté pendant tout l'été, & juſqu'au commencement de ſeptembre on le purgera ſimplement avec deux onces de manne, & un petit verre d'eau de fontaine, & le lendemain on le mettra à l'uſage du lait d'âneſſe, qu'on lui fera continuer pendant un mois, obſervant après quel-

ques jours de lui en donner matin & soir, ou bien à la place du lait d'ânesse du soir de lui faire manger une crême de ritz avec demi setier de lait de vache, ou une petite soupe au lait. Il faudra même le mettre à la diette blanche, si son estomac peut la supporter.

Quand on aura ainsi préparé le malade par les humectans & les adoucissans, il faut en venir à un remede spécifique, tel que les frictions mercurielles, après l'avoir purgé comme ci-dessus.

Dans cette vue on le frottera avec l'onguent mercuriel ordinaire, fait au tiers; & on en employera à chaque friction environ deux ou trois dragmes. On fera les frictions de trois en trois jours seulement, & on fera prendre un bain au malade tous les jours auxquels on ne fera pas la friction. Quand on aura achevé de frotter toute l'habitude du corps, on recommencera de nouveau, & on continuera de même jusqu'au mois de janvier prochain, auquel tems il faudra suspendre l'un & l'autre remede.

Que si l'enfant ne pouvoit soutenir les bains, dans ce cas les frictions qu'on lui fera doivent être moins fortes; & moins fréquentes. Chaque friction sera d'une

dragme d'onguent, & on ne la renouvellera que de cinq en cinq jours, & même de huit en huit jours, & l'on continuera de même que nous venons de l'exposer.

Pendant l'usage de ces frictions le malade prendra pour boisson ordinaire de la prisanne faite avec deux dragmes de squine dans trois chopines d'eau jusqu'à la réduction du tiers.

On n'appliquera aucun topique sur les tumeurs, parce que ces remedes, en dissipant ce qu'il y a de plus tenu, pourroient épaissir encore plus la lymphe. Par la même raison on fermera le cautere qui évacue une partie de l'humidité du sang.

Le régime est ici absolument nécessaire pour faciliter le succès des remedes proposés au malade. Il ne mangera que des soupes, bouilli, rôti; se privera du vin, du salé, de tout ce qui est crud, & de difficile digestion.

Vers l'hiver prochain on pourroit nous donner avis de l'état du malade, & de l'effet qu'ont produit les remedes.

Délibéré à Montpellier ce quinze juillet 1735. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XLII.

Sur une tumeur gouteuse.

LA tumeur gouteuſe, dont eſt atteint Monſieur P... & les autres petites tumeurs qui paroiſſent de tems en tems ſous le milieu des ongles de ſes pieds, reconnoiſſent pour cauſe l'épaiſſiſſement & l'âcreté de ſon ſang, & de la lymphe qui s'en ſépare. Ce caractere des humeurs ſe déduit aiſément de ſon tempérament vif, des excès qu'il a faits dans le vin, des veilles qu'il a ſouffertes, & des fatigues qu'il s'eſt données dans ſon commerce, puiſque par tant de différens excès le ſang perd ce qu'il a de plus tenu, de plus fin, & de plus balſamique, & qu'il ne reſte qu'une eſpece de marc, c'eſt-à-dire ce qu'il y a de plus groſſier chargé de molécules de ſel auſſi groſſieres. Mais outre cette cauſe générale priſe de toute la maſſe des liqueurs, on doit en reconnoître encore une particuliere qui a déterminé l'arrêt de la lymphe & du ſang aux pieds plutôt qu'ailleurs; je veux dire,

l'eau alumineuſe, dans laquelle le malade a trempé ſes pieds pour en arrêter les ſueurs. Car il eſt certain que cette eau, qui eſt ſtyptique, a dû non-ſeulement reſſerrer les fibres de la peau, boucher ſes pores, & empêcher la tranſpiration, mais même coaguler la lymphe cutanée, & la faire arrêter dans cette partie. Dailleurs la ſituation perpendiculaire dans laquelle elle étoit preſque toujours lorſqu'il vaquoit à ſon travail, & le marcher pieds nuds, n'ont pas peu contribué à produire le même effet; & de-là vient auſſi le racorniſſement de la plante des pieds.

Cet état du ſang ne peut être que dangereux à la longue, ſi l'on n'y remédie par les ſecours convenables; puiſqu'on nous fait obſerver que le malade a perdu l'embonpoint qu'il avoit à Montpellier; qu'il ne dort ni nuit ni jour, & qu'il a eû même depuis ſon arrivée à Carcaſſonne un accident léthargique. Cependant, comme cet accident s'eſt diſſipé au moyen des remedes qu'on lui a preſcrits, comme d'ailleurs le malade eſt d'un tempérament jovial, d'une ſanté aſſez robuſte, & dans un âge peu avancé, on peut ſe flatter de le guérir par les remedes que ous allons propoſer. M iij

Ces remedes doivent tendre, premiérement à détruire le vice général des humeurs, & par conséquent à les détremper, & à les adoucir ; secondement à ôter le vice local, ou la mauvaise disposition contractée dans les parties affectées.

Pour ce qui regarde la premiere indication on la remplira par les remedes internes suivans.

On commencera par purger le malade, s'il ne l'a pas été depuis peu, avec deux onces de pulpe de casse, & une once de sel végétal, que l'on fera dissoudre dans deux verres de petit-lait bien clarifié ; & dans le premier verre on dissoudra une once & demie, ou deux onces de manne choisie. On donnera au malade le second verre une heure après le premier, & une heure après le second un bouillon bien dégraissé.

Le lendemain du purgatif on lui fera prendre tous les matins à jeun pendant huit jours un bouillon fait avec un jeune poulet, une once de racine d'enula campana, trois écrevisses de riviere, & une poignée de feuilles de fumeterre.

On reviendra au purgatif, s'il y a in-

dication, ſinon on mettra le malade tout de ſuite à l'uſage du petit-lait, qu'on lui fera prendre pendant huit ou dix jours tous les matins à jeun avec deux cuillerées de ſuc de fumeterre.

On préparera le petit-lait en faiſant cailler chopine de lait de vache avec de la préſure. On coupera le lait caillé avec un couteau dans pluſieurs endroits, & on laiſſera égoutter la ſéroſité à travers un linge clair, enſuite on la clarifiera avec un blanc d'œuf, & on la coulera de nouveau. On pourra y ajouter tant ſoit peu de ſucre.

On repurgera enſuite le malade comme nous l'avons marqué ci-deſſus, & on le mettra au lait d'âneſſe, dont il prendra tous les matins environ un demi-ſetier, & un peu plus, s'il le ſupporte. On pourra même dans quelques jours lui en faire prendre ſoir & matin, ſi ſon eſtomac n'en eſt point ſurchargé, & on le lui fera continuer juſqu'aux grandes chaleurs de l'été.

Alors, après avoir purgé le malade, & l'avoir laiſſé repoſer pendant quelques jours, on tentera les bains domeſtiques, ou les demi-bains, qu'on lui fera prendre pendant huit ou neuf jours de ſuite, vers

les huit heures du matin, à l'iſſue deſquels il boira un verre de petit-lait, ou bien une ou deux taſſes d'infuſion de citronelle en maniere de thé.

On fera ſuccéder aux bains les eaux minérales de la Baſtide, qui ſont à portée du malade, & qu'il boira pendant neuf jours conſécutifs à la maniere accoutumée, c'eſt-à-dire environ trois pots, à trois différentes repriſes; &, ſi la ſaiſon le permettoit, on pourroit revenir aux bains, & à une autre neuvaine d'eaux minérales.

Pendant le tems de tous ces remedes, il faut que le malade obſerve un régime de vie convenable; qu'il ne boive que peu ou point de vin; qu'il évite tout ce qui eſt ſalé, épicé, & de difficile digeſtion; & qu'il s'abſtienne de toute ſorte d'exercice de corps & d'eſprit, & ſur-tout des violentes paſſions de l'ame.

Au ſurplus, quand les douleurs ſeront un peu vives, il faut tâcher de lui procurer un doux ſommeil par quelque léger ſomnifere.

On doit auſſi avoir en vue de détruire la mauvaiſe diſpoſition des pieds, de les ramolir, & d'en favoriſer la tranſpiration par des remedes externes ramolliſ-

ſans & adouciſſans. Pour cet effet le malade trempera les pieds dans une décoction des plantes émollientes, telles que la mauve, la pariétaire, & la branqueurſine auxquelles on ajoutera les fleurs de mauve, & la ſemence de lin ; ce qu'il fera ainſi qu'il l'avoit pratiqué à Montpellier.

On panſera les plaies des pieds avec un emplâtre adouciſſant, comme celui de mucilage, ou bien avec le cérat de Galien ; & à chaque panſement on lavera les plaies avec l'eau ſimple, ou avec celle de Balaruc.

Délibéré à Montpellier ce .... juin 1735. *ſigné* HAGUENOT.

CONSULTATION XLIII.

Sur un rhumatiſme gouteux.

LE rhumatiſme univerſel, dont fut atteint Monſieur il y a environ une année, & qui lui a laiſſé des douleurs vagues en différens endroits du corps, n'eſt point un rhumatiſme ſimple, mais il participe de la nature de la goute, puiſ-

qu'on observe des tumeurs, ou des espèces de nodosités aux articulations des bras & des mains.

La cause de ce rhumatisme gouteux est manifeste. Le malade avoue qu'il lui survint après s'être exposé souvent aux injures de l'air dans plusieurs voyages qu'il fit par un mauvais tems, froid & humimide. Il est certain que l'air froid qui pénétra les pores de la peau coagula la lymphe synoviale qui arrose la membrane des muscles ; que s'étant arrêtée & accumulée dans ces parties, elle y gêna le cours du sang, & produisit une espece de phlogose, ou une inflammation ; que de plus par son séjour elle acquis de l'acrimonie, qu'elle devint capable d'irritation, & causa les douleurs dont il s'agit.

Mais la lymphe n'auroit pas été ainsi épaissie, ou du moins ce vice une fois contracté auroit été détruit par les remedes qui ont été prescrits, si le malade n'avoit aucune disposition particuliere dans la masse de son sang qui eut déterminé le rhumatisme. Cette disposition peut venir de loin. Nous avons appris du malade qu'il etoit resté long tems au service, qu'il y avoit beaucoup souffert par les fatigues de la guerre, par la mauvaise nour-

riture, par les veilles, par l'intempérie de l'air &c. Nous sçavons d'ailleurs qu'il a eu des chagrins, & qu'il a été sujet à des contentions d'esprit; qu'il est obligé de fatiguer beaucoup dans l'emploi qu'il remplit actuellement, & qu'il est d'un tempérament vif, & mélancholique. Toutes ces choses ont dissipé peu à peu, & à la longue, ce qu'il y a de plus fin, & de plus balsamique dans son sang, & ont dérangé les digestions, lesquelles, fournissant un chyle crud, & mal travaillé, n'ont pas peu contribué à en augmenter la consistence. Il est donc évident que le malade avoit depuis long-tems une constitution de sang épaissie, que les humeurs qui s'en séparoient, & par conséquent la lymphe, étoient de la même nature; ainsi il ne faut pas être surpris si, s'etant exposé au froid témérairement, le cours de la lymphe musculeuse, déja vitiée, a été totalement intercepté; & si, ayant négligé de se tenir chaudement, & de faire des remedes convenables dans le commencement de ses douleurs, la lymphe des articulations s'est mise de la partie, & si le rhumatisme a été compliqué avec la goute.

Comme nous venons d'établir que cette maladie, quoique occasionnée par une

cauſe externe doit ſon origine à la mauvaiſe conſtitution ancienne du ſang, & que d'ailleurs elle a paſſé dans les jointures, on ne doit pas ſe flatter de la guérir de prime-abord; elle ſera longue, rebelle, difficile à guérir; mais, outre qu'elle n'eſt point dangéreuſe pour la vie; on peut ſe flatter d'ailleurs de ſoulager le malade conſidérablement, & même de le guérir tout-à-fait, par les remedes ſuivans, pourvû qu'on inſiſte ſouvent ſur leur uſage.

Le but qu'on doit ſe propoſer eſt de rectifier les digeſtions; de détruire les vices du ſang & de la lymphe; de tenter de leur donner de la fluidité; de les faire rouler dans leurs propres conduits; & d'en diminuer la ſalure & l'acrimonie. Les ſecours ſuivans ſont très-propres à remplir ces indications.

Quand le malade ſera de retour au Pont Saint-Eſprit, après qu'il ſe ſera repoſé un jour ou deux, on le ſaignera de l'un des bras, & on lui tirera cinq ou ſix onces de ſang. Le lendemain, on le purgera avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie, & sel végétal, de chacun une dragme ; faites bouillir légérement dans un verre de décoction de tamarins, & dissolvez deux onces de manne dans la colature.

On lui fera user ensuite des bouillons suivans, pendant neuf jours consécutifs, tous les matins à jeun.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet ; faites-le cuire doucement pendant la nuit dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, après avoir jetté dans le pot trois dragmes de racines d'enula campana. Ajoutez le matin trois écrevisses de riviére. Faites bouillir pendant une heure,& sur la fin de la coction ajoutez feuilles de chicorée sauvage, de cresson de fontaine, de chacunes une poignée, cerfeuil une pincée. Coulez avec expression.

Le malade se repurgera comme ci-dessus. & se mettra au petit-lait, auquel on ajoutera deux cuillerées de suc de chicorée amere, ou de cerfeuil.

Le malade continuera ce petit-lait pendant tout le mois de juillet, après quoi il prendra les bains domestiques tiedes pendant dix ou douze jours, & tout de suite des eaux minérales froides, telles que celles de Camarès, ou d'Yeuset, pendant une neuvaine, observant de faire dissoudre dans le premier verre du premier jour, & dans le dernier verre de la derniere prise, deux onces de manne, ou deux dragmes de sel d'Epsom, ou sel d'Angleterre.

Le malade reviendra aux mêmes bains & aux eaux minérales pendant le même tems, & avec les mêmes précautions que ci-dessus, & laissera passer entiérement les chaleurs.

Au commencement de l'automne on saignéra le malade au bras ; on le repurgera comme ci-dessus ; & on lui fera prendre les bouillons suivans pendant neuf ou dix jours consécutifs.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet que vous ferez bouillir pendant la nuit. Le matin vous ajouterez trois ou quatre écrevisses de riviere. Faites-les bouillir pendant

une heure, & sur la fin de la coction ajoutez feuilles de chicorée sauvage, de cresson de fontaine, & de bourrache, de chacunes une poignée; cerfeuil une pincée; coulez avec expression.

Le malade se repurgera ensuite, & le lendemain du purgatif on le mettra à l'usage du lait d'ânesse, qu'il continuera pendant un mois, & même au de-là, s'il le supporte, & s'il s'en trouve bien; observant même après huit ou dix jours de lui en faire prendre matin & soir environ demi setier, ou demi-setier & demi, c'est-à-dire, près de demi-pinte. Après un mois de lait d'ânesse on pourra repurger le malade, s'il y a indication, & lui faire observer la diette blanche; c'est à-dire le mettre au lait pour toute nourriture, selon les régles de l'Art.

Le malade prendra pour boisson ordinaire de l'infusion de capillaire en maniere de thé, & un peu de vin par-dessus.

Il faut qu'il observe une diette des plus exactes, pendant tous le tems qu'il fera ces remedes; qu'il use pour toute nourriture de bons potages, de bouilli, rôti, & de petits pieds; qu'il évite toutes sortes d'exercices violens d'esprit & de

corps ; qu'il se dissipe le plus qu'il pourra ; qu'il ne s'expose point à l'air froid & humide ; & que dans l'emploi qu'il est obligé d'exercer il se fatigue le moins qu'il pourra.

Délibéré à Montpellier ce 22. juin 1735. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XLIV.

Sur un soupçon de vérole.

LEs accidens qui sont survenus à Mme. ne nous paroissent point équivoques. Les ulcéres qui ont paru aux lévres des parties naturelles, la nature du pus qui en découle, la dureté, ou callosité de ces ulceres, l'ardeur d'urine, les douleurs à la tête ; & la vie désordonnée, & suspecte de Monsieur son époux, ne font que trop appercevoir que la véritable cause est le virus vénérien.

Ce qui auroit pû nous laisser quelque doute là-dessus seroit, 1°. que le mari n'a jamais avoué avoir été atteint d'aucun mal, & que Madame est à l'abri de tout

soupçon : 2°. que Madame a habité avec Monsieur son époux pendant deux mois sans aucune apparence de mal, qu'ensuite elle n'a eu de douleur de tête que longtems après, & qu'enfin ses ulceres n'ont paru qu'environ quatre mois après le départ de son mari. Cependant on dissipera tous ces doutes si l'on considére que l'on n'a pu interroger le Monsieur, étant absent, & qu'on ne fonde son désaveu que sur ce qu'on lui a ouï dire, sans doute en conversation. Peut-être que dans le cas présent, où il s'agit de la santé de Madame son épouse, & d'un enfant qui va naître, il tiendroit un autre langage.

A l'égard de la seconde raison de douter, nous sçavons par expérience que le virus se manifeste plutôt ou plus tard selon différentes circonstances, & qu'il demeure quelquefois enveloppé dans la masse des humeurs plus long-tems que dans ce cas ci. Nous croyons donc qu'il faut combattre cette cause comme la seule qui a produit ces symptômes. L'effet des remedes justifiera assez notre sentiment.

L'existence du virus ainsi établie, nous ne craignons point d'avancer que Madame a la vérole, puisqu'elle a non-seule-

ment plusieurs symptômes vénériens compliqués, mais encore par les chancres ou ulceres calleux des lévres de la vulve, qui ne peuvent guérir absolument que par les frictions ; & par conséquent nous ne balançons pas à lui conseiller de se faire traiter incessamment. Elle doit être d'ailleurs fort tranquille sur la guérison, pourvu qu'on ménage le remede ; elle ne risque rien pour sa vie ni pour celle de son enfant, & nous nous chargerons avec plaisir de ce soin lorsqu'il en sera tems.

La seule chose qui nous arrête maintenant est sa grossesse avancée de plus de six mois, & la rigueur de la saison. Il seroit à craindre que donnant des bains à la malade elle ne fît une fausse couche, ou que nous fussions empêchés dans la continuation de ces bains, qui sont pourtant un préparatif nécessaire, & que la malade ne fût manquée. Il conviendroit donc d'attendre qu'elle soit accouchée, & même qu'elle soit un peu rétablie, pour la traiter comme il convient. La saison sera belle, & la malade pourra mieux soutenir les bains. Tout ce qu'on doit surtout lui recommander c'est d'allaiter elle-même son enfant, & de ne pas le mettre

en nourrice, parce qu'outre qu'il gâteroit la nourrice, & lui communiqueroit le même mal, il guérira dans le tems du remede par le moyen du lait de la mere. Pour cet effet, lorſque la mere ſera accouchée, & qu'elle ſera en état de partir, il faut qu'elle ſe tranſporte ici avec ſon enfant. Nous nous chargerons volontiers du reſte, pourvu qu'on nous faſſe l'honneur de nous avertir un peu d'avance.

En attendant ce tems-là il faut rendre les ſymptômes de la maladie plus ſupportables, éteindre une partie du virus, & en arrêter le progrès ; ce qu'on fera au moyen des remedes ſuivans.

On reſſaignera la malade du bras, ſi l'ardeur d'urine perſiſte, & ſi les douleurs que cauſent les ulceres ſont violentes ; on continuera les ptiſannes rafraîchiſſantes avec les racines d'althea, de nymphea, & de fraiſier, avec une pincée de graine de lin ; on lui fera prendre de tems en tems des émulſions cuites avec une once de ſyrop de nymphea.

Dès que la douleur ſera calmée la malade ſe purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez deux onces de pulpe de casse récemment extraite, que vous dissoudrez dans deux verres d'eau de fontaine, avec une dragme de sel végétal. Dans le premier verre on dissoudra une once & demie de manne; la malade avalera le second verre une heure après le premier, & une heure après le second quelques tasses d'infusion de thé, ou de capillaire.

Le lendemain du purgatif on lui fera prendre les pilules suivantes pendant huit jours de suite.

PILULES.

Prenez demi-dragme de térébenthine cuite jusqu'à consistence suffisante; incorporez-y vingt grains d'éthiops minéral préparé sans feu; faites-en une, ou plusieurs pilules pour une seule dose, que la malade continuera chaque matin à jeun pendant ledit tems.

La malade se purgera ensuite comme ci-dessus, & se mettra le lendemain du purgatif à l'usage du baume de Copahu,

dont elle prendra dix à douze gouttes au commencement,& jusqu'à vingt dans une cuillerée de syrop de capillaire ; & s'il y a dans le pays des vaches , elle avalera par-dessus une écuellée de ce lait coupé avec une légére décoction de squine , ou de salsepareille, ou à la place de ce lait une turquette de lait de chevre ; observant de nourrir ces animaux avec de bonnes herbes, ou de l'orge. Elle continuera ce lait pendant l'espace d'un mois, & même davantage , si elle s'en trouve bien , & prendra de huit en huit jours à l'heure du sommeil une pilule faite avec vingt grains d'éthiops minéral dans un peu de quelque conserve.

La malade se repurgera ensuite , & se contentera vers les approches de ses couches d'user desdites pilules d'éthiops de tems en tems sans lait.

A l'égard des parties naturelles , non-seulement il faut les bassiner avec les remedes dont elle s'est servie , qui sont très-convenables , mais même il faut tâcher d'en fondre les callosités par le moyen de la suffumigation du cinnabre , que l'on fera recevoir à la partie malade à la faveur d'un entonnoir. On ne doit user de ces suffumigations que de

tems en tems, par exemple de trois en trois, ou de quatre en quatre jours.

Du reste il faut que la malade pendant toute sa grossesse, & le tems de ces remedes ne fasse aucun excès, qu'elle s'abstienne de tout ce qui est salé, épicé, du maigre, de la salade, des légumes, des ragoûts, & autres alimens de difficile digestion; qu'elle s'en tienne au bouilli, & au rôti, aux soupes, crêmes de ritz, d'orge, d'amandes, &c. qu'elle se tranquillise d'ailleurs sur son état avec la ferme assurance qu'elle guérira radicalement.

Délibéré à Montpellier. *Signé* HAGUENOT.

Nota. *Que les remedes ci-dessus préscrits firent bien leurs effets; que cependant pour fondre les callosités, il fallut se servir du précipité rouge, dont on mêloit une dragme avec une once d'onguent Napolitain. Il fallut même donner quelques frictions sur la partie qui finirent la cure jusqu'aprés les couches, qu'elle passa par le grand remede. Le mari a toujours nié avoir eu aucune maladie vénérienne.*



CONSULTATION XLV.

Sur une colique d'estomac.

MEMOIRE.

LE malade est sujet depuis long-tems à une douleur d'estomac qui a son siége à l'orifice supérieur de ce viscere. Le moindre vomitif enlevoit au commencement ce mal, qui ne venoit que rarement; mais aujourd'hui il est devenu plus fréquent, & même si violent qu'il ne céde plus aux saignées, ni aux vomitifs. Le sentiment de Messieurs les Médecins du pays est que cette douleur n'est pas une cardialgie, parce qu'elle ne succede à aucune maladie, & qu'elle n'est accompagnée d'aucune syncope, mais ils croient qu'elle vient des sucs visqueux chargés de sels que le sang dépose à l'orifice supérieur de l'estomac qui se trouve relâché *a primo ortu*, ou de quelque excès qui a précédé. Ainsi à cause du peu de ressort de cette partie le sang circulant avec lenteur y laisse séparer des matiéres âcres,

& visqueuses, qui se trouvent toujours dans cette liqueur. Ce qui les confirme dans ce sentiment est qu'il n'y a aucun signe de vents, ni des matieres indigestes dans le ventricule du malade, qui conserve toujours l'appétit, & qui cependant, depuis la pénultiéme attaque jusqu'à la derniere, a presque toujours été dans l'usage des bouillons. De plus si ces matiéres mal digérées étoient la cause de la maladie, la douleur ne seroit pas fixe, comme elle est, & les matieres céderoient aux vomitifs, ce qui n'arrive pas; c'est pourquoi on est d'avis de faire passer les bouillons amers, & absorbans pour briser ces matieres, & leur faire prendre la route des reins, & préparer par-là la voie aux eaux thermales.

La premiere attaque se déclara en 1725; ensuite il y en eut trois autres jusqu'au mois de février 1732; & en dernier lieu le malade en trois semaines de tems en a éprouvé six, sans qu'il ait jamais perdu l'appétit, malgré leur violence; & quand la douleur, qui persiste près de vingt-quatre heures, a fini, il ... comme s'il n'avoit rien souffert.

...es attaques que le malade a souffertes avant

avant le mois de février dernier ont été enlevées par les seuls vomitifs, & celles qu'il a essuiées depuis n'ont pû être enlevées ni par la saignée, lavemens, émétiques, ni par l'huile d'amandes douces avec l'eau chaude. Le seul qui ait réussi est le laudanum en bol. Le malade est d'un bon tempérament, & n'est âgé que de vingt-huit ou trente ans.

REPONSE.

La maladie dont le malade est atteint est une colique d'estomac, dont il a ressenti diverses attaques depuis le premier jour.

La cause est un engorgement que ce viscere souffre de tems en tems dans son tissu, ce qui donne lieu à la compression des vaisseaux sanguins, & à une tension phlogistique, & douloureuse, de la membrane nerveuse. Ce qui produit un engorgement est un suc lymphatique épais qui ne coule pas librement par les vaisseaux.

Les causes éloignées qui occasionnent de tems en tems ces épaississemens sont de mauvaises digestions, la transpiration retenue, &c.

L'on voit par-là qu'il eſt inutile de fatiguer l'eſtomac par des vomitifs, qui, comme on le remarque très-bien, ne ſont plus d'aucun ſecours. Bien plus c'eſt qu'ils ne peuvent que ratiſſer en vain le vélouté de l'eſtomac, & agacer la membrane nerveuſe. Comme le malade eſt jeune, & vigoureux, on peut ſe flatter de le guérir.

Les vues que l'on doit avoir ſont de délayer, & d'adoucir la maſſe générale des fluides; & 2°. de conſerver les digeſtions en bon état. C'eſt pourquoi j'eſtime que, pour prévenir de nouveaux accidens, l'on doit faire ce printems cette ſuite de remedes.

L'on commencera par une ſaignée de l'un des bras, & le lendemain on purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Faites infuſer dans une livre de colature trois dragmes de ſenné mondé; trois tranches de limons; & faites une potion pour deux doſes, dans la premiere deſquelles on diſſoudra

deux onces de manne. Cette potion sera prise le matin avec le régime convenable.

L'on prendra le second verre deux heures après le premier, & deux heures après le second verre l'on avalera un bouillon fait avec un jeune poulet.

Le lendemain de la purgation on mettra le malade à l'usage de bouillons faits avec un jeune poulet, une poignée de chicorée amere, une demi-poignée de fumeterre, & trois ou quatre écrevisses de riviere.

Ayant pris les bouillons neuf matins de suite, on passera à l'usage du petit-lait de vache, dont on prendra environ douze onces le matin, après y avoir éteint deux ou trois gros fers rougis au feu, & y avoir ensuite ajouté deux onces de suc de fumeterre.

Après neuf à dix jours de petit-lait on se purgera comme ci-dessus, & quelques jours après on boira les eaux de Balaruc pendant trois matins, à la dose d'environ huit livres chaque matin, observant tout ce qu'on a accoutumé d'observer en pareils cas, & d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & trente grains de rhubarbe

en poudre. On réitérera les mêmes remedes l'automne prochain.

A l'égard du régime de vie, on doit y être très-exact, se contentant de soupe, de bouilli, & de rôti, buvant du vin choisi vieux & bien trempé. Après le repas on boira une grande tasse d'eau chaude.

Pendant l'accident l'on secourera le malade par la saignée, l'eau de poulet pour boisson ordinaire, & on lui donnera la potion suivante, que l'on réitérera si elle ne calme pas la colique du premier coup.

POTION.

Prenez philonium romanum une dragme; laudanum liquide de Sydenham vingt gouttes; faites une potion avec trois onces d'eau de chicorée.

Si le malade vomissoit les remedes, ou autres choses avalées pendant l'attaque, l'on commenceroit par lui faire prendre cette potion.

POTION.

Prenez syrop de limons une dragme; sel d'absynthe un scrupule; laudanum liquide vingt gouttes; faites une potion avec deux onces d'eau de chicorée.

CONSULTATION XLVI.

Sur un gonflement de la joue gauche, avec carie de la mâchoire inférieure qui répond aux dents molaires qu'on a arrachées pour découvrir l'origine du pus qui en découloit.

LE gonflement de la joue gauche étant ici le produit d'une carie à l'os de la mâchoire inférieure qui répond aux dents molaires, on ne peut se flatter de le voir dissiper qu'après l'entiere exfoliation, & la chute de l'endroit carié. Ce gonflement des chairs recouvre si fort la carie dans le dedans de la bouche, qu'il n'est pas possible de l'attaquer par aucune opération chirurgicale sans mettre le malade dans un danger évident de périr par les accidens qui surviendroient immanquablement si l'on s'opiniatroit à découvrir toute la carie pour y porter le feu. Sur quoi le Conseil soussigné est convenu qu'on devoit se contenter des liqueurs spiritueuses, & des fréquens lavages, pour tenir la partie nette, &

faciliter l'exfolliation de l'os, qui pourra se faire d'elle-même, & à la longue, à mesure que le malade passera dans l'âge de puberté. Pour cet effet on lui conseille d'user d'abord du simple baume du Commandeur de Perne un peu chauffé, dont on lavera la bouche deux ou trois fois par jour, y ajoutant d'abord deux tiers d'eau chaude, & ensuite un tiers pour s'y accoutumer peu à peu. Lorsqu'on aura usé de ce baume cinq à six jours, on le suspendra, & l'on touchera l'endroit malade à la faveur des pincettes, au bout desquelles on aura mis du cotton sans filer trempé dans l'essence ou huile de gérofle. On usera de ce remede matin & soir pendant trois jours, au bout desquels on reviendra au baume ci-dessus du Commandeur de Perne, insistant sur celui des deux remedes dont on se trouvera le mieux.

A ces deux remedes succéderont les eaux de Balaruc chauffées, dont on lavera la bouche aussi souvent qu'il se pourra, sur-tout dans le tems des suppurations qui surviennent de fois à autre. Du reste on tiendra la joue couverte extérieurement pour la garantir des grands froids.

Délibéré à Montpellier, *ſigné* DEIDIER, BARENCI, Maître Chirurgien.

Nota Qu'avant cette Conſul tation onſe ſervoit d'une teinture faite avec une livre d'eau-de-vie dans laquelle on jettoit une dragme de myrrhe choiſie, & autant d'aloés hépatique réduites en poudre très-fine. Par les lavages ci-deſſus preſcrits la carie fut totalement emportée en peu de tems, mais le gonflement de la joue a perſiſté ſix ans après la guériſon de la carie, & perſiſte encore, le malade jouiſſant d'ailleurs d'une ſanté parfaite.

CONSULTATION XLVII.

En forme de lettre ſur un aſthme dégénérant en hydropiſie de poitrine; ſur une ardeur & une incontinence d'urine d'une femme nouvellement accouchée, & ſur une perte de ſang d'une femme groſſe de ſept mois accompagnée d'une perte blanche &c.

VOtre premier malade me paroît attaqué de l'aſthme, puiſqu'il y a difficulté de reſpirer ſans fievre. On a lieu de ſoupçonner une hydropiſie de poitrine, ſur ce que l'oppreſſion aug-

mente au moindre mouvement, & que les jambes ſont enflées. Les purgatifs hydragogues réitérés, la ptiſanne de camphorata, les cloportes, & la térébenthine lavée, me paroiſſent devoir être mis en uſage pour vuider les eaux, & dégager le poumon.

ſigné DEIDIER.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que vous craignez que l'aſthme de Monſieur ne dégénére en hydropiſie de poitrine. L'oppreſſion & l'enflure des jambes ſont ordinairement les avant-coureurs de cette maladie. Mais, quoique le ſang vous paroiſſe fondu, puiſque cette maladie reconnoît pour cauſe l'obſtruction des viſceres, principalement du poulmon, il faut avoir recours aux purgatifs hydragogues, aux diurétiques, & apéritifs, tels que ſont les apoſémes compoſés avec les racines d'éringium, d'aſperges, & de perſil, les feuilles de chicorée, de pimprenelle & de capillaire, un nouet de rhubarbe & d'acier, & les cloportes préparés, ou écraſés; l'opiate d'acier, ſi le malade peut la ſupporter, & pour boiſſon ordinaire la ptiſanne de camphorata, ou bien le jus de tranche de veau ſau-

poudrée de poudre de cloportes, de rhubarbe, de cerfeuil, & de sel d'absynthe, ou de tamaris, pris tous les matins à jeun. Ce remede est fort récommandé.

Signé MARCOT.

L'ardeur & l'incontinence d'urine, dont votre seconde malade est attaquée depuis deux ou trois mois, me paroît être entretenue par une âcreté des humeurs qu'on ne sçauroit corriger sans beaucoup de peine, tandis qu'elle continuera d'allaiter son enfant. Ainsi qu'on commence, s'il se peut, par lui faire perdre son lait par une ou deux saignées, une legere purgation, & une prisanne faite avec les grosses cannes communes des jardins; après quoi je lui ferois user pour boisson ordinaire d'une autre prisanne faite avec les feuilles de parietaire mondées, la graine de lin concassée, & un brin de réglisse. Ce dernier remede tout seul m'a souvent réussi en pareil cas. On pourroit y joindre l'usage du lait de chevre pendant un mois.

Signé DEIDIER.

L'ardeur & l'incontinence d'urine qui

fatigue depuis deux mois votre seconde malade, venant de l'acrimonie de l'urine, comme vous l'avez remarqué, qui écorche en passant le col de la vessie, & de l'urethre, ou du moins les agace & les irrite, il me semble qu'on n'a autre parti à prendre que les petites saignées, les lavemens adoucissans & rafraîchissans, une ptisanne de la même nature, des juleps, ou des émulsions anodynes, & calmantes, des bouillons frais, composés avec la racine d'oseille, d'althea, les feuilles de laitue, d'endive, & le cristal minéral, ou bien les semences froides concassées, la semence de lin & la graine de pavot blanc, la ptisanne d'althea, de fleurs de mauve, & de kynorrhodon, le lait, le petit-lait, &c.

Signé MARCOT.

Votre troisiéme malade a des symptômes si différens, & si particuliers, que je vous avoue ne pas y voir à beaucoup près si clair que dans les précédens. Une femme grosse de sept mois, qui sent bien remuer son enfant, a de tems en tems des pertes de sang qui la mettent aux foiblesses. Cette perte de sang est suivie

de perte blanche. A celle-ci ſuccéde un écoulement copieux d'eau claire & limpide, & ſur le tout on a des coliques très-vives, qui nous forcent de donner le pavot, quoiqu'il produiſe de mauvais effets. Tout cela joint enſemble, & mûrement examiné, me fait beaucoup craindre pour la vie de cette femme. Je crains fort que l'enfant ne ſoit pas dans ſon lieu naturel, ou, s'il y eſt, il doit s'y trouver fort mal à ſon aiſe dans le tems des pertes, & des coliques. Vous avez très-bien fait de la faire ſaigner deux fois ; &, nonobſtant ſes foibleſſes, je la ferois reſſaigner une troiſieme, & une quatrieme fois, lors de la perte de ſang, après quoi je lui donnerois douze à quinze grains d'ipecacuanha réduit en poudre très-fine, & délayé dans une cuillerée de vin, ou de bouillon. Ce remede m'a réuſſi pour les pertes de ſang des femmes, comme pour la dyſenterie. Je le réitérerois de deux jours l'un juſqu'à trois fois, ſuivant ſon effet, c'eſt-à-dire que, s'il diminue la perte à la premiere fois je paſſerois à la ſeconde priſe après un jour de repos, & ainſi de la troiſieme priſe, m'arrêtant à meſure que les ſymptômes ceſſeroient, de maniere que ſi la premiere doſe guériſſoit j'en demeurerois là.

Après quoi, pour rétablir les forces de la malade, je ferois d'avis avec vous de la mettre à l'usage du lait entier d'ânesse, dont elle prendroit un grand verre le matin à jeun tout chaud, & tel qu'il sort de l'ânesse, sans aucune addition que d'un peu de sucre pour rendre la boisson agréable.

Voilà ce que je peux vous dire de plus positif sur vos trois malades.

Signé DEIDIER.

La circonstance où se trouve votre troisieme malade me semble si délicate que je n'oserois me déterminer. Suivant votre relation, je soupçonnerois un avortement prochain. Cette grande quantité d'eaux qu'elle a rendue ne ressemble pas mal à celles que les femmes font avant que d'accoucher. Souvent l'enfant ne les suit que quelque tems après; & si cela est, il faut faire la guerre à l'œil. Vous dites qu'il coule souvent du sang, & une matiere blanche de la couleur du pus. Je crois que c'est l'humeur laiteuse qui se sépare dans la matrice, & qui nourrit l'enfant; mais, puisque le sang & cette matiere coulent, les vaisseaux sont comme rongés par les sels trop âcres.

Je crois donc que vous ne feriez pas mal de les adoucir, & de les engluer, par le moyen du lait d'ânesse, ou du lait coupé avec la ptisanne de gramen. Je suis &c.

Signé MARCOT.

Nota. *Que ces Consultations étoient en forme de lettres, & que cette derniere malade se porte bien.*

CONSULTATION XLVIII.

Sur un crachement de sang qui menace la malade d'une phthisie prochaine.

LE crachement de sang auquel est sujette depuis environ quatre années Mademoiselle par périodes irrégulieres, dépend, selon toutes les apparences, des tubercules, ou petits durillons, qui se sont formés dans les vaisseaux lymphatiques du poulmon, & qui, gênant la circulation du sang, produisent suivant différentes circonstances la crevasse de quelques vaisseaux sanguins. La douleur

gravative & fixe que la malade ressent au-devant de la poitrine, & derriere les épaules, la difficulté de respirer, & la palpitation qui lui surviennent après le moindre exercice violent marquent assez évidemment l'embarras de cette partie.

Les tubercules, ou durillons lymphatiques sont l'effet de l'épaississement général de la lymphe & de la masse du sang, vice qui est prouvé d'ailleurs par la petite quantité de menstrues qu'elle a eue jusqu'ici, par les pâles couleurs auxquelles elle a été sujette; & enfin par les coliques d'estomac, & des intestins, dont elle est attaquée de tems en tems; tous symptômes qui supposent la trop grande consistence des sucs utérin, gastrique, & intestinal.

Outre ce caractere des liqueurs, nous reconnoissons encore celui d'âcreté & de salure, qui est manifeste par le tempérament vif de la malade.

Il paroît donc qu'on doit avoir ici principalement en vue de redonner aux humeurs leur liquidité naturelle, en les détrempant, & les divisant légérement, de rectifier les digestions, & d'adoucir la masse du sang. C'est à quoi on pourra se

flatter de parvenir, pourvu que la malade fasse avec exactitude les remedes suivans, & qu'elle ne s'allarme point de son état.

Dès qu'elle sera arrivée chez elle, après deux jours de repos, elle se fera saigner du pied, & on lui tirera environ sept ou huit onces de sang.

Le lendemain on la purgera avec deux verres de décoction de bourrache, ou de chicorée. Dans le premier on dissoudra deux onces de manne, & dans le second une once; puis elle prendra tout de suite les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez trois écrevisses de riviere, que vous ferez mourir dans l'eau bouillante, & écraser dans un mortier de marbre; & une dragme & demie d'enula campana, que vous ferez bouillir pendant l'espace d'environ une heure dans un bouillon de poulet, & vers la fin de la coction vous y jetterez une pincée de feuilles de bourrache, & une pincée de feuilles de lierre terrestre.

La malade continuera ces bouillons pendant neuf à dix jours, après quoi on

la repurgera comme ci-dessus, & on la mettra à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle prendra pendant un mois entier, & même au delà, si la saison le permet, & si son estomac le supporte. On commencera par lui en faire prendre turquette, ensuite turquette & demie. Elle pourroit même, si elle s'en trouve bien pendant les huit premiers jours, en user matin & soir.

Une heure avant de prendre ce lait le matin, on lui fera prendre une poudre composée de six grains de safran de mars apéritif, d'autant d'antihectique de Poterius, & d'autant du baume sec du Perou qu'elle avalera dans un peu d'eau; ou bien qu'on la lui fera prendre en forme de bol, en l'incorporant avec un peu de quelque syrop béchique, comme celui de pied de chat, ou de lierre terrestre. On pourroit aussi ajouter à ladite poudre une égale quantité d'iris de Florence.

Au cas que cette poudre échauffât la malade, il faudroit ne la lui donner qu'alternativement, de deux en deux, ou de trois en trois jours; mais, si le contraire arrive, il faut la continuer tous les jours, & même l'augmenter jusqu'à huit ou dix grains par chaque prise; ce qui ne peut

être décidé que par M. son Médecin ordinaire.

On purgera aux approches de l'hiver la malade, comme il a été dit, & on lui laissera passer l'hiver, en lui faisant user de tems en tems du lait de vache coupé avec une legere infusion d'herbes vulnéraires, ou de capillaire, en lui faisant prendre de tems en tems de l'infusion de citronelle, ou mélisse, en forme de thé, le matin pour soutenir son estomac; & même de tems en tems quelques bouillons avec un jeune poulet, ou une demi-livre de maigre de veau, & deux ou trois écrevisses de riviere.

Lorsque la malade aura une toux considérable, qui lui fera passer des nuits inquietes, il faut la calmer par un narcotique convenable, par exemple avec demi-once de syrop de pavot blanc dans trois onces d'eau de lys, auquel on ajoutera même, s'il étoit nécessaire, les gouttes anodynes de Sydenham.

Au printems prochain on recommencera les mêmes remedes que nous avons prescrits ci-dessus, & dans le même ordre; &, après que la malade aura fini le lait d'ânesse, on la mettra à la diette blanche

jusqu'aux grandes chaleurs, auquel tems on examinera, selon son état, ce qui pourroit lui être favorable pendant l'été, ce qu'on ne peut déterminer que suivant le succès des remedes qu'elle aura pris.

Il faut que la malade observe un régime de vie des plus exacts ; qu'elle ne s'expose point à l'air froid ; qu'elle ne mange aucun aliment salé, crud, & de difficile digestion, se tenant scrupuleusement aux soupes, bouilli, & rôti ; qu'elle ne fasse pas beaucoup d'exercice ; qu'elle évite les veilles, le vin, la tristesse ; en un mot tout ce qui peut animer son sang.

Délibéré à Montpellier ce 15. octobre 1735. *signé* HAGUENOT, FIZES.

CONSULTATION XLIX.

Sur une douleur d'estomac avec obstructions sensibles à la rate, & virus vénérien.

POur délivrer Monsieur de ... de la douleur qu'il ressent à l'estomac, pour résoudre les opilations sensibles qu'il a

dans la rate, & pour séparer du sang le virus que la chaudepisse qu'il a eue peut y avoir laissé, nous sommes d'avis qu'on le mette dans l'usage des remedes suivans.

On le purgera avec trois dragmes de senné, deux dragmes de sel végétal, & une pincée de petite absynthe, qu'on fera légérement bouillir, & infuser dans deux verres d'eau. Le matin on y dissoudra deux onces de manne. Il en prendra un verre à cinq heures, l'autre à sept, & à neuf un bouillon, & dînera à midi.

Après la purgation il prendra pendant neuf jours les eaux de Vals de la fontaine la Marquise, douze grands verres chaque matin, en quatre reprises différentes, & on le repurgera quand il les aura finies.

Après l'usage des eaux de Vals on le baignera le matin à jeun pendant neuf jours dans l'eau douce tiede jusques au cou. Il restera une heure dans chaque bain, & un quart d'heure après qu'il y sera il avalera un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une poignée en tout de feuilles de chicorée & de cerfeuil, & on le repurgera au bout.

Le bain fini, il prendra pendant douze jours l'opiate ci après, avalant par dessus le bouillon que nous venons d'ordonner pour prendre dans le bain, & on le purgera à la fin.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif, & écorce de quinquina, de chacun trois dragmes; rhubarbe, en poudre une dragme & demie; aquila alba, & scammonée préparée de chacune une dragme; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate pour douze doses.

Après l'usage de cette opiate on le rebaignera pendant neuf jours de la même maniere qu'il est ci-dessus marqué.

Après le second usage du bain, le plus assuré remede c'est de passer le malade par les frictions mercurielles, qui doivent pourtant être ménagées de maniere qu'on lui puisse exciter une bonne salivation, & non par un grand flux de bouche; ce qu'on fera en donnant une friction particuliere chaque jour, & n'employant qu'une once d'onguent à chacune jusqu'à ce que le corps en soit tout couvert ce qu'on fera en cinq jours, supposé qu'il

ne vînt point des ulceres à la bouche. Après l'avoir laissé reposer quelques jours on le laissera quinze jours dans les linges. Mais pour peu que la bouche soit ulcérée on s'arrêtera, &, s'il s'y forme des escarres, on le tirera d'abord des linges. A la fin on le purgera deux fois à cinq ou six jours de distance, & on lui fera prendre ensuite pendant un mois, le matin à jeun, un grand verre de lait de chevre coupé avec la ptisanne de gramen, & on le repurgera au milieu & à la fin.

Pendant que la bouche ne sera point entamée on le nourrira avec de la soupe à la viande, un peu de pain, & on lui fera boire à son ordinaire une legere ptisanne d'orge, sans vin ; & , quand sa bouche sera prise, on le nourrira avec du bouillon de quatre en quatre heures, ou des crêmes d'orge, ou de ritz.

Délibéré à Montpellier ce 15. août 1713. *signé* VERNI.



CONSULTATION L.

Sur un asthme avec chute du rectum.

L'Asthme dont Monsieur est travaillé, & la descente ou la chute du rectum, qui lui survient quand il est obligé de se forcer pour aller du ventre, dépendent de la même cause, & ne doivent être rapportés qu'au trop grand épaississement de la lymphe, qui, gonflant les glandes du rectum, prévaut par son poids sur la force du sphincter de l'anus; & qui, ayant formé des embarras dans les glandes du poulmon, s'oppose au passage & au cours du sang toutes les fois que par des excès de bouche, ou par le grand froid de l'hiver, il acquiert une plus grande consistence.

Or, comme la lymphe n'est devenue grossiere que par les mauvaises digestions de son estomac, & que la masse de ses humeurs ne devient trop épaisse que par la même raison, il s'ensuit que, pour le délivrer de ses indispositions, il faut donner une plus grande fluidité à ses liqueurs,

& rectifier les digestions par l'usage des remedes suivans.

On lui tirera huit onces de sang de l'un des bras, & le lendemain on lui donnera demi-dragme d'ipecacuanha en poudre dans une cuillerée de bon vin rouge, & quand il sentira que ce remede lui excitera le vomissement, on le facilitera avec quelques cuillerées de bouillon un peu chaud.

Le lendemain de ce remede, pour faire passer par le bas les matieres qui en auront éludé l'action, il prendra trois verres de la ptisanne qui suit, deux le matin dans l'espace d'une heure, & l'autre deux heures après qu'il aura pris un bouillon.

PTISANE.

Prenez demi-once de senné, deux dragmes de sel végétal, une dragme de coriandre concassée, & un limon avec l'écorce coupé par tranches; faites infuser le tout à froid pendant douze heures dans trois verres d'eau.

Un jour après la ptisanne il prendra la poudre suivante, qu'il continuera pendant dix jours, dans une cuillerée d'un

bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, une poignée de feuilles de chicorée amere, & une pincée de cerfeuil, avalant le reste du bouillon par-dessus, & on le purgera au bout avec la ptisanne ci-dessus, ajoutant une once & demie de manne au premier verre.

BOUILLON.

Prenez vingt grains de rouille de fer, quinze grains de rhubarbe, & quinze grains de cloportes préparés, dix grains de cannelle, six grains de diagrede. Faites une poudre pour une dose.

Après l'usage de cette poudre il prendra pendant dix jours le matin à jeun un grand verre de petit-lait bien épuré, & clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on éteindra quatre gros clous rougis au feu, & dans lequel on délayera une cuillerée de suc de fumeterre, & demi-cuillerée de sucre; & on le purgera au bout avec la derniere ptisanne.

Il prendra ensuite les eaux de Balaruc pendant quatre jours, seize verres chaque matin en quatre reprises différentes, & on le purgera quand il les aura finies.

L'automne prochain on le remettra

dans l'usage des mêmes remedes.

Quand le rectum sera dehors, on lui fera tremper le derriere dans l'eau de Balaruc un peu chaude qu'on aura mise dans un bassin plat.

On se servira encore d'une décoction de balaustes qu'on aura fait bouillir dans de gros vin rouge, dont on bassinera bien l'anus pour redonner au muscle sphincter le ressort qu'il a perdu.

On doit examiner avec soin si dans le rectum il s'est formé des callosités, ou des chairs baveuses, comme il arrive souvent; & en ce cas il faut les couper avec les ciseaux.

Il ne doit être nourri que de potage à la viande, de bouilli, & de rôti; & il ne doit manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, à celui de riviere près, & la viande noire, & boire son vin trempé.

Quand il aura le paroxysme d'asthme; il faut le saigner une ou deux fois, lui donner le soir le syrop de pavot blanc, & le purger au plutôt avec la derniere ptisanne, ajoutant encore au premier verre six grains de tartre chalybé.

Délibéré à Montpellier le 30. avril 1716. *signé* VERNY.

CONSULTATION II.

Sur un ulcere dans l'oreille.

L'Ulcere de l'oreille gauche, qui paroît depuis environ onze ans par l'écoulement du pus, est une suite nécessaire de l'abscès qui creva tout à coup, lorsqu'après un grand bourdonnement de cette oreille, il en sortit un morceau de pus caillé, très-fœtide, de la grosseur d'une petite noix.

Cet abscès avoit sans doute été occasionné par un des éréſipeles de la tête, ou de la face, que le malade avoit eu quelques années auparavant : il se fit dès-lors un léger embarras dans le propre tissu de la peau qui couvre intérieurement le conduit auditif externe. Cet embarras gêna le cours du sang dans cette partie, de maniere à ne pas permettre la libre sécrétion de la matiere épaisse qui a coutume de se ramasser dans l'intérieur de ce conduit tortueux. Lorsque cet amas fut devenu fort considérable, les arteres, trop gênées, battirent avec violence, produisirent le bourdonnement, & firent crever l'abscès.

Cet ulcere n'est certainement placé que dans le conduit auditif externe, puisque le malade a constamment remarqué qu'en avalant sa salive, ou en se mouchant, il entend dans cette cavité un bruit, & sent un mouvement pareil à celui d'une liqueur qui seroit comprimée, parce qu'en effet dans ces deux mouvemens, les glandes amygdales, étant portées en dehors, compriment le conduit auditif. C'est par une raison à peu près semblable, qu'en mangeant, ou en parlant beaucoup, l'écoulement devient plus grand, parce que les fréquentes contractions ou resserremens de la mâchoire inférieure, comprimant les deux parotides, celle du côté gauche presse la partie malade, & la force de se vuider en dehors d'une partie du pus & de la sérosité dont elle est surchargée.

Cette matiere sort encore, & cette sortie est acccompagnée de quelque douleur, lorsqu'on presse un peu le bas, & le derriere de l'oreille, ce qui ne permet pas de douter que le mal ne soit précisément dans le conduit auditif externe, puisque c'est la seule partie de l'oreille qui puisse être pressée ainsi par le dehors. Le reste de cet organe est appellé interne,

parce qu'il se trouve renfermé dans les différentes cavités de l'os pétreux qui le mettent à l'abri de ces sortes de compressions.

Toutes ces preuves jointes ensemble doivent tenir lieu au malade d'une véritable démonstration fondée sur l'anatomie; ce qui doit suffire, à notre avis, pour dissiper la fausse crainte où il s'est jetté que son mal pouvoit devenir funeste, dit-il, par la proximité du cerveau. Ce viscere se trouve ici si fort éloigné du siége de la maladie, que, quand même par impossible l'abscès se seroit formé dans l'oreille interne, le pus qu'il a fourni ou qu'il fournit actuellement, seroit enfermé dans des cavités osseuses, qui l'empêcheroient de se porter vers le cerveau. De plus la pente naturelle du lieu, & la communication qui se seroit faite de l'oreille interne avec l'externe, obligeroient les matieres de s'évacuer par la conque, & dans ce cas il n'auroit pas été possible qu'il fût sorti de l'oreille un pus caillé de la grosseur d'une noisette, qui ne sçauroit avoir été contenue dans les petites cavités de l'oreille interne. De plus la membrane du tambour auroit été crevée, les osselets en seroient sortis avec la ma-

tiere de l'abſcès, & le malade auroit dû perdre d'abord l'ouie de ce côté, ce qui eſt contre ſon expérience. Que s'il eſt ſurvenu depuis une dureté d'ouie à cette oreille, c'eſt parce que l'air extérieur ne ſçauroit paſſer auſſi librement qu'auparavant par le conduit auditif, pour aller frapper le tympan, qui ſe trouve ici dans ſon entier, & qui ſert de cloiſon entre le conduit malade & l'oreille interne.

Les maux de tête, les éblouiſſemens, les foibleſſes des jambes, & les indigeſtions, dont le malade ſe plaint, n'ont d'autres liaiſons avec l'ulcere de l'oreille, que les triſtes réflexions qu'on y fait, la peur qu'on a, les fauſſes allarmes qu'on prend, & l'incertitude où l'on eſt ſur la nature & les ſuites du mal. Dans ces différentes paſſions de l'ame, tout le genre nerveux ſouffre, & les nerfs ſont inégalement ébranlés; or ces ébranlemens troublent le cours naturel du ſang, & pourroient avoir des ſuites fâcheuſes, ſi le malade ne travaille à ſe raſſurer, & c'eſt pour calmer ſon eſprit que nous avons cru devoir faire tous les raiſonnemens ci-deſſus fondés ſur les faits rapportés dans le mémoire, pour en rendre des raiſons naturelles tirées de la ſeule anatomie de l'oreille, & de

ſes parties voiſines ; raiſons qui doivent lui perſuader que ſon ulcere ne peut avoir des ſuites funeſtes.

Quoiqu'on ne puiſſe pas ſe flatter de le guérir parfaitement, on a tout lieu d'eſpérer du ſoulagement, & une diminution conſidérable des accidens par le long uſage des remedes ſuivans, qui doivent tendre à donner de la liquidité aux matieres extravaſées, à déterger l'ulcere, à en détourner la fluxion, & à calmer le mouvement des humeurs.

On aura ſoin de tenir le ventre lâche par le ſecours des lavemens ; l'on fera une ſaignée au pied ; l'on ſe purgera avec deux onces de manne & deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher dans huit onces d'infuſion de ſenné. Le lendemain de la purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de demi-once de ſemences froides mondées & concaſſées dans un mortier de marbre. Demi-heure avant retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune de ces herbes ſéchées, au défaut des fraîches ; bugle, ſanicle, & creſſon d'eau. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des vulnéraires de Suiſſe. On continuera pendant douze ou quinze jours, au bout deſ-

quels on se purgera comme dessus.

L'usage de ces bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun, deux heures avant de sortir du lit, une bonne écuellée de lait d'ânesse, qu'on continueraaussi long-tems que l'estomac s'en accommodera; & au printems prochain on essayera de se mettre à la diette blanche, ne prenant pour toute nourriture que du lait de vache en soupe, avec du pain & du sucre quatre fois par jour. On peut aussi se nourrir avec des œufs frais, ou de crêmes de ritz, d'orge, & de gruau, supposé qu'on ne s'accommode pas du lait en soupe. On continuera cette diette blanche aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder.

Quant aux remedes externes, nous sommes d'avis que le malade se fasse ouvrir incessamment au bras gauche un cautere ordinaire, qu'on laissera couler aussi long-tems qu'il se pourra. On continuera l'usage des eaux de Balaruc, dont on se sert avec quelque succès pour diviser le pus. Les eaux de Bareges pourront aussi être d'un grand secours, étant injectées dans l'oreille, tantôt seules,& tantôt mêlées avec parties égales desdites eaux de Balaruc. On pourra même dans la saison

aller à Bareges pour user de ces eaux sur les lieux, & s'y faire doucher la tête, s'y frottant principalement le côté malade, & faisant tomber l'eau de la source dans l'oreille.

Quand on sentira des élancemens, & de la pesanteur dans l'oreille, nous sommes d'avis qu'on y injecte quelques gouttes de baume d'acier, ou de baume de mercure, qu'on aura eu soin de faire fondre dans une cuillier d'argent. Ces deux baumes sont très-propres à déterger les vieux ulceres; on peut s'en servir ici avec confiance.

L'on propose aussi dans la même vue, tantôt l'urine tiede d'un jeune enfant sain, tantôt la teinture de myrrhe, ou toute pure, ou bien mêlée avec l'eau de frêne. L'on peut aussi se servir d'une huile chargée du suc des plantes aromatiques, & vulnéraires, qu'on injectera dans l'oreille, & dont on frottera tout l'extérieur, sur-tout le bas & le derriere, où la douleur se réveille, lorsqu'on la presse. Toutes ces liqueurs doivent être injectées un peu chaudes, ou tout au moins tiedes, & il faut fermer ensuite l'oreille avec du cotton non filé, tenant quelque tems la tête panchée du côté opposé. Le malade

doit se défaire de l'habitude où il est de porter souvent dans le jour son doigt à l'oreille, encore plus d'y pousser avec force son cure-oreille, sous prétexte de la nettoyer. Il l'irrite jusqu'à en faire couler du sang, ce qui augmente le mal, & ne peut qu'empêcher le bon effet des remedes.

Du reste on ne doit absolument observer aucun des jours d'abstinence marqués & ordonnés par l'Eglise. On peut vaquer à ses affaires du bureau & du cabinet, pourvu que ce soit avec modération. Il faut avoir soin de modérer ses occupations, de chercher des compagnies amusantes, sans s'y donner aucune sorte contention d'esprit. On fera un exercice modéré, & on se nourrira avec des alimens de bon suc, évitant tout ce qui est piquant, ou indigeste.

Délibéré à Montpellier le 5. décembre 1722. *signé* DEIDIER.



CONSULTATION LII.

Sur un flux hémorroïdale excessif, & périodique, accompagné & suivi de plusieurs accidens particuliers.

LEs hémorrhoïdes auxquelles la malade étoit sujette, qui ont commencé de couler dès que les menstrues ont cessé, sont aujourd'hui, selon toute apparence, l'unique cause, & la véritable source des pertes de sang excessives qui surviennent une ou deux fois le mois depuis quatre ans.

Toute tumeur hémorrhoïdale, tant interne qu'externe, est formée d'une veine variqueuse, qui reste quelque tems à se remplir de sang. Cette liqueur n'est obligée de se répandre que lorsqu'elle a forcé ses vaisseaux en déchirant la partie des veines variqueuses qui se trouve la plus foible, & la moins exposée à la compression de ses voisines qui pourroient la soutenir.

Lorsque cette déchirure est considérable, & qu'elle reste cinq jours à se

fermer, la perte de ſang eſt plus exceſſive, & les gros vaiſſeaux ſe déſempliſſent juſqu'à produire la ſyncope ; au lieu que la déchirure étant moindre, ou ſe fermant plutôt, il doit couler moins de ſang : pour lors le reſte de cette liqueur ramaſſée eſt obligée de ſe détourner par les vaiſſeaux collatéraux dans le propre tiſſu des boyaux, où il produit la diarrhée qui perſiſte pendant cinq jours.

Lorſqu'à l'occaſion de cette diarrhée, qui eſt précédée d'une perte de ſang ſans douleur, on a voulu nommer cette maladie flux hépatique, ce n'étoit qu'une queſtion de nom qui ne change rien pour le fond du mal.

Après la diarrhée le ventre devient pareſſeux ; on y ſent par intervalle quelques douleurs ; on a un dégoût continuel ſuivi d'inſomnie, & les jambes reſtent œdémateuſes. Ces accidens nous paroiſſent être une ſuite des grandes évacuations ; les vaiſſeaux capillaires, ſe trouvant par-là trop affaiſſés, ne ſçauroient recevoir leur liqueur qu'avec peine & irrégularité, les parties qui en ſont trop diſtendues ſouffrent de la douleur, celles où les liqueurs s'arrêtent ſont dans l'inaction, & celles où elles s'épanchent ſont attaquées d'œdême. O vj

Lorſqu'enſuite les vaiſſeaux ſanguins, étant remplis de nouveau, ſe trouvent prêts à s'ouvrir dans les veines variqueuſes engorgées, la malade ſent des picotemens qui dépendent du battement irrégulier des arteres, & qui ſont ordinairement les avant-coureurs de toutes les grandes pertes, & de pluſieurs autres maladies.

Si les veines hémorroïdales variqueuſes étoient ici aſſez près du fondement pour pouvoir ſe préſenter toutes en dehors par les efforts qu'on a coutume de faire en allant au ſiége, on pourroit eſpérer de tarir la ſource du mal, & emporter l'unique cauſe par la main d'un habile Chirurgien, qui couperoit, lieroit, & reſſerreroit par des aſtringens tout ce qui ſe trouveroit avoir beſoin de ſon miniſtere, comme nous l'avons vû pratiquer ſouvent en cette Ville avec ſuccès en pareille occaſion.

Suppoſé qu'on ne puiſſe pas employer ce moyen, on doit avoir en vue de donner un peu plus de liquidité aux humeurs, pour qu'elles roulent plus aiſément, & de rendre les vaiſſeaux plus ſouples pour modérer leurs vives oſcillations dans le tems des grandes pertes; indications qu'on

tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

Puisque les saignées ont prévenu les grandes pertes de sang, & les syncopes, on pourra les ménager suivant l'état ou les forces de la malade, & la prudence du Médecin ordinaire; mais nous ne croyons pas qu'il y faille trop insister, de peur d'augmenter les accidens ci-dessus marqués, & principalement les tumeurs œdémateuses, qui sont souvent des avant-coureurs d'une hydropisie incurable.

Dès que la perte de sang commencera on tâchera de l'arrêter par cette petite potion.

POTION.

Prenez du bon ipécacuanha brun, bien choisi, & réduit en poudre très-fine, vingt grains; de bonne eau de fleurs d'oranges, trois cuillerées à bouche, tant soit peu de confection d'hyacynte; mêlez exactement le tout pour faire une petite potion, qu'on prendra sur le champ, après l'avoir un peu agitée.

Cette potion ayant fini son effet, on prendra de fois à autre quelques cuille-

rées de ſuc d'ortie avec les bouillons. On uſera pour boiſſon ordinaire d'une pti ſan ne faite avec la racine de grande conſoude, une pincée de roſes rouges de Provins, & deux ou trois balauſtes ; ces trois drogues légerement bouillies dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine.

Au ſuc d'ortie on fera ſuccéder, tantôt le ſang dragon, & l'alun, de chacun demi-dragme ; tantôt une dragme de cachou réduit en poudre très-fine, ou en petits trochiques écraſés ; ou bien on pourra donner ſoir & matin deux dragmes de l'opiate ſuivante, tant que la perte de ſang ou la diarrhée dureront.

OPIATE.

Prenez de la conſerve de coings, & de la confection d'hyacinthe, de chacune demi-once ; du corail rouge préparé, & des yeux d'écreviſſes de riviere, de chacune trois dragmes ; du ſang dragon & de la terre du Japon, de chacune deux dragmes ; de l'hypociſtis réduit en poudre, une dragme ; une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſéches ; mêlez exactement le tout pour en former une opiate à l'uſage marqué.

Dans l'intervalle desdites pertes, on usera de bouillons faits avec un jeune poulet farci d'orge mondé & concassé, & avec environ demi-once de chacune des racines des herbes suivantes, chiendent, asperges sauvages, & cápprier. Une demi heure avant retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demie poignée de sommités de petite absynthe, & autant de feuilles de menthe de jardin. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera demi-dragme de tartre chalybé soluble, & une pincée des quatre fleurs cordiales. On continuera pendant sept à huit jours le matin à jeun.

A ces bouillons succédera une écuellée de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu ; & on ajoutera autant de sucre candi en poudre qu'il en faudra pour rendre cette boisson agréable au gout de la malade.

Pendant l'usage de ce petit-lait, qu'il faudra continuer le matin à jeun pendant dix] ou douze jours, on prendra de fois à autre, dans l'entre-deux des repas, quelques tasses d'infusion des plantes vulnéraires de Suisse en maniere de thé. On pourra aussi user deux ou trois

jours de suite de quinze à vingt gouttes de baume blanc de Copahu, dans la premiere cuillerée dudit petit-lait, ou de ladite infusion.

On rendra la première & la derniere prise du petit-lait purgatives, en y faisant infuser une demi-dragme de rhubarbe concassée, & une dragme de mirobolans citrins, aussi concassés ; ajoutant à la colature, au lieu du sucre, deux onces de manne grasse. On supprimera pour-lors le fer rougi.

Si l'estomac de la malade pouvoit ensuite s'accommoder du lait entier, nous serions d'avis qu'elle commençât par celui d'ânesse, le matin à jeun pendant quelques jours, après quoi on y substituera celui de vache, aussi entier, ou bien légerement écrêmé. Elle en prendra soir & matin, & se mettra même tout-à fait à la diette blanche, s'il est possible, sans qu'on soit obligé de la purger que dans les pressans besoins.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués, le Médecin ordinaire, qui aura soin de les diriger, réglera le régime de vie convenable aux différens états de la malade.

Délibéré à Montpellier le 7. avril 1724.

DEIDIER.

CONSULTATION LIII.

Sur des ulceres aux jambes.

LEs fréquentes contentions d'esprit, avec lesquelles Monsieur s'est appliqué pendant un très-long-tems au travail du cabinet, ne lui ayant pas permis de se régler pour les heures & la forme de ses repas, ni de faire un certain exercice modéré, dont notre machine a besoin pour régler le cours naturel des liqueurs, son estomac & ses jambes ont été les premieres parties à se ressentir de ce travail. L'estomac, dérangé par l'irrégularité des repas, a produit des indigestions, & les jambes oisives, étant les plus éloignées du cœur, ont laissé croupir dans leurs petits vaisseaux capillaires les dépôts que ces indispositions fournissent au sang.

Ces dépôts commencerent à se faire sentir au mois d'août de l'année 1714 par une rougeur sur le pied gauche à l'occasion d'une légere piquure sous l'ongle du gros orteil. Ce premier dépôt sem-

bloit porter le caractere d'une espece de goute, qui eut des suites extraordinaires & très-fâcheuses, à raison des grandes fluxions qu'elle attira sur toute la jambe du même côté. Ces fluxions produisirent de vives douleurs pendant trois mois, au bout desquels elles occasionnerent une gangrene naissante, qui se termina par une heureuse suppuration ; qu'on conduisit sagement jusqu'à parfaite guérison.

Lors de ce long orage, Monsieur fut forcé de suspendre ses grandes occupations ; il se régla pour ses repas, jusqu'à retrancher entierement le souper ; il reprit par-là, avec le secours des bains de Balaruc, sa premiere santé, qui se seroit peut-être soutenue de même sans la campagne sur mer qu'il fut obligé de faire vers les côtes d'Italie pendant le rude été de l'année 1719. Il renouvella pourlors ses indigestions d'estomac, en faisant trois repas par jour, & en buvant du vin pur, sans en ressentir d'abord aucune incommodité, parce que les sueurs abondantes occasionnées par la saison, désemplissant les vaisseaux, prévenoient les engorgemens. Cependant ces indigestions augmenterent considérablement,

lorſqu'étant fort appliqué au ſervice du Roi pendant la contagion, il continua l'irrégularité de ſes repas, il but du vin pur, & beaucoup de toutes ſortes de liqueurs les plus ardentes, qui animerent ſon ſang, & gâterent ſon eſtomac, au point de le mettre hors d'état de ſupporter le moindre remede rafraîchiſſant.

Avec de telles diſpoſitions, il n'eſt pas ſurprenant que, ſans aucune nouvelle cauſe extérieure, & manifeſte, il ſe ſoit formé au mois de janvier dernier un nouveau dépôt de goute ſous l'ongle du gros orteil du pied droit. Ce dépôt ayant duré trois mois, ſans changer la couleur de la peau, attira enfin par ſes vives douleurs ſur toute la jambe du même côté de nouvelles fluxions à peu près pareilles à celles qui avoient paru en 1714 ſur la jambe gauche, & par les mêmes raiſons.

Comme les jambes, par la raiſon marquée ci-deſſus, ſont ordinairement couvertes d'une tranſpiration fort groſſiere, qui, s'épaiſſant en farine, y forme ſouvent des croutes, des puſtules charbonneuſes, & des ulceres rebelles, la jambe droite a dû néceſſairement dans ce ſecond orage être travaillée de vives douleurs par l'engorgement des vaiſſeaux

ſanguins, leſquels, ne pouvant porter toute leur liqueur aux tégumens ulcerés, ont occaſionné des embarras phlegmoneux dans les membranes propres des muſcles, & juſques dans le périoſte qui couvre les os de la jambe malade. Des parties membraneuſes, naturellement très-ſenſibles, étant ainſi engorgées, auroient ſans doute produit une véritable gangrene, ſi l'on ne l'eût prévenue par de bons remedes chirurgicaux qu'on employa au mois de mars dernier.

Quoique ces remedes aient réduit à la fin d'avril ladite jambe dans ſon état naturel, en dégorgeant les vaiſſeaux ſanguins qui produiſoient la tumeur phlegmonneuſe, cependant les vaiſſeaux lymphatiques reſterent trop remplis de lymphe, puiſque cette jambe s'enfloit encore pendant le jour. Outre ce léger embarras des tuyaux lymphatiques, l'eſtomac continuant ſes indigeſtions, il s'eſt refait depuis quelques jours de nouvelles fluxions avec de vives douleurs, & la même jambe s'eſt recouverte de beaucoup de veſſies qui fourniſſent une ſuppuration fort épaiſſe.

Les choſes étant aujourd'hui dans cette triſte ſituation, d'un eſtomac dérangé,

sujet aux aigreurs, d'un sang fougueux surchargé d'indigestions très-actives, avec une jambe engorgée & couverte de petits ulceres; on doit avoir en vue de rétablir les digestions; d'adoucir ou de calmer la fougue des humeurs, & de délayer, ou de pousser par la transpiration, la lymphe grossiere qui fait les dépôts, & qui occasionne les fluxions. C'est pour tâcher de remplir ces indications que le Conseil soussigné propose les remedes suivans.

Si l'état & les forces du pouls le permettent, on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ huit onces de sang. On purgera le malade incessamment avec sa médecine ordinaire, commençant dès le lendemain à prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante; puis écrasées dans un mortier de pierre, ou de marbre. Le ventre de ce poulet sera farci avec demi-once de semences froides mondées & concassées; & d'un petit brin de canelle aussi concassée. On ajoutera dans la colature dudit bouillon tantôt six cuillerées de suc de bourrache, tantôt autant de suc de cerfeuil, & quelquefois quatre cuillerées de suc de men-

che de jardin ; insistant sur celui de ces trois sucs dont l'estomac s'accommodera le mieux. On continuera ledit bouillon d'écrevisses quinze à seize jours de suite, au bout desquels on se repurgera comme au commencement, pour passer le lendemain à l'usage de l'opiate stomachique suivante.

OPIATE.

Prenez de bonne écorce du Perou choisie & réduite en poudre très-fine, deux onces; de la racine de gentiane séche, & grossierement concassée une once; de l'aloës succotrin réduit en poudre, demionce; ces trois drogues mêlées ensemble seront placées dans un matras de verre luté par le bas. Versez par dessus de bon vin blanc à la hauteur de quatre travers de doigt. Mettez en digestion au bain de sable pour tirer une teinture forte, laquelle ensuite on fera évaporer à petitfeu jusqu'à consistence d'un extrait un peu ferme, auquel extrait on ajoutera du sel fixe d'absynthe, du sel de petite centaurée, & du sel fixe de sel ammoniac, de chacun un scrupule; & avec une suffisante quantité de bon quinquina réduit en

poudre très-fine, on réduira le tout en consistence d'une opiate solide, dont la dose sera depuis une dragme jusqu'à deux le matin à jeun. Il faudra continuer pendant huit jours de suite.

On avalera immédiatement par-dessus chaque prise de cette opiate, une écuellée de petit-lait de vache bien clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, y ajoutant ensuite trois cuillerées de suc de fumeterre, & autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable.

L'usage de l'opiate étant fini, on prendra les demi-bains domestiques d'eau tiede le matin, dans lesquels on avallera une écuellée de ce même petit-lait, restant environ une heure dans l'eau. On continuera pendant huit à dix jours, & même plus long-tems, si l'on s'en trouve soulagé.

Après les demi-bains on prendra pendant deux neuvaines les eaux minérales de la fontaine de Vals, dite la Marquise, qu'on aura soin de faire chauffer au bain-marie avant de les avaler. On se purgera au commencement & à la fin de ces eaux, & on laissera quelques

jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Les chaleurs de l'été étant entierement passées, on reprendra pendant huit jours l'opiate ſtomachique ci-deſſus marquée, après quoi on eſſayera ſi l'eſtomac peut s'accommoder du lait entier d'âneſſe, ou de vache, ou bien de celui-ci coupé avec une légére décoction de ſalſepareille. On tentera auſſi ledit lait de vache entier avec le caffé, le thé, & un petit brin de canelle ſans ſucre. On pourra l'eſſayer de même avec l'infuſion de menthe, de petite abſynthe, ou autre ſtomachique convenable.

Si ces eſſais réuſſiſſent, on paſſera au lait pour toute nourriture, en prenant quatre ſoupes par jour faites avec le ſeul lait de vache légerement chauffé, & verſé ſur une ſuffiſante quantité de tranches de pain, ſuivant l'appétit.

Si l'eſtomac ne peut abſolument pas s'accommoder d'aucune eſpece de lait, il faudra ſe tourner du côté des ſudorifiques. Dans ce cas on propoſe les bouillons de vipere, la ptiſanne de ſalſepareille, de ſquine, de bois de gayac, & autres ſemblables. On pourra même au mois de ſeptembre prochain revenir à

Balaruc

Balaruc pour y prendre les bains dont Monsieur usa avec succès en l'an 1717.

On lui recommande sur-tout d'employer le laudanum liquide à une dose convenable, lorsqu'il sera pressé de ses vives douleurs, ou qu'il ne pourra plus dormir. On ne doit pas craindre ce remede dans cette occasion, parce que la vivacité des douleurs, & les longues insomnies, échauffent si fort toute la machine, que, souvent sans ce prompt secours, tous les autres deviennent inutiles.

Quant aux remedes chirurgicaux qu'on doit employer incessamment sur la jambe malade, il nous paroît que les simples feuilles séches de plantain, de lierre, de *solanum racemosum*, & de jusquiame, doivent être appliquées sur les petits ulceres, pour les entretenir dans une juste souplesse qui en facilite la suppuration.

Pour emporter la crasse de la transpiration, & calmer les douleurs on propose les lavages, ou bains, de toute la jambe malade avec les eaux chauffées de la mer, de Balaruc, ou celles de Bareges, ou au défaut de celles-ci une eau minérale sulphurée & aromatique artificielle, qu'on pourra faire en mettant

bouillir dans quatre pots d'eau de fontaine pendant une bonne heure deux livres de soufre vif, & une demi-livre de benjoin amigdaloïde, les deux réduits en poudre grossiere. L'ébullition ou la coction finie, on passera cette décoction toute bouillante à travers une serviette, & on la versera dans autant de la même eau de fontaine qu'il en faudra pour y tremper toute la jambe malade : l'on insistera sur celui de ces remedes externes dont on se trouvera le mieux. L'on ouvrira aussi incessamment un cautere à la jambe saine, & un autre à l'un des bras, ou à la nuque du col, pour détourner la grande quantité de sérosités que le malade sent souvent tomber dans son estomac, de même que la lymphe qui entretient les enflures des jambes. On laissera couler ces deux cauteres aussi long-tems qu'il se pourra.

La diette doit se regler suivant les différens états où Monsieur se trouvera. Si, à raison de sa foiblesse, de la vivacité de ses douleurs, ou de la fievre qui pourroit survenir, il ne pouvoit manger, on le nourriroit avec des bouillons, de la gelée de veau ou de corne de cerf, ou bien des coulis faits des ailes,

& blanc de volaille rôtie ; que s'il peut ſe nourrir d'alimens ſolides, on ſe contente de l'exhorter à ne pas ſouper, à ne pas boire de vin pur, à ſe priver de tous les ragoûts, fritures, pâtiſſerie, & de tout aliment indigeſte. Qu'il boive toujours auſſi chaud qu'il pourra de ſon eau panée, ſi mieux il n'aime uſer de l'eau de Maine, tant pour boiſſon ordinaire en la panant, que pour tous ſes bouillons ou tous ſes potages.

Délibéré à Montpellier ce 5. juin 1725. *ſigné* DEIDIER

CONSULTATION LIV.

Sur une perte de ſang.

LA perte de ſang dont Mademoiſelle eſt atteinte depuis environ un an eſt un effet des embarras qui ſe ſont formés dans la matrice, & de l'acrimonie de ſon ſang. Son tempérament vif & bouillant, & la paleur du viſage, les palpitations de cœur auxquelles elle eſt ſujette quand elle fait quelque exercice, ne laiſſent aucun doute là-deſſus. P ij

Les vues qu'on doit donc se proposer pour arrêter les progrès de cette perte sont de diviser son sang, de le rendre plus fluide, & d'en adoucir la salure.

Il n'est plus question maintenant de lui donner des remedes astringens, tels que ceux qu'on lui a fait prendre pour arrêter la perte. Nous ne pouvons qu'approuver la méthode qu'on a gardée à cet égard, & au cas même que la perte la reprît, il faudroit revenir aux mêmes remedes; je veux dire à la saignée du bras, au suc d'ortie, aux potions absorbantes, au narcotique, & aux prisannes adoucissantes avec la racine de guimauve & de grande consoude.

Mais, comme ces remedes ont un peu suspendu le mal, il s'agit maintenant d'en emporter totalement la cause par le moyen des apéritifs, & des adoucissans.

De sorte que nous sommes d'avis que la malade, étant arrivée à Cete, après un ou deux jours de repos, se purge de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez bourse à pasteur & orties, de

chacunes une poignée & demie ; faites bouillir légérement dans huit onces d'eau de fontaine ; dissolvez dans la colature manne de Calabre deux onces ; ajoûtez rhubarbe en poudre un scrupule ; mêlez & faites une potion qui sera prise avec le régime convenable.

Le lendemain du purgatif elle prendra l'acier préparé à la rosée à la dose de vingt-cinq grains dans la premiere cuillerée de soupe, & continuera de la sorte pendant un mois, ou environ.

Pendant ce tems elle boira pour prisanne ordinaire l'eau ferrée, dans laquelle on fera infuser un gros de rhubarbe dans un nouet.

Après quinze jours de cet acier la malade prendra tous les matins une écuellée de lait de vache écrêmé avec parties égales, c'est-à-dire, environ un demi-setier de prisanne faite avec l'orge & le chiendent, ne mangera qu'à dîner, & continuera son acier dans la soupe comme ci-dessus.

On nous donnera avis du succès de ces remedes, & de l'état de la malade.

Délibéré à Montpellier ce 17. février 1729. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION LV.

Sur une épilepsie.

LEs accidens d'épilepsie dont la malade a été souvent attaquée laissent encore, malgré la difficulté qu'il y a de guérir ces sortes de maux, quelque espérance de guérison, puisque le mal n'est pas héréditaire, que la malade est jeune, & qu'elle n'a pas atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Pour tâcher de la guérir, ou du moins de rendre moins fréquens, & moins forts ces accidens, elle fera les remedes suivans.

A son retour des bains de Balaruc, après deux ou trois jours de repos, elle se purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de senné, une pincée de poudre contre les vers, & une dragme de sel végétal, que vous ferez infuser dans un grand verre d'eau de

fontaine. Dans la colature vous dissoudrez une once & demie de manne, & vous y ajouterez trois dragmes d'électuai-diacarthami.

Le lendemain du purgatif la malade prendra l'opiate apéritive suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once ; gomme ammoniaque deux dragmes ; senné mondé, & rhubarbe en poudre, de chacun une dragme & demie ; jalap une dragme ; mercure doux, cassia lignea, saffran oriental, de chacun deux scrupules ; incorporez avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé, & faites une opiate dont la dose sera d'un gros & demi à deux gros, qu'on prendra tous les matins, buvant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée sauvage & de cerfeuil.

La malade continuera ce remede pendant neuf jours consécutifs. On se reposera vers la quatrieme ou cinquieme prise un jour seulement.

Après l'usage de cette opiate elle se repurgera comme ci-dessus, & prendra

ensuite pendant un mois de suite l'acier dans la soupe à la dose de quinze ou vingt grains dans la premiere cuillerée, observant de se purger au milieu & à la fin, comme ci-dessus.

Pendant les quinze premiers jours de cet acier dans la soupe la malade usera tous les matins à jeun de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves d'aunée & de kynorrhodon, de chacune deux onces; corail rouge préparé, quinquina en poudre, yeux d'écrevisses de riviere, de chacun deux dragmes; racines de valeriane & de pivoine mâle, de chacune une dragme & demie; antimoine diaphorétique, & mercure doux, de chacun une dragme; mêlez avec une suffisante quantité de conserve de fleurs de bétoine, & faites une opiate dont la malade prendra deux dragmes chaque fois.

Pendant l'usage de tous ces remedes la malade boira pour boisson ordinaire l'eau ferrée, dans laquelle on fera infuser une dragme de rhubarbe concassée.

Tous les remedes que le malade fera

deviendroient inutiles si elle n'observe une diette très-exacte. Il faut qu'elle ne mange absolument que des soupes, bouilli, & rôti, & qu'elle évite avec soin le fruits, les alimens salés & cruds, & qu'elle s'abstienne des violentes passions de l'ame, comme tristesse, colere, &c.

Il faut sur-tout que la malade soit purgée tons les mois, & la purger avec deux onces de manne, & six grains de tartre stibié soluble; la faire revenir aux eaux de Balaruc à chaque saison pour y faire les mêmes remedes, prendre la douche, & boire les eaux; & même, si elle se sentoit un peu échauffée après ces remedes, on pourroit lui faire prendre le lait d'ânesse, ou le petit-lait chalybé.

Délibéré aux bains de Balaruc ce 22. octobre 1729. *signé* HAGUENOT.



CONSULTATION LVI.

Sur un pissement de sang.

LE pissement de sang, dont Monsieur est attaqué de fois à autres depuis environ dix mois, suppose nécessairement l'ouverture de quelque petit vaisseau capillaire de la vessie, qui, se trouvant beaucoup plus délicat qu'il ne doit être naturellement, est devenu variqueux, & par conséquent sujet à se trop remplir, & à crever dans la cavité de la vessie, lorsque le sang y aborde en trop grande quantité, ou avec trop de vitesse.

Il y a tout lieu de soupçonner que ce petit-vaisseau a commencé de se dilater peu à peu, & à la longue, il y a vingt-ans, par le voisinage du rectum qui se trouva pour-lors attaqué de violentes hémorroïdes, qu'on fut obligé de couper, & qui occasionnoient une fistule à l'anus, dont Monsieur a été bien guéri par l'opération il y a dix ans.

Puisque les hémorroïdes trop gonflées, en gênant le cours du sang, occasionne-

rent la fistule, elles purent aussi par la même raison dilater un peu trop les petits vaisseaux sanguins de la vessie qui sont continus au même boyau; &, comme la fistule est restée dix ans pour parvenir à son dernier degré, la veine du vaisseau sanguin de la vessie a pû aussi employer un pareil tems à se bien fermer. Comme après l'entiere guérison de la fistule les parties de l'anus cicatrisées devinrent plus fermes, elles ne reçûrent plus tant de sang qu'auparavant; ainsi elles ont pu concourir à la dilation du même vaisseau sanguin. Ce vaisseau variqueux se seroit sans doute r'ouvert vers le rectum pour y reproduire de nouvelles hémorroïdes, si trois mois avant le premier pissement de sang, Monsieur n'eût extrêmement distendu tout le corps de la vessie, en retenant son urine au point de s'en procurer une suppression totale, pour laquelle on fut forcé d'employer l'algalie soir & matin pendant quarante jours de suite. Par cette violente distention les parois du vaisseau variqueux devinrent très-minces, & fort délicats du côté de la vessie; ainsi ce vaisseau s'y rompit ensuite aisément lors des simples secousses ordinaires que souffrit le fon-

dement par le ſeul mouvement d'un cheval que Monſieur montoit, & qui lui procura la premiere attaque de ſon mal.

Les autres piſſemens de ſang qui ſurvinrent pendant les ſix premiers mois, furent occaſionnés par d'autres cauſes externes, qui produiſirent à peu près le même effet que les ſecouſſes du cheval en agitant trop le ſang, ou en le déterminant à ſe porter en trop grande quantité du côté de la veſſie malade. Ces cauſes furent ſans doute des alimens trop piquans, des liqueurs ardentes, des remedes chauds, tel que fut de mauvais baume de la Mecque, de vives paſſions de l'ame, des éxercices violens,& ſemblables.

Ces premieres attaques n'entraînoient après elles aucune ſuite fâcheuſe, parce qu'il ne ſe répandoit dans la veſſie qu'une très-petite quantité de ſang qui ſe mêloit aiſément à l'urine avec laquelle il paſſoit librement, & ſans peine, par le ſphincter de la veſſie,& parcouroit de même tout le conduit de l'urethre, où il n'y avoit aucune ſorte d'embarras;comme l'on a été pluſieurs fois convaincu par la facilité avec laquelle l'algalie a été portée dans la cavité de la veſſie.

Lorſqu'à l'occaſion de quelque cauſe extérieure ci deſſus rapportée il a coulé dans la veſſie beaucoup plus de ſang que l'urine n'en pouvoit diſſoudre, il s'y eſt formé différens caillots, qui, ne pouvant vaincre la réſiſtence du ſphincter, ont produit par leur ſéjour la plupart des accidens dont Monſieur a été vivement tourmenté, tels que ſont les difficultés d'uriner avec cuiſſon & ardeur. Pour lors ſes urines ont été puantes, glaireuſes, & & diverſement colorées. On a même ſoupçonné qu'il s'étoit formé du véritable pus aux environs des vaiſſeaux déchirés, qui ont été obligés de ſuppurer, pour former leur cicatrice. Mais ce qui ne permet pas de douter que ces accidens ne vinſſent du ſimple ſéjour du ſang extravaſé, & des glaires ramaſſées dans la veſſie, c'eſt qu'on n'a jamais pu ſe délivrer de ces accidens qu'à la faveur des lavages ſouvent injectés, & portés dans la cavité de la veſſie à la faveur de l'algalie. Ces accidens ſont conſtamment revenus, dès qu'on a voulu laiſſer paſſer quelques jours ſans ſe ſervir d'injections.

Dans le tems de ces rudes attaques ſurvenues à Arles coup ſur coup, la circulation du ſang s'eſt ſi fort dérangée par-

tout le corps, qu'il n'est pas surprenant que les digestions se soient troublées jusqu'à produire un dégoût excessif, une foiblesse d'estomac, & des boyaux, une lienterie, & sur-tout une fievre dont les accès, ou les redoublemens, duroient, dit-on, des trente ou trente-huit heures. On avoit cru sans doute que le vice de l'estomac & la fievre étoient le produit d'une ulcere de la vessie, dont le pus se remettoit dans la masse du sang; puisqu'on ordonna pour-lors tous les remedes qu'on a accoutumé d'employer en pareille occasion; cependant, comme l'estomac a été bien-tôt rétabli par le syrop de chicorée, & le vin d'Alicante, & que la fiévre a cédé dans peu de jours à l'usage ordinaire du quinquina, on est aujourd'hui pleinement persuadé que le pus mêlé dans le sang n'a eu aucune part à l'état de maigreur, & d'abattement excessif, où Monsieur étoit lorsqu'il arriva en cette Ville il y a environ un mois & demi, pendant lequel tems nous avons vu arriver différentes attaques du même pissement de sang qu'on a vu à Arles, sans que la fievre ait reparu depuis l'usage du quinquina.

Après le bon effet de ce fébrifuge, on

avoit voulu essayer les bouillons d'écrevisses, sous prétexte de purifier le sang; mais on fut bientôt forcé d'abandonner ce remede par les fréquens retours du pissement de sang, & l'on s'est retranché depuis quinze à vingt jours, à n'ordonner que le lait entier de vache pris en soupe quatre fois par jour pour toute nourriture, & l'on a soin de laver la vessie deux fois par jour, en y injectant, tantôt une décoction émolliente, & rafraîchissante, tantôt des eaux de Balaruc, & actuellement les seules eaux minérales soufrées de Bareges, qui paroissent apporter un soulagement considérable dans le corps de la vessie, tandis que le lait rétablit de jour à autre les forces & l'embonpoint de Monsieur. Il est donc à propos de suivre constamment la même méthode.

Délibéré à Montpellier ce 3. avril 1729. *signé* DEIDIER.

CONSULTATION LVII.

Sur une dartre au visage.

LA teigne, la râche, les dartres, & les galles, dont le malade a été attaqué en différens tems, & qui commencerent à lui paroître sur la peau deux mois après sa naissance, tirent leur premiere origine du mauvais usage qu'on fit pour-lors du vin & du lait que la nourrice faisoit boire à un enfant naturellement fort vif, & qui, quoique né de parens fort sains, n'a pas laissé d'avoir avec lui en naissant une disposition héréditaire de Monsieur son pere, dont les petits vaisseaux cutanés un peu trop resserrés lui avoient entretenu des dartres depuis l'âge de huit à neuf ans jusqu'à celui de vingt-quatre.

Par le mélange du vin & du lait il se forme toujours des caillots très-sensibles, qui, quoique réduits dans notre corps par le moyen de la circulation en des concrétions très-fines, ne peuvent pourtant passer qu'avec beaucoup de peine dans

nos petits vaisseaux capillaires ; ou, comme ces vaisseaux se sont trouvés ici naturellement trop serrés dans le tissu de la peau, ils n'ont pu laisser passer ces concretions laiteuses. Celles-ci s'y sont donc arrêtées, & ont d'abord gêné le cours de la lymphe, ou transpiration insensible, d'où dépend la premiere demangeaison de la peau ; & ensuite le cours du sang interrompu a produit les différentes maladies cutanées ci-dessus rapportées, pendant lesquelles l'enfant jouit d'ailleurs d'une parfaite santé, parce que tout le désordre se passe dans le propre tissu de la peau, dont les seuls vaisseaux sont trop resserrés. Les autres parties ont resté dans leur état naturel, parce qu'elles n'ont souffert aucun embarras de mêmes concrétions laiteuses, qui les parcourent librement, & qui ne s'arrêtent qu'aux vaisseaux de la peau les plus resserrés, & les plus délicats, tels que sont ceux de la peau de la tête qui couvre le visage.

Après que l'enfant fut sevré, les dartres du visage diminuerent un peu, mais il s'en forma de nouvelles aux bras, aux cuisses, aux jarrêts, & aux reins, parce que le changement d'alimens concourut avec le tempérament trop vif, à for-

mer de nouvelles concrétions lymphatiques, qui, se trouvant un peu plus grosses que les laiteuses, s'arrêterent dans des vaisseaux cutanés plus fermes & moins délicats que ceux de la face. Ces mêmes vaisseaux lymphatiques, plus agités par les alimens à la viande que par le lait, concoururent à leur tour à former de nouvelles concrétions, & leur servirent de véritables moules, en se contractant trop vîte, & avec précipitation. L'on ne sçauroit douter de l'engagement des petits vaisseaux lymphatiques cutanés que nous venons d'établir, puisque les glandes lymphatiques du col se gonflent quelquefois, quand la dartre de la face est prête à sortir, & que ces gonflemens disparoissent, lorsque la dartre est bien sortie.

Cette dartre est aujourd'hui comme fixée sur les deux joues, & un peu sur un œil, abandonnant tout le reste du corps; ce qui nous donne lieu de penser que par le secours des bons remedes dont on s'est servi depuis peu, les concrétions lymphatiques sont demeurées plus petites qu'elles n'étoient ci-devant, puisqu'elles ne s'arrêtent que dans les vaisseaux les plus délicats, par lesquels on pourroit espé-

rer de les faire sortir en entier, supposé qu'on s'attache principalement à modérer la vivacité du tempérament, en calmant le trop grand mouvement du sang, en ne lui fournissant que des alimens doux, balsamiques, & humectans, & en facilitant la sortie des petites concrétions dartreuses, auxquelles il faut aussi procurer un égoût continuel, jusqu'à ce que l'âge de puberté, ayant par un juste accroissement amené tous les vaisseaux lymphatiques à leur juste niveau, on puisse espérer que toute la peau du jeune enfant se remettra, comme celle de Monsieur son pere, dans l'état où elle doit être naturellement.

C'est pour remplir ces indications qu'on propose les remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez demi-livre d'une décoction émolliente ordinaire, délayez-y demi-once de pulpe de casse récemment tirée des bâtons, & une cuillerée de bon miel blanc de Narbonne; soit fait un clystere qui sera pris à une heure convenable, & qu'on réitérera suivant le besoin.

Après le lavement rendu, l'on ouvrira

la veine de l'un des bras pour en tirer quatre à cinq onces de ſang, & on purgera le malade le lendemain avec le bol & la potion qui ſuivent.

BOL.

Prenez ſix grains de mercure doux, que vous envelopperez dans une ſuffiſante quantité de pulpe de caſſe pour un petit bol à prendre le matin à jeun, avalant par-deſſus la potion qui ſuit.

POTION.

Prenez un ſcrupule de rhubarbe concaſſée, que vous ferez infuſer dans une décoction de tamarins gras; dans quatre onces de cette colature faite avec forte expreſſion, on ajoutera une once de manne, & une once de ſyrop de chicorée composé, pour une petite potion à prendre comme il a été dit.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de deux gros de ſemences froides mondées, & concaſſées dans un mortier de pierre. Demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y met-

tra bouillir en tout une demi-poignée de pimprenelle, de capillaire, & de polytric, continuant pendant douze jours, au bout desquels on repurgera le malade avec le bol & la potion ci-dessus.

L'usage de ces bouillons étant fini, & dès le lendemain de la seconde purgation, on prendra le matin, deux heures avant de sortir du lit, une petite écuellée de lait d'ânesse frais tiré, & un peu chauffé, auquel on ajoutera une suffisante quantité de sucre pour le rendre agréable au goût, continuant pendant trois semaines ou un mois, supposé que l'estomac s'en accommode, sans être obligé d'user d'aucuns purgatifs.

Si l'on ne peut pas supporter le lait entier d'ânesse, on lui substituera celui de vache écrêmé & coupé avec l'eau simple, de maniere qu'ayant mis une partie de ce lait avec deux parties d'eau de fontaine dans une casserole sur un feu de charbon on enleve l'écume & les peaux qui viendront par dessus, continuant sans ébullition jusqu'à diminution de la moitié, y ajoutant un peu de sucre, & passant ensuite la liqueur à travers une serviette. On prendra ce lait écrêmé, & coupé, un peu chaud, le matin avant de

sortir du lit, tâchant de dormir après l'avoir pris, & continuant autant de tems qu'on pourra s'en accommoder.

Pendant les grosses chaleurs de l'été, supposé qu'on ne puisse pas user du lait d'ânesse entier, ni du lait de vache coupé, on prendra quelques bains entiers domestiqués d'eau tiede, où l'on restera à chaque fois une bonne demi-heure, ou trois quarts d'heure, sans y suer & sans y avoir froid, ayant soin pour cela d'y ajouter de nouvelle eau chaude ou froide, suivant le besoin, & continuant ces bains quatre ou cinq jours de suite, pour y revenir peu après, supposé qu'on s'en trouve soulagé.

Cependant on appliquera incessamment sur la dartre, le soir en se mettant au lit, une légere couche de la pommade qui suit, sans se servir d'aucun linge pour l'y contenir.

POMMADE.

Prenez du soufre vif de couleur grise, & du benjoin amandé bien choisi, de chacun parties égales; réduisez les séparément en poudre très-fine; mêlez ces deux poudres exactement ensemble;

ajoutez-y une suffisante quantité de bon beurre, pour en faire une pommade molle qu'on gardera pour s'en servir comme il vient d'être dit.

Si la dartre résiste à cette pommade, & qu'il s'y forme des croutes, on y appliquera seulement du mâche-fer réduit en poudre très-fine, détrempée avec de la salive, & cela une ou deux fois par jour, continuant celui de ces deux remedes externes, dont on se sera le mieux trouvé.

L'on ouvrira incessamment un cautere à l'un des bras, le tenant ouvert, & le faisant suppurer à la maniere ordinaire, autant, & aussi long-tems qu'il se pourra.

Après les chaleurs de l'été on viendra aux bouillons de poulet, & au lait d'ânesse, pour passer même au lait entier de vache, pris matin & soir, supposé que l'estomac s'en accommode. Cependant on doit absolument interdire le vin, les liqueurs ardentes, & tous les alimens piquans au malade, jusqu'à l'âge de puberté, ne le nourrissant que de bons alimens, simples, sans ragoût, friture, ou pâtisserie. On reglera le malade pour les heures de sommeil, de ses repas, de ses

occupations, lui défendant les exercices violens, & tout ce qui peut l'échauffer.

Délibéré à Montpellier ce 11 juin 1729. *signé* DEIDIER.

CONSULTATION LVIII.

Pour des scorbutiques.

APrès avoir mûrement réfléchi sur la relation des incommodités dont le mari & la femme ont été traités depuis 1704. jusqu'au mois de mai dernier, & des différens remedes qu'on a employés année par année depuis ledit tems; vû aussi le mémoire de leur état présent, & des remedes dont ils usent actuellement; il nous paroît évident qu'il n'est plus du tout question ici de combattre un virus vérolique, pour lequel on a employé, non-seulement les frictions mercurielles qui sont le seul spécifique de ce mal, mais l'on s'est encore servi mal à propos de quantité de prisannes sudorifiques & purgatives, de la panacée mercurielle, de l'éthiops minéral, & autres préparations de mercure,

cure, qui sembloit soulager les incommodités en les suspendant pour un tems, de même que les eaux purgatives de Bagnieres, qu'on a employées avec quelque succès, & qui n'ont rien produit dans la suite, parce que les filets nerveux trop desséchés par de fréquentes évacuations, ont jetté le malade dans une espece d'affection hypochondriaque, dont le produit a été une veritable affection scorbutique, qui fait aujourd'hui la principale maladie.

Les dents tremblantes par le déchirement ou le racornissement des gencives, les petits ulceres de la langue, & les différentes taches dont le corps est couvert en diverses parties, sont des symptômes trop marqués dans ces deux malades pour pouvoir douter un moment de la réalité du scorbut. Cette maladie, ayant commencé dans le mari par le mauvais usage des remedes chauds, & se trouvant entretenue par l'habitude où il est de fumer & de mâcher du tabac de Bresil; cette maladie, dis-je, passa bientôt du mari à la femme, puisque celle-ci s'en trouva infectée peu de tems après son mariage. Nous ne croyons pas que le venin vérolique eût aucune part à son mal de bouche, puisque le mari avoit passé

par le grand remede avant de se marier ; & qu'il est sorti de ce mariage une fille qui jouit aujourdhui d'une parfaite santé, quoiqu'elle reste boiteuse en conséquence des gonflemens irréguliers de la plupart de ses os, à raison desquels cette fille se trouva nouée dès la premiere enfance, & que ces nœuds, ou gonflemens, se dissiperent d'eux-mêmes avec l'âge & sans remedes, comme il est accoutumé de faire ; ce qui ne seroit pas certainement arrivé si son sang eût été infecté du virus vérolique du pere lors de la conception, ou de la mere lors de sa grossesse.

Le scorbut habituel qui succede souvent à la mélancolie hypochondriaque, & qu'on a coutume de rapporter à une trop grande salure de sang qu'on désigne sous le nom de saumure, parce qu'on n'en est soulagé que par les adoucissans ; ce scorbut, dis-je, dépend à notre avis de ce que les filets nerveux trop desséchés se crêpent, se durcissent, & retardent ainsi la circulation des liqueurs dans les parties extérieures les plus délicates, telles que sont les gencives & la cuticule. Ce qui sembleroit confirmer cette pensée dans le cas présent, c'est que le mari se plaint effectivement d'un endurcissement des

nerfs, & qu'il est attaqué de même que Madame sa femme de véritables endurcissement, & racornissement des gencives.

Cette maladie se trouve ici d'autant plus difficile à guérir, qu'elle a été précédée chez le mari d'un venin vérolique, & chez la femme d'une espece de lepre, qui avoit paru dans l'enfance après une petite vérole mal guérie, & qui s'est encore manifestée plusieurs fois depuis que le scorbut a paru. Il sera donc très-difficile de venir à bout d'un si grand mal, dont on ne peut espérer un soulagement bien marqué, qu'après un long usage de remedes, qui doivent tous tendre à rétablir la circulation dans les vaisseaux capillaires embourbés, & à redonner aux filets nerveux leur souplesse naturelle; indications qu'on tâchera de remplir en procédant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

Prenez de la décoction commune de lavemens ordinaires une livre, de la moëlle de casse récemment tirée deux onces, & du miel de Narbonne écrêmé une once; mêlez le tout pour un lavement, dont on usera toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer six à huit onces de sang, & l'on se purgera le surlendemain avec cette potion.

PURGATION.

Prenez de la rhubarbe choisie concassée un gros ; du sel végétal, demi-gros ; faites-les bouillir légérement dans une suffisante quantité de décoction de tamarins gras ; & dans six onces de cette colature ajoutez deux onces de manne, pour une potion à prendre le matin à jeun avec les précautions ordinaires.

Le lendemain de la purgation l'on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule d'acier préparé à la rosée du mois de mai, & environ une once de chacune de ces racines, asperges sauvages, chiendent, & *rubia tinctorum.* Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau, demi-poignée de bugle, & autant de sanicle, continuant pendant douze jours, au bout desquels on passera à l'usage de cette opiate, sans qu'il soit besoin de se repurger.

OPIATE.

Prenez du safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en poudre sur le porphyre, demi-once; de racine de gentiane séche, & de l'écorce du Pérou réduites aussi en poudre, de chacune trois gros; de la bonne rhubarbe pulvérisée, deux gros; du borax ordinaire, & des fleurs de sel ammoniac martiales, de chacun un gros; du safran oriental séché, & réduit en poudre, vingt grains. Soit fait de tout ce que dessus une poudre très-fine, exactement mêlée, à laquelle on ajoutera une suffisante quantité de syrop d'althea de Fernel, pour faire une opiate, dont les malades prendront chacun depuis un gros jusqu'à deux gros le matin à jeun, avalant par-dessus un bouillon ordinaire, dans lequel on aura fait bouillir du cresson d'eau, & continuant pendant quinze jours.

Pendant l'usage des ces bouillons, & de cette opiate, on aura soin de se laver souvent la bouche avec l'eau de l'herbe à cuillers ou cochlearia, ou bien avec l'esprit de cette même plante tiré à l'eau-de-vie, qu'on mêlera avec une suffisante quantité

de ladite eau. Lorſque les gencives ſeront ulcérées, on les touchera de fois à autre avec de l'eſprit de ſel, de même que les petits ulceres de la langue. Si cet eſprit pique trop, on y ajoutera une ſuffiſante quantité d'eau de creſſon. L'on peut auſſi ſubſtituer à l'eſprit de ſel le ſuc de limon. L'on doit abſolument ſe paſſer de fumer & mâcher le tabac du Breſil. L'on peut mâcher en place de ce tabac de l'écorce de citron fraîche, & l'employer ſéche pour fumer; ſuppoſé qu'on ne puiſſe pas ſe priver de fumer, à raiſon d'une trop grande habitude. Du reſte on ne doit pas balancer à faire arracher les dents qui ſe trouveront tout-à fait décharnées, tremblantes, & hors d'état de ſervice; la bouche ne ſçauroit ſe bien rétablir, lorſqu'elle eſt embarraſſée de ces corps durs, devenus étrangers par leur ſituation & leur déplacement.

Immédiatement après l'opiate finie, nous ſommes d'avis que le mari & la femme ſe mettent à la diette blanche, qui conſiſte à ne ſe nourrir que de lait de vache pris en ſoupe quatre fois par jour, pour déjeûner, dîner, goûter, & ſouper. Ce lait frais tiré ſe fait ſimplement chauffer ſur le feu pour y fondre du ſu-

cre en poudre, suivant le goût du malade. On ne le fait ni bouillir, ni écrêmer. On le verse chaud dans une écuelle où l'on a placé des tranches de pain très-fines, à la quantité suffisante, pour assouvir l'appétit. On peut manger du pain avant les soupes, si l'on ne se trouve pas assez nourri. On avale aussi quelquefois un ou deux œufs frais cuits à la coque; mais toute autre aliment doit être interdit, de même que toute espece de remede pris par la bouche, principalement les purgatifs & les opiates absorbantes. On peut tout au plus user des lavemens d'eau & d'huile, lorsque le ventre est constipé.

On continuera cette diette pendant trois semaines, ou un mois, pour revenir ensuite aux bouillons & à l'opiate ci-dessus, dont on fera une alternative avec la diette tous les automnes & les printems jusqu'à parfaite guérison; insistant sur celle de ces deux diettes dont on se trouvera le mieux. Lors des grands froids de l'hiver, & des vives chaleurs de l'été, on se contentera d'user du lait entier d'ânesse, frais tiré le matin, deux heures avant sortir du lit, vivant du res-

te à l'ordinaire, & se privant toujours des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier ce 19. septembre 1729. *Signé* DEIDIER.

CONSULTATION LIX.

Sur une épilepsie avec manie.

LEs accidens dont le malade est attaqué ne provenant que de l'irritation & du grand ébranlement des nerfs dans leur origine, & en même tems de la sécheresse & de l'âcreté du sang, on ne sçauroit y remedier qu'en calmant ces irritations, & en humectant & adoucissant les humeurs.

Pour cet effet il faut qu'il s'abstienne, & se prive entiérement de l'usage du vin, de l'eau-de-vie, des liqueurs, des viandes salées, poivrées, épicées, du fromage, de la friture, des ragoûts; en un mot de tout ce qui est capable d'irriter, d'animer, & d'échauffer, & qu'il use au contraire de ce qui est propre à

humecter, & à tempérer; qu'il ne boive que de l'eau de fontaine, & ne mange que du potage bien trempé, des crêmes de ritz, de gruau, d'espautre, du bouilli & du rôti.

Pour ce qui concerne les remedes, ceux qui paroissent le mieux convenir sont le lait, les eaux minérales, & les bains domestiques. Il commencera par se faire saigner de l'un des pieds, & sera purgé le lendemain avec deux verres de ptisanne royale, ou laxative, composée de demi-once de senné, d'une dragme de sel végétal d'autant d'anis, & d'un citron coupé, ajoutant au premier verre deux onces de manne.

Il prendra ensuite tous les matins une écuellée d'environ dix ou douze onces de lait de vache, qui sera coupé & écrêmé avec parties égales de ptisanne d'orge, avalant ce lait le matin à jeun, continuant de même pendant le reste de ce mois de mai, & même jusqu'au 15 de juin; & en même tems il prendra le soir à la place du souper une soupe faite avec une livre du même lait entier dans lequel on fera tremper chaudement quelques tranches de pain blanc, ajoutant une cuillerée de sucre, & si cela ne suf-

fiſoit pas pour ſouper, on ajoutera une couple d'œufs frais avec quelques mouillettes de pain pour boire deux ou trois coups d'eau pure; & au dîner du potage, du bouilli, & du rôti.

Ayant continué ce régime jusqu'aux grandes chaleurs, c'eſt-à-dire au 15. de juin, il paſſera les deux mois de juillet & d'août, & le reſte de juin, dans l'uſage des eaux minérales rafraîchiſſantes, & des bains domeſtiques, commençant par ſe purger, & buvant enſuite tous les matins à jeun cinq ou ſix verres d'eau de Lodeve dans une heure de tems, & une heure après un bouillon rafraîchiſſant avec une demi-livre de collet de mouton, & une poignée d'endive, ou de laitue.

Il continuera de même pendant quinze jours, & prendra enſuite le bain domeſtique quinze autres jours, y reſtant une heure entiere ſans ſouffrir ni froid ni chaud, & avalant au ſortir du bain un bouillon comme ci-devant, dînant quatre heures après à l'ordinaire, & ſoupant le ſoir avec une crême de ritz, ou de gruau, & deux œufs frais avec quelques tranches de pain. Cela étant fini il renouvellera la boiſſon d'eau minérale de Lodeve quinze autres jours comme ci-

dessus, & ensuite le bain une autre quinzaine finissant par la purgation.

Le succès de cette méthode fera connoître ce qu'il faudra pratiquer dans l'automne pour obtenir une guérison parfaite.

Délibéré à Montpellier ce 17 avril 1730. *signé* Chicoyneau.

CONSULTATION LX.

Sur un épanchement de bile.

L'Epanchement de bile, dont Monsieur . est attaqué depuis un mois & demi, supposant une obstruction du foie, & cette obstruction marquant de mauvaises digestions, il paroît évidemment que, pour remedier à cette indisposition, il faut déboucher le foie, rendre la bile plus coulante, & rétablir les digestions.

Pour cet effet, je suis d'avis que Monsieur prenne pendant dix jours un pot, ou un pot & demi, par jour d'une ptisanne préparée avec deux onces de racines de fraisier, une once & demie de

celle de garence, & autant de celle d'oseille, faisant bouillir le tout dans deux pots d'eau de fontaine pendant trois quarts d'heure. Sur la fin on y dissoudra deux dragmes de sel végétal. La colature servira pour l'usage.

Monsieur en boira environ trois grands verres le matin à jeun, à la distance d'une heure l'un de l'autre, & autant l'après dîner, ayant soin de la faire bien chauffer, & de la boire aussi chaude qu'il se pourra.

On rendra le pot de cette prisanne purgatif, le premier, le cinquiéme, & le dixiéme jour, en y faisant bouillir légérement demi-once de senné, deux dragmes de sel végétal, & une dragme de rhubarbe.

Cependant, pour calmer la toux pressante dont Monsieur est aussi attaqué, il prendra tous les soirs à l'heure du sommeil le julep suivant.

JULEP.

Prenez eaux de nénuphar, & de coquelicot, de chacune deux onces; diascordium une dragme; eaux de fleurs d'oranges une cuillerée; syrop de pavot blanc

trois dragmes ; laudanum liquide quarante gouttes ; faites-en un julep qui sera pris à l'heure du sommeil.

Ces remedes avec le bon régime peuvent suffire pour rétablir Monsieur. Si le mal persiste, il faudra nous en informer, pour juger s'il n'auroit pas besoin d'une opiate apéritive & purgative.

Délibéré à Montpellier le.... *signé* CHICOYNEAU.

CONSULTATION LXI.

Sur une perte de sang.

LA malade prendra demain matin une once de syrop de chicorée composé, avec vingt grains de rhubarbe en poudre, & huit grains d'ipecacuanha aussi en poudre.

Le lendemain on lui donnera le matin à jeun l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conserve de roses rouges

demi-dragme ; du corail rouge préparé, de la terre scellée, de chacun vingt grains ; du sang dragon & du bol, de chacun dix grains ; d'ipecacuanha en poudre trois grains. On incorporera toutes les drogues avec ce qu'il faudra de syrop de roses rouges pour faire une prise d'opiate, faisant prendre à la malade immédiatement après le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez un morceau de collet de mouton d'environ trois quarterons ; faites-le écumer & bouillir pendant deux heures dans de bonne eau, pour avoir une prise de bouillon ; ajoutez ensuite une once & demie de racine de symphitum bien épluchée, & coupée par morceaux ; laissez bouillir la racine pendant une heure ; ajoutez ensuite une petite poignée de feuilles de bourrache, & trois ou quatre feuilles de plantain ; laissez bouillir les herbes un demi-quart d'heure ; passez à travers une serviette, & exprimez fortement.

Le tems de l'opiate & des bouillons sera de dix jours, après lesquels, si la perte de sang est arrêtée, la malade ref-

tera en repos; mais, si elle dure, on lui fera prendre pendant quatre jours de suite trois fois par jour de quatre en quatre heures la pilule qui suit.

PILULES.

Prenez vingt grains de sang dragon & dix grains d'alun de roche; mettez-les en poudre, & formez-en deux ou trois pilules avec le syrop de roses séches. Ce sera pour une prise, c'est-à-dire qu'il faudra en faire trois comme celle de chaque jour.

Si on peut trouver des feuilles de plantain on en tirera le suc, & on le purifiera à la maniere ordinaire, & on en fera prendre à la malade trois ou quatre onces un moment après qu'elle aura avalé la pilule ordonnée ci-dessus.

Quoique la perte de sang soit arrêtée, nous conseillons à la malade de garder le lit pendant quelques jours, & lorsqu'elle commencera de se lever, de ne pas marcher ni fatiguer de quelque tems, parce que le moindre mouvement pourroit faire revenir la perte. On est aussi d'avis que la malade use pour sa boisson ordinaire d'une prisanne faite avec la ra-

cine de symphitum, & qu'en tirant le pot du feu on y fasse infuser un moment une petite poignée de roses rouges.

La malade se nourrira avec de bonnes soupes, ou du ritz au bouillon. Elle pourra manger un peu de viande, seulement à dîner, & sur tout quelque chose de rôti; elle ne mangera qu'une soupe le soir. Il faut qu'elle se prive pendant longtems du maigre & de tous les alimens salés ou épicés, de même que des légumes & des crudités, comme les salades & les fruits.

Délibéré à Cette ce 4. janvier 1731. *signé* L A Z E R M E.

CONSULTATION LXII.

Sur une hydropisie commençante.

JE suis d'avis de faire incessamment les remedes qui suivent.

L'on commencera par purger avec une médecine ordinaire faite de deux dragmes de senné, une dragme de rhubarbe, une dragme de sel végetal, & deux onces de manne.

On paſſera le lendemain à l'uſage d'une ptiſanne apéritive, & diurétique, faite avec une once de racine de chardon roland, appellé vulgairement panicaut, autant de racine de fraiſier, & autant de celle de *lapathum acutum*, ou à ſon défaut de celle de *lappa major*. Toutes ces racines ſeront bouillies pendant trois heures avec un pot & demi d'eau, &, ayant coulé, on y fera infuſer une dragme de rhubarbe, & trente cloportes écraſés en vie. L'on boira quatre verres de cette ptiſanne par jour, à ſçavoir un le matin à jeun, & les trois autres dans le reſte de la journée, loin de la nourriture.

Ayant uſé de cette ptiſanne pendant huit ou dix jours, on paſſera à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai quatre dragmes; rhubarbe choiſie & caſſia lignea en poudre, de chacune deux dragmes; borax quatre ſcrupules; cloportes préparés une dragme & demie; faites avec le ſyrop de chicorée composé une opiate pour l'uſage indiqué.

L'on prendra le matin à jeun environ deux dragmes de cette opiate, & une heure après l'on avalera un bouillon fait d'un morceau de maigre de mouton, & d'une poignée de chicorée amere.

L'on rendra cette opiate purgative de trois en trois jours, en ajoutant à la dose marquée six grains de diagrede, & neuf grains de jalap.

L'on continuera cette opiate neuf ou dix jours; après quoi on purgera avec la médécine marquée ci-devant; pour passer encore à une seconde neuvaine de la ptisanne diurétique marquée ci-dessus, au verre du matin de laquelle on ajoutera de deux jours l'un deux onces de suc de pariétaire.

Dans la suite l'on pourra encore user du vin blanc, dans un pot duquel on aura fait infuser une poignée d'*herniaria*, une dragme de rhubarbe, & demi-once de safran de mars apéritif; buvant le matin à jeun un petit verre de ce vin, & un demi verre l'après midi.

Délibéré à Cette le 14. décembre 1731. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXIII.

Sur des douleurs rhumatisantes vagues.

MEMOIRE.

LA Consultante est âgée d'environ soixante & dix ans, d'un tempérament vif & sanguin. Elle essuya vers la fin du mois de décembre dernier de grands froids qui occasionnerent des douleurs à l'épine du dos, au bas du sternum, aux lombes, aux hanches, & à d'autres parties du tronc successivement. Ces douleurs ont été supportables jusqu'au quinze de ce mois, qu'elle s'en plaignit pour la premiere fois. Une saignée du bras la soulagea d'abord, mais deux jours après les douleurs se réveillerent, & se rendirent périodiques. Elles saisissoient principalement les lombes, & reprenoient de trois jours l'un avec fievre sans le moindre frisson au commencement. Elles attaquerent ensuite chaque jour. Elle fut ressaignée au plus fort de ces dernieres douleurs, & elle l'a été en tout quatre fois,

Elle a été purgée deux fois. On lui donne par cuillerées une portion cordiale & narcotique qui calme tout, & la fait un peu ſuer. Les attaques ſont actuellement moins vives. Le ſang qu'on lui a tiré étoit coëneux, & preſque ſans ſéroſité.

REPONSE.

Pour délivrer la malade de ſes douleurs rhumatiques vagues, & qui ſemblent venir par périodes, on eſt d'avis de la purger avec ſa médecine ordinaire. Deux jours après on lui donnera un bouillon préparé de la maniere qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez un morceau de collet de mouton d'environ une livre; faites-le bouillir dans l'eau de fontaine pendant deux heures pour avoir une priſe de bouillon; ajoutez deux morceaux de la longueur du doigt de ſerpent ſec ou frais, ou à ſa place de tronc de vipere ſec. Faites bouillir doucement pendant une heure; ajoutez une poignée de feuilles de bourrache, qu'on laiſſera bouillir un moment; paſſez à travers une ſerviette, & exprimez fortement.

Il faut faire prendre ce bouillon pendant douze jours de suite, & repurger la malade à la fin avec sa médecine ordinaire.

Pendant le tems de ce bouillon, si la douleur augmente, on lui donnera le soir en se mettant au lit vingt gouttes anodynes avec demi-dragme de confection alkermes & quelques cuillerées d'eau de scabieuse, ou de chardon béni.

Que si les douleurs reviennent avec la fievre, il faudra saigner la malade du pied, &, l'ayant repurgée, lui faire prendre le matin une potion sudorifique faite avec quatre onces d'eau de scabieuse; confection alkermes, thériaque vieille, & antimoine diaphorétique, de chacun demi-dragme; sang de bouquetin en poudre vingt grains. On couvrira bien la malade dès qu'elle aura pris cette porion, afin qu'elle puisse suer. On donnera le soir le narcotique, s'il est nécessaire, & on réitérera la potion deux & trois fois, s'il le faut, laissant un jour d'intervalle d'une prise à l'autre.

Au surplus il faut faire chauffer la boisson de la malade, parce que le froid est très-contraire à sa maladie, & par même raison la tenir bien chaudement, & bien

couverte. S'il arrive quelque changement, on nous en donnera avis.

Délibéré à Montpellier ce 29 janvier 1733. *ſigné* LAZERME.

CONSULTATION LXIV.

Sur des douleurs de rhumatiſme.

ON a fait juſqu'à préſent tout ce qui convient pour combatrre l'indiſpoſition de la Conſultante, &, ſi la ſaiſon avoit été favorable pour aider l'action des remedes, il y a lieu de croire qu'elle auroit été délivrée de ſes douleurs. Mais nous ne croyons pas qu'elle en puiſſe être entierement délivrée juſqu'à ce que le tems ait bien ouvert la porte de l'inſenſible tranſpiration.

Il faut donc tâcher d'en diminuer la violence en continuant de lui donner la potion narcotique, dont on s'eſt ſervi pour la ſoulager, en la repurgeant, & en lui donnant enſuite pendant douze jours le matin à jeun le bouillon qui ſuit, & une autre médecine au bout.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de collet de mouton, que vous ferez écumer dans la quantité d'eau qu'il faut pour faire une prise de bouillon ; jettez-y ensuite une dragme de racine de salsepareille ratissée & coupée en petits morceaux, & faites les bouillir pendant trois heures ; faites-y enfin bouillir pendant un quart d'heure une bonne poignée de feuilles de bourrache, & coulez en bien exprimant.

Il faut la nourrir tant qu'elle aura un peu de fievre avec de bon bouillon, ou des soupes à la viande, jusqu'à ce qu'elle soit en état de prendre une nourriture plus solide, ne lui faire manger que de la soupe à la viande, du bouilli, & du rôti, & que ce ne soit que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier.

Délibéré à Montpellier ce 29. janvier 1733. *signé* VERNI.



CONSULTATION LXV.

Sur des excroissances véroliques à la langue.

LEs excroissances véroliques dont la langue de Monsieur est affectée sont des suites très-naturelles de l'accident qu'il essuya dans son voyage de Roussillon. Son sang étoit encore agité pour-lors par le mercure, & n'étoit pas entierement débarrassé du virus qu'on venoit d'y combattre, & qui s'échapoit insensiblement par les couloirs de la transpiration. Une longue immersion dans l'eau de riviere au commencement de l'hiver, après un exercice considérable à cheval, a dû causer une révolution violente, & repousser au-dedans avec la matiere de l'insensible transpiration les restes du virus qui s'acheminoient vers la peau. Ce virus ainsi détourné s'est cantonné dans les glandes de la langue, peut-être déja récemment infectées d'une façon qui n'est que trop connue, & par-là disposées à s'en imprégner plutôt qu'une autre partie. Telle est la cause la plus vraissemblable

ble des restes véroliques de Monsieur; restes d'ailleurs très-ordinaires dans une partie ou dans l'autre, après les traitemens les plus exacts, & les plus méthodiques des véroles invétérées. De plus il est à remarquer que depuis sa plus tendre enfance Monsieur montre aux environs du cou des glandes assez gonflées, & assez dures; ce qui ne peut dépendre que d'un virus écrouelleux qui résiste toujours à l'action du mercure, & qui, par son mélange avec le virus vénérien, produit des maux opiniâtres, qu'on guérit rarement, & toujours d'une façon particuliere.

Voici celle qui me paroît dans le cas présent la plus convenable, & la plus sûre.

Monsieur se fera saigner du bras, & on le purgera le jour suivant avec la médecine suivante.

BOL.

Prenez quinze grains de mercure doux & huit grains de jalap réduit en bol avec la pulpe de casse, donnant à avaler immédiatement après ce bol une potion purgative faite comme il suit.

POTION.

Prenez deux dragmes de ſenné, une dragme d'iris de Florence, & autant de ſel végétal, dans ſept à huit onces de décoction de bourrache & de chicorée.

Le ſurlendemain de cette potion purgative Monſieur ſera mis à l'uſage de la ptiſanne qui ſuit.

PTISANE

Prenez de ſalſepareille, de ſquine, & de gayac, de chacun trois onces; d'iris de Florence, & de criſtal minéral, de chacune une once; pilez le tout enſemble, & mettez-le en décoction pendant douze heures dans douze pintes d'eau de fontaine. Cela fait, ajoutez un nouet de huit onces d'antimoine crud, & un autre de trois onces de mercure crud. Remettez le pot au feu, & laiſſez bouillir le tout encore ſix heures à petit feu, de crainte que la décoction ne ſorte du pot. Après cette ſeconde ébullition ajoutez deux onces de ſenné, & autant de régliſſe, qu'il faudra laiſſer en décoction avec tout le reſte encore un demi quart d'heure.

La ptiſanne étant froide, conſervez-la dans des bouteilles en lieu frais,

Monſieur prendra de cette ptiſanne une bouteille chaque jour pendant trois ſemaines.

On fera une ſeconde ptiſanne en verſant ſur le marc encore chaud autant d'eau bouillante qu'il ſe trouvera de la premiere ptiſanne coulée, & laiſſant infuſer le tout ſur les cendres chaudes deux fois vingt-quatre heures, après quoi on la verſera par inclination pour la conſerver dans des bouteilles comme l'autre.

Monſieur prendra de cette ſeconde ptiſanne tant qu'elle durera le matin à jeun un verre mêlé avec autant de lait; après quoi il ſera purgé comme il a été dit, pour pouvoir ſans inconvénient prendre les eaux minérales froides, & par préférence celles d'Yeuſet.

Les topiques changeant immédiatement les diſpoſitions des ſucs & des fibres dans les parties affectées, & les rendant ainſi plus capables de ſe remettre en bon état, on employera ceux qui ſuivent tandis qu'on uſera des remedes ſuſdits.

FOMENTATION.

Prenez demi-dragme de précipité rou-

ge de mercure, & autant de ſel de Saturne; mettez-les dans une chopine d'eau phagédénique. Le tout ayant été bien mêlé on le tiendra dans des bouteilles, & on l'y ſecouera fortement toutes les fois qu'il faudra s'en ſervir.

Voici la façon de l'employer.

On en imbibera une petite éponge, qu'on preſſera ſur les endroits de la langue qui ſont affectés. Quand ces gouttes cauſtiques auront agi ſeulement deux minutes, on aura ſoin de laver la bouche, en gargariſant à deux ou trois repriſes avec un mélange de parties égales de crême d'orge & de miel. Cette manœuvre peut être réitérée trois fois par jour.

Au reſte Monſieur doit ſoigneuſement obſerver un régime de vivre délayant, rafraîchiſſant, tempérant; s'en tenir aux crêmes de ritz & d'orge, aux œufs frais, à la volaille, au veau, au mouton, aux ſoupes à la viande, & à s'abſtenir du vin, des liqueurs fortes, & des épiceries.

Délibéré à Cette le 21. mai 1742. *ſigné* TUDESQ.

Ces remedes guérirent parfaitement le malade.

CONSULTATION LXVI.

Sur une hydropisie ascite.

L'Epanchement, ou l'amas d'une grande quantité d'eaux, ou de sérosités, dans la capacité du bas-ventre, ou l'hydropisie ascite dont Monsieur est attaqué depuis environ quatre mois, doit être rapportée à l'épaississement & à la saumure de la masse du sang, dont la sérosité a perdu sa température naturelle avec les autres parties intégrantes qui le composent, & à la foiblesse simple ou accompagnée de rupture des vaisseaux blancs, ou lymphatiques.

Le volume des eaux renfermées dans le bas-ventre ne permet pas de juger aujourd'hui de l'état présent des visceres; mais, comme depuis quatorze ou quinze années le malade a été sujet à des accès de fievre intermittente très-opiniâtres, & très-fréquens; que d'ailleurs il porte un coloris jaunâtre; il est naturel de penser que le foie, &, selon toutes les apparences, les autres visceres du bas-ven-

tre, ont souffert & souffrent encore des obstructions qui ont gêné la libre distribution des liqueurs, & donné lieu aux vaisseaux blancs de devenir variqueux, & de se rompre, pour répandre dans la capacité du bas-ventre la sérosité qu'ils charrient.

Les fatigues peu mesurées que le malade a essuyées pendant le tems qu'il étoit au service, ou depuis, pour suivre ses affaires; les chagrins & les inquiétudes qui se sont mis de la partie, n'ont pas peu contribué à développer les dispositions cachées dans son sang, & attachées à son tempérament très-vif & très-actif, & à en augmenter les progrès de jour en jour; & les digestions se sont ressenties d'une maniere plus marquée des changemens vicieux survenus à toute la masse; ce qui est démontré par les accès de fievre intermittente presqu'habituels dont il a déja été parlé.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du malade, on doit se proposer de rétablir les fonctions de l'estomac, de rendre la masse du sang plus fluide, & plus coulante, d'en corriger la saumure très-exaltée, & de dégager les visceres qui souffrent des embarras, d'é-

vacuer la sérosité extravasée ; & enfin de prévenir de nouvelles extravasations, & de nouveaux amas de cette sérosité, en rétablissant le désordre qu'on soupçonne dans les vaisseaux blancs du bas-ventre. On espere que ces indications seront remplies au moyen des remedes suivans.

Monsieur étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, on aura recours à la ponction pour évacuer les eaux déja ramassées dans le bas-ventre. On se contentera d'en tirer la moitié ou environ la premiere fois, & vingt-quatre ou trente heures après on en retirera à peu près l'autre moitié, si rien ne s'oppose à ce projet, dans l'exécution duquel on doit se régler par l'état où le malade se trouvera dans la premiere opération, après laquelle on se servira du bandage qui lui est destiné, & qui sera soutenu par le scapulaire ou le collier de misere. On en continuera l'usage pendant plusieurs jours après l'évacuation des eaux, le resserrant plus ou moins dans la vue de déterminer l'emplacement convenable des parties contenues dans le bas-ventre, & de fournir un appui aux visceres affoiblis.

Monsieur étant resté tranquille cinq ou

six jours après la derniere opération de la paracentese, on le purgera avec une once de tamarins, une dragme de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de violettes, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux dragmes de senné ; dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne, & trois dragmes de sel polychreste. La médecine ainsi préparée sera partagée en deux verres, qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après le malade boira pendant six matins un bouillon fait avec une livre & demie de maigre de veau coupé par tranches, des feuilles de chicorée amere, de pimprenelle, & de cresson de fontaine, en tout deux bonnes poignées, que l'on hachera bien menu, une dragme de rhubarbe en poudre, & autant de safran de mars apéritif préparé à la rosée de mai, qu'on mêlera ensemble pour composer une poudre, de quinze ou seize cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc. On aura soin de placer couche par couche les rouelles de veau & les plantes hâchées dans un pot de terre d'une

grandeur convenable, & de continuer de même les couches jusqu'à la fin, les saupoudrant à proportion avec la poudre déja marquée, & employant les cloportes dans le milieu. Après ces précautions on garnira le pot de son couvercle, & on lutera les jointures pour le mettre au bain-marie, & donner une ébullition de cinq ou six heures aux matieres. On délutera le matin; on coulera avec expression le bouillon, & on le fera prendre au malade vers les six ou sept heures, repurgeant après les six jours d'usage avec la même médecine.

Pendant les six matinées suivantes le malade avalera une écuellée de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit ou dix cloportes frais, lavés & étouffes dans le vin blanc, que l'on fera bouillir légérement durant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On éteindra dans le petit lait coulé quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & on y dissoudra un peu de sucre royal.

On aura ſoin chaque troiſieme jour d'ajouter à ce petit-lait une once & demie de ſuc de l'écorce moyenne de ſureau, & on réitérera le ſeptieme jour le même purgatif, ſuppoſé que l'addition du ſuc de ſureau dans le petit-lait du ſixieme n'eût pas bien évacué; mais on ſe diſpenſera d'employer ce purgatif ſi le jour précédent le malade avoit bien vuidé pour revenir pendant ſix nouveaux matins aux mêmes bouillons au bain-marie, & les terminer par la même médecine en deux verres, après laquelle on fera encore prendre pendant ſix matins le petit-lait avec le ſuc de ſureau de la même maniere, ayant recours au purgatif ordinaire le ſeptiéme jour.

Le malade boira enſuite pendant cinq ou ſix matins cinq ou ſix onces de ſuc tiré des feuilles de pimprenelle & de chicorée amere à la doſe d'une poignée de chacune, ou environ, qu'on aura coupées bien menu, & placées dans un pot avec une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc pour les faire mitonner, & cuire à un feu de cendres extrêmement ménagé. On diſſoudra dans la colature huit grains de fleurs de ſel ammoniac martiales, & on fera prendre

le lendemain du dernier jour le purgatif en deux verres, pour recommencer encore les mêmes bouillons & le petit-lait préparé comme il a été dit ; & enfin le suc des mêmes plantes pendant six matins chacune avec les précautions prescrites dans le détail de ces remedes en particulier, si on le juge convenable.

La boisson ordinaire du malade sera une ptisanne faite avec les feuilles séches de capillaire, de scolopendre, & un nouet de six dragmes de limaille de fer rouillé, infusées à la maniere du thé, ou bien avec une ptisanne faite avec la racine de chiendent & de lapathum acutum, & le nouet de limaille de fer rouillé. On ajoutera à chaque bouteille de cette ptisanne demi-dragme de nitre rafiné de deux jours l'un.

Après avoir donné du relâche pendant quelque tems au malade, on pourra revenir aux mêmes bouillons, & ensuite aux sucs apéritifs, & au petit-lait sans le suc de sureau.

Le printems prochain, s'il n'est rien survenu qui s'y oppose, on employera les mêmes bouillons, le petit-lait, & les sucs, avec les précautions déja énoncées.

Dans le cours de ces differens remedes

on reviendroit à la ponction, si la même nécessité d'y avoir recours l'exigeoit.

Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, un peu de bouilli, mais sur-tout de rôti. Il s'abstiendra de ragoûts, de pâtisserie, de salade, de légumes, de chataignes, de fruits cruds, de tous alimens venteux, grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le premier septembre 1742. *signé* MONTAGNE, FIZES, TUDESQ.

CONSULTATION LXVII.

En forme de lettre pour la même maladie & le même malade.

MONSIEUR,

Je vois par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire récemment l'aversion de votre malade pour l'opération qui lui a été conseillée ici. Il me paroît que sa prévention pour le remede Arabe doit céder à l'avis des personnes qui l'ont donné

journellement à Monsieur l'Abbé de Sarret, & qui en ont suivi les effets depuis le commencement de son usage jusqu'à la fin. Je vous dirai naïvement que, quoique ce remede semblât d'abord avoir fait du bien, nous fumes obligés de l'abandonner à cause des désordres qu'il produisit.

Ce n'est pas à ce seul malade que j'ai fait prendre ce remede; il y en a plusieurs autres auxquels je l'ai donné sans fruit; j'ai vu clairement qu'il auroit fait du mal en le continuant. Il est très-vif, & très-incendiaire, & je suis le premier qui l'ait mis en usage dans cette ville, après l'avoir reçû de M. de la Mosson qui le tira de Paris. Vous en trouverez la formule ci-jointe. On s'en étoit servi pour M. Héraut; c'est d'où lui vient la vogue. M. Fises, comme moi, persiste dans le sentiment qu'on emploie la ponction, & nous sommes persuadés l'un & l'autre qu'on y viendra dans la suite après avoir tourmenté le malade en pure perte. Peu de jours lui prouveront ce que je vous avance. Ainsi, après avoir fait ses épreuves, il se laissera mieux persuader sur la confiance qu'il doit donner aux sentimens des Médecins qui connoissent le remede

par sa composition, & par ses effets. Le public se laisse prévenir sans rien examiner, & regarder comme suspects ceux qui seuls pourroient l'empêcher de tomber dans l'erreur. Dans le cas présent, ce qu'il y a de sûr, c'est que le malade risque de tous côtés. Voilà, Monsieur, mon avis : je souhaite que le malade prenne de la docilité voyant que nous persistons avec fondement dans notre premiere idée. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Montpellier ce 13. septembre 1742. *signé* MONTAGNE.

En conseillant la ponction on ne la regarde pas pourtant comme un secours qui ne peut manquer.

Composition du syrop Arabe.

Le syrop Arabe est fait avec l'antimoine crud, le safran de mars apéritif composé avec le soufre, le diagrede & le syrop de limon. On doit l'employer avec prudence, depuis une cuillerée jusqu'à une & demie ou deux au plus. C'est avec une cuillier à soupe qu'on doit mesurer.

CONSULTATION LXVIII.

Sur des vapeurs.

MEMOIRE.

MOnſieur âgé de cinquante ans a toujours été aſſez gras, un peu mélancolique, bien réglé quant aux fonctions du corps, & a joui d'une ſanté ordinaire juſqu'en 1741. Il eſt ſujet depuis aux vapeurs, & elles ſont actuellement marquées par des ſymptômes aſſez graves. Le malade eſt impatient & colere; il eſt un peu obſtrué, & regorge de bile; il eſt chaud, lourd, peſant, ſédentaire, gros mangeur, rêveur, frappé de ſon mal, &c. Il fait par les ſelles des matieres bien liées, rend des urines fort bonnes, & tout le reſte va bien, ſi ce n'eſt le ſommeil qui eſt interrompu, & peu profond.

Il eſſuya l'année derniere, à peu près dans ce tems-ici, une fievre putride accompagnée d'une légere affection comateuſe, & d'une fluxion éréſipelato-œdémateuſe ſur les quatre paupieres ſucceſſivement, le tout entretenu par une tel-

le cacochymie, que presque toutes les plaies des saignées qu'on lui fit ne furent guéries qu'après une assez longue suppuration, de même que les tumeurs des paupieres, qui nous occuperent beaucoup, & nous donnerent de grandes allarmes pour les yeux, qui sont naturellement mal disposés, & chargés d'humeurs; car il est à remarquer que le malade a la vue basse, & se sert depuis long-tems de lunettes pour lire, écrire, jouer aux cartes, & bien distinguer les plus gros objets.

Cette maladie, que tant de mauvaises dispositions rendoient déja fort sérieuse, n'eut cependant pas des suites fâcheuses, &, ayant été traitée avec toute l'attention possible, elle fut guérie en quinze jours.

Le malade qui avoit perdu sa premiere femme long-tems avant les maladies dont il vient d'être fait mention, jouissoit d'une santé parfaite lorsqu'elle vivoit, & cette circonstance, jointe aux observations faites sur son tempérament, donnoient tout lieu de penser que le mariage lui seroit souverain. Le voilà cependant remarié depuis un an sans que cela l'ait mis à l'abri de ses vapeurs. Elles ont recommencé d'abord que les grands

froids se sont faits sentir ; ce qui arriva de même l'année derniere, c'est-à-dire avant ce second mariage comme je l'ai déja fait observer. Bien plus, il m'assure qu'il est obligé de se priver de sa femme aujourd'hui, parce qu'il se sent pris de vapeurs dans l'acte vénérien.

Il fut atteint il y a environ quinze jours d'un vertige des mieux caractérisés. Il s'est trouvé depuis nombre de fois exposé à tomber, tant sa tête est embarrassée. On l'a mis à l'abri d'un vertige (que les avant-coureurs montroient devoir être beaucoup plus fort que le premier) par les saignées du pied, les catartico-émétiques, les lavemens, & quelques stomachiques, pour corriger les digestions. Mais il lui reste encore des pesanteurs de tête très-considérables, & de petits vertiges, accompagnés de légéres défaillances, s'il fixe quelque tems un objet, ou à la moindre contention d'esprit ; ce qui n'a pas de suite, & finit ordinairement dans l'heure. Il s'y sent disposé le matin à son lever, & vers les deux ou trois heures après minuit, & il est dans l'usage quand il sent venir son mal de manger une soupe ou du pain sec, à quelque heure du jour ou de la nuit que cela le prenne ; il

assure n'avoir pas trouvé de meilleur moyen d'arrêter ces vertiges commençans. Il est difficile de se persuader que ce moyen soit réellement efficace ; au contraire, comme le malade est gros mangeur, & qu'on a des indices d'indigestion jusques-là qu'il se soulage par le vomissement excité par l'eau chaude, & qu'il a été manifestement délivré en dernier lieu d'une légere atteinte de vertige par le vomissement d'une viande indigeste qu'il avoit mangée trois ou quatre heures auparavant, on a cru devoir s'arrêter surtout à l'estomac, & le regarder comme la source des incommodités dont il s'agit. Dans cette idée on a conseillé des repas plus légers qui ont été pratiqués inutilement jusqu'ici, de même que les saignées, les purgatifs & les stomachiques ; ensorte qu'il est encore actuellement, malgré ces remedes, exposé tous les jours aux mêmes accidens, obligé de garder la maison, & hors d'état d'agir en aucune maniere. Au reste il usa des eaux thermales de Balaruc l'année derniere sans aucun succès.

REPONSE

Les vertiges dont Monsieur est attaqué

tout récemment sont la suite de l'affection hypochondriaque, ou des vapeurs, auxquelles il est sujet depuis environ deux ans. Elles nous sont manifestées par des gonflemens interrompus des hypochondres, des inquiétudes fréquentes, des ardeurs sous l'épigastre, des cardialgies, des suffocations, des vents, des concentrations du pouls, & autres symptômes ordinaires dans cette maladie. Ils supposent tous des fluides épais & acrimonieux, & beaucoup de dérangement dans les solides. Le vice de ces derniers fait l'opiniâtreté du mal, & devient l'écueil des meilleurs remedes. Quant à l'épaississement & à la crimonie des fluides, c'est-là la source des incommodités si variées, & si nombreuses, qu'on observe dans les vaporeux. C'est-là qu'on trouve aisément la cause des vertiges qui font le sujet de cette Consultation, & qu'il est de la derniere conséquence de détruire au commencement, puisqu'ils peuvent dégénérer en quelque chose de plus fâcheux. En effet les vaisseaux du cerveau s'engorgeroient toujours de plus en plus, & les humeurs rallenties dans le viscere molasse y circuleroient toujours plus difficilement; ensorte que les embarras qui ne produisent

aujourd'hui que des vertiges produiroient enfin des apoplexies, ce qui n'eſt que trop indiqué par l'état pléthorique du malade, les éblouiſſemens, les engourdiſſemens de tête, les bourdonnemens d'oreille, & les céphalalgies ſourdes dont il ſe plaint tous les jours.

Pour remédier à de pareilles indiſpoſitions, & prévenir des maux ſi graves, on doit ſe propoſer de rendre du baume, & de la fluidité aux liqueurs, & de donner aux ſolides la ſoupleſſe qui leur manque. On établira ainſi des oſcillations bien meſurées, & par tout une circulation conſtante & uniforme.

Pour parvenir à ces fins, il eſt abſolument néceſſaire de donner d'abord de la liberté aux liqueurs par la ſaignée ; de ſecouer enſuite ce qui croupit par le vomitif, d'évacuer par les purgatifs ordinaires les glaires & les mauvais ſucs accumulés dans les premieres voies, & de corriger les digeſtions, pour qu'il paſſe dans le ſang un chyle bien travaillé. On délayera enſuite les fluides en même tems qu'on les diviſera, & les rendant par-là plus propres à couler, les ſolides reprendront d'eux-mêmes des mouvemens plus réguliers ; toutes les fonctions en ſe-

ront plus parfaites ; & le corps ſe trouvera enfin dans les diſpoſitions requiſes pour la ſanté à laquelle le malade aſpire.

Les remedes ſuivans rempliront toutes ces vues. La ſaignée & les évacuans des premieres voies ont déja été adminiſtrés, & la ſaiſon ne permettant pas de faire le reſte dans l'ordre, on ſe contentera aujourd'hui de rectifier les digeſtions avec cette poudre que le malade prendra le matin à jeun, neuf jours de ſuite, dans quelques cuillerées de bouillon fait ſimplement avec le collet de mouton & le celeri, avalant par-deſſus le reſte de la priſe du bouillon.

POUDRE.

Prenez du cachou brut, des racines d'enula campana, de petite abſynthe, & de rhubarbe, de chacun douze grains, de la canelle ſix grains : ces drogues ſeront pilées enſemble, & tamiſées pour une ſeule priſe.

La neuvaine finie on paſſera à l'infuſion de bétoine & de méliſſe, qui ſera priſe à la maniere du thé le matin à jeun pendant tout l'hiver avec douze grains de

limaille d'acier luisante chaque jour dans la soupe sans autre remede, si ce n'est qu'il faudra purger de tems en tems suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de senné, une dragme de sel végétal, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de petite absynthe, pour un verre d'infusion à laquelle on ajoutera, après l'avoir coulée, deux onces de manne, vingt grains de rhubarbe, & autant de poudre de guttete.

S'il reparoissoit des dispositions au vertige, à l'entrée de la belle saison on saigneroit le malade du bras une & deux fois, s'il le falloit, du pied même, si les menaces devenoient sérieuses, & toutes les fois qu'il reparoîtra du désordre dans les digestions, on reviendra à la poudre susdite.

C'est là tout ce qu'il y a à faire jusqu'au printems prochain, alors on usera de remedes plus efficaces.

On saignera le malade du bras au mois de mai. On le purgera ensuite comme il est marqué, & deux jours après la médecine il prendra ce bouillon.

BOUILLON.

Prenez la moitié d'un jeune poulet, des racines de chiendent, de chicorée amere, & de fraisier, de chacunes une once ; le tout dans une chopine d'eau qu'on fera bouillir à petit-feu pendant deux heures. On ajoutera demi-quart-d'heure avant de retirer le pot du feu des feuilles de cresson, de patience, & de scolopendre, de chacunes une demi-poignée. On coulera ce bouillon avec forte expression, & l'on ajoutera à la colature vingt grains de cloportes préparés, & autant de poudre de guttete.

Ce bouillon sera pris le matin à jeun, six jours de suite. Les six jours suivans on mettra le malade dans un bain d'eau douce tiede : après le sixieme bain il prendra six autres bouillons, & après les derniers bouillons six autres bains.

Si cela ne suffit point pour corriger les impressions des grandes chaleurs, on aura recours aux saignées.

Moyennant cette préparation le malade peut sans inconvenient prendre cinq ou six prises de la poudre susdite au commencement de l'automne, pour passer tout de

suite à l'usage du lait d'ânesse coupé avec l'infusion des vulnéraires de Suisse. La boisson de ce lait sera continuée jusqu'au froid, & alors on reprendra le traitement prescrit pour l'hiver, commençant par la potion purgative.

Pendant l'usage du lait Monsieur prendra de trois jours l'un douze grains de cachou brut, & autant de cascarille dans une cuillerée d'eau de menthe, & la prise du lait coupé par-dessus.

Lorsqu'il passera plus de deux jours sans aller à la selle il faudra lui lâcher le ventre avec un lavement composé de deux onces de miel violat, & de demi-once de catholicum fin dans la décoction de mauve & de pariétaire.

Comme nous avons à combattre une maladie opiniâtre, il faudra sans doute revenir aux mêmes remedes plus d'une fois; aussi recommande-t-on de les réitérer patiemment autant qu'on les croira nécessaire en suivant l'ordre des saisons.

On sçait de quelle conséquence est le régime de vivre, sur-tout pendant l'action des remedes; voici celui que Monsieur doit observer.

Il peut faire ses soupes avec la volaille, le veau, & le mouton, & choisir pour herbes

herbes du pot le cerfeuil, le celeri, la chicorée, & la courge. Il peut souper avec du gibier, de la volaille, du veau,& du mouton rôti. Il faut qu'il se prive absolument des alimens cruds, grossiers, visqueux, & difficiles à digérer; qu'il évite les épiceries, & les liqueurs fortes; qu'il mange peu de bœuf, & d'oiseaux aquatiques, point de pâtisserie, de cochon, de navets, ni de coquillages; qu'il use de poisson fin, cuit au court bouillon, sur le gril, & à l'eau & au sel. Sa boisson ordinaire sera de bonne eau de fontaine avec un peu de bon vin vieux, & il aura une attention particuliere à s'exercer modérément, à faire quelques promenades à la campagne dans un air pur & léger; à se tenir distrait, gai, & toujours, s'il se peut, avec des amis réjouissans, & d'un commerce agréable.

Délibéré à Cette le troisiéme février 1743. *signé* TUDESQ.



CONSULTATION LXIX.

Pour le même malade, & la même maladie.

APrès avoir lû avec attention le mémoire communiqué, & les faits rapportés au préambule de la Consultation de M. Tudesq, j'estime que Monsieur est non-seulement attaqué de vapeurs depuis deux ans, mais encore qu'il se trouve dans une disposition cachectique, & disposé aux affections soporeuses. Il a par conséquent le sang épais, sec, acrimonieux, & chargé de quantité de sérosité trop dégagée des autres parties intégrantes de la masse générale, & en même tems le systême nerveux est trop tendu. Tous ces vices tant des fluides que des solides sont prouvés en lui, tant par son tempérament mélancolique que par ses façons de vivre, & principalement par toutes les incommodités, ou maladies, dont le détail nous est communiqué.

Quoique l'état du malade soit assez

grave par lui-même, il devient encore plus fâcheux & rebelle par sa façon de penser forte, triste, & appliquée, se trouvant avoir l'esprit frappé. Cependant, s'il veut bien faire un effort sur lui-même, & ne pas tant appréhender sa maladie, quoique d'une nature rebelle, & que d'ailleurs il veuille bien s'assujettir long-tems à un régime de vivre, & à une suite méthodique de remedes, on a lieu d'espérer de le tirer du triste état où il se trouve.

Pour parvenir au but que l'on se propose, il faut avoir en vue de rectifier les digestions, de les régler, de donner au sang par des remedes appropriés la fluidité convenable, d'en chasser la sérosité surnageante par la voie des urines, de le détremper intimement, & de l'adoucir. C'est pourquoi on purgera incessament le malade comme il suit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once; faites-le bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pour qu'il en reste une livre, où vous ferez infuser senné mondé deux dragmes, rhubarbe choi-

sie deux scrupules, sel végétal une dragme; coulez, & faites deux doses, dans la premiere desquelles on dissoudra deux onces de manne de Calabre, & une dans la seconde. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Le lendemain de la purgation on commencera l'usage de bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écrevisses de riviere, une dragme & demie de racine d'enula campana, deux dragmes de racines de pivoine mâle, deux dragmes de racines de valériane sauvage, & une poignée de chicorée. Ayant pris ces bouillons douze matins de suite on le purgera comme auparavant, pour passer tout de suite aux bouillons au bain-marie, qui seront faits avec les ingrédiens suivans.

BOUILLON.

Prenez de la chicorée amere de jardin, & du cresson de fontaine, une poignée de chacun; on hachera ces herbes; de la rhubarbe en poudre quarante grains; de racines d'enula campana en poudre grossiere une dragme & demie; douze clo-

portes écrasés en vie, & vingt-quatre onces de collet de veau coupé par tranches.

On placera au fond d'un pot de terre vernissé, & de grandeur convenable, une tranche de veau que l'on saupoudrera d'une partie des susdites poudres, & que l'on couvrira ensuite d'herbes hachées. On mettra dessus une seconde tranche de veau que l'on garnira de même de poudres & d'herbes, y ajoutant les cloportes écrasés, & ainsi de suite couche par couche. On employera le reste des ingrédiens, observant que le tout soit recouvert d'une tranche de veau. On jettera sur le tout une demi-livre d'eau. On fermera le pot avec de la pâte, & on le serrera avec de la ficelle. On placera le pot au bain-marie que l'on fera bouillir depuis trois heures de l'après midi jusqu'à dix heures du soir. On laissera le pot dans l'eau tiede le reste de la nuit. A six heures du matin on fera bouillir le bain-marie demi-heure, après quoi on coulera la prise de bouillon, exprimant fortement tous les ingrédiens avec une serviette fine.

Ayant pris ces bouillons au bain-marie douze matins, on purgera le malade comme auparavant, &, s'étant reposé trois

jours, il passera à l'usage de bouillons qui seront faits dans l'espace de trois heures avec la moitié d'un jeune poulet, la chair, le sang, le cœur, & le foie d'une tortue de la grandeur de la main, ou bien de deux petites, d'une écrevisse de riviere, & une poignée de chicorée amere.

Ayant pris les bouillons de tortue douze matins, on ne se purgera pas, à moins que M. le Médecin ordinaire n'y voie de la nécessité.

Trois ou quatre jours après ces bouillons de tortue on se mettra à l'usage du petit-lait de vache, ou de chevre, à prendre le matin à jeun pendant quinze jours à la dose d'environ douze onces. On clarifiera ce petit-lait avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification huit cloportes écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre. L'on observera de prendre chaque matin avec les deux ou trois premieres cuillerées de ce petit-lait quinze grains de poudre de guttete.

Le petit-lait fini, on se purgera avec la médecine prescrite. L'on passera ensuite à l'usage du lait de chevre pendant deux mois, se purgeant à la fin. Les sept ou huit premiers jours on ajoutera à la prise

de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & de trois en trois jours pendant l'usage de ce lait on prendra un moment avant une poudre composée de six grains de safran de mars, dix grains de cachou brut, & douze grains de poudre de guttete, dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Si malgré tout cela l'estomac ne pouvoit soutenir le lait on prendroit au printems une vingtaine de bouillons de tortue comme les précédens.

Pendant l'été on prendra en trois reprises une vingtaine de bains domestiques le matin à jeun, avalant à la sortie du bain une grande tasse d'infusion de mélisse, ou citronelle, en maniere de thé. On laissera quinze jours d'intervalle d'une reprise à l'autre des bains, chacune devant être de six à sept jours, & dans chacune de ces deux quinzaines, on prendra le matin à jeun pendant dix jours du petit-lait bien clarifié, où on aura ajouté une cuillerée de suc de menthe de jardin.

La nourriture du malade sera de la soupe, du bouilli, & du rôti; quelquefois du bon poisson bouilli à l'eau & au sel, ou au court-bouillon, demi-eau, demi vin. Il fera deux repas par jour. Il mangera

sobrement, sur-tout le soir, observant de mâcher beaucoup les alimens ; il boira le vin bien choisi, & toujours noyé d'eau ; il se promenera sans se fatiguer, & il tâchera de se dissiper l'esprit par quelque amusement honnête.

Délibéré à Montpellier ce 14. février 1743. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXX.

Sur des tremblemens hystériques.

IL n'y a pas lieu de douter que les tremblemens qui surviennent à Mademoiselle de tems en tems ne soient des mouvemens hystériques, ou autrement dits mouvemens de vapeurs, occasionnés par un sang sec, résineux, acrimonieux, & par une trop grande tension du systême nerveux.

Cette maladie, difficile à guérir, ne le sera pas pour Mademoiselle, parce qu'elle badine de son mal, & n'en craint aucune fâcheuse suite, & que d'ailleurs elle a beaucoup de goût pour le laitage, dont son estomac s'accommode parfaitement

bien ; ce qui la diſpenſera de faire bien des remedes pour la diſpoſer à un grand uſage du lait. Les bains lui conviendront auſſi, de même que la boiſſon des eaux d'Yeuſet, mais à cauſe des enflures des jambes qui lui ont reſté depuis une longue maladie qu'elle a eue, & d'une hydropiſie univerſelle dont elle a été menacée, ne s'étant pas d'ailleurs bien trouvée des bains domeſtiques qu'elle avoit eſſayés ; j'abandonne ces deux remedes pour m'en tenir au ſeul uſage du lait, ſoutenu pourtant de tems en tems de quelque léger ſtomachique & diurétique, pour plus grande ſûreté.

Ainſi je ſuis d'avis que Mademoiſelle ſe purge avec un grand verre de décoction de tamarins, de fleurs de pêcher, & deux onces & demie de manne.

Que le lendemain du purgatif elle commence les bouillons faits avec un jeune poulet, dans lequel on aura jetté demi-heure avant le retirer du feu deux dragmes de racines de pivoine, quinze à dix-huit cloportes dégorgés dans le vin blanc ; une demi-poignée de chicorée ſauvage, & un moment avant de tirer le pot du feu une pincée de fleurs d'hypericum, & autant de fleurs de tilleul. Si ces fleurs

la dégoûtent, elle pourra pourtant s'en passer.

Après avoir pris de ces bouillons pendant sept à huit jours, & s'être purgée, elle prendra pendant trois ou quatre jours, pour se préparer au lait, environ deux dragmes d'opiate faite avec les conserves de kynorrhodon, d'enula campana, & quinze grains de poudre de guttete, & deux heures après une tasse d'infusion de quina en maniere de caffé.

Cela fini, elle commencera un petit-lait fait avec la présure ordinaire, & dans lequel on jettera en le clarifiant une douzaine de cloportes, deux ou trois onces de suc de cerfeuil, de fumeterre, ou de cresson, & même quelques fleurs de tilleul, & on y éteindra un fer rougi au feu. Ce petit-lait se continuera autant qu'elle s'en accommodera, & ensuite Mademoiselle se servira du lait de chevre, non-seulement le matin au lit, mais même le soir en se couchant; mais que cela soit toujours quatre heures après avoir mangé.

Il faut joindre à tous ces remedes un air sain, & éloigné de la mer, & un bon régime de vivre, que je laisse à la conduite de Monsieur son époux. Le bon poisson,

ne lui est pas opposé, pourvu qu'il soit préparé sans beurre, huile, & épiceries.

Délibéré à Montpellier ce 29. avril 1743., *signé* RIDEUX.

CONSULTATION LXXI.

Sur un abscès au poumon.

MEMOIRE.

MAdame.... âgée d'environ quarante-huit ans, d'un tempérament sanguin, tenant un peu du phlegmatique, s'exerce assez, & vit sobrement. Elle a eu chaque année quelques atteintes d'hémoptysie depuis huit ans que ses menstrues sont totalement supprimées, & en eut de si violentes en septembre 1743, qu'il s'ensuivit un abscès au poumon. C'est sur les remedes convenables à ces accidens que le Conseil est prié de donner son avis.

REPONSE.

Madame, après avoir essuyé pendant

l'eſpace de deux mois trois maladies l'une à la ſuite l'une de l'autre, à ſçavoir des accès de fievre, enſuite une fievre putride, ſuivie preſqu'immédiatement d'une autre fievre de même nature, a enfin craché la matiere d'un abſcès au poumon qui vint à crever avant hier. Cette matiere étoit fort épaiſſe, & lymphatique purulente. En conſéquence de cette évacuation, qui fut bruſque & abondante, Madame a ſenti du ſoulagement généralement, mais ſur-tout d'une façon marquée, tant à l'égard de la reſpiration qui n'eſt plus ſi gênée, qu'à l'égard du pouls, la fievre étant preſque diſſipée.

Cependant il reſte au poulx un petit mouvement fébrile, qui ne ſçauroit paſſer totalement en peu de tems, d'autant plus qu'il n'eſt pas poſſible qu'il ne reſte encore à vuider quelques reſtes de cette matiere lymphatique purulente qui ſe remêle dans le ſang, lequel d'ailleurs a perdu beaucoup de ſa douceur par la fievre qui a tant duré, & qui a été encore cauſée par la pourriture bilieuſe dont les premieres voies étoient infectées. Dailleurs il a paru aujourd'hui quelques crachats qui prouvent que le poumon n'eſt pas entierement nettoyé.

Sur-quoi j'estime que les indications principales sont de tenir les digestions en regle, d'adoucir la masse du sang, & de déterger le poumon, & qu'il faut un tems considérable pour parvenir aux fins qu'on se propose; que cependant on se flatte d'y pouvoir réussir par le moyen du régime de vivre, & des remedes suivans.

Madame continuera ses bouillons faits avec la moitié d'un poulet, la chair, le sang, le cœur, & le foie, d'une tortue de grandeur passable, ou de deux petites, & huit ou dix feuilles de lierre terrestre, que l'on ajoutera dans le pot le dernier quart d'heure de la coction du bouillon.

Elle prendra ce bouillon vers les sept à huit heures du matin, mais un moment avant de le prendre, elle avalera quatre goutes de baume de Canada délayées dans une demi-cuillerée de syrop de lierre de terre.

Je ne marque pas le nombre de ces bouillons, parce que M. Tudesq aura la bonté de m'informer de l'état de Madame pour pouvoir poursuivre ce traitement. Cependant elle prendra tous les soirs sa décoction ordinaire d'une ou de deux têtes de pavot.

Sa boisson sera d'une ptisanne faite

avec une pincée de feuilles de lierre terrestre, & une pincée de fleurs de violettes, ou de celles de mauve, le tout ayant bouilli un quart d'heure très-légérement avec environ trois livres d'eau.

Je suis d'avis encore qu'à commencer dès demain, on fasse prendre à Madame vers les quatre ou cinq heures du soir demi-dragme de blanc de baleine dissout dans trois cuillerées de bouillon chaud; ce que l'on continuera trois jours consécutifs, & répétera de tems en tems; ensuite, si les crachats sont épais, & ne sortent pas aisément,

Elle prendra tous les jours un lavement à deux tiers de seringue fait avec la décoction de demi poignée de fleurs de mauve, une pincée de graine de lin concassée, & deux cuillerées de bonne huile d'olives.

Si l'appetit n'est pas revenu dans trois ou quatre jours, il faut se purger avec deux onces de manne dissoutes dans un verre médiocre de décoction de fleurs de mauves, y ajoutant une once d'huile d'amandes bien douces récente.

A l'égard du régime de vivre, Madame dînera quatre heures après son bouillon de tortue, ou avec une soupe légére, ou avec une crême de ritz, ou bien un

avenat (mais toujours, soit l'un soit l'autre, cuit quatre heures à l'eau ; & ensuite deux heures au bouillon) ou bien avec une purée de lentilles cuites quatre heures à l'eau & deux heures au bouillon.

Quatre bonnes heures après le dîner, on donnera un bouillon altéré de chicorée de jardin, & le soir une crême de ritz ou d'avenat à l'eau ; dans la nuit les bouillons ordinaires de quatre en quatre heures, ou de cinq en cinq heures.

On continuera ce régime de vivre encore six jours, après quoi on verra s'il faut augmenter les alimens.

L'on peut faire de la gelée, & pourlors, Madame en prenant quelques cuillerées entre les autres nourritures, il est clair qu'il faudra laisser des intervalles de cinq ou six heures entre ces nourritures ; ce qui sera de même si Madame prend un jaune d'œuf frais entre les nourritures. .. J'avertis que lorsque la tortue séra grosse il faut qu'elle bouille au moins trois grosses heures.

Délibéré à Cette le 14. novembre 1743. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXII.

Sur une fievre putride avec des douleurs de rhumatisme.

MEMOIRE.

MOnsieur .... à peine relevé d'une fievre putride essuya trois accès de fievre du 17. au 20. de ce mois. Ledit jour 20. il se trouva pris de frissons irréguliers qui furent suivis vers la nuit d'une grande fievre, accompagnée de douleurs vives à l'articulation de l'os du bras avec l'omoplate. On le saigna, &, le calme étant venu dans la nuit, il fut purgé le 21. avec trois onces de manne & une once d'huile d'amandes douces dans un verre de décoction de bourrache & de tamarins. Cette médecine le vuida peu. Le redoublement vint le soir, & le 22 on lui donna un lavement de décoction de pariétaire & de mauve avec une once de catholicum. Ledit jour se passa bien, excepté deux petits redoublemens qui ne déterminerent à autre chose qu'aux décoctions de bourrache avec un peu de syrop de ca-

pillaire, & à une ptisanne faite avec les fleurs de violette & les feuilles de capillaire.

Un redoublement considérable qui vint le 24. empêcha de le purger. Le 25. il s'est trouvé en état, & a été parfaitement évacué avec le premier verre d'une ptisanne royale.

C'est ici une autre fievre putride bien caractérisée, accompagnée de douleurs rhumatiques. Le malade est âgé d'environ quarante-cinq ans, rubicond, très-sanguin; son pouls est fort élevé, & bien plein au plus fort des redoublemens de fievre. Le sang qu'on lui tira le 20. étoit sec, épais, coëneux, & semblable en tout à celui qu'on tire communément dans les dispositions inflammatoires. On y voyoit un peu de sérosité jaunâtre. Ses urines sont bonnes, il süe quelquefois, mais peu, vers la fin des redoublemens. Il a toujours eu de l'appétit. Monsieur P. dira le reste.

On est d'avis de réitérer la saignée dans les grandes élévations du pouls, de calmer les grandes douleurs par les narcotiques placés à propos, de vuider encore le malade sur le déclin de la maladie, si elle tourne bien, & si les douleurs persis-

tent dans la convalescence de le mettre aux crêmes de ritz, de gruau, d'orge, & au petit-lait coupé avec la salsepareille.

A Cette le 26. décembre 1743.

REPONSE.

Le malade a une fievre putride accompagnée des douleurs rhumatiques, &, comme il a eu ci-devant plusieurs accès de fievre intermittente, on doit supposer qu'il a beaucoup d'indigestions dans les premieres voies, & d'embarras dans les couloirs, qui empêchent la dépuration du sang, ce qui le rend épais & un peu acrimonieux.

On est d'avis de faire une saignée au pied dans le fort du redoublement; de le purger le lendemain dès qu'il sera sorti du redoublement en deux verres avec trois dragmes de senné dans douze onces de décoction de tamarins; on dissoudra deux onces de manne, & deux grains de tartre stibié dans le premier verre, & une once & demie de manne avec un grain du même tartre dans le second, faisant prendre un bouillon entre les deux verres de médecine.

On le laiſſera repoſer deux jours de ſuite, lui donnant un lavement avec la décoction des plantes émollientes & deux cuillerées de miel chaque jour.

Après ces deux jours de repos on le repurgera avec la médecine en deux vertes, de laquelle on retranchera le tartre. Ayant été bien purgé, on lui fera prendre deux priſes de quina par jour dans la décoction de chicorée verte.

On examinera ſi le malade n'a pas de diſpoſition à la ſueur à la fin des redoublemens; en ce cas on lui fera prendre une potion faite avec quatre onces d'eau de coquelicot, une dragme de confection alkerme, demi-dragme d'antimoine diaphorétique & vingt grains de ſang de bouquetin.

Il faut calmer le malade, & lui donner le ſoir demi-once de ſyrop de pavot pour appaiſer les douleurs, & lui procurer du repos; &, ſi le ſyrop de pavot ne le calme pas aſſez, on y ajoutera huit gouttes anodynes, qu'on augmentera ſelon le beſoin.

Si la douleur que le malade ſent à l'articulation de l'os du bras avec l'omoplate eſt fort vive, on eſt d'avis d'appliquer ſur la partie malade un cataplaſme

fait avec la mie de pain bouillie dans l'eau.

On tiendra le malade au bouillon. On lui fera prendre pour sa boisson ordinaire une ptisanne faite avec le capillaire, & les fleurs de violettes, qu'il boira dégourdie ; &, s'il s'apperçoit que la ptisanne affadisse son estomac, il boira de l'eau panée à son ordinaire, qu'on fera dégourdir.

On ne peut pas ordonner des remedes pour plus de tems, parce qu'on ne peut pas prévoir les changemens qui pourront arriver dans cette maladie. On aura la bonté de nous les apprendre, pour conseiller d'autres remedes, s'il est nécessaire.

Délibéré à Montpellier ce 28 décembre 1743. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXXIII.

Sur une hémoptysie.

L'Hémoptysie de Monsieur, déclarée au commencement du mois de décembre dernier, demande d'autant plus

d'attention que les causes en sont multipliées, mauvaises, & leurs effets difficiles à détruire, tant de leur nature qu'à raison du pays qu'il habite.

Cette maladie prend son origine dans des excès de table accompagnés de chant, & dans des exercices violens, à cheval, au jeu du ballon, à la chasse, & dans l'acte vénérien. Les vaisseaux sanguins des poumons ont été forcés, & distendus outre mesure dans toutes ces occasions par l'affluence d'un sang raréfié, agité, & abondant. Ces causes réunies & réitérées ont crevé les vaisseaux dans l'âge ordinaire, & ont produit la maladie d'autant plus aisément qu'elles ont trouvé une disposition naturelle, & une constitution de sang vicieuse, commune à tous ceux qui vivent dans l'air qu'il respire. Il faut ajouter à tout cela des indices de corrosion, & ce sera ce qui résistera principalement aux secours que j'ai conseillés: c'est une cause de plus, & la plus mauvaise. Un sang sec & acrimonieux l'entretient: la toux fréquente, une petite fievre continue & inégale, le petit nombre de crachats de sang presque périodiques, les demangeaisons au haut de la poitrine quand ils sortent, & sur-tout le sentiment actuel

de déchirure vers le milieu du ſternum la démontrent. Cet inconvénient rendra la guériſon difficile, & cela doit déterminer le malade à ſe ſoumettre abſolument à tout ce qui va lui être ordonné.

Ce qui précéde offre d'abord trois indications principales à remplir dans l'état préſent de la maladie. Il faut, 1°. diminuer l'affluence du ſang dans les poumons; 2°. tenir ce viſcere bien nettoyé de tout ce qui s'y extravaſe; 3°. mettre tous les fluides dans l'état requis pour conſolider les vaiſſeaux pulmonaires déchirés. Le malade remplira la premiere vue par le régime marqué à la fin de cette Conſultation, & les deux autres ſeront remplies par les remedes que je vais preſcrire.

J'ai fait conſidérablement ſaigner Monſieur depuis le mois de décembre dernier, & il n'eſt pas douteux que cela ne l'ait garanti de grandes hémorragies, & n'ait réduit ſes crachemens de ſang à ce qui peut en être extravaſé peu à peu par les ouvertures déja faites. Quoi qu'il en ſoit, lorſque le ſang ſera vif, ou qu'il ſortira en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, il faudra lui tirer du bras cinq ou ſix onces de ſang, diminuer ſes exercices accoutumés, retrancher de ſes alimens

pendant quelques jours, & lui donner deux ou trois jours de suite trois heures après son souper une cuillerée d'huile d'amandes douces, & autant de syrop de lierre terrestre, dans deux onces d'eau distillée de plantain.

Il prendra incessamment des bouillons faits avec deux onces de collet de mouton, la chair, le sang, le cœur, & le foie, d'une tortue de moyenne grandeur, & deux pieds de volaille. On mettra le tout dans une livre d'eau, qu'on fera bouillir pendant trois heures à petit feu. On ajoutera, demi-quart d'heure avant de retirer le pot du feu, deux pincées de lierre terrestre. On laissera le pot une demi heure sur les cendres chaudes, & on coulera ce bouillon pour le donner à sept heures le matin à jeun pendant quinze jours.

Régime de vivre pendant l'usage des bouillons.

Pendant l'usage des bouillons de tortue Monsieur mangera à neuf heures du matin deux morceaux de volaille avec très-peu de pain; à midi il mangera une petite soupe au mouton, & à la chicorée, bien trempée, & un peu de bouilli. A trois heures après midi il prendra dou-

ze grains de sang dragon, & deux gouttes de baume de Canada dans une cuillerée de suc d'ortie, & mangera par-dessus un peu de conserve de roses sur du pain. A six heures du soir il mangera des petits oiseaux, ou du veau, ou du poulet, ou autre volaille, ou du mouton tendre, le tout rôti. Il boira à ses repas de l'eau non-préparée, raisonnablement fraîche, avec la sixieme partie de vin. Hors des repas il boira d'une legére infusion des vulnéraires de Suisse, & de tussilage en parties égales.

Régime de vivre pour le tems auquel Monsieur ne prendra pas les bouillons.

Après le quinziéme bouillon il se reposera les quinze jours suivans, & pendant cette quinzaine il prendra le matin à huit heures douze grains de gomme Arabique, huit grains de cachou, & deux gouttes de baume de Canada dans deux dragmes de conserve de roses, & par-dessus une crême d'orge mondé. On ne lui donnera plus rien jusqu'à midi. Il dînera comme il a été dit. A trois heures après midi il mangera sur le pain de la marmelade d'abricot pour boire un coup.

Il

Il soupera avec une crême de ritz à l'amande, & un peu de volaille. Il boira de l'eau & du vin, comme ci dessus; & la ptisanne, tant qu'il n'usera pas des boüillons de tortuë, sera faite avec la racine de grande consoude, & les fleurs de violettes.

Après avoir vécu de cette façon pendant quinze jours, il reprendra les boüillons de tortuë, avec le régime de vivre qui doit les accompagner pendant l'autre quinzaine. Il suspendra ces boüillons, & tiendra le régime qui doit suivre pendant la quinzaine suivante, & ainsi alternativement jusqu'à nouvel ordre.

Régime de vivre général pour Monsieur.

C'est à Monsieur à faire le reste, & à rendre les remédes efficaces par l'éxécution très-exacte de ce que j'ajoute ici.

Qu'il éloigne tout souci, toute inquiétude d'esprit; qu'il regarde les impatiences, les emportemens, comme les plus grands obstacles à sa guérison; qu'il se tienne dans un grand repos, sans pourtant rester dans l'inaction, & croupir au coin du feu; mais qu'il s'exerce seulement pour s'amuser, & qu'il suspende

tout exercice pour peu qu'il en ſoit fatigué ; qu'il ſe tienne chaudement, mais ſans être ni trop renfermé ni trop couvert ; qu'il reſpire le grand air dans les beaux jours, en ſe promenant un peu au dehors, du côté de la montagne ; qu'il évite très-ſoigneuſement l'air froid & le vent ; qu'il ne faſſe jamais de grands repas, quelque appétit qu'il ait, quatre petits repas par jour ſuffiſent ; qu'il ſe tienne le corps bien décraſſé & bien net, ſurtout les parties où il aura des demangeaiſons ; qu'il change ſouvent de chemiſe & de draps ; qu'il approche rarement ſa femme, par néceſſité ſeulement, & toujours avec modération ; qu'il ne parle ni ne chante que doucement, & peu de tems de ſuite, ſans précipitation ; qu'il ſorte des chambres où il y aura des odeurs fortes, & de la fumée ; qu'il s'eſſuie bien lorſqu'il ſuera de quelque partie que ce ſoit ; qu'il ne reſte pas long-tems dans des lieux humides, point du tout, s'il ſe peut ; les roſées, le ſerein, & les grandes chaleurs, lui ſont contraires.

Ses alimens ordinaires ſeront une crême de ritz ou d'orge, ou un œuf frais, ou un peu de volaille à déjeûné ; la ſoupe au mouton & à la chicorée, avec le bouilli

au diné ; une pomme cuite ou des pruneaux, où des conserves de roses, de violette, de kynorrhodon, &c. pour goûter ; deux petits oiseaux ou deux ailes de poulet, ou un morceau de veau, ou du bon mouton, &c. rôtis pour souper. Ses desserts seront quelques amandes, ou du raisin sec, ou de la pâte de Gênes, ou une pomme cuite, ou les conserves susdites. Pour le délasser de la soupe à la viande, on lui fera de tems en tems au dîner des purées de pois & de lentilles. Qu'il choisisse le vin bien mûr, bien clair, vieux, & non éventé. Le pain doit être tendre, léger, & bien cuit. Ses ptisanes se trouvent dans les régimes particuliers. On n'employera pour ses ptisannes, pour ses soupes, pour tous ses remédes, & à tous ses repas, que l'eau de riviere, & on en fera provision dans les saisons pluvieuses, dans des cruches bien vernissées & bien bouchées, pour n'en pas manquer en tems de pluie. Qu'il ne mange point de ragoûts, point de pâtisserie, point de cochon, ni de navets, point de coquillages, rien de crud, aucune herbe forte, & qu'il bannisse absolument le lait, puisqu'il ne s'en accommode pas ; qu'il se leve toujours de table avec appétit.

Lorſque le ventre ne ſera pas libre, on au a recours à des petits lavemens de déc. ction de mauve avec le miel & l'huile d'olives. Lorſqu'il y aura des inſomnies, on peut donner à neuf heures du ſoir deux cuillerées de ſyrop de pied de chat, dans un verre d'une légere décoction d'une petite tête de pavot blanc. Quand les crachats ſortiront avec peine, & l'écorcheront en ſe détachant, on lui donnera vingt-cinq grains de blanc de baleine dans quelques cuillerées de boüillon bien chaud.

Au reſte, ſi quelque choſe ſemble devoir empêcher qu'on tienne l'ordre preſcrit pour l'adminiſtration des remédes, on m'en donnera avis, & tout ſera ſuſpendu juſqu'à ce qu'on ait reçu ma réponſe.

Délibéré à Cette, le 18. février 1746. *ſigné* TUDESQ.



Observations intéressantes sur des vomiques pulmonaires, qui furent les suites de l'hémoptysie qui fait le sujet de la précédente Consultation.

LE malade, âgé de trente-cinq ans, avoit fait nombre d'excès dans sa jeunesse, au jeu de ballon, dans des voyages à cheval, dans des parties de chasse, avec des femmes, & dans les cabarets, où il chantoit long-tems, en mangeant & en buvant sans raison. Ces excès le conduisirent à l'hémoptysie ; il en eut la premiere atteinte en décembre 1745. elle fut précédée d'une douleur vive au côté gauche de la poitrine, & suivie d'une insomnie de vingt jours. Il avoit eu une fiévre intermittente en septembre 1745. il avoit eu aussi des fiévres d'accès, étant jeune, & il étoit alors fort sujet à la migraine. Cet homme est maigre, mais charnu, robuste, d'une taille ordinaire, rubicond, colere, vif au travail, ambitieux, d'un tempérament bilieux & sanguin. Il n'avoit jamais été saigné lorsqu'il cracha du sang pour la premiere fois. Telles furent les indications sur lesquelles fut donnée la Consultation précédente.

Voici à préſent les ſuites de cette maladie.

L'hémoptyſie reparut pluſieurs fois depuis le 18 février 1746 ; mais elle fut des plus fortes dans le mois de mai ſuivant ; auſſi manqua-t-il de mourir ; il cracha peu après du pus ſanguinolent, & cela pendant trois jours. Il ſe forma dès-lors pluſieurs vomiques pulmonaires, lymphatico-purulentes, qu'il cracha en ſeptembre 1746. après un long voyage. Il mit dehors, dans l'eſpace de quinze jours, cinq *kiſtes* gros chacun comme un œuf de poule, & pleins d'une matiere lymphatico-purulente ; il ſe paſſoit deux & trois jours de l'expectoration d'un *kiſte* à celle d'un autre, qui ſe faiſoit toujours avec des efforts étonnans, & avec un danger évident d'être ſuffoqué. Ces poches étoient épaiſſes de deux lignes, blanches, tendres, & compoſées de pluſieurs lames. Tout le tems qu'il porta ces vomiques, il étoit fort peu oppreſſé, il engraiſſoit, & la toux étoit ſi légere qu'il ſe croyoit guéri ; mais tout changea lorſqu'elles ſe détachérent ; il étoit dans des foibleſſes continuelles, & enfin, lorſqu'après le cinquieme ſac il eut craché quelques peaux toutes ſeules, il ſurvint une diarrhée puru-

lente & ſanguinolente, qui le mit à l'agonie. Les cordiaux, les reſtaurans, les purgatifs doux, les baumes, le tirerent de ce pitoyable état en moins d'un mois, & il a toûjours joui depuis de la parfaite ſanté dans laquelle on le voit actuellement, vingtieme mars 1750. Il ne fait plus d'excès, mais il ne s'épargne en rien pour ſes affaires ; il ſe met en voyage à toute heure, & en tout tems, avec la même vivacité & la même vigueur qu'on lui remarquoit avant ſa maladie.

On n'a employé pour cette cure que les différens régimes de vivre, & les remédes indiqués dans cette Conſultation, en les réitérant, & les inſtituant ſelon l'éxigence des cas.

Fin du huitiéme Tome.